Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dominicales0002chan

DOMINICALES

TOME II

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Dominicales. 3 in-12. 11e mille; 30 francs ; franco 33 fr.; étranger ..... 42 »
Chaque volume : 10 fr.; franco 11 fr.; étranger..... 14 »

Les Idées de Matutinaud. 11e édit. In-12. 5 fr.; franco 5 fr. 75; étranger ..... 7 »

Les Cousins de Matutinaud, 9e mille. In-12. 5 fr.; franco 5 fr. 75; étranger ..... 7 »

Les Frères de Matutinaud. In-12. 5 fr.; franco 5 75; étrang. 7 »

Les Neveux de Matutinaud. 5e mille. In-12. 5 fr.; franco 5 75 ; étranger ..... 7 »

Matutinaud lit la Bible. In-12. 5 fr.; franco 5 75; étranger 7 »

Les Amis de Matutinaud. In-12. 5 fr.; franco 5 75; étranger 7 »

Le Pain des Petits, explication dialoguée du Catéchisme. Tome I : Le symbole des Apôtres ; tome II : Les commandements ; tome III : Les Sacrements. 9e mille. 3 vol. in-12. 21 fr.; franco 22 fr. 50 ; étranger..... 24 »

Le Pain Evangélique, explication dialoguée des Evangiles. 5e mille. Tome I : De l'Avent au Carême. Tome II : Du Carême à la Saint-Pierre, et tome III : De la Saint-Pierre à l'Avent. 21 fr.; franco 22 fr. 50; étranger..... 24 »

Benoît XV et la Guerre. In-12. 2 fr. 50; franco 3 fr.; étr. 4 »

Journal apologétique de la Guerre. 2e mille. In-12. 10 fr.; franco 11 fr.; étranger 12 50

Dictées d'un Instituteur. 0 fr. 50; franco 0 fr. 65; étranger 0 90

Allocutions Matrimoniales. 2e mille. In-12. 10 fr.; franco 11 fr.; étranger 12 50

Le Catéchisme vécu à Lourdes, lectures pour le mois de Marie et le mois du saint Rosaire avec le récit quotidien d'une guérison attribuée à Notre-Dame de Lourdes, par le Dr Marchand, avec Lettre-préface de Mgr Schœpfer 2e mille. In-12. 7 fr.; franco 7 fr. 75; étranger..... 9 »

Histoires de Catéchisme. — Tome I : Les vérités à croire. — Tome II : Les Devoirs à pratiquer. — Tome III : les Moyens de Sanctification. 4e mille. Prix de chaque volume : 8 fr.; franco 9 fr.; étranger ..... 10 »

Retraite de Première Communion solennelle. In-12. 2e édition. Prix : 10 fr.; franco 11 fr.; étranger..... 12 50

Chanoine E. DUPLESSY
Directeur de *La Réponse* et des *Causeries paroissiales*

DOMINICALES

TOME II

De la St-Joseph à la St-Pierre

Ouvrage honoré d'une lettre de S. E. le Cardinal Dubois

TREIZIÈME MILLE

ALMA COLLEGE
2521
LIBRARY
D 927
Alma, California

PARIS-6e
PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1927

9169

APPROBATION

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL DUBOIS

alors Archevêque de Rouen,
aujourd'hui Archevêque de Paris.

Rouen, le 2 août 1919.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vos « Dominicales » rappellent manifestement le mot bien connu : « *non nova, sed nove* ».

Et c'est tout à votre éloge. Orthodoxie parfaite de la doctrine, inspirée des textes que l'Eglise fait lire aux fidèles le dimanche; développement original, approprié aux besoins actuels des âmes et singulièrement pratique : c'est ce qui fait l'utilité et l'intérêt du nouveau sermonnaire que vous avez eu l'heureuse idée de publier.

Je vous en félicite vivement, en vous remerciant de l'hommage que vous avez bien voulu m'en faire.

Et je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués.

† LOUIS, Cardinal DUBOIS,
Archevêque de Rouen.

Nihil obstat :

Parisiis, die 18 januarii 1920.

A. VIGOUREL,
Pr. S S.

Imprimatur :

Parisiis, die 22 januarii 1920.

H. ODELIN,
V. g.

DOMINICALES

IIIe DIMANCHE DE CARÊME

Guérison d'un possédé

En ce temps-là, Jésus chassait un démon, et ce démon était muet : lorsque le démon eut été chassé, **le muet parla, et les foules furent saisies d'admi**ration.

Cependant il y en eut quelques-uns qui dirent :

« — C'est par Belzébuth, prince des démons, qu'il chasse les démons ! »

D'autres, pour le tenter, lui demandaient de faire un prodige dans le ciel.

Mais Jésus, voyant leurs pensées, leur dit :

« — Tout royaume divisé contre lui-même sera dévasté, et toute maison divisée contre elle-même tombera : si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume subsistera-t-il?

Vous dites donc que c'est par Belzébuth que je chasse les démons ? Mais si c'est par Belzébuth que je chasse les démons, par qui donc vos enfants les chassent-ils ? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges.

Mais, si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, c'est que sûrement le royaume de Dieu est arrivé parmi vous. Lorsqu'un homme fort et armé garde son foyer, ce qu'il possède est en sûreté. Mais s'il en survient un autre plus fort que lui, il l'emportera sur lui, il lui enlèvera toutes ses armes, dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles.

Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il marche par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve pas. Il dit alors : « Je reviendrai dans la maison d'où je suis sorti. » Mais quand il y arrive, il la trouve nettoyée et ornée ; alors il s'en va, il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, ils entrent dans la maison, ils y demeurent... et le dernier état de cet homme devient pire que le premier ! »

Soudain, comme il parlait ainsi, une femme du peuple éleva la voix et dit :

« — Heureuses les entrailles qui vous ont porté ! heureux le sein qui vous a nourri !

— Heureux plutôt, reprit-il, ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent ! »

(LUC, XI, 14-28. — Passages parallèles : MATTHIEU, XII, 22-30, 43-45; MARC, III, 20-27.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Suivant l'ordre même de cette page évangélique, nous méditerons : 1° le *miracle* opéré par Jésus-Christ, — 2° la *discussion* qui s'en suivit, — et 3° la *béatitude* prononcée par Jésus et qui termine le récit.

I. *Le Miracle.* — Le démon s'était emparé du corps d'un pauvre homme et l'avait rendu muet, — et même aveugle au témoignage d'un autre évangéliste. On amena le possédé en présence du divin Maître, qui d'un seul coup le délivra du mauvais esprit, de la cécité et du mutisme.

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise nous donne aujourd'hui à lire cette guérison. « Le muet parla »: combien de muets vont être appelés à parler ! Bientôt va s'ouvrir le temps des pâques; il faudra s'approcher de la table sainte, et s'y préparer par une confession sincère : c'est là le gros obstacle à l'accomplissement du devoir pascal, le démon muet possède beaucoup d'âmes; il faut que la grâce de Jésus les décide à parler !

II. *La discussion.* — Le triple miracle opéré par Jésus-Christ soulevait l'enthousiasme de la foule. Mais les Pharisiens veillaient, et quelques-uns firent entendre cette réflexion : « Il n'est pas étonnant qu'il chasse les démons : ceux-ci obéissent à leur prince, et c'est ce prince, Béelzébuth, qui lui a confié son pouvoir! » Et puis, selon une tactique encore chère aujourd'hui aux ennemis de la foi, comme Jésus venait de faire un miracle, ils exigeaient qu'il en fît un autre !...

L'argument des Pharisiens avait fait impression sur quelques âmes naïves. Jésus le voit, et pour éviter le scandale à ces âmes faibles, il réfute le raisonnement employé contre lui.

« Non, dit-il en substance, ce n'est pas le prince des démons qui chasse les démons : il ne commet pas la maladresse de se combattre lui-même et de détruire sa maison de ses propres mains ! » Nous di-

rions aujourd'hui : Les loups ne se mangent pas entre eux. Jésus disait plus à propos : Les démons ne se chassent pas les uns les autres !

Autre argument : « Vous m'accusez de chasser les démons par Béelzébuth ; mais en m'injuriant ainsi vous injuriez vos propres enfants, qui sont parmi mes disciples et qui, eux aussi, délivrent des possédés; vous les traitez de suppôts du démon ! »

La conclusion s'impose : « Si je chasse les démons, c'est donc par la puissance de Dieu, et cela démontre que je suis son envoyé. Le monde était devenu comme la maison du démon, qui le considérait comme son bien propre et s'en croyait inexpugnable; mais je suis arrivé, plus fort que lui, et je le chasserai, — je viens déjà de le chasser, — et je lui reprendrai les âmes qu'il possède pour les rendre à mon Père ! »

Certes, le raisonnement de Notre-Seigneur était inattaquable. Mais la calomnie avait passé par là !... L'insinuation des pharisiens avait troublé l'esprit simple des Galiléens qui écoutaient le Maître, et parmi eux beaucoup encore hésitaient à croire à l'affirmation de Jésus. Il le voit, il le déplore, il avertit ces indécis qu'il faut prendre parti pour lui, que l'indifférence équivaudrait à l'hostilité : « Celui qui n'est pas avec moi, celui-là est contre moi ! »... Et puis, constatant (car il sait l'avenir), que dans son ensemble le peuple juif restera incrédule à sa parole, il fait de son infidélité un tableau désolant. Il montre l'esprit impur, qui s'était emparé de la nation, chassé par elle au milieu des épreuves de la captivité : alors les Juifs avaient retrouvé leur patrie, leur « maison », et elle était nettoyée du vice et ornée de ver-

tus. Mais le démon avait livré au peuple de Dieu un nouvel et plus fort assaut, le peuple avait succombé, était retourné à ses erreurs d'autrefois,... et son état, au moment où Jésus parlait, était devenu pire que jamais ! Parmi ces hommes, combien de muets obstinés à ne pas saluer en Jésus le Messie, combien d'aveugles volontaires !...

III. *La Béatitude.* — Cependant il y avait là quelques âmes droites, que les calomnies des Pharisiens n'avaient pu réussir à entamer. Une femme, qui peut-être connaissait Marie, ne put, en écoutant son Fils, retenir son admiration, et elle l'exprima en une phrase qui se résume en trois mots : « Heureuse votre mère ! »

Que la réponse de Jésus ne vous étonne pas ! « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent ! » Ne croyez pas que Jésus refuse de s'associer à l'éloge public ainsi rendu à sa mère; mais il nous enseigne que, si sa mère est heureuse, c'est moins par sa maternité que par sa sainteté. C'est comme s'il nous disait, et ce sera la dernière leçon que nous tirerons de cette page : « Oui, heureuse est ma mère ! Mais elle est moins heureuse d'être ma mère que d'avoir mérité de l'être, en *croyant*, et en *agissant* conformément à sa foi. Or, si vous ne pouvez avoir part à sa maternité, vous pouvez du moins avoir part à ses vertus. Faites comme elle : écoutez la parole de Dieu, mettez-la en pratique, et vous aussi vous serez bienheureux ! »

La foi sans les œuvres ne suffit pas : recueillons cette dernière leçon des lèvres du Sauveur : *écouter* est le commencement du salut, mais pour le parfaire il faut *garder*, c'est-à-dire pratiquer.

II. — Dogme. — *Les mauvais anges.*

Il y a quinze jours nous parlions des anges, et spécialement des bons anges. La page évangélique que nous lisons aujourd'hui nous amène à parler des mauvais anges ou des démons. Nous en dirons *l'origine, l'état et l'action.*

I. *Origine des démons.* — Dieu n'a créé et ne pouvait créer que des anges bons : Dieu ne peut être l'auteur du mal. Mais à ses anges il imposa une épreuve destinée à leur mériter le bonheur éternel auquel il les appelait.

Quelle fut cette épreuve? Nous ne le savons pas exactement. Tout ce que nous savons, c'est que Lucifer se révolta contre Dieu qui la lui imposait, qu'il entraîna dans sa rébellion un assez grand nombre des anges, et qu'il fut battu et chassé du ciel par Michel, à la tête des anges restés fidèles. C'est alors que fut créé l'*enfer*, pour recevoir les expulsés du céleste séjour.

C'est Lucifer que l'Evangile nous présente aujourd'hui sous le nom de *Belzébuth*, prince des démons. On l'appelle encore *Satan*, c'est-à-dire l'*ennemi*, car il est à la fois l'ennemi de Dieu, des anges et des hommes !

II. *Etat des démons.* — Les démons sont à jamais réprouvés et damnés. Aux hommes Dieu laisse ordinairement le temps et la possibilité du repentir : il ne les a pas laissés aux anges révoltés : ils étaient en effet d'une intelligence très supérieure à la nôtre, ils voyaient dans une très claire vue le mal dans lequel ils s'engageaient, l'impossibilité de revenir en

arrière : irrévocable était leur révolte, irrévocable en fut le châtiment.

Les démons, nous l'avons dit, sont condamnés à l'enfer avec tous ses supplices. Sans doute, ils en sortent pour tenter les hommes, mais alors ils emportent leur enfer avec eux : il n'y a point de trêve à leur haine pour Dieu et à leur envie contre les hommes, pas plus qu'il n'y a de répit à leur châtiment.

Déchus de leur beauté surnaturelle, les anges révoltés ont gardé néanmoins leur intelligence et leur force naturelles : ils ont donc à leur disposition un pouvoir dont ils se servent, avec la tolérance divine, sur la nature elle-même, sous forme d'apparitions, de prestiges ou de faux miracles. Dans quel but? Il nous reste à le dire.

III. *Action des démons.* — La connaissance des démons est importante pour nous, car ce sont nos pires ennemis. Les hommes ont été créés après la chute des anges rebelles, et appelés à remplir les places laissées vides dans le ciel par leur départ forcé. Aussi, les démons ne peuvent-ils nous voir qu'avec des sentiments d'envie : nous sommes appelés au bonheur qu'eux-mêmes ont perdu; cette pensée leur est insupportable, et ils ne désirent plus qu'une chose : nous faire perdre ce bonheur, en nous faisant tomber dans le péché, puis en nous empêchant d'en sortir. D'ailleurs, ils satisfont en même temps par là leur haine de Dieu, à qui ils s'efforcent d'arracher ses enfants adoptifs !

Ces *tentatives* du démon pour perdre à jamais nos âmes s'appellent des *tentations* : tentation, tentative, c'est à peu près le même mot. Dans ses épîtres, saint

Pierre nous montre « le diable, notre adversaire, tournant autour de nous comme un lion rugissant qui cherche une proie à dévorer. »

Vous savez comment procède le démon pour nous tenter : il trouble nos sens, il excite notre imagination, il attise les passions qui sommeillent au fond de notre cœur; il nous présente le mal sous la figure et avec les attraits du bien. Bref, il cherche à faire une brèche dans notre âme pour y pénétrer et s'y installer en maître, — comme dans sa maison, ainsi que nous le dit l'Evangile. S'il réussit, alors il *possède* notre âme. Autrefois, avant que Jésus ait détruit son empire, il *possédait* souvent les corps; aujourd'hui, ces possessions matérielles sont plus rares; mais combien fréquentes sont les possessions spirituelles, puisque toute âme en état de péché grave est sous l'esclavage du démon !...

Nous devons nous défier de la tentation. Elle n'est pas pour nous un péché, mais elle est un danger : donc, ne nous en troublons pas, mais gardons-nous contre elle !... Comment? C'est Jésus lui-même qui nous le dit : « Veillez et priez, pour n'être point engagés dans la tentation. » Ainsi voilà deux moyens : la *vigilance* qui surveille le démon, la *prière* qui l'écarte... Et en voici un troisième, la *mortification :* c'est encore Notre-Seigneur qui nous l'indique, lorsqu'il parle de démons qui ne se peuvent expulser, sinon par la prière et par le *jeûne*, mot qui englobe ici toutes les œuvres de pénitence.

Avec ces armes et l'assistance de notre ange gardien nous triompherons du démon, car nous serons, comme dit Jésus, « forts et bien armés ! »

III. — MORALE. — *L'Impureté.*

« L'esprit *impur* » : c'est ainsi que Jésus désigne le démon. Bien que tout péché soit pour l'âme une impureté, néanmoins l'on désigne ordinairement sous ce nom le vice opposé à la chasteté, le péché défendu par le sixième et le neuvième commandement de Dieu, celui qui figure sous le nom de luxure dans la liste des sept péchés capitaux.

Parlons de l'impureté, pour en dire la *nature*, les *effets* et les *remèdes*.

I. *Nature de l'impureté.* — L'homme est composé d'une *âme* et d'un *corps*. Dieu, dans sa bonté, a concédé à l'âme comme au corps le droit à rechercher certains plaisirs, qui sont dès lors des plaisirs licites. C'est un plaisir pour l'âme que de s'instruire, par exemple. Par ailleurs, il y a, dans l'alimentation, dans le repos, dans le sommeil, un certain plaisir pour le corps, plaisir voulu et permis par Dieu, parce que ces choses sont nécessaires à l'entretien de la vie humaine.

Mais ces plaisirs ont été réglés par Dieu, et enfermés par lui dans des bornes qui ne peuvent être franchies sous peine de désobéissance à la loi divine. Il y a, je l'ai dit, dans l'alimentation un plaisir légitime; mais rechercher uniquement ce plaisir conduit à ruiner la santé au lieu de l'entretenir, et par suite il se produit un excès, un déréglement coupable et qui s'appelle le péché de gourmandise. L'excès dans le repos s'appelle la paresse. Il y a enfin des excès possibles dans l'application des lois par lesquelles Dieu a pourvu à la perpétuité de la race humaine :

ici comme ailleurs l'usage est louable et l'excès condamnable; et c'est précisément cet excès, cette recherche du plaisir en dehors des lois établies par Dieu, qui constitue un péché et s'appelle l'impureté.

Impureté dans la *pensée*, quand volontairement on s'arrête à des imaginations déshonnêtes; — dans le *désir*, quand on projette d'accomplir le mal; — dans les *regards*, quand on jette librement les yeux sur des tableaux, des statues, des toilettes, des livres, où ont été oubliées les règles de la modestie chrétienne; — dans les *paroles*, quand on tient des propos que réprouve le respect qu'on doit avoir pour son âme et pour l'âme des autres; — dans les *actions*, quand on se permet ce que seul le mariage rend légitime... et même ce qu'il ne légitime jamais !

II. *Effets de l'impureté.* — L'impureté est un vice funeste : dans ce petit *consortium* que constitue l'union de l'âme et du corps, c'est la prédominance du corps avec tous ses appétits, et l'esclavage de l'âme ! C'est donc le renversement du plan divin... Et, comme le corps, une fois le maître, veut le rester, c'est l'abandon des pratiques religieuses, l'éloignement du confessionnal, la fuite loin de la sainte table, et finalement la perte de la foi. Vous ne le savez que trop, vous qui vous êtes demandé pourquoi les jeunes gens désertaient trop souvent leurs devoirs religieux. Combien d'hommes observeraient le Décalogue, si Dieu consentait à l'amputer de deux préceptes, le sixième et le neuvième !...

III. *Remèdes à l'impureté.* — Signaler un mal ne suffit pas, il faut en indiquer les remèdes. Voici ceux que nous propose l'Eglise, pour combattre le mal de l'impureté

1° *La fuite des occasions.* — On peut attaquer l'ennemi quand on a l'espoir d'en triompher. Quand on est réellement trop faible, on évite la rencontre, dans la certitude qu'elle serait fatale. Or, soyons-en convaincus, nous sommes faibles : n'allons pas au-devant du danger, fuyons les occasions, rappelons-nous, ici surtout, que « qui aime le péril, périra ! »....

2° *La fréquentation des sacrements*, je veux dire de la pénitence et de l'Eucharistie. Nous sommes faibles? c'est là que nous puiserons la force : « Je peux tout, disait saint Paul, en celui qui me fortifie. » Mais Celui qui fortifiait saint Paul, c'était Jésus-Christ : vous savez où il est : dans l'Eucharistie, tout prêt à vous fortifier vous-mêmes !

Vous n'osez pas communier parce que vous êtes trop tentés?... Illusion ! Communiez, au contraire, et la tentation finira par s'affaiblir. Le démon a peur de Jésus-Christ !

3° *La dévotion à la sainte Vierge.* Elle est la Vierge très pure, la Vierge des vierges. Confiance en elle !

4° Enfin, *la prière.* C'est encore un moyen d'obtenir la grâce de Dieu, son assistance et celle de Marie dans le combat !... Et puis, la prière nous met en présence de Dieu, c'est-à-dire qu'elle nous rappelle que Dieu est là, qu'il nous voit et nous entend : cette pensée n'est-elle pas, à elle seule, une sauvegarde contre le mal? Comment nous permettrions-nous tel propos devant Dieu qui nous entend, tel acte en présence de Dieu qui nous voit !...

Vous le voyez, les armes ne vous manquent pas : usez-en contre l'impureté, cet instrument de perdition des âmes !

IV. — Grace. — *La Famille chrétienne.*

« Toute maison divisée tombera. » Il s'agit ici, le contenant étant pris pour le contenu, des habitants de la maison, de ceux qui sont groupés autour du foyer, c'est-à-dire de la *famille*.

Jésus met donc en garde les familles contre une dissolution, contre un abaissement qu'il compare à une véritable chute. Cette menace n'est-elle pas un peu une prophétie? et ne voyons-nous pas la famille perdre un peu de sa dignité, de sa sainteté, sous l'influence des idées et des mœurs courantes?

Il faut Dieu à la famille : telle est la vérité que je voudrais vous rappeler, graver profondément en votre âme, pour votre salut familial et celui de la société. Voyons donc ce que Dieu a fait et ce qu'il continue à faire pour la famille.

I. *Dieu a créé la famille :* — c'est un privilège qu'il a accordé à l'espèce humaine. Chez les animaux, il n'y a pas de famille. A sa place, une association à terme, commencée par l'instinct et qui dure jusqu'à ce que le « petit » soit assez grand pour n'avoir plus besoin de ceux qui lui ont transmis la vie : après quoi il les quitte et les oublie complètement, leur devenant aussi étranger que tout autre individu de la même espèce.

Pour l'homme il n'en a pas été de même. Dieu a créé Adam, puis il a extrait de lui au moins une parcelle du corps de la première femme, afin qu'Eve fût « l'os de ses os et la chair de sa chair. » Puis lui-même les a donnés l'un à l'autre, et pour la vie. La famille était fondée : désormais, ajoute le texte

divin, « l'homme quittera son père et sa mère, il *s'attachera* à son épouse, et ils seront deux en un. »

II. *Dieu a restauré la famille.* — Comme toutes les autres institutions divines, la famille, sous le souffle des passions et sous le vent du péché, ne tarda pas à perdre de sa vie et de sa beauté. Là où Dieu n'est pas, le droit n'est bientôt plus regardé comme le droit, et la force, comme on dit, le « prime ! »

Il en fut ainsi au cours de l'Ancien Testament. Lorsque les nations devinrent païennes, elles abusèrent de la famille comme de tout autre bien. Le mari y possédait l'autorité : cette autorité devint la tyrannie. La femme y devait obéissance à l'homme : cette obéissance devint de l'esclavage. L'enfant n'y tenait matériellement qu'une petite place : cette petitesse physique devint une petitesse morale, le respect dû à l'enfance disparut, et le père s'attribua sur lui des droits exorbitants, allant parfois jusqu'au droit de mort !

N'était-ce pas la chute même de la famille, la « maison tombée », pour employer le terme évangélique?

S'il en était ainsi parmi les nations païennes, ne croyez pas que, chez le peuple de Dieu lui-même, la famille fût restée entièrement intacte. A la « dureté de cœur » de ce peuple Dieu avait fait deux concessions : nous voyons les patriarches avoir plusieurs épouses, et dans certains cas le lien matrimonial est lui-même rompu. Concessions qui montraient clairement que la religion judaïque n'était qu'une préparation à un état religieux plus digne, à la fois, de l'homme et de Dieu !

Cet état, Notre-Seigneur l'a établi au cours de sa

mission sur la terre. Il a restauré, à la fois, l'*unité* du lien conjugal et sa *perpétuité* : condamnation définitive de la polygamie et du divorce. De plus, il a mis sous sa protection spéciale ces deux faiblesses du foyer : la femme et l'enfant. Pour cela, il a fondé une Sainte Famille, où l'enfant était lui-même, où la Femme était la plus pure créature, où l'Homme, si saint qu'il fût, n'était en sainteté que le troisième, j'allais dire le petit...

A cet exemple Jésus joignit, comme toujours, les préceptes nécessaires...

La famille chrétienne était fondée.

III. *Dieu veut rester dans la famille.* — Voulez-vous que votre famille soit belle? Mettez-y Dieu. Qu'il y ait sa place, et que cette place soit, comme il convient, la première !

Dieu n'a pas seulement créé le monde, il le conserve, et s'il en détournait son regard, l'univers rentrerait dans le néant : c'est pourquoi l'on dit que l'existence du monde est une « création continuée ». Ainsi en est-il de la famille : Dieu l'a créée; mais pour qu'elle se conserve il y faut aussi la présence et la coopération de Dieu. Mettez donc Dieu dans la vôtre : que Jésus y ait sa représentation visible, par sa croix, par l'image de son Cœur sacré.

Intronisez ce Cœur divin dans vos familles ; c'est-à-dire : proclamez-le chef de votre maison, et installez son image chez vous, à la place d'honneur que lui appartient. Ce sera pour vous une source de grâces, car, de ce trône que vous lui aurez dressé, Jésus ne pourra que vous bénir ! Tant qu'il sera chez vous, votre maison « ne tombera pas ! »....

V. — APOLOGÉTIQUE. — *La peur de la confession.*

L'heure va bientôt sonner où le devoir de la confession s'imposera avec urgence à chaque fidèle, puisque bientôt va s'ouvrir le temps fixé pour l'accomplissement du devoir pascal. Bientôt il va falloir chasser le démon *muet!...* celui qui nous clot les lèvres à l'heure où il faudrait les ouvrir pour l'aveu des péchés.

La confession ! Ceux qui n'y veulent pas recourir ont tôt fait d'accumuler contre elle toutes sortes de difficultés. Il y a celles qu'ils disent... et il y a aussi celles qu'ils ne disent pas, et qui sont les vraies difficultés. Voulez-vous que je les dise?... Je les résumerai en un mot : la *peur.*

Oui, si l'on ne se confesse pas, c'est que l'on a peur : peur de l'*humiliation*, — peur de l'*opinion*, — peur de la *conversion.*

I. *Peur de l'humiliation.* — Cette peur n'est pas toujours cachée : on l'avoue sous cette forme : « Je refuse de m'agenouiller devant un homme, de dire mes péchés à un homme. » Eh oui, il y a là une humiliation, mais remarquez ceci : ce sont des *fautes* que vous avouerez, c'est-à-dire des révoltes contre Dieu, et qui vous rendent passibles de très lourdes peines. Ces peines, l'absolution va vous les remettre..., mais à la condition qu'y soit substituée la peine de l'aveu. Qu'est-elle, en comparaison de celles qui vont vous être épargnées !

Et puis, il ne faut pas vous exagérer cette humiliation. Ce n'est pas devant l'homme, à proprement parler, que vous allez vous agenouiller, mais devant

le représentant de Dieu. Ce n'est pas l'homme qui apprendra vos fautes, c'est le substitut de Jésus-Christ, et il ne les apprendra que pour les absoudre et les oublier.

Et enfin, si cela peut vous aider à accepter cette humiliation, songez qu'elle est non seulement pour vous mais pour le prêtre. Car le confessionnal, il ne le fréquente pas seulement comme prêtre, mais comme homme. Tantôt il s'y asseoit en juge, mais tantôt il s'y agenouille en pénitent. Il sait par expérience ce qu'est l'humiliation de l'aveu, et il fera tout pour vous l'adoucir !...

II. *Peur de l'opinion.* — Certains ne reculeraient pas devant l'humiliation de l'aveu, qui reculent devant l'opinion du monde. Rencontrer le prêtre au confessionnal, cela ne les effraie pas; mais rencontrer en y allant tel voisin ou telle voisine, cela les épouvante : « qu'en dira-t-on ! »

Hélas ! nous passons notre vie à nous croire remarquables, et à avoir peur de nous faire « remarquer ». Car c'est bien de cela que vous avez peur, n'est-il pas vrai? « Je me ferai remarquer : que dira-t-on de moi ? »

Ce qu'on dira?... que vous êtes brave, que vous méprisez le respect humain, que vous êtes logique avec vos croyances... Et si on ne le dit pas tout d'abord, on commencera du moins par le penser.

Si, au contraire, on vous voit transiger avec vos principes par « peur des autres », si on vous voit chicaner avec votre devoir sous l'influence du respect humain, croyez-vous que l'on vous en estimera davantage? On aura peut-être, par des railleries, amené votre conscience à capituler : mais pour toute récom-

pense de cette concession peureuse à l'opinion, l'opinion vous jugera sévèrement, et elle vous traitera comme une non-valeur. Aux yeux des hommes, comme à ceux de Dieu, vous serez un porte-drapeau qui a livré le drapeau, ou qui du moins s'est sauvé sans le défendre.

N'ayez pas peur de l'opinion !...

III. *Peur de la conversion.* — Voilà une peur dont je dirai moins de mal que des autres : si, en effet, ceux qui la ressentent ne sont pas des âmes courageuses, ce sont du moins des âmes loyales. On se dit : « Si je me confesse, c'est pour me corriger : à quoi me servirait un pardon qui le lendemain serait suivi d'une rechute?... Il s'agit donc d'un changement de vie, d'une conversion : je n'en ai pas le courage. »

Eh bien, oui, il s'agit d'une conversion. Mais n'en ayez point peur ! Le seul fait que vous craignez la rechute est un signe que vous *désirez* déjà cette conversion. Je le sais, il ne suffit pas de la désirer, il faut la vouloir; la velléité n'y suffit point, — il y faut la volonté. Mais cette volonté, Dieu vous la donnera si vous la lui demandez. Comme saint Paul, « vous pourrez tout en celui qui vous fortifiera ». — « Mais je retomberai peut-être?... » La question n'est pas là. « Retomberez-vous? » Dieu seul le sait. « Voulez-vous ne plus retomber? » Cela, vous pouvez le savoir. Et si vous le voulez, franchement, sérieusement, vous pouvez être absous : allez vous confesser !... Qu'on ne voie pas des hommes, qui durant des années n'ont pas tremblé devant la mitraille, trembler maintenant devant la grille d'un confessionnal, où les attend la miséricorde de Dieu !

VI. — Avis aux enfants

L'esprit de dénigrement.

Tandis que la foule admirait le miracle que venai de faire Jésus, il y en eut quelques-uns qui trouvè rent le moyen de blâmer et de dénigrer : « Ce n'est pas étonnant, disaient-ils, qu'il ait pu chasser un démon : c'est que le prince des démons lui en a donné le pouvoir ! »

Dénigrer, étymologiquement, cela veut dire *noircir*.

Il est une profession, modeste mais très utile, qui est celle de blanchisseur. Le blanchisseur prend un linge sur lequel il y a du noir : noir de poussière, d'encre ou de charbon, il enlève ce noir et il rend le linge à sa première blancheur.

Eh bien, dans la vie morale, il y a les « noircisseurs ». Ce sont des gens qui prennent une action innocente, et qui la noircissent ou la dénigrent, en voulant la faire passer pour mauvaise. Ils épiloguent, ils insinuent, ils distinguent, ils interprètent, et en fin de compte, ils noircissent.

Comme le blanchisseur se sert de produits pour sa lessive, eux aussi ont des ingrédients qui leur servent à noircir ou à dénigrer : vous les connaissez, le catéchisme les nomme et les flétrit, sous les noms de calomnie, de médisance et de jugement téméraire.

Ne soyez pas des « noircisseurs »! Bien mieux, et pour continuer à employer ma comparaison, soyez, autant que vous le pourrez, des « blanchisseurs ». Je vais, à ce sujet, vous proposer trois règles.

I. *Ne noircissez pas ce qui est blanc...* Je veux dire : quand vous avez sous les yeux une action qui a toutes les apparences du bien, n'y cherchez pas le mal, comme le faisaient les ennemis de Notre-Seigneur. En voyant une personne faire l'aumône, ne dites ni ne pensez point : « Elle veut se faire passer pour généreuse !... » Je ne vous cite que cet exemple: il en est des centaines que l'on pourrait énumérer, et qui sont familiers à certains « noircisseurs » de profession !...

II. *Blanchissez, autant que possible, ce qui est noir...* Vous serez les témoins d'actes qui, en eux-mêmes, sont certainement coupables. Mais il peut arriver que l'auteur de l'acte soit moins coupable. Peut-être ignore-t-il la culpabilité de son acte; peut-être, du moins, en ignore-t-il la gravité; peut-être a-t-il été l'objet de fortes tentations, qui expliquent sa faute si elles ne la diminuent pas... Faites-vous ces réflexions, agissez en conséquence, « ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. »

III. *Si vous ne pouvez blanchir, atténuez autant que possible...* Quelquefois, sur un vêtement, la tache ne veut pas céder aux produits de la teinturerie, et le blanchisseur ne peut la faire disparaître complètement. Mais du moins il l'atténue, et il rend le vêtement à son propriétaire en disant : « Cela ne se verra presque pas. »

Atténuez, vous aussi !... Distinguez entre le péché et le pécheur : le péché qu'il faut haïr, le pécheur qu'il faut aimer... Dites-vous qu'à sa place vous n'auriez peut-être pas mieux fait que lui... Refusez de le juger : qui vous en charge? C'est Jésus qui a dit : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé ! »

VII. — Avis aux jeunes gens

La rechute dans le péché.

« Le dernier état de cet homme devient pire que le premier. » Pourquoi? parce qu'après l'avoir quitté le démon a repris possession de lui. C'est la *rechute* dans le péché. Pourquoi met-elle le pécheur dans un état pire que n'avait fait sa première faute? Pour plusieurs raisons dont nous allons voir les trois principales.

I. *Parce que, en certains cas, la rechute implique le manque de contrition des fautes passées.* — Nous ne pouvons obtenir le pardon de nos péchés sans en avoir la contrition véritable. Or la contrition implique le ferme propos de ne plus retomber. Sans doute, il pourra se faire que nous retombions tout de même; mais, si notre contrition a été sincère, nous ne retomberons ni tout de suite, ni aussi souvent, ni aussi bas : nos efforts, unis à la grâce de l'absolution, diminueront la rapidité, la fréquence et la profondeur de nos rechutes.

Mais si nous retombons presque aussitôt et avec la même facilité, qu'est-ce à dire, sinon que notre contrition n'était pas suffisante? Si nous avions réellement *voulu* nous convertir, en serions-nous là?... Et dès lors, qu'en est-il de nos absolutions passées?...

II. *Parce que la rechute implique l'ingratitude envers Dieu...* Eh quoi ! nous avions crié vers Dieu et il avait bien voulu se pencher vers nous pour nous relever... Et à peine a-t-il fait ce geste de miséricorde, qu'aussitôt nous l'oublions et recommençons à bra-

ver la justice divine !... Quelle *ingratitude !* mais aussi quelle *présomption !* car nous abusons précisément de la bonté et de la patience de Dieu pour l'offenser, retournant contre lui ses propres bienfaits !...

Dans ces conditions, la rechute a un effet tout indiqué : elle entraînera la diminution des grâces divines; Dieu, voyant que nous en abusons, en sera moins prodigue : ce n'est pas en vain qu'on le provoque et que, pour ainsi dire, on le tente !

III. Enfin, *parce que la rechute conduit à l'abandon complet du devoir.* — Ce qui est encore plus néfaste pour une âme que le péché, c'est l'habitude du péché. Or, plus on retombe dans le mal et plus on s'y habitue. Je ne veux pas dire seulement, par là, qu'on s'habitue à le commettre, mais encore, qu'on n'est plus ni étonné, ni effrayé de se sentir en état de péché grave. On regarde le mal comme moins mal; on a cédé sur un point de la grande ligne du devoir, on cédera sur un autre, sur plusieurs autres... Et l'on finira par abandonner tout, et par devenir un de ces indifférents dont Notre-Seigneur dit, dans l'Evangile de ce jour : « Celui qui n'est pas avec moi, celui-là est contre moi ! »

Ayez donc peur de la rechute. Pour l'éviter, faites de vos actes de contrition des actes sincères et véritables; prenez, pour éviter le péché, des résolutions à la fois précises, fermes et prévoyantes... Et enfin, ne vous fiez pas à vous seul : consultez le directeur de votre âme, en d'autres termes prenez un guide puisque le chemin est difficile. Surtout, mettez Dieu avec vous par la prière : défiez-vous de vous-même, mais confiez-vous à lui !

VIII. — Avis aux jeunes filles

Le temps de parler et le temps de se taire.

Il y a donc un « démon muet » : c'est lui qui nous fait taire lorsqu'il faudrait parler. Mais l'Ecriture nous avertit qu' « il y a temps pour parler et temps pour se taire » : il y a donc aussi, sans doute, un démon loquace, et c'est celui qui nous fait parler lorsqu'il faudrait garder le silence.

Quand est-il temps de parler? Quand est-il temps de se taire? Essayons de l'indiquer, selon qu'il s'agit de nos rapports avec *Dieu*, — avec le *prochain*, — ou de notre conduite envers *nous-mêmes*.

I. *Envers Dieu.* — Il est *temps de parler*, pour le prier : non seulement pour lui demander ce que nous désirons (ici nous parlons aisément), mais pour le remercier lorsque nous l'avons obtenu : cela, c'est plus rare, et dans la circonstance nous ressemblons assez aux idoles dont parle David, « qui ont une bouche et ne parlent pas ».

Il est *temps de se taire*, lorsque, sous les coups de l'épreuve, on est tenté de murmurer contre Dieu, de révoquer en doute sa providence, de dire : « Qu'ai-je donc fait pour que Dieu m'afflige ainsi? » Il doit y avoir un ange muet : c'est le moment de l'invoquer !...

II. *Envers le prochain.* — Il y a *temps pour se taire* : une plaisanterie nous vient sur les lèvres, qui fera valoir notre esprit mais qui contristera notre prochain; une médisance va nous échapper, une calomnie peut-être : sachons nous taire ! N'imitons pas

ces hommes qui, jaloux de Notre-Seigneur et acharnés à le perdre, allaient répétant après le miracle raconté aujourd'hui : « C'est par Belzébuth, le prince des démons, qu'il chasse les démons ! » En voilà qui n'étaient pas possédés du démon muet !...

Il y a aussi *temps pour parler :* n'est-ce pas le démon muet qui retient sur nos lèvres une parole d'encouragement, un bon conseil que nous aurions pu donner?... N'est-ce pas le démon muet qui fait parfois garder le silence de la bouderie aux grandes enfants que sont les jeunes filles?... N'est-ce pas surtout le démon muet qui nous empêche de parler aux malades de la nécessité où ils sont de se réconcilier avec Dieu?...

III. *Envers nous-mêmes.* — Pour ce qui nous concerne personnellement, il y a également le temps de se taire et le temps de parler.

Temps de se taire. Sachons nous taire lorsque le règlement nous en fait un devoir, en classe par exemple, ou à l'étude, voire au catéchisme... Sachons nous taire lorsque la vanité voudrait nous faire parler : elle le veut souvent !... Nous avons des vertus? ne les mettons pas à l'étalage, qui les défraîchirait ; gardons-les à l'intérieur : en d'autres termes, ne nous vantons pas.

Temps de parler. Il va sonner pour tous, avec l'heure des pâques. C'est le moment de *parler*, de dire nettement et courageusement ses fautes, toutes ses fautes, au représentant de Jésus-Christ. Il est des chrétiennes qui se confessent comme elles joueraient à la cachette...

Demandons à Jésus, surtout au confessionnal, de chasser le démon muet !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IIIe dimanche de carême 1

I. Explication de l'Evangile 2

II. *Dogme.* Les mauvais anges 6

Cf. *les Anges*, 1e dim. de Car. t. I, p. 414; — *les Tentations*, 4e dim. ap. Epiph., t. I, p 284; — *Les tentations des enfants de Dieu*, 1er dim. de Car., t. I, p. 430.

III. *Morale.* L'Impureté 9

Cf. *Les Plaisirs coupables*, Sexag., t. I, p. 380; — *La Leçon des lis*, 14e dim. ap. Pent., t. III, p. 190; — « Il faut que jeunesse se passe », 15e dim. ap. Pent., t. III, p. 207.

IV. *Grâce.* La famille chrétienne 12

Cf. *les Devoirs des époux*, 1er dim. ap. Epiph., t. I, p. 204.

V. *Apologétique.* La peur de la confession 15

Cf. *la Confession*, 13e dim. ap. Pent., t. III, p. 156; 18e dim. ap. Pent., t. III, p. 282; — *Objections contre la confession*, Passion, t. II, p. 68; 13e dim. ap. Pent., t. III, p. 159.

VI. *Avis aux enfants.* L'esprit de dénigrement 18

Cf. *la Détraction*, 11e dim. ap. Pent., t. III, p. 105; — *la Médisance et la calomnie*, Passion, t. II, p. 70.

VII. *Avis aux jeunes gens.* La rechute dans le péché 20

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Le temps de parler et le temps de se taire 22

Cf. *Il faut savoir être sourd et muet*, 11e dim. ap. Pent., t. III, p. 114.

Autres sujets :

IX. L'Union dans la patrie. — « Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit. »

X. L'indifférence religieuse. — « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. »

IV[e] DIMANCHE DE CARÊME

La première multiplication des pains

En ce temps-là, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée ou de Tibériade ; une grande multitude le suivait, attirée par les miracles qu'on lui voyait opérer sur les malades. Jésus monta donc sur une montagne, et là, il s'assit avec ses disciples. C'était aux approches de la Pâque, le jour de la fête des Juifs.

Or Jésus, ayant levé les yeux, vit cette foule nombreuse qui était venue à lui, et il dit à Philippe :

« — Où achèterons-nous des pains, pour nourrir tout ce peuple ? »

Il disait cela pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il allait faire.

Philippe lui répondit :

« — Deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour que chacun en ait un petit morceau. »

Un des disciples de Jésus, André, frère de Simon-Pierre, lui dit :

« — Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons : mais qu'est-ce que cela pour tout ce monde ?

— Faites-les asseoir, dit Jésus. »

Or, il y avait en ce lieu beaucoup d'herbe. Ils s'assirent donc, au nombre d'environ cinq mille hommes.

Jésus prit alors les pains et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis ; il leur donna de même du poisson autant qu'ils en voulurent. Lorsqu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples :

« — Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. »

Ils les ramassèrent, et remplirent douze corbeilles avec les morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge, après que tous en eurent mangé !

Ces hommes, voyant le prodige accompli par Jésus, se mirent à dire :

« — C'est là vraiment le Prophète qui doit venir en ce monde. »

Mais Jésus, sachant qu'ils allaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit de nouveau, tout seul, sur la montagne.

(JEAN, VI, 1-15. — Passages parallèles : MATTHIEU, XIV, 13-21. MARC, VI, 31-44; LUC, IX, 10-17.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Notre-Seigneur a par deux fois multiplié des pains pour nourrir des milliers de personnes affamées. Le miracle dont il est question aujourd'hui est le premier. Examinons les circonstances qui le précédèrent, — le miracle lui-même, — et les faits qui le suivirent.

I. *Avant le miracle.* — On était aux approches de la Pâque, comme nous sommes aujourd'hui aux ap-

proches de la Pâque chrétienne; et ainsi, vous le voyez, cette page évangélique est bien de circonstance aujourd'hui. Le pain eucharistique va être multiplié pour être distribué en nourriture spirituelle à tous les fidèles, comme, à pareille époque de l'année, le pain matériel fut multiplié miraculeusement pour être distribué à des milliers d'affamés.

Beaucoup de Juifs qui se rendaient à Jérusalem avaient sans doute voulu mettre à profit leur voyage pour aller voir et entendre Jésus, « attirés qu'ils étaient par les miracles qu'il faisait sur les malades. » Jésus avait eu beau gagner un lieu désert, la foule l'y avait suivi, sans se préoccuper des provisions qui lui seraient nécessaires. La faim commençait à la prendre. On ne pouvait renvoyer ces gens. Que faire?

Notre-Seigneur voulut faire un miracle.

II. *Le miracle.* — « Jésus savait bien ce qu'il allait faire », remarque l'évangéliste. Et pourtant il consulte Philippe, et il émet l'idée d'acheter du pain. Une rapide enquête fait constater que les apôtres ne possèdent pas, à eux tous, plus de deux cents deniers, mais qu'est-ce que deux cents deniers de pain pour nourrir cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants !... Peut-être y a-t-il, parmi toute cette foule, des gens qui ont quelques provisions?... Mais non : une nouvelle enquête établit qu'un enfant a cinq pains d'orge et deux poissons, et c'est tout !

C'est peu... Mais c'est assez pour Jésus. Il a voulu que les hommes fissent ce qu'ils pouvaient faire : les apôtres ont offert de sacrifier leurs deux cents deniers, l'enfant a offert toutes ses provisions, la part

de l'homme est apportée : Dieu va apporter la sienne.

C'est ainsi que Dieu fait toujours. Il veut bien nous aider, mais il veut que nous travaillions nous-mêmes, et le proverbe est bien chrétien qui dit : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Nous ne nous sauverons pas tout seuls, mais Dieu ne nous sauvera pas sans nous... Il aurait pu créer cinq pains de plus : non, il prend les cinq pains de l'homme, avant d'y ajouter le pain de Dieu.

Jésus prend les pains, il rend grâces à Dieu du bienfait qui va être opéré, et il distribue à chacun, par le ministère des apôtres, autant de pain et de poisson qu'ils en veulent... or chacun en veut jusqu'à ce qu'il soit rassassié !...

Le miracle accompli, Jésus donne cet avis : « Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. » Recommandation qui pourrait paraître, au premier abord, une recommandation inutile de la part de celui qui venait de montrer une telle richesse... Mais non ! Jésus nous montre par là que la fortune n'autorise pas le gaspillage, et que, lorsqu'on a mangé, il faut songer à ceux qui ont faim, et à qui notre superflu pourra procurer le nécessaire.

III. *Après le miracle.* — Ce miracle suscita, plus que beaucoup d'autres, l'enthousiasme de la foule, et cela s'explique aisément : dans d'autres circonstances, Jésus faisait des miracles devant la foule, mais pour un ou deux individus ; ici, au contraire, la foule n'était pas seulement le témoin du prodige, elle en était la bénéficiaire, et tous en avaient personnellement profité.

Aussi tous ces gens s'écrient : Voilà bien le Prophète qui doit venir ! Voilà bien le Messie que nous attendons !... Et déjà ils songeaient à venir l'enlever pour l'emmener en triomphe et le proclamer roi !

La foule se trompait : ce n'était pas un royaume terrestre que Jésus était venu fonder sur la terre. Mais tout de même, elle était reconnaissante à Jésus de ce qu'il avait fait pour elle... Et nous, le sommes-nous? Quand nous voulons une faveur, nous savons la demander; quand nous l'avons obtenue, savons-nous remercier ?...

En particulier, quand nous avons reçu, dans la sainte communion, le pain eucharistique, savons-nous, comme ces Juifs, remercier Jésus?... La communion doit être suivie, vous le savez, d'une « action de grâces? » La faisons-nous?... La faisons-nous suffisante?... La faisons-nous aimante et vraiment reconnaissante?...

De l'erreur où tombaient les Juifs, sachons extraire une vérité. Ils erraient en se figurant Jésus comme un roi terrestre : il n'est pas roi terrestre, mais il est Roi. Lorsque la communion l'a mis dans notre cœur, sachons le prendre pour le faire Roi : le roi de notre âme, le roi de nos affections, le roi de nos actions, le roi de notre vie et de notre éternité !

Ces conseils, l'occasion va se présenter pour vous de les mettre en pratique. Je le répète en terminant comme je l'ai dit au commencement : l'heure du devoir pascal va bientôt sonner. « Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques, humblement. » Votre âme a besoin du divin aliment de la vie surnaturelle : vous viendrez tous le demander à Jésus-Christ !

II. — Dogme. — *La Communion des saints.*

Il y a dans cette grande scène de la multiplication des pains, un personnage dont le rôle, quoique épisodique, est fort intéressant et fertile en leçons : c'est l'enfant qui possédait cinq pains d'orge et deux poissons Il pourrait nous fournir une leçon de prudence, de sagesse, de charité, de confiance en la divine Providence... Ce n'est pas de cela, pourtant, que je vous parlerai à son sujet, mais du dogme de la communion des saints, dont je voudrais vous dire la nature, avant d'en tirer quelques conséquences pratiques.

I. *Notion de ce dogme.* — Voyez ce petit enfant. Seul de toute cette foule, il avait eu la prudence de se munir de provisions de bouche. Or, dans cette pénurie universelle, il n'hésite pas, sur la demande des apôtres, à se défaire de ses petits pains et de ses petits poissons. Ce don était très grand pour lui, et très petit pour les autres : car, comment nourrir cinq mille personnes avec cinq pains !... Et pourtant, c'est là geste de cet enfant qui va déclancher le miracle : ces cinq petits pains, offerts par la charité d'un petit, vont être la matière sur laquelle vont travailler la toute-puissance et la bonté de Dieu, pour nourrir une foule en détresse, et figurer en même temps la divine Eucharistie !

Ce phénomène se renouvelle par milliers de fois tous les jours au sein de l'Eglise, et c'est précisément ce qu'on appelle la communion des saints.

Cet enfant n'était apparemment qu'un membre bien petit et bien insignifiant dans la foule qui entourait Notre-Seigneur ; mais il était uni à elle par

la foi, par la sainte curiosité des choses de Dieu : dès lors, le bien qu'il fait a sa répercussion sur tous les autres, après avoir été multiplié par la bonté divine.

Chacun de nous, chrétiens, est aussi le membre d'un grand corps mystérieux, dont font partie tous les fils de l'Eglise, — non pas seulement de l'Eglise de la terre, appelée *militante* parce qu'elle livre ici-bas de durs combats, — non pas seulement de l'Eglise *triomphante* du ciel, — mais encore de l'Eglise *souffrante* qui comprend toutes les âmes du purgatoire. De ce grand corps mystique, Jésus est à la fois la tête et le cœur : le cœur, car c'est par lui que l'Eglise vit; la tête, car c'est par lui qu'elle est dirigée.

Or vous savez ce qui se passe dans un corps vivant, dans le nôtre par exemple : quand un membre travaille, il travaille, si j'ose dire, au profit de la communauté, et son action profite à tous les autres. Ce sont les pieds qui marchent, et tout le corps est transporté; ce sont les yeux qui regardent, et tout le corps est guidé; ce sont quelques membres qui s'alimentent, et tout le corps est nourri; ce sont les oreilles qui entendent un signal, et tout le corps lui obéit.

Ainsi en est-il dans le corps de l'Eglise. Il est un, et chacun de ses membres, si humble soit-il, travaille au profit de tous les autres. Un membre prie, tous en profitent; un membre souffre avec patience et résignation, une part des mérites ainsi acquis par lui s'en va augmenter le trésor de l'Eglise, où tous pourront puiser. Il n'est pas à craindre que jamais ce trésor s'épuise, puisqu'il a pour premier fonds les mé-

rites de Jésus-Christ, qui sont infinis, sans parler des mérites surabondants de la Sainte Vierge et des saints.

C'est cette union intime et salutaire des membres de la sainte Eglise qui s'appelle la Communion des saints

II. *Quelques conséquences* peuvent être tirées de ce dogme. La première, c'est que les « moralistes » qui croient avoir inventé la solidarité n'ont rien inventé du tout : la solidarité est d'origine chrétienne, et elle s'est toujours appelée la communion des saints.

Autre conséquence : nous devons garder l'état de grâce, non seulement pour notre bien à nous, mais pour le bien de nos frères. En effet, tout ce que nous pouvons faire en état de péché mortel n'a aucun mérite, tout est frappé de stérilité, et ne peut pas plus servir au prochain qu'à nous-mêmes. C'est un véritable déchet pour le trésor spirituel de la sainte Eglise.

Dernière conséquence : nous pouvons et devons avoir confiance dans la prière des saints pour nous. Ce sont des membres de l'Eglise, et des membres agissants, par la prière. N'ayant plus rien à demander pour eux ils demandent pour nous, et, en vertu de la communion des saints, cette prière ne peut que nous être utile. Nous pouvons même espérer qu'il en est ainsi des âmes du Purgatoire, qui sont, elles aussi, des membres de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, nous pouvons prier pour elles, et nous le devons, puisque notre prière ne peut qu'adoucir et abréger leur expiation.

III. — Morale. — *Les pâques.*

Le temps approche, — dans quelques diocèses il commence aujourd'hui, — où les chrétiens vont être tenus d'accomplir les deux préceptes de l'Eglise : « Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an, — Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques, humblement. » Sans doute, si ces deux préceptes sont annuels, celui de la communion est seul attaché au temps de Pâques; mais il va sans dire que l'on se prépare à la communion pascale par la confession, qui *de fait* se trouve ainsi rattachée au temps de Pâques. Quand un fidèle dit : « Je vais faire mes pâques », il veut dire qu'il va se confesser et communier.

L'Evangile d'aujourd'hui nous montre la foule nourrie, à l'époque de la pâque, d'un pain miraculeusement distribué par Notre-Seigneur. N'est-ce pas une image de ce qui se passe au temps de la pâque chrétienne? Parlons donc du précepte pascal. Nous verrons qu'il est à la fois *divin* et *ecclésiastique*.

I. *Le Précepte divin.* — L'Eglise a reçu le pouvoir de nous imposer des commandements; mais elle n'use de ce pouvoir que pour nous faciliter l'acquisition du ciel, et non pour en compliquer les difficultés. Aussi ne nous impose-t-elle des préceptes que pour nous aider à accomplir les préceptes divins, commandements de Dieu ou lois évangéliques. Le 3° et le 4° commandement de l'Eglise ne font pas exception à cette règle, et les préceptes de la confession et de la communion annuelles sont *divins* avant d'être ecclésiastiques.

La *confession*,, tout d'abord, est d'institution divine. Deux faits sont bien certains : le premier, c'est que Dieu, qui seul peut pardonner les péchés, a institué les prêtres comme dépositaires et dispensateurs de ce pouvoir : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ». Le deuxième fait certain, c'est que Jésus, en confiant à ses prêtres le pouvoir de pardonner, non seulement ne les a pas obligés à pardonner *toujours*, mais au contraire les a obligés à ne pas toujours pardonner : de par sa volonté, ils ne sont pas seulement des distributeurs de pardon, ils sont des juges, devant instruire le procès du pénitent et *juger* s'ils ont à pardonner, ou à différer le pardon : « Les péchés seront retenus à qui vous les retiendrez. »

Mais alors, comment le prêtre instruira-t-il ce procès? Qui lui fournira les éléments d'information, sinon le pénitent, puisque seul il est là devant le juge? C'est donc le pénitent qui devra être à la fois l'accusé, l'accusateur et le témoin : en d'autres termes, il devra dévoiler sa conscience, ou se *confesser*.

Vous le voyez, la confession est bien d'institution divine !

Il en est de même de la *communion*, et ceci est plus court à établir, car le précepte divin est formellement exprimé : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang (plus brièvement : si vous ne communiez pas, vous n'aurez pas la vie en vous. » Evidemment, il s'agit de la vie surnaturelle, qui se confond avec l'état de grâce et est d'absolue nécessité pour aller au ciel. Pas de communion, pas de ciel : telle est la déclaration de Jésus-Christ.

II. *Le précepte ecclésiastique.* — Dans la primitive Eglise, on communiait très fréquemment, et les fidèles n'entendaient guère la messe sans recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par là, ils s'entretenaient ordinairement dans une innocence de vie qui les dispensait de s'approcher du tribunal de la pénitence. Mais, avec le temps, la ferveur s'attiédit, les communions devinrent plus rares, en même temps que le péché devenait plus fréquent. Et cependant, certains chrétiens ne pensaient jamais, ou presque, à s'approcher du sacrement qui fait les purs et du sacrement qui fait les forts.

L'intervention de l'Eglise était tout indiquée, car son rôle est précisément d'exciter les fidèles à observer les préceptes divins et de les y aider. Elle obligea les chrétiens à s'approcher, au moins une fois par an, du tribunal de la pénitence. Elle imposa même obligation pour la réception de l'Eucharistie, mais avec cette précision que cette communion devrait avoir lieu au temps de Pâques, pour nous aider à sanctifier la fête des fêtes. Jadis, cette communion devait être faite dans la paroisse même du communiant : ce précepte d'hier n'est plus aujourd'hui qu'un conseil, mais la communion même est toujours obligatoire. L'Eglise ne peut dispenser de communier, lorsque Notre-Seigneur a imposé la communion sous peine de damnation !

Il va sans dire, — remarquons-le en terminant, — que la confession annuelle et la communion pascale ne sont qu'un *minimum*. Qu'est-ce qu'une nourriture qu'on ne prend qu'une fois l'an? L'Eucharistie est le pain des forts : voulez-vous être forts contre le mal? communiez souvent !

IV. — Grace. — *Le sacrement de l'Eucharistie.*

Le miracle de la multiplication des pains symbolisait et préparait celui de la sainte Eucharistie : Notre-Seigneur nous l'apprend lui-même, car c'est le lendemain de ce grand événement et en en prenant texte, qu'il annonça l'institution du grand Sacrement.

Jetons aujourd'hui un regard d'ensemble sur l'Eucharistie. Nous constaterons qu'elle tient à la fois aux trois parties du *catéchisme* ou de la doctrine chrétienne : elle est un dogme qu'il faut croire, un précepte qu'il faut pratiquer, un sacrement qu'il faut recevoir. Disons donc quelques mots du *mystère* eucharistique, — du *précepte* eucharistique, — du *sacrement* eucharistique.

I. *Le mystère eucharistique.* — La première partie du catéchisme renferme les dogmes qu'il faut croire, dogmes dont un certain nombre sont des mystères. L'Eucharistie est d'abord un dogme mystérieux imposé à notre croyance, et ce dogme s'appelle la *présence réelle.*

Nous devons croire que Jésus-Christ est réellement présent dans l'Eucharistie, sous les apparences du pain et du vin; — que, après la consécration qui a accompli le miracle au cours de la messe, il n'y a plus sur l'autel ni pain ni vin, mais seulement leurs apparences; — que Jésus est présent dans l'Eucharistie tout entier, avec son corps comme avec son sang, avec sa divinité comme avec son humanité; — qu'il est tout entier présent sous l'*espèce* (ou apparence) du pain, comme il l'est tout entier sous l'ap-

parence du vin; — que, par conséquent, le fidèle, qui ne reçoit que l'hostie, reçoit Jésus tout entier, aussi bien que le prêtre qui communie sous les deux espèces du pain et du vin.

Tel est le dogme, rempli de mystères (de mystères mais non d'impossibilités) que nous devons croire sur la parole de Jésus-Christ et sur l'enseignement de l'Eglise.

II. *Le précepte eucharistique.* — La deuxième partie du catéchisme est consacrée aux préceptes que nous devons observer. Là encore nous trouvons l'Eucharistie : nous avons dit que ce sacrement se renouvelle au cours de la *messe :* or c'est un précepte pour nous d'assister à la sainte messe. Jésus s'y offre en sacrifice à Dieu son Père : il renouvelle sur l'autel l'offrande et l'immolation qu'il a faite de lui-même sur la croix; il la rend présente une fois de plus à nos yeux; il nous en applique les fruits. Comment une chose aussi auguste pourrait-elle s'accomplir au sein de notre propre religion sans que nous y prenions part !

Aussi, puisque Dieu nous faisait un précepte de sanctifier hebdomadairement le jour du Seigneur, l'Eglise n'a pas hésité à nous donner le moyen de sanctifier ce jour, en nous obligeant à assister à la chose sainte entre toutes, le sacrifice de la messe.

Cette obligation, vous le savez, est grave, et donc on n'en peut être accidentellement dispensé que pour des motifs graves. Vous vous ferez un devoir d'assister à la sainte messe avec régularité, avec respect, avec piété !

L'Eucharistie fait encore l'objet d'un autre pré-

cepte, que nous allons retrouver dans ce qui nous reste à dire.

III. *Le sacrement eucharistique.* — La troisième partie du catéchisme est consacrée aux moyens d'obtenir la grâce de Dieu, et particulièrement aux sacrements.

L'Eucharistie, vous le savez, est loin d'être absente de cette partie du catéchisme ! Elle est, en effet, un sacrement que nous devons recevoir, et cela s'appelle faire la sainte communion.

C'est que Jésus a eu plusieurs intentions en instituant la divine Eucharistie. Il a voulu demeurer parmi nous : « Je ne vous laisserai pas orphelins », avait-il promis : et il tient magnifiquement sa promesse : par la *présence réelle*, il est continuellement sur la terre, au milieu des hommes !

Jésus a voulu, en second lieu, remplacer tous les sacrifices de l'ancienne Loi par un sacrifice unique, qui serait le sien : sacrifice qui se perpétuerait dans la suite des siècles, et auquel ses fidèles pourraient assister pour en recueillir les fruits. Cette intention est réalisée par la *messe*.

En troisième lieu, Jésus a voulu donner à notre vie surnaturelle un aliment, comme il avait donné du pain à notre vie naturelle. Cet aliment, il voulait que ce fût lui-même : en se cachant sous l'apparence du pain, il nous donnait le moyen de le recevoir, et de nourrir notre âme de lui-même en *communiant* avec lui !

Vous le voyez, l'Eucharistie est à la fois un *dogme* que nous devons croire, un sacrifice auquel nous avons le devoir d'assister, et enfin un *sacrement* que nous devons recevoir.

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *Il n'y a pas de miracles dûment constatés* ».

Une des objections que les prétendus philosophes de nos jours allèguent contre le miracle est celle-ci : « Si Dieu faisait des miracles, ce serait pour établir la divinité de la religion. Mais pour qu'un miracle *prouvât* quelque chose, il faudrait d'abord qu'il fût *prouvé* lui-même. Or il n'y a pas de miracles prouvés et dûment constatés. »

Audacieuse assertion!... Si vous demandez à ces philosophes de l'établir, ils vous disent : « D'abord, les miracles sont faits devant le peuple qui n'y entend rien : il faudrait qu'ils se fissent devant des savants, dont seuls le témoignage est recevable. Et puis, nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature : tel fait, que nous considérons comme surnaturel, sera peut-être, dans quelques siècles, regardé comme tout naturel, parce qu'on connaîtra mieux les lois de la nature. »

Telle est l'argumentation des incrédules. Pour en montrer l'inanité, relisons le récit de la multiplication des pains : nous verrons combien sont vaines les objections de nos philosophes!

I. D'abord, s'il faut les en croire, *les savants sont seuls capables de discerner un miracle.* — J'avoue que pour certains cas de guérison cela peut être vrai. Quelle était au juste la maladie de tel « miraculé? » Est-il réellement guéri? Dans quelles conditions l'a-t-il été ? Sur ces questions, il faut recourir aux médecins, et je me hâte de dire que par centaines et peut-être par milliers, des médecins, par-

fois même fervents, se sont inclinés devant les faits miraculeux de Lourdes.

Mais les miracles ne sont pas nécessairement des guérisons. Voici, par exemple, la multiplication des pains que nous raconte l'Evangile de ce jour. Est-ce un miracle? Cette question se subdivise en deux : cinq mille personnes ont-elles été nourries avec cinq pains? et ce fait, une fois établi, est-il réellement miraculeux?

Pour résoudre ces deux questions, pas n'est besoin d'être médecin ou ingénieur, il suffit d'avoir des yeux et du bon sens. Supposons que nous ayons été, vous et moi, témoins du fait raconté par l'Evangile. Avions-nous besoin d'être savants pour constater : 1° qu'il y avait là réunis environ cinq mille hommes, — 2° que tout ce monde se plaignait de la faim; — 3° qu'il y avait en tout, comme provisions, cinq pains d'orge, laissons de côté les deux poissons; — 4° que ces pains furent distribués à tous; — 5° que chacun en eut la quantité qu'il réclama; — 6° que la distribution ne cesse que lorsque tout le monde se déclara rassasié et satisfait; — 7° qu'ensuite on ramassa les restes dans des corbeilles; — 8° enfin, que l'ensemble des restes forma, à lui seul, un volume plus considérable que les cinq pains du début!

Encore une fois, lequel de ces huit petits faits a besoin d'un savant pour être bien et dûment constaté? Aucun. Car je n'imagine pas qu'on appelle ici *savant* celui qui sait compter jusqu'à cinq pains, jusqu'à douze corbeilles ou même jusqu'à cinq mille hommes!... Or, avoir constaté ces huit petits faits, c'est avoir constaté ce grand fait dont ils constituent

les éléments : la multiplication des pains, telle que la raconte l'Evangile d'aujourd'hui.

II. Autre question : ce fait est-il miraculeux?... Ici, nous nous heurtons à la seconde objection des incrédules : « Prenez garde! vous ne connaissez pas toutes les lois de la nature! Tel fait, qui aujourd'hui semble extraordinaire, peut plus tard passer pour ordinaire, parce qu'on aura découvert une loi de la nature inconnue jusqu'ici. »

Certes, nous ne connaissons pas toutes les lois de la nature... Mais nous en connaissons certainement quelques-unes, et cela nous suffit. Les lois inconnues, nous en savons déjà une chose : c'est qu'elles ne peuvent être contradictoires aux lois connues. Ainsi nous connaissons cette loi de nature, que les corps laissés à eux-mêmes vont de haut en bas; nous sommes sûrs qu'on ne découvrira jamais une autre loi en vertu de laquelle les corps laissés à eux-mêmes iront de bas en haut.

Pour en revenir à l'Evangile de ce jour, je ne sais pas tout, mais ce que je sais, c'est qu'on ne nourrit pas cinq mille affamés avec cinq pains. Je ne sais pas tout, mais je sais que quand on retranche quelque chose à un objet, il est ensuite plus petit et non plus grand; or, ici, à cinq pains on retranche la nourriture de cinq mille personnes, après quoi il en reste douze corbeilles pleines!

Je ne sais pas tout, en un mot, mais ce que je sais, et avec certitude, m'autorise à dire aussi certainement, en présence d'un pareil fait : La nature n'aurait pu le réaliser à elle seule : le doigt de Dieu est sûrement là !

VI. — Avis aux enfants

L'aumône de l'enfant.

Voici une page évangélique où il est question de vous... ou, du moins, d'un enfant! C'est celui qui avait cinq pains d'orge et deux poissons. Chose admirable! parmi tous ces milliers d'hommes, c'est un enfant qui seul avait été prévoyant!... Mais il y a une chose plus admirable encore et que l'Evangile ne dit pas mais qu'il suppose : c'est que cet enfant se défit volontairement de toutes ses provisions; car vous pensez bien que lorsque nous lisons : « Jésus prit les cinq pains », cela ne veut pas dire qu'il les prit de force à leur propriétaire. Non, il les prit parce que l'enfant consentit à les donner, et devint ainsi le collaborateur du miracle, puisque ce furent ses pains *à lui* qui furent multipliés par Jésus.

Je demande à cet enfant, qui est devenu un saint (on dit que c'est saint Martial), de vous aider à suivre son exemple et à être des enfants généreux, bienfaisants, « aumôniers », comme on disait autrefois.

J'entends parfois des enfants me dire : « Comment pourrions-nous faire l'aumône? Nous n'avons rien. » En êtes-vous bien sûrs? Voyez plutôt tout ce que vous pouvez donner aux pauvres.

I. *Donnez-lui votre cœur.* Ne le regardez pas comme un être encombrant, gênant, malencontreux. Quand il passe devant vous, ne le regardez pas d'un air dédaigneux ou défiant, pas même simplement, d'un air curieux : qu'il lise dans vos yeux

votre sympathie, votre peine de le voir souffrir. Songez que Jésus et Marie ont été pauvres... Vous ne pouvez rien de plus pour lui? Regrettez-le. « Vous n'avez rien, dites-vous? » Vous avez du moins un cœur chrétien : donnez-le.

II. *Donnez-lui votre concours.* J'allais presque dire : mendiez pour lui, avec lui. Et comment cela?.. Votre bonne mère n'a peut-être pas remarqué ce pauvre. Faites-le lui remarquer. « Oh! maman, comme il doit être malheureux ! comme ses enfants doivent souffrir !... » Alors vous serez deux à solliciter le bon cœur de votre mère : le pauvre et vous. Si par impossible la vue du pauvre n'avait pas, à elle seule, attendri le cœur de *maman*, l'appel de son enfant ne resterait sûrement pas sans réponse. Les mères sont si heureuses de voir que leurs enfants ont l'âme bonne et le cœur compatissant !

III. *Donnez-lui de ce que vous avez.* Voilà ma réponse à votre affirmation : « Mais je n'ai rien ! » Mais si, vous avez quelque chose !... Peu de chose, je le veux bien, mais quelque chose. J'ai vu des enfants sacrifier un ou deux sous de leur goûter, un croissant, une tablette, en faveur de quelque autre enfant malheureux. Vous-mêmes, je n'en doute pas, vous avez fait des choses de ce genre. Quand on vous a recommandé une bonne œuvre, vous avez sollicité de vos parents une offrande en sa faveur, mais vous y avez ajouté votre petite part personnelle, prise sur vos modestes économies. En faisant cela, vous commencez déjà à faire d'autres « économies » : vous amassez des mérites, monnaie précieuse qui vous servira un jour à payer votre part de paradis.

VII. — Avis aux jeunes gens

L'abandon de la communion.

L'Evangile d'aujourd'hui, le récit de ce miracle par lequel Notre-Seigneur préparait l'Eucharistie, le temps de Pâques qui approche, tout nous parle de la communion et m'invite à vous en parler moi-même. Vous serez fidèles au rendez-vous que nous donne l'Eglise à la table sainte ; mais, hélas ! d'autres, de votre temps pourtant, de votre âge, resteront sourds à l'appel de leur Mère. De cet abandon de la communion, je voudrais vous dire les *causes* et les *effets*.

I. *Les causes*. — C'est au moment où nous sommes que de pauvres mères chrétiennes, anxieuses depuis quelques mois sur la vie chrétienne de leur fils, font la douloureuse constatation que cette vie est perdue. Elles avaient bien remarqué quelques défaillances dans les habitudes chrétiennes, mais elles espéraient en l'heure des pâques... Hélas, cette heure a sonné, elles ont interrogé, sollicité leur fils. « Non », a-t-il dit, et pour la première fois la mère s'est trouvée seule à la table sainte...

Pourquoi cet abandon du devoir? Deux causes l'expliquent, — tantôt l'une, tantôt l'autre, souvent les deux ensemble : l'une affecte l'intelligence, et c'est la perte de la foi; l'autre affecte le cœur, et c'est la perte de la vertu. Dans les deux cas, ce n'est pas Dieu qui manque au jeune homme, c'est le jeune homme qui manque à Dieu. Il lui avait promis la soumission de sa raison, il la lui retire; il lui

avait promis l'assujettissement du corps à l'âme : il renie sa promesse, et livre son âme à son corps.

Cherchez d'autres causes, vous n'en trouverez pas qui ne se ramènent à celles-là. S'il y a, pour la mère, de quoi gémir, il n'y a pas, pour le fils, de quoi être fier !...

II. *Les effets.* — Cet abandon de la communion a des effets néfastes, pour le présent comme pour l'avenir.

Pour le présent. Le jeune homme abandonne la communion, juste au moment où il en aurait le plus grand besoin ! C'est l'heure où le démon s'acharne le plus après lui, où le corps lui-même se révolte contre l'âme. Que fait-on quand une guerre se prépare? On recherche des alliances, sans lesquelles on risque fort de succomber. Et ici, on renonce à un allié divin, comme si l'on ne demandait qu'à être vaincu !... On le sera, on l'est déjà.

Pour l'avenir. — Je sais bien que, parmi ceux qui abandonnent ainsi la communion, un certain nombre se proposent de revenir à elle... *Plus tard !...* Quand leur vie sera faite, quand leur fortune sera acquise, quand leur future famille sera « établie », quand les plaisirs n'auront plus d'attraits pour eux. Oui, je le sais, ils apporteront des restes à Jésus-Christ : restes de leur temps, de leur santé, de leur vie. Mais auront-ils le temps de revenir? Ne se regarderont-ils pas toujours comme trop jeunes pour cela? Dieu leur accordera-t-il une heure?...

Et quand même ! Beaux jeunes gens, ce n'est pas votre vieillesse que Jésus réclame en cet instant. C'est la beauté de vos forces, de votre cœur. Apportez-lui, non pas des restes, mais des prémices !

VIII. — Avis aux jeunes filles

L'humilité.

Emerveillée du miracle fait par Jésus en faveur de la foule, celle-ci voulait l'enlever pour le proclamer roi. Mais Jésus, pour échapper à ces honneurs, prend la fuite, nous donnant ainsi, entre beaucoup d'autres, un exemple d'humilité.

C'est cette humilité que je voudrais offrir à votre imitation. Si l'on venait vous proposer d'être reines, vous enfuiriez-vous?... Eh bien, je viens vous dire : *Fuyez la royauté*, — mais aussi (je m'expliquerai) *recherchez-la* tout de même.

I. *Fuyez la royauté.* — Il n'est pas probable que l'on vienne vous proposer un trône. Mais les jeunes filles passent trop souvent leur temps et consacrent leurs efforts à rechercher d'autres royautés.

Elles voudraient être *reines de beauté :* que de temps elles consacrent à gravir les marches de ce trône ! que de soins superflus, pour embellir des traits, blanchir ce qui est rouge ou rougir ce qui est blanc... Ce pendant qu'on a chanté, à la dernière séance du catéchisme : « Je n'ai qu'une âme, qu'il faut sauver !... »

On voudrait être *reine de la mode :* que de temps perdu, là encore ! que d'argent gaspillé !... Alors que des multitudes crient la faim, comme dans l'Evangile d'aujourd'hui. « Deux cents deniers de pain, disaient les apôtres, qu'est-ce que cela pour tant de monde ! » Deux cents francs, disent les...

dauphines de la mode, qu'est-ce que cela pour la robe que je rêve !...

On voudrait être *reine dans la société*, car si nous avons supprimé les rois dans notre société française, nous y avons multiplié les reines !... Et on ne néglige rien pour se mettre en évidence, — pour se faire inviter là où l'on sera vue, — pour faire un *beau* mariage, — pour avoir son nom dans les courriers mondains : *Ama nesciri*, « aime à passer inaperçue », dit l'humilité. « Aime à être vue et admirée », se dit trop souvent la jeune fille.

...Relisez ces quelques lignes : « Jésus, sachant qu'ils allaient venir pour l'enlever et le faire roi, s'enfuit de nouveau, tout seul, sur la montagne »...

II. *Recherchez la royauté.* — Jésus ne fuyait pourtant pas toute royauté. Roi du ciel, il venait sur terre pour y être le roi des cœurs : royauté invisible mais réelle : « Mon royaume n'est pas de ce monde », disait-il à Pilate.

Ici encore imitez Jésus. Soyez reines ! Cherchez à être reines !... Mais reines de quelque chose qui en vaille la peine.

Aspirez, vous aussi, en quelque manière, à la royauté des cœurs. Faites-vous aimer, au foyer domestique, par votre douce influence; de vos compagnes, par votre charité dans les entretiens ; des pauvres, par vos bontés. Il y a de vraies chrétiennes qui, dans un certain domaine, sont vraiment reines des cœurs. Faites comme elles : le champ est vaste à cette ambition !... Ambition légitime, après tout, car vous êtes filles de reine, puisque Marie est Reine, et que vous êtes les *enfants de Marie !*

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IVe dimanche de Carême..... 25

I Explication de l'Evangile..... 26

II. *Dogme.* La communion des saints..... 30

III. *Morale.* Les pâques..... 33

Cf. *la Communion pascale*, Pâques, t. II, p. 103; — *le Carême, préparation à la communion pascales*, 1re dim. de Car., t. I, p. 420 ; — *la Confession fréquente*, 21e dim. ap. Pent., t. III, p. 354; — *la Communion fréquente*, 2e dim. ap. Pent., t. II, p. 372.

IV. *Grâce.* Le sacrement de l'Eucharistie..... 36

Cf. *la Fête-Dieu*, t. II, p. 337-360.

V. *Apologétique.* « Il n'y a pas de miracles dument constatés »..... 39

Cf. *le Miracle*, 3 dim. ap. Epiph., t. I, p. 246; — *les objections au miracle*, 20e dim. ap. Pent., t. III, p. 318; — quelques objections, 2e dim. ap. Epiph., t. I, p. 231; 4e dim. ap. Epiph., t. I, p. 279; Ascens., t. II, p. 255; 24e dim. ap. Pent., t. III, p. 423

VI. *Avis aux enfants.* L'aumone de l'enfant..... 42

Cf. *l'Aumône*, Pâques, t. II, p. 105; 6e dim. ap Pent., t. II, p. 478.

VII. *Avis aux jeunes gens.* L'abandon de la communion 44

Cf. *les effets de la communion*, 6e dim. ap. Epiph., t. I, p. 324.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* L'humilité..... 46

Cf. *même sujet*, 3e dim. d'Av., t. I, p. 81; 3 dim. ap. Epiph., t. I. p. 258; — *l'Orgueil*, 10e dim. ap. Pent., t. III, p. 81.

Autres sujets :

IX. La prière aux repas. (Jésus rendit grâces...)

X La Providence, manifestée dans ce trait. Dieu prend soin de l'homme, — il veut aussi que l'homme prenne soin de lui-même, — et il le dirige dans ce soin.

DIMANCHE DE LA PASSION

Les juifs veulent lapider Jésus-Christ

En ce temps-là, Jésus disait à la foule des Juifs :

« — Qui de vous me convaincra de péché ? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu : si vous ne les écoutez pas, c'est que vous n'êtes pas de Dieu.

— N'avons-nous pas raison, lui répondirent les Juifs, de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé du démon ?

— Je ne suis pas un possédé du démon, reprit Jésus; mais j'honore mon Père, et vous, vous m'outragez. Pour moi, je ne cherche pas ma propre gloire : il y a quelqu'un qui la cherchera et qui fera justice... En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort.

— A présent, lui dirent les Juifs, nous sommes sûrs que vous êtes possédé du démon ! Abraham est mort, et les prophètes aussi — et vous dites : « Si quelqu'un « garde ma parole, il ne subira jamais la mort ! » Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui

est mort ? Et les prophètes, eux aussi, sont morts ! Qui prétendez-vous être ?

— Si je me glorifie moi-même, répondit Jésus, ma gloire n'est rien : c'est mon Père qui me glorifie, lui que vous appelez votre Dieu : or vous ne le connaissez pas ! Mais moi je le connais : et si je disais que je ne le connais pas, je serais menteur, comme vous ; mais je le connais, et je garde sa parole... Abraham, votre père, a tressailli dans l'espérance de voir mon jour : il l'a vu, et s'est réjoui. »

Les Juifs répliquèrent :

« — Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ?

— En vérité, répondit Jésus, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham existât, moi je suis. »

A ces mots ils prirent des pierres pour les jeter sur lui ; mais Jésus se cacha, et sortit du temple.

(JEAN, VIII, 46-59.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Cette discussion entre Jésus et ses ennemis eut lieu au temple de Jérusalem, dans un des parvis. C'était au mois d'octobre qui précéda la Passion; Jésus était venu à la cité sainte pour y célébrer la fête des Tentes, et il prêchait sa doctrine au centre même où ses ennemis possédaient le plus grand pouvoir. Déjà ils complotaient de se défaire de lui, et nous le voyons bien par la tentative de lapidation qui termine cet épisode. C'est comme une préface à la Passion, — et sa place est bien en ce jour, où commence précisément le temps consacré au souvenir de la passion du Sauveur.

Toute cette discussion entre Jésus et ses ennemis

peut se grouper autour de ces trois affirmations du Sauveur : sa doctrine est *vraie*, — elle est *vivifiante*, — elle est *divine*.

I. *La doctrine de Jésus est vraie.* — Notre-Seigneur revendique pour sa doctrine ce premier privilège, la *vérité*. Il affirme que jamais on n'a pu le prendre en faute, ni lui ni son enseignement : « qui de vous me convaincra de péché? » Et ce défi n'étant pas relevé, il en conclut que sa doctrine est vraie, et qu'il y a pour tous obligation de la croire. Pourquoi donc, demande-t-il, les Pharisiens ne l'acceptent-ils pas? Et il en indique cette cause : c'est parce qu'ils ne sont pas de Dieu.

Jésus les mettait ainsi dans un dilemme : si sa doctrine péchait par quel endroit, pourquoi ne le disaient-ils pas? Si non, pourquoi ne l'acceptaient-ils point?

Embarrassés de répondre, les Pharisiens emploient l'argument de ceux qui n'en ont pas d'autres : l'injure. « Samaritain ! possédé ! » tels sont les termes qu'ils emploient pour désigner Jésus. Les ministres de Jésus sur la terre sont parfois injuriés, eux aussi : on ne les traite plus de Samaritains, ce qui n'aurait plus guère de sens; mais si les termes ont changé, l'injure est restée : les prêtres auraient tort de s'en étonner, puisque Jésus le premier a dû subir l'injure. Mais il s'en est remis à son Père, qui « cherche la gloire de son Fils et qui fera justice » : cette parole devrait faire trembler les « injurieurs » ; quant aux injuriés, ils répètent la prière de Jésus : « Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. »

II. *La doctrine de Jésus est vivifiante.* — Cependant, dans la foule qui écoutait Jésus, il y avait des

âmes de bonne volonté, que pouvaient égarer ou décourager les invectives des Pharisiens. Ce sont celles-là que Jésus veut soutenir et exciter par ses promesses. Aussi fait-il cette déclaration : « En vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort. »

Il ne s'agissait là ,et il ne pouvait s'agir que de la mort éternelle : Jésus promettait à ses disciples la vie future, celle qui ne finira jamais. Mais les Juifs rebelles à l'enseignement du Christ feignent de ne le pas comprendre; et, comme si Jésus avait promis l'immortalité *sur terre* à ses fidèles, ils se récrient et s'indignent : « Qui donc a mieux gardé la parole de Dieu qu'Abraham et les prophètes? Or ils sont morts. Et vous promettez l'exemption de la mort à vos disciples ! C'est vous mettre au-dessus d'Abraham lui-même ! L'osez-vous? et qui donc prétendez-vous être? »

A cette question précise Jésus va répondre : il va se mettre plus haut qu'Abraham, et revendiquer pour lui-même l'éternité et donc la divinité, d'où découlera, par voie de conséquence inévitable, la divinité de sa doctrine.

III. *La doctrine de Jésus est divine.* — Tout d'abord, Jésus affirme que sa doctrine n'est autre que celle même du Père céleste : il connaît le Père, le Père le connaît et se charge de le glorifier, et la parole du Père, c'est lui, Jésus, qui en est le dépositaire et le gardien : « Je garde sa parole. »

Mais il ne suffit pas à Jésus d'avoir affirmé la divinité de sa doctrine : il va plus loin, et il veut affirmer la divinité de sa personne. Pour cela, il s'empare de la question d'Abraham, soulevée par ses ad-

versaires. Ils ont voulu le mettre en opposition avec le « père des croyants », il leur réplique : « Abraham a tressailli dans l'espérance de voir mon jour; » en effet, Dieu avait promis au patriarche que le Messie descendrait de lui, et Abraham, dès ici-bas, saluait avec joie le jour béni où de sa descendance sortirait le sauveur du monde. Ce jour est enfin arrivé, et du sein des limbes, par une faveur de Dieu, « Abraham a vu le jour du Messie, et il s'en est réjoui, » comme devaient le faire, quelques mois plus tard, toutes les autres âmes des limbes, lorsque l'âme de Jésus leur rendrait visite.

Mais les Juifs rebelles, — il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! — feignent de croire que Jésus affirme s'être rencontré *sur terre* avec Abraham, et du vivant de ce patriarche : « Eh quoi ! vous n'avez pas même un demi-siècle et vous avez vu Abraham ! »

Ecoutez la réponse de Jésus : « En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham existât, moi, je suis. » C'est-à-dire, je suis de toute éternité. *Je suis :* c'est le mot même par lequel Dieu s'était défini à Moïse : « Je suis Jéhovah », c'est-à-dire « Je suis celui qui suis. » Employer ce même terme en affirmant sa propre préexistence à Abraham, mort depuis tant de siècles, n'était-ce pas s'affirmer Dieu?

C'est bien ainsi que le comprirent les Juifs, puisque, le traitant aussitôt de blasphémateur, ils le voulurent lapider. Mais son heure n'était pas venue, et il échappa à leurs mains. Plus tard ils le retrouveront, quand ce sera l'heure de sa Passion... Mais Jésus, à son tour, les retrouvera, et ce sera l'heure du jugement !...

II. — Dogme. — *La divinité de Jésus-Christ prouvée par sa sainteté.*

« Qui de vous me convaincra de péché? » Avec quelle fière assurance Notre-eigneur lance ce défi aux Pharisiens, ses plus cruels ennemis ! C'est l'affirmation de sa sainteté, de sa sainteté totale. Admirons d'abord cette sainteté, — puis tirons-en la preuve de la divinité de Jésus-Christ.

I. *Ce qu'est la sainteté de Jésus-Christ.* — C'est une sainteté à laquelle nous pouvons attribuer ces trois caractères, d'être *transcendante*, *logique* et *créatrice*. Expliquons-nous.

Sainteté transcendante, c'est-à-dire si grande que nulle autre ne peut lui être même comparée.

Deux vertus résument la sainteté : la *justice* et la *charité*.

La justice consiste à rendre à chacun, au ciel et sur la terre, ce qui lui est dû. Elle se compose de deux éléments : l'un négatif, c'est l'abstention du mal, de l'injuste; l'autre positif, c'est la recherche du bien même, c'est la vertu.

Or Jésus fut la justice même. L'abstention du mal, il la pratiqua au point de pouvoir dire, comme nous le lisons dans l'Evangile de ce jour : « Qui de vous me convaincra de péché? » Chose étonnante et unique : Jésus distribue le pardon aux autres, jamais il ne demande pardon pour lui; même sur la croix : là surtout il pardonne, même là, à l'heure de la mort, il ne demande pas pardon : il n'en a nul besoin.

Cette complète *innocence* est attestée, non seule-

ment par les disciples du Christ : « Vous avez renié le juste et le saint », proclamait saint Pierre, — mais par ses ennemis mêmes : Pilate qui le déclare innocent, Judas désespéré d'avoir vendu le sang du Juste, le centurion qui déclare fils de Dieu celui qu'il vient de faire exécuter, le démon même qui s'écrie : « Je sais qui vous êtes : le Saint de Dieu ! »

Mais Jésus ne se contente pas de s'abstenir du mal, il fait le bien, il est vertueux. Sa vertu est sincère, elle est universelle : il *se nourrit* de faire la volonté de Dieu, il est plein de respect envers les droits du sacerdoce juif, de César lui-même, de tout ce que peut inclure le mot *prochain*. Envers lui-même, on le voit d'une humilité parfaite, d'un détachement complet des biens de la terre, d'une incomparable pureté.

A ces devoirs de justice il joint ceux de la *charité*, et l'on sait que c'est en ce mot qu'il a résumé toute la Loi. Il a donc toutes les vertus, mais en lui elles sont harmonieusement fondues, se pondérant entre elles de manière à faire un tout d'une incomparable beauté.

Sainteté logique, car elle est, en Jésus, la mise en pratique de sa propre doctrine. Différent en cela des maîtres d'Israël dont il disait : Faites ce qu'il vous disent et ne faites pas ce qu'ils font », il a enseigné par l'exemple tout autant que par la parole; si bien qu'il a pu se proposer lui-même comme modèle : « Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait, vous le fassiez à votre tour. »

Sainteté créatrice. Cette dernière parole m'amène à vous signaler un troisième trait de la sainteté de Jésus : elle a été créatrice de sainteté. Regardez tout

ce qu'il y a de noble, de charitable, de vertueux, de saint dans le monde : vous n'y trouverez rien qui ne se rattache à un exemple de N.-S. Jésus-Christ. Le plus grand philosophe n'a pas changé les mœurs de sa rue, Jésus a renouvelé la face de l'humanité !

II. *Ce que prouve la sainteté de Jésus-Christ.* — Elle prouve sa divinité. Sans doute, Dieu aurait pu, je veux l'admettre, réunir en un homme, qui ne serait qu'un homme, tous les traits de sainteté que nous rapporte l'Evangile.

Mais Jésus n'est pas seulement le Saint : il est le Saint *qui a parlé*, qui a enseigné; et le fait même de sa sainteté, à coup sûr miraculeuse, nous oblige à croire que Dieu était avec lui, dans sa parole comme dans sa vie : en produisant un tel prodige de sainteté, Dieu autorisait la parole de ce Saint; il nous disait *Ecoutez-le.*

Si donc la sainteté de Jésus n'établit pas directement sa divinité, elle la démontre du moins par un détour, court et lumineux. La sainteté de Jésus nous autorise à croire à sa parole; or, qu'a enseigné Jésus sur lui-même? Qu'il était, non seulement l'envoyé de Dieu, mais le Fils de Dieu. Aujourd'hui même, dans la page évangélique qui nous est proposée, nous le voyons s'attribuer des choses qui n'appartiennent qu'à Dieu, comme l'éternité.

Si Dieu avait permis que Jésus se trompât, s'il avait permis que nous fussions trompés nous-mêmes sur lui, et trompés par une sainteté qui ne peut venir que de Dieu, Dieu serait le complice de notre erreur. C'est impossible !... La conséquence, c'est que Jésus est Dieu.

III. — Morale. — *Le mensonge.*

Dans le contraste qu'établit Jésus-Christ, au cours de cette discussion, entre lui et ses ennemis, il est un trait qui fera l'objet de cet entretien. Jésus affirme qu'il ne parle que selon la vérité : « Je vous dis la vérité »; ses adversaires, au contraire, et sans qu'ils puissent même essayer de repousser cette accusation, il les accuse de mensonge.

C'est du mensonge que nous parlerons. Après en avoir établi la notion, nous essaierons de voir pourquoi c'est un mal.

I. *Notion du mensonge.* — Mentir, c'est communiquer à autrui une pensée que l'on croit fausse. Que cette communication ait lieu par écrit, par parole ou par signe, peu importe. Peu importe également que notre affirmation soit *en elle-même* conforme ou opposée à la vérité : dès lors que nous la croyons fausse, si nous la présentons comme vraie nous faisons un mensonge.

Tous les mensonges n'ont pas la même gravité. Les uns sont ce qu'on appelle des mensonges *joyeux :* ils ont pour but d'amuser, et s'ils sont coupables, ils ne le sont du moins que véniellement. D'autres fois, on ment pour rendre service à soi-même ou aux autres : mensonge *officieux*, coupable encore, mais encore véniellement. Mais il est une autre espèce de mensonge, plus grave celui-là, plus *pernicieux*, — et c'est d'ailleurs ainsi qu'on le nomme : c'est celui que l'on commet dans l'intention de nuire au prochain, par exemple en l'accusant de fautes dont il est innocent : ce qui s'appelle la *calomnie*. Dans ce

cas, si le tort que l'on veut faire au prochain est grave, le mensonge l'est, lui aussi, et il met notre âme en état de péché mortel.

Somme toute, si le mensonge n'est pas toujours une faute grave, il est toujours une faute. Toutefois, il ne faut pas regarder comme des mensonges certaines formules reçues, qui ne sont qu'une manière polie de dire autre chose que ce qu'elles semblent vouloir dire. Par exemple, « Madame n'est pas là », dira un domestique à un visiteur importun. C'est une façon courtoise de dire : « Madame ne peut pas vous recevoir. » Tout le monde le sait : il y a là une convention tacite qui donne à cette expression son véritable sens. Dans le langage, tout n'est que convention. C'est par suite d'une convention que le son *oui* exprime une affirmation et le son *non* une négation. Supposez demain une convention établie en sens contraire : *oui* niera et *non* affirmera, et le même *oui* qui aujourd'hui serait un mensonge serait demain une vérité !

Au lieu d'une convention générale comme celle-là, il existe de petites conventions particulières, en vertu desquelles telles phrases veulent dire autre chose que ce qu'elles diraient si ces conventions n'existaient point. Nous n'avons qu'à nous y conformer, sans craindre de mériter pour cela l'appellation adressée par Jésus aux pharisiens : menteurs !

II. *Malice du mensonge.* — Le mensonge est un péché : nous l'avons vu. Mais pourquoi est-il un péché? pourquoi ne pouvons-nous pas, à volonté, répondre *oui* ou *non*? pourquoi sommes-nous obligés, sous peine de péché, de dire *oui* si c'est *oui*, et *non* si c'est *non*? Voici pourquoi.

Dieu, vous le savez, est le Dieu de vérité. La Vérité même, c'est lui. Il est incapable de se tromper, il est incapable de tromper.

Quant au démon, il est appelé le Menteur et le père du Mensonge. Le premier mensonge qui ait été murmuré à des oreilles humaines l'a été par lui : « Nullement, vous ne mourrez pas » pour manger du fruit interdit par Dieu, assurait-il à Eve !...

De ce contraste entre Dieu et le démon vous pouvez déjà tirer une conclusion : qui ment s'éloigne du Dieu de vérité pour se rapprocher du père du mensonge. Quand nous parlons, quand d'une manière quelconque nous manifestons notre pensée, Dieu, qui nous voit et nous entend, a droit d'entendre de nous la vérité.

Mais ce n'est pas seulement le droit de Dieu, c'est aussi celui de l'homme. Notre âme, créée à l'image de Dieu, a une intelligence faite pour la vérité : elle n'en a pas seulement le besoin, elle y a droit, et ce droit, elle le tient de Dieu.

Par conséquent, lorsque nous mentons à un homme, nous le frustrons d'un bien auquel il a droit. Nous nous estimerions malhonnête de lui prendre son argent; nous n'avons pas davantage le droit de lui ravir la vérité. On dit parfois, familièrement : « Tout menteur, tout voleur »; voleur de vérité, soit, mais voleur tout de même !...

Pères et mères, habituez de bonne heure vos enfants à respecter et à aimer la vérité. Quand ils se sont rendus coupables de quelques désobéissances, amenez-les à avouer leurs petits méfaits. Quand ils ont avoué, ne soyez pas trop sévères : faites-leur prendre goût à la véracité !

IV. — Grace. — *La vie surnaturelle. — Sa notion.*

« Celui qui garde ma parole ne subira jamais la mort. » Qu'est-ce à dire? Est-ce un brevet d'immortalité décerné par Jésus-Christ à ses fidèles? Ne voyons-nous pas tous les hommes mourir, amis ou ennemis de Jésus? Et sa mère elle-même, qui certes a « gardé sa parole », n'a-t-elle pas, elle aussi, « subi la mort ? »

Vous connaissez le mot de cette énigme. Jésus ne parle pas ici de cette *vie naturelle* qui consiste dans l'union de l'âme et du corps, et qui se dissout quand ces deux éléments se séparent. Il affirme par là l'existence d'une vie plus noble, plus haute, invisible mais réelle, et qui s'appelle la *vie surnaturelle*, parce qu'elle est au-dessus de nos forces et que Dieu seul peut nous la donner.

Etudions la *nature* de la vie surnaturelle, — établissons-en la *nécessité*.

I. *Notion de la vie surnaturelle.* — Notre vie naturelle est l'union de deux éléments bien disparates, l'âme et le corps. Dans la vie surnaturelle, il y a également union, et les deux êtres unis sont bien plus distants l'un de l'autre que l'âme et le corps, car ce sont : l'âme et Dieu !

Quel est le lien qui peut ainsi rassembler et unir deux êtres pourtant séparés par l'infini? C'est la charité, c'est l'amour. Dieu aime l'âme, l'âme aime Dieu, cet amour mutuel les jette dans le sein l'un de l'autre; ils sont unis, et cette union est à l'âme une vie nouvelle la vie de la grâce, ou la vie surnaturelle.

Alors l'âme n'est plus seulement la créature de Dieu, elle en est la fille : non par nature, mais par adoption; il y a dans notre société des enfants adoptifs; ils jouissent des mêmes droits que les fils de naissance. Ainsi en est-il de l'âme adoptée par Dieu : elle est son enfant, elle a donc droit à être reçue dans la maison paternelle, et voilà pourquoi le ciel lui est promis; elle a droit à être nourrie par son Père, et voilà pourquoi elle a le droit de venir à la table sainte, où Jésus se donne à elle en nourriture. Elle est l'enfant de Dieu, et elle agit en enfant de Dieu.

Considéré dans sa seule vie naturelle, l'homme est le *serviteur* de Dieu; mais la vie surnaturelle fait de lui l'*ami* de Dieu : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, » dit une fois Jésus à ses apôtres.

Vous voyez à quelle hauteur la vie surnaturelle nous élève au-dessus de nous-mêmes : par elle, nous vivons prématurément la vie du ciel, nous participons à la vie même de Dieu !

II. *Nécessité de la vie surnaturelle.* — La vie surnaturelle est absolument indispensable à une âme pour qu'elle puisse entrer au ciel : ce principe ne comporte aucune exception : « Si quelqu'un ne renaît pas », dit Notre-Seigneur, c'est-à-dire s'il n'a pas une seconde naissance, une naissance à une vie autre que celle de la nature, « il ne pourra entrer dans le royaume des cieux. »

Cela ne saurait vous étonner après ce que nous avons dit de la vie surnaturelle. Le ciel est la maison de Dieu. Dans cette maison familiale, pour ainsi dire, seuls les *enfants* de Dieu ont le droit d'habiter.

Or c'est par la vie surnaturelle, et par elle seule, que nous sommes les enfants de Dieu.

Pourquoi le baptême est-il nécessaire au salut ? parce qu'il est le moyen régulier de nous faire naître à la vie surnaturelle. Pourquoi peut-il parfois être suppléé? parce que, exceptionnellement, il peut se faire que la vie surnaturelle pénètre en notre âme avant que nous recevions le baptême. Voici un infidèle qui est dans la bonne foi et dans la sincère disposition de faire tout ce qui est nécessaire à son salut. Il aime Dieu et le devoir. Peut-il être sauvé? Oui. Sans le sacrement de baptême? Oui, par le *désir* qu'il en a, puisqu'il désire obéir à Dieu. En lui le *baptême* est suppléé. Mais la *vie surnaturelle* ne l'est pas : sa charité envers Dieu lui a valu cette vie surnaturelle, et s'il vient à mourir ainsi, Dieu, voyant cette âme *vivre* dans son amour, la reconnaîtra pour son enfant et la mettra dans son paradis.

Vous savez qu'au ciel nous vivrons de la vie glorieuse : cette vie ne sera que le développement de la vie surnaturelle qui aura été la nôtre ici-bas. Mais on ne peut développer que ce qui existe : pas de vie surnaturelle ici-bas, pas de vie glorieuse là-haut !

C'est cette nécessité *absolue* de la vie surnaturelle qui a incité Notre-Seigneur Jésus-Christ à multiplier pour nous les moyens de l'acquérir, de l'augmenter, de la fortifier, de la restaurer, de la ressusciter même quand par malheur nous l'avons perdue. Ces moyens sont surtout les sacrements, que nous étudions dans ces instructions sur la grâce, comme les instruments dont se sert la *grâce* divine pour nous donner la vie surnaturelle.

V. — Apologétique. — *Jésus-Christ a-t-il affirmé sa divinité?*

Il est de mode, parmi les incrédules, de prétendre que Jésus-Christ, s'il s'est présenté au monde comme l'envoyé et le Messie de Dieu, ne s'est pas affirmé Dieu lui-même.

Pour réduire à néant cette prétention, il suffit de lire l'Evangile. Même à se contenter des évangiles du dimanche, on trouverait maint passage où Jésus s'est présenté au monde en Dieu. Il n'était pas pour cela nécessaire de prononcer cette formule : « Je suis Dieu »; il suffisait de tenir un langage que seul Dieu peut tenir.

Nous reviendrons, au cours de nos instructions, sur ce sujet. Aujourd'hui, je voudrais vous montrer une des manières employées par Jésus pour affirmer sa divinité. Ç'a été de *s'attribuer les attributs divins*. Supposez un homme qui, au lieu de dire : « Je suis roi », dise : « Je suis sur le trône, j'ai la couronne en tête et le sceptre en mains, je commande à tout un peuple », vous concluriez qu'il est roi, sans qu'il l'ait dit mot à mot.

Or Jésus s'est attribué les attributs de Dieu :

I. *L'éternité.* — Dans le passé il a toujours existé : « Avant qu'Abraham fût né, moi je suis », déclare-t-il dans l'Evangile de ce jour; et ce sont précisément ces paroles qui m'ont amené à traiter aujourd'hui ce sujet. — Dans l'avenir : Je resterai toujours avec vous, et les siècles se consommeront que je serai avec vous. Si vous ressuscitez pour vivre éternellement, ce sera par moi: « *je suis la résurrection et*

la vie. » Et cette vie éternelle, c'est lui qui en fixe les conditions et se réserve de la donner définitivement : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour. »

II. *La puissance de Dieu.* — Il se donne comme le maître de la vie, — de la vie des autres : « le Fils donne la vie à qui il lui plaît », — et de la sienne propre : « J'ai le pouvoir de la quitter, dit-il, et de la reprendre. » Il promet même d'*envoyer* le Saint-Esprit, qui est Dieu !

III. *La sagesse de Dieu.* — « Je suis, dit-il, la sagesse du monde... Je suis la voie, la vérité et la vie. » Ces paroles ne seraient-elles pas d'une folle prétention, de la part d'un homme qui ne serait qu'un homme, — fût-il un sage ! car elles montreraient que sa sagesse a des bornes !...

IV. *La sainteté de Dieu.* — C'est encore dans l'Evangile d'aujourd'hui que nous trouvons cette parole : « Qui de vous me convaincra de péché? » Sur les lèvres de n'importe quel homme cette parole nous choquerait comme une marque d'orgueil. Elle ne nous choque pas sur les lèvres de Jésus; pourquoi? précisément parce que nous sentons qu'il parle en Dieu et que ce qu'il revendique ici, pour lui-même, c'est un des attributs de la divinité.

V. *L'omniprésence de Dieu.* — Ecoutez-le parler à Nicodème : « Personne n'est monté au ciel que celui qui *est descendu* du ciel, le Fils de l'homme qui *est* au ciel. » Il a quitté le ciel et il y est encore?... Ce n'est pas étonnant : Dieu est partout.

VI. *Le souverain domaine.* — Les anges s'appellent les *anges de Dieu*, parce qu'ils sont créés par lui et

qu'ils sont toujours à son service. Or ces anges *de Dieu*, Jésus les appelle ses anges *à lui* : « Le Fils de l'homme enverra ses anges... »

A ce souverain domaine sur les anges s'adjoint celui qu'il revendique sur les hommes. C'est lui qui les ressuscitera, c'est lui qui les jugera; quand il les récompensera ou les châtiera pour l'éternité, ce sera à cause du bien ou du mal qu'ils lui auront fait, *à lui* : « *J'ai* eu faim, et vous *m'avez* donné à manger... Quand vous avez fait cela au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » Et ainsi le *service de Dieu*, condition de notre salut, se confond entièrement, sur les lèvres du Christ, avec le *service de Jésus-Christ*.

VII. *Le droit à l'adoration.* — Nulle créature, on en conviendra, n'a le droit d'être honorée à l'égal du Créateur. Or Jésus revendique pour lui les honneurs rendus au Père, c'est-à-dire l'adoration : « Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père, » dit-il dans un endroit où évidemment il parle de lui-même. De plus, il exige la foi en lui, l'espérance en lui, et il veut qu'on l'aime comme on doit aimer son Père : « Celui qui me hait, hait aussi le Père », qu'on l'aime au-dessus de tout : « Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ! » Peut-on s'affirmer plus nettement le maître du monde !

Encore une fois, ce n'est là qu'un des moyens par lesquels Notre-Seigneur a affirmé sa divinité. D'autres auront leur tour. Mais, à ne prendre que celui-là, peut-on dire que celui qui s'est dit éternel, infiniment sage, infiniment puissant, etc., ne s'est pas affirmé Dieu, alors qu'il a revendiqué pour lui les attributs et les privilèges de la divinité?

VI. — Avis aux enfants

L'argument des injures.

I. *Notre-Seigneur fut injurié.* — Il y a un vieux proverbe grec qui dit : « Tu m'injuries, donc tu as tort. » L'injure est en effet l'argument de ceux qui n'en ont plus. Notre-Seigneur lui-même l'a éprouvé. Il pose aux Juifs cette question : « *Qui de vous me convaincra de péché ?* Si j'ai fait quelque mal, dites-le. Si ma doctrine pèche par quelque endroit, montrez-le. » Or que font-ils? Vont-ils essayer de répondre à sa sommation? vont-ils lui dire les raisons pour lesquelles ils refusent de croire à sa parole? Pas du tout !... Ils n'ont rien à dire, mais ils ne vont pas se taire pour cela; ils font appel au suprême argument, l'argument des injures : « Samaritain !... Possédé !... » Tels sont les deux outrages qu'ils lancent au divin Maître.

C'étaient bien deux injures. Les *Samaritains* étaient une race étrangère établie au milieu des Juifs, et les deux peuples se détestaient et refusaient d'avoir quelque rapport que ce fût. Quant à être appelé *possédé* du démon, il est inutile de vous démontrer combien une pareille épithète était injurieuse pour Jésus, la sainteté même. Il venait de se proclamer pur de tout péché : on lui répond en lui disant qu'il a en lui le démon, l'auteur du péché !

Ce n'est pas la seule fois que Jésus fut injurié, et jusque dans sa Passion, pendant qu'on l'accablait de coups et de mauvais traitements, on trouvait encore le moyen de l'accabler d'injures et d'outrages !

II. *N'injurions jamais.* — Ce fait, que Jésus fut injurié par ses ennemis, devrait suffire à des enfants chrétiens, pour les préserver contre l'injure et la leur faire éviter dans leurs rapports avec qui que ce soit.

Deuxième motif pour ne pas injurier : l'injure, nous l'avons dit, ne prouve rien. Lorsque celui qui a tort, dans une discussion, se met à injurier, il ne fait qu'ajouter à son tort un tort nouveau : il agit en être déraisonnable.

Mais voici un troisième motif, plus décisif encore que les autres : c'est que l'injure a été positivement défendue par Notre-Seigneur. « Celui qui dira à son frère *Raca*, sera condamné par le tribunal du jugement; celui qui lui dira : *Vous êtes un fou*, sera condamné à la peine du feu. » Par la gravité de ces peines, vous pouvez juger de la gravité du péché !... Il est vrai qu'il ne s'agit pas ici d'injures légères. Sans doute, vous avez pu dire parfois à quelque camarade : *Tu es fou*, ou sous forme interrogative : *Es-tu fou?* Mais dans votre bouche cela n'avait pas grande importance, car vous ne doutiez pas de la raison de votre petit ami : vous vouliez seulement dire que vous n'étiez pas du même avis que lui. Singulière manie, de dire une chose et d'en vouloir dire une autre ! Quoi qu'il en soit, cette intention enlève à l'injure de sa gravité et la rend *vénielle*

Concluons du moins, des paroles de Notre-Seigneur, que non seulement l'injure est un péché, mais que parfois elle peut aller jusqu'au péché mortel, de sorte qu'on peut perdre le ciel pour une injure. Mais vous n'avez pas besoin de cette pensée pour éviter l'injure : Dieu la hait, Jésus en a souffert : ce sont deux motifs qui vous la feront détester à votre tour.

VII. — Avis aux jeunes gens

Deux difficultés contre la confession.

« Qui de vous me convaincra de péché? » En lisant cette parole de Notre-Seigneur, qui avait le droit de la dire parce qu'il était Dieu, je songe parfois à une parole du même genre, dite par certains jeunes gens et qui, de leur part, est vraiment prétentieuse. On leur demande de se confesser comme préparation à leur mariage, et ils répondent : « Me confesser? Mais c'est inutile ! Qu'aurais-je à dire? Je n'ai ni tué ni volé : je n'ai rien à me reprocher. » C'est, vous le voyez, exactement comme s'ils répondaient à ceux qui les invitent à la confession : « Qui de vous me convaincra de péché? »

En ces semaines ce n'est pas un ou deux jeunes gens, c'est *tous*, qui sont appelés à se confesser. Il ne s'agit pas de mariage, mais du devoir pascal. Ici encore on apporte des objections à l'appel de l'Eglise, celle que j'ai dite, entre autres, et une que je dirai également. Elles peuvent toutes deux se résumer ainsi : Me confesser? « *Je n'en ai pas le besoin* », ou bien, « *Je n'en ai pas le temps.* »

I. « *Je n'ai pas besoin de me confesser.* » — Permettez-moi de vous répondre, vous qui parlez ainsi : Moins vous en éprouvez le besoin, plus vous en avez besoin. Croyez-vous qu'il serait bien difficile de vous « convaincre de péché? » Je le sais, « vous n'avez ni tué ni volé. » Cela fait deux commandements que vous avez respectés, le cinquième et le septième. Mais il en reste huit... dont vous ne dites rien. Pas

sez-les en revue : il y a le troisième qui ordonne de sanctifier le dimanche, le sixième et le neuvième, qui défendent tout ce qui est contraire à la vertu de pureté, etc. Cette revue s'appelle l'*examen* : examinez-vous, et dites encore si vous n'avez pas besoin de vous confesser.

Et puis, je vous ai bien vite abandonné le 5e et le 7e précepte. Vous n'avez pas tué, j'en suis sûr. Mais le 5e commandement défend d'injurier le prochain; il défend aussi de le scandaliser : n'avez-vous jamais, par un conseil, par votre exemple, incité un camarade à mal faire?... Vous n'avez pas volé, j'en suis sûr également. Mais avez-vous payé toutes vos dettes?... Vous êtes aussi le débiteur de Dieu : vous lui devez prière, respect de son nom, etc. : toutes ces dettes sont-elles payées?... Examinez-vous : peut-être trouverez-vous quelque chose à dire !...

II. « *Je n'ai pas le temps de me confesser* ». — Est-ce donc si long? Toute une vie d'éloignement de Dieu peut se confesser en quelques minutes : et vous, jeune homme, vous n'avez pas le temps?

Je vous le dis sans détour : si vous n'avez pas le temps, prenez-le. Prenez-le sur vos plaisirs, — prenez-le sur vos délassements, — prenez-le, s'il le faut, sur votre travail, — mais prenez-le ! Car, si vous ne prenez pas le temps de vous confesser, vous prendrez encore moins le temps d'aller à la messe le dimanche, de prier un peu tous les jours... Bref, ce n'est pas le temps de la confession que vous refuserez à Dieu, ce sera tout votre temps, c'est-à-dire votre vie. Ce sera l'abandon complet de vos devoirs envers lui ! Or, à qui lui refuse le temps, Dieu refuse l'éternité !...

VIII. — Avis aux jeunes filles

Conduite à tenir à l'égard de la calomnie.

« Vous êtes un Samaritain et un possédé. » Cette accusation à l'égard de Notre-Seigneur était, dans la bouche des Juifs, une double calomnie. Je voudrais vous dire, non pas qu'il faut éviter de calomnier, — vous le savez bien ! — mais quelle conduite vous devez tenir à cet égard, lorsqu'on a *calomnié*, soit *le prochain*, soit *vous-même*.

I. *La calomnie envers le prochain* ne doit pas vous laisser indifférentes. Vous devez, tout d'abord, *ne pas la croire*. Ce conseil serait superflu si la calomnie se présentait toujours à vous comme une calomnie ; mais souvent elle a l'apparence, — et, hélas, les attraits, — d'une simple médisance. N'acceptez pas facilement de croire au mal qu'on vous dit d'autrui : en attendant que vous sachiez si ce mal est fondé ou non, regardez-le plutôt comme une calomnie. Vous n'y croirez que contraintes et forcées.

Et puis, *défendez l'accusé*. Mettez en garde l'accusateur contre la facilité qu'il y a à se tromper ; plaidez pour l'accusé, si vous ne pouvez mieux, les circonstances atténuantes.

Enfin, *ne répétez pas* la calomnie, même si vous n'y voyez qu'une médisance. Celle-ci est un peu comme la fausse monnaie : on n'en fabriquerait pas, mais, si on l'a reçue, on essaie de la passer. Beaucoup de jeunes filles chrétiennes, qui auraient horreur de fabriquer une calomnie, ont beaucoup moins

d'horreur pour la colporter. Mauvaise habitude dont il faut se défaire.

II. *Si l'on vous a calomniée vous-même*, que devez-vous faire? Il y a là, tout d'abord, une pénible épreuve que vous offrirez à Dieu comme une mortification chrétiennement subie. Mais cela ne vous ôte pas le droit de vous défendre et de rétablir la vérité. Sans doute, il y faudra garder les ménagements que réclame la prudence chrétienne : vous n'irez pas, par exemple, pour vous justifier plus pleinement, diriger sans nécessité, vers un autre que vous, le cours des accusations; vous éviterez tout ce qui blesserait la justice et la charité.

Voyez Notre-Seigneur. On l'a traité à la fois « de Samaritain et de possédé », et il répond seulement : « Je ne suis pas un possédé. » Accepte-t-il donc la première accusation? est-il un Samaritain? Nullement. Mais peut-être y a-t-il, dans cette foule qui l'entoure, quelques Samaritains. S'il y en a Notre-Seigneur le sait. Si devant eux il se défend d'être un Samaritain comme on repousse une tare ou un opprobre, ces hommes se sentiront humiliés; parmi eux il y en a peut-être un qui serait disposé à venir à lui, et que ce simple fait pourra en détourner... Et alors Notre-Seigneur, passant complètement cette accusation sous silence, se contente de protester contre l'autre : — Non, je ne suis pas un possédé. »

C'est avec des délicatesses de ce genre qu'on attire les âmes, non seulement à soi, mais à la religion qui sait les inspirer.

N'oubliez pas, non plus, que Jésus priait pour ses bourreaux : Notre honneur a parfois ses bourreaux : quel bel acte de charité que de prier pour eux!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du dimanche de la Passion..... 49

I Explication de l'Evangile..... 50

II. *Dogme.* La divinité de Jésus-Christ prouvée par sa sainteté..... 54

III. *Morale.* Le mensonge..... 57

Cf. même sujet, 7e dim. ap. Pent., t. III, p. 18; — *l'Amour de la vérité*, 22e dim. ap. Pent., t. III, p. 389; — *la Droiture*, 4e dim. d'Av., t. I, p. 118.

IV. *Grâce.* La vie surnaturelle : *sa notion*..... 60

Cf. *la Vie surnaturelle* : ses joies, 3e dim. ap. Pâq., t. II, p. 180; — *Son signe*, 17e dim. ap. Pent., t. III, p. 252.

V. *Apologétique.* Jésus-Christ a-t-il affirmé sa divinité ?..... 63

Cf. même sujet, Rameaux, t. II, p. 78.

VI. *Avis aux enfants.* L'argument des injures.... 66

VII. *Avis aux jeunes gens.* Deux difficultés contre la confession..... 68

Cf. *la Peur de la confession*, 3e dim. de Car., t. II, p. 15.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Conduite a tenir a l'égard de la calomnie..... 70

Cf. *la Détraction*, 11e dim. ap. Pent., t. III, p. 105; — *l'esprit de dénigrement*, 3e dim. de Car., t. II, p. 13; — *le temps de parler et le temps de se taire*, 3e dim. de Car., t. II, p. 22.

Autres sujets :

IX. L'orgueil et l'humilité. — Humilité de Jésus : « Je ne cherche pas ma gloire ». — Vanité de l'orgueil : « Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ».

X. La rétribution future. — Dieu « fera justice ».

DIMANCHE DES RAMEAUX

Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem

En ce temps-là, comme Jésus et ses disciples approchaient de Jérusalem et étaient arrivés à Bethphagé, près de la montage des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, en leur disant :

« — Allez à la ferme qui est devant vous ; en y arrivant vous trouverez une ânesse attachée, et son ânon avec elle : détachez-les et amenez-les moi. Si l'on vous dit quelque chose, répondez que le Seigneur en a besoin, et aussitôt on les laissera emmener. »

Or, tout cela fut fait pour que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète : « Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous, plein de douceur, monté sur une ânesse habituée au joug et sur son ânon. »

Cependant les disciples partirent et firent ce que Jésus leur avait ordonné. Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, les couvrirent de leurs vêtements et le firent asseoir dessus. Une grande foule, à son tour, étendit ses vêtements sur le chemin ; d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient la route ; et les

foules qui précédaient Jésus comme celles qui le suivaient, s'en allaient criant :

« — Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

(MATTHIEU, XX, 1-9. — Passages parallèles : MARC, XI, 1-10; LUC, XIX, 29-40; JEAN, XII, 12-19.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Nous entrons dans la « grande semaine », dans la « semaine sainte » consacrée à honorer la mort de Notre-Seigneur. Il est tout naturel que l'Eglise nous invite à revivre, chaque jour de cette semaine, ce que Jésus-Christ a fait précisément ce jour-là. Or c'est le premier jour de la semaine, le lendemain du sabbat, qu'il a fait à Jérusalem son entrée triomphale, — et voilà pourquoi nous en lisons aujourd'hui le récit, tandis que la procession qui précède la grand'messe la met en scène dans une sorte de tableau vivant.

Méditons les *motifs* et les *détails* de ce triomphe de Notre-Seigneur.

I. *Motifs du triomphe.* — Jésus était l'ennemi de ces manifestations triomphales : nous l'avons lu il y a deux semaines, quand on voulait le prendre pour le proclamer roi, il disparaissait et s'enfuyait. Il nous a dit de chercher en lui des exemples d'humilité. Pourquoi donc a-t-il consenti à ce triomphe, si contradictoire à la mort ignominieuse qu'il avait accepté de subir?

Une première raison nous en est donnée par le texte même de l'Evangile : « Tout cela fut fait pour que s'accomplît ce qui avait été dit par le prophète. »

Mais alors, pourquoi cette prophétie, qui allait nécessiter un pareil événement, si peu conforme aux habitudes et aux préférences de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Jésus veut d'abord montrer que, s'il va mourir, c'est parce qu'il le veut bien : le peuple est pour lui, et il ne tiendrait qu'à lui de le soulever et même de se faire proclamer roi. Mais ce n'est pas cela qu'il veut, ce n'est pas une royauté de ce genre qu'il est venu chercher sur la terre : lui-même, dans quatre jours, le dira à Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » C'est donc délibérément, et par sa propre volonté, qu'il écartera les honneurs qui lui sont offerts, pour prendre à leur place le calice d'amertume, rançon de l'univers.

Mais Jésus veut aussi montrer qu'avant de mourir il a tout fait pour convertir les Juifs, ses concitoyens selon la chair. Il les a convaincus de son caractère messianique, puisque la foule, aujourd'hui même, le proclame tout haut; par conséquent, lorsqu'elle se retournera contre lui, elle n'aura pas à invoquer l'excuse de l'ignorance : c'est avec justice que, selon son désir clamé tout haut le vendredi saint, le sang de Jésus retombera sur elle.

Le châtiment des Juifs devait être terrible : il fallait qu'aux yeux de tous il éclatât amplement mérité : n'a-t-il pas ce caractère, quand on songe que ce sont les mêmes hommes qui aujourd'hui acclament « celui qui vient au nom du Seigneur », et qui dans quatre ou cinq jours réclameront sa mort, et iront jusqu'à lui préférer un scélérat comme Barabbas !

II. — *Détails du triomphe.* — Jésus venait à Jérusalem pour y célébrer la pâque; il savait d'ailleurs,

— et il le voulait, — que ce serait au cours de cette pâque qu'il serait mis à mort. Il y avait en cette semaine des foules de Juifs dans la capitale et dans les bourgades des environs, car Jérusalem n'aurait pu contenir tout ce monde.

Jésus, lui, était à Béthamie, chez son ami Lazare qu'il avait ressuscité tout récemment. Le bruit de ce miracle avait excité la curiosité propulaire : la route qui va de Béthanie à Jérusalem, en passant par le mont des Oliviers, était encombrée de gens qui voulaient voir Lazare le ressuscité, et Jésus qui l'avait rappelé à la vie.

C'est au milieu de cette foule que Jésus vint a Jérusalem. Pour les raisons que nous avons dites, au lieu de se dérober à l'enthousiasme de la foule il s'y prêta, j'allais dire : il y collabora. Car, au lieu de rester à pied et de faire ainsi son entrée dans la ville, il envoya deux de ses disciples chercher cette monture dont il est question dans l'Evangile, et qui n'avait alors rien de ridicule. L'âne avait été la monture des grands et des riches; à cette époque elle ne l'était plus, et seules les familles de modeste condition en faisaient usage.

Jésus veut une monture, car il veut entrer en roi à Jérusalem; mais, je l'ai dit, il ne veut être que le roi des cœurs, et c'est l'humble monture qu'il choisit : il sera assis sur un ânon... Ce jeune animal était encore indompté, n'ayant jamais porté personne : le voisinage de sa mère, mentionné par l'Evangile devait avoir pour effet de le rendre plus docile.

Pour rehausser ce modeste appareil, l'ânon et sa mère furent recouverts de manteaux. On se mit ainsi en route, Notre-Seigneur, les apôtres qui l'accom-

pagnaient et la foule qui le suivait, et l'on gravit le mont des Oliviers. Lorsqu'on arriva au sommet de cette colline, tout à coup la ville de Jérusalem et la magnificence du temple se découvrirent aux yeux de tous. De plus, on aperçut une autre troupe qui, gravissant la montagne, venait de la capitale à la rencontre du Sauveur. Ces circonstances firent éclater l'enthousiasme. Les Juifs étendirent sur le chemin leurs grands manteaux de voyage, aux couleurs éclatantes, faisant ainsi un tapis pour le Christ... Autre tapis, mais celui-ci de verdure : certains, montés dans les arbres, en coupaient des branches dont ils jonchaient la route; puis ils en coupaient d'autres encore qu'ils gardaient en main et agitaient en signe d'allégresse.

C'est ainsi qu'on s'en alla vers Jérusalem et vers le temple. La joie populaire ne sait pas rester muette. Aussi tous ces gens criaient « Hosanna! salut au Fils de David! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! »

... Jésus va venir en nous, par la communion pascale. Préparons-lui dans nos cœurs une entrée triomphale. Qu'il vienne chez nous en roi... Mais qu'il y reste toujours roi et Seigneur! Imitons cette foule dans son enthousiasme, ne l'imitons pas dans son prochain reniement!...

Un évangéliste nous dit qu'en apercevant la ville sainte, du sommet de la montagne des Oliviers, Jésus se mit à pleurer sur elle, car il prévoyait son reniement et les châtiments qui le suivraient. Jésus va venir en notre âme : ah ! qu'il ne soit pas obligé de pleurer sur elle !...

II. — Dogme. — *Jésus-Christ a affirmé sa divinité.*

Lorsque Jésus envoie deux de ses disciples lui chercher la monture qui lui servira pour entrer à Jérusalem, il agit véritablement en Dieu : il annonce tout ce qui arrivera. — il change les cœurs et les résolutions en agissant de loin sur les âmes; — il réquisitionne la propriété d'autrui, parce qu'elle est la sienne : bref, il agit en maître des choses visibles et invisibles.

Jésus affirme ainsi une fois de plus sa divinité. Il l'a fait souvent au cours de sa vie publique, et il est bon de le redire aujourd'hui. Car ses miracles, sa sainteté, l'accomplissement des prophéties qu'il a réalisées, ne prouvent par eux-mêmes qu'une seule chose : qu'il faut croire à *sa parole*. Mais faut-il croire *à sa divinité?* Oui, s'il l'a affirmée. Or *il l'a affirmée.*

I. *Jésus*, tout d'abord, *a affirmé formellement sa divinité.* — Souvent il s'est dit le *Fils de Dieu.* Il est des hommes qui ne veulent voir, dans ce titre tel que l'emploie Jésus, que l'affirmation qu'il est aimé de Dieu et comme son Fils adoptif, dans le même sens où les chrétiens se disent, eux aussi, les enfants de Dieu. Mais il est bien certain que Jésus parlait d'une filiation véritable; en effet, deux faits sont indéniables : le premier, c'est que les Juifs le comprenaient fort bien ainsi. Ils ne se seraient pas autrement scandalisés de ce terme employé par Jésus, puisque eux-mêmes se disaient les enfants de Dieu. S'ils se scandalisent, c'est qu'ils entendent réellement que Jésus s'affirme le vrai Fils de Dieu.

Ecoutez plutôt. Un jour ils veulent le lapider. Pourquoi? ils le lui disent : « Parce que n'étant qu'un homme tu te dis Dieu. » Si plus tard ils veulent le faire mourir, c'est encore pour cela. Le voici devant le tribunal; c'est une question de vie ou de mort qui va se trancher : ce n'est plus l'heure des métaphores ! Or écoutez Caïphe : « Je vous adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, si vous êtes le Fils de Dieu. » Et en ce moment décisif Jésus n'a qu'un mot : « Vous l'avez dit. »

Deuxième fait indiscutable : si les Juifs s'étaient trompés en considérant que Jésus s'affirmait vraiment et sans métaphore le Fils de Dieu, le devoir de Jésus eût été de les détromper. Or le fait-il? Jamais, *même au prix de sa vie!...* Et quand, une fois ressuscité, Thomas l'appelle « mon Seigneur et *mon Dieu* », rectifie-t-il? Loin de là, il confirme : « Tu crois parce que tu as vu : heureux ceux qui croient sans exiger de voir! »

Il y a plus. Jésus n'affirme pas seulement qu'il est le Fils de Dieu, mais il affirme son unité substantielle avec le Père. « Mon Père et moi nous ne faisons qu'un », dit-il. Et ailleurs : « Je suis en mon Père et mon Père est en moi. » Ailleurs encore, lorsque ses disciples lui demandent de leur montrer le Père : « Celui qui me voit, voit mon Père. » Un fils de Dieu par simple adoption, — comme nous le sommes par la grâce, — ne prétendrait jamais qu'il suffit de le voir pour voir, du même coup, le Père céleste!... Par de telles paroles, Jésus affirmait formellement sa propre divinité!

II. *Jésus a enseigné une doctrine et fondé une religion.* Or Moïse avait fait de même. Mais Moïse

l'avait fait au nom de Dieu; *Jésus, au contraire, le fait en son nom personnel.*

Qui donc a le droit d'établir une religion, sinon Dieu? Voilà pourquoi Moïse, qui n'était qu'un homme, ne parle jamais qu'au nom du Seigneur Dieu. Jésus, au contraire, parle en son nom propre.

« Il a été dit aux anciens : Tu ne tueras pas... Mais *moi* je vous dis : Quiconque s'irrite contre son frère sera passible d'un jugement... Il a été dit aux anciens : Tu ne seras pas adultère. Mais *moi* je vous dis : si ton œil droit te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi... » C'est en ces termes que Jésus promulgue les améliorations et les perfectionnements qu'il apporte, de sa propre autorité, à la loi mosaïque.

Quand il promulgue la loi de charité, il annonce qu'il faudra aimer le prochain *pour Dieu.* Or, dans les applications particulières de cette loi générale, il montre bien qu'il est Dieu, puisqu'il promet une récompense pour un verre d'eau donné *en son nom* à lui, et qu'il considère *comme fait à lui-même* ce qui aura été fait pour les pauvres et les humbles.

Enfin, sa doctrine, il l'établit pour *partout* et pour *toujours* : Dieu sera donc toujours avec elle pour la préserver du naufrage. Jésus en fait la promesse. Mais comment! « *Je suis* avec vous jusqu'à la consommation des siècles! »

Dimanche dernier, nous le voyions s'affirmer comme la *sainteté* même, comme l'être *eternel.* revendiquant en un mot les attributs divins. Or c'est aussi un attribut divin que d'être le législateur personnel des hommes! Et Jésus s'est présenté comme tel. il a donc bien sûrement, affirmé sa divinité!

III. — Morale. — *L'adoration, ou le culte de Dieu.*

Les honneurs rendus par le peuple à Jésus-Christ, au cours de son entrée triomphale à Jérusalem, constituent un véritable culte. Le mot *culte*, d'ailleurs, vient d'un mot latin qui précisément signifie *honneur*.

Vous savez que le premier commandement nous oblige à rendre à Dieu un *honneur*, un *culte* particulier, que l'on appelle l'*adoration*. C'est de ce culte que nous parlerons aujourd'hui : comment devons-nous remplir le précepte de l'adoration? comment certains hommes pèchent-ils contre ce précepte? deux questions auxquelles nous allons répondre.

I. *Notion de l'adoration.* — L'adoration que nous devons à Dieu est un hommage tout particulier, que nous ne devons qu'à lui seul, et que nous ne devons rendre à nul autre.

Cet hommage consiste à reconnaître que Dieu est le plus grand, le plus auguste de tous les êtres qui existent ou qui pourraient exister. Dans notre estime, dans notre respect, dans notre vénération, nous devons, non seulement mettre Dieu à la première place, mais encore mettre une distance infinie entre lui et l'être que nous vénérons le plus après lui, et qui est la très sainte Vierge Marie.

Cet hommage, d'ailleurs, ne doit pas rester purement théorique ou platonique : ce n'est pas une estimation seulement qui nous est demandée, c'est un hommage véritable, un *culte*.

Ce culte doit être à la fois *intérieur* et *extérieur*.

Intérieur : c'est notre âme qui doit le rendre. C'est

elle qui doit adorer Dieu, c'est elle qui le doit respecter, c'est elle qui le doit aimer *par-dessus tout*.

Extérieur. Pour être valable aux yeux de Dieu, tout acte d'adoration doit venir de l'intérieur, c'est-à-dire de l'âme; mais certains de ces actes se traduisent à l'extérieur, et le corps y est associé, par la posture respectueuse et humble, par des paroles, par des cantiques, par des gestes comme le signe de la croix. Sans doute, il n'est pas nécessaire que le culte soit *toujours* extérieur, mais il doit l'être au moins de temps en temps : le corps n'est-il pas l'œuvre de Dieu? n'est-il pas le naturel instrument de l'âme? n'est-il pas appelé par Dieu à la récompense éternelle? Et donc, il est juste qu'il soit d'abord associé aux mérites de l'âme !

Le culte peut être extérieur tout en restant *privé :* par exemple, si nous faisons, à genoux au pied de notre lit, notre prière du soir. Mais il convient aussi que le culte soit de temps en temps *public :* nous devons au prochain ce bon exemple, et nous le donnons, par exemple, en assistant à la messe dominicale, ou en accomplissant notre devoir pascal, comme vous l'avez fait ou l'allez faire en ces jours.

Je dis plus : le culte doit être *national*, c'est-à-dire qu'en certaines circonstances il doit être rendu à Dieu au nom de la patrie. C'est Dieu qui a créé les sociétés, elles sont *raisonnables* puisqu'elles sont composées d'hommes, elles sont redevables à Dieu de grands bienfaits, elles ont besoin de lui : autant de causes qui font une obligation du culte national.

Protestez contre l'absence des hommages dus à Dieu par la patrie : c'est le refus de payer une dette, c'est un outrage, c'est presque une provocation à la

justice divine, qui doit s'exercer *ici-bas* à l'égard des patries, pour lesquelles il n'y a pas de vie future !...

II. *Péchés contre l'adoration.* — Ceux qui remplissent envers Dieu le devoir de l'adoration font acte d'une vertu dont le nom est bien connu : la vertu de *religion.* Il en est, malheureusement, qui ne remplissent pas ce devoir. Faut-il en faire la douloureuse énumération?

Il en est qui refusent à Dieu toute adoration, qui ont brisé avec tout culte religieux, qui, bien plus, tournent en dérision la religion, ceux qui la prêchent et ceux qui la pratiquent. Cette absence complète de religion donne un nom à leur péché : c'est l'*irréligion.*

Il en est qui profanent les choses saintes, qui détournent les vases sacrés à leur usage, qui abusent des sacrements : outrage réel au culte dû à Dieu, et que toute conscience droite flétrit sous le nom de *sacrilège.*

Il en est qui adorent... mais qui adorent mal. Au lieu d'adorer le seul vrai Dieu, ils adorent des créatures, des statues, des *idoles :* ce dernier mot a fait donner à ce péché le nom d'*idolâtrie.*

Il en est, enfin, qui abusent encore de l'adoration en voyant l'action de Dieu, sa puissance, sa bonté ou sa justice là où elles ne sont pas : elles attribuent à des pratiques, à des paroles, à des objets une sorte de vertu divine que Dieu n'y a nullement attaché. Péché d'excès ou de *superstition.*

Vous ne tomberez dans aucun de ces péchés : votre culte envers Dieu, dicté par la foi et la raison, sera digne de vous et surtout digne de Lui !

IV. — Grace. — *Manière d'entendre la messe.*

I. *Principes.* — Vous avez reconnu comme familières les acclamations des Juifs à Notre-Seigneur, au moment de son entrée à Jérusalem : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Ce sont, en effet, des paroles que vous lisez chaque fois que vous entendez la sainte Messe. Quelle que soit la *préface* que le prêtre doive y lire, il la termine par une formule qui est toujours la même et qu'on appelle le *Sanctus*. Or cette formule contient les acclamations que je citais tout à l'heure. Et ainsi, elles servent de préface au sacrifice eucharistique, comme, à pareil jour, il y a dix-neuf siècles, elles servaient de prélude à la semaine sainte où allait s'accomplir le sacrifice de la croix.

C'est là un des nombreux traits qui, lorsqu'on assiste à la messe, nous ramènent au Calvaire. Et c'est bien juste, puisque le sacrifice de la messe n'est pas autre chose que la représentation et la continuation du sacrifice de la croix, destinée à nous en appliquer les fruits salutaires.

Tout cela justifie la réponse que vous faisiez, au catéchisme, à cette question du prêtre : « Dans quels sentiments devons-nous assister au sacrifice de la messe? » Vous répondiez : « Avec les sentiments que nous aurions si nous voyions Jésus souffrir sur la croix et mourir pour nous. »

Telle est la pensée générale qui doit nous guider quand nous entendons la messe. Mais elle doit être appliquée aux détails : pour soutenir notre attention, au cours de cet acte solennel, il nous faut des

moyens, une méthode. Je vous en indiquerai trois.

II. *Application.* — La 1re *méthode* est très simple, et c'est celle que vous pratiquez le plus ordinairement. Elle consiste à lire et à s'approprier les prières que votre paroissien vous suggère pour chacune des différentes parties de la messe. Méthode excellente!... Elle risque pourtant d'engendrer la routine : vous finissez pas savoir ces prières par cœur, et êtes dès lors exposés à les réciter machinalement et sans y réfléchir. Aussi est-il bon de la varier, au moins de temps en temps... Et puis, il peut se faire que vous n'ayez pas avec vous votre *paroissien*, — ce qui ne devrait être qu'un accident et non une habitude. Il est donc bon d'avoir quelque autre méthode à sa disposition.

La 2e *méthode* est de diviser la messe en quatre parties. Le saint sacrifice est offert à Dieu pour quatre fins : chacun de ces quatre devoirs peut être rempli par nous, en nous appliquant successivement à chacun d'eux pendant les quatre parties de la messe.

La première fin de la messe est d'*adorer* Dieu, de lui rendre hommage comme au souverain Maître et Seigneur de toutes choses : du commencement de la messe à l'offertoire, remplissons cette intention, et nos hommages étant indignes de Dieu, offrons-lui, pour suppléer à leur insuffisance, l'hommage que va lui rendre Jésus-Christ lui-même, s'immolant en son honneur.

L'offertoire commence : jusqu'à l'élévation, ce sera pour nous la seconde partie de la messe, pendant laquelle nous remplirons la deuxième fin du sacrifice, en implorant le *pardon* de nos péchés.

Le sacrifice est en effet *propitiatoire*, c'est-à-dire destiné à satisfaire à la justice de Dieu et à obtenir sa miséricorde. Quelle salutaire occupation pour nous que de mettre nos misères aux pieds du Seigneur, pour qu'il les noie dans le sang rédempteur !

Troisième partie de la messe, de l'élévation à la communion, — et troisième fin du saint sacrifice, remercier Dieu de ses bienfaits : le sacrifice est *eucharistique*, il l'est tellement qu'il a gardé ce nom... et eucharistie veut dire *action de grâces*. Repassez dans votre mémoire les plus grands bienfaits de la divine Providence à votre égard, et, pour l'en remercier, offrez-lui le sang de Jésus-Christ, mystiquement offert sur l'autel, et dont la valeur est infinie.

Enfin, pendant les prières qui terminent la messe, rappelez-vous que le sacrifice est *impétratoire*, c'est-à-dire destiné à nous obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires. Passez en revue vos besoins, spirituels et temporels, ceux de votre famille, de l'Eglise, de votre patrie, et suppliez Dieu, par la vertu du sang de Notre-Seigneur, d'ouvrir sur vous et sur elles les trésors de sa bonté sans bornes !

En terminant, je vous signale une 3e *méthode*, qui nous ramène à ce que je vous disais au début de cet entretien. C'est de suivre la messe comme si l'on assistait à la passion. Les allées et venues du prêtre à l'autel vous rappelleront Jésus amené successivement à Caïphe, à Pilate, à Hérode, à Pilate encore, enfin au Calvaire. La consécration est son immolation, la séparation des saintes espèces rappelle que le corps et le sang de Jésus-Christ furent séparés à la croix : sujet de pieuses méditations, appel à de saintes prières !..

V. — Apologétique. — *Possibilité de la prophétie.*

Un des motifs pour lesquels Notre-Seigneur a voulu entrer en triomphateur à Jérusalem, ç'a été d'accomplir une prophétie de l'Ancien Testament, rapportée dans l'Evangile d'aujourd'hui. Vous savez qu'il y a, dans les livres de l'Ancienne Loi, un assez grand nombre de prophéties dites *messianiques*, parce qu'elles donnaient à l'avance les traits de la vie et du caractère du Messie attendu par le monde : il devait être reconnu pour tel, précisément parce qu'en lui seraient accomplies les prophéties messianiques.

Vous savez ce qu'est une prophétie : c'est l'annonce d'un événement à venir, que l'on ne peut connaître à l'avance par des moyens humains. C'est donc, en réalité, un miracle. Aussi les adversaires du miracle sont-ils en même temps les négateurs de la prophétie. Pour eux, elle est impossible. Or c'est précisément sa possibilité que nous allons démontrer.

Que suppose, en effet, une prophétie? Trois choses : elle suppose que Dieu connaît l'avenir; — elle suppose aussi qu'il peut en faire connaître ce qu'il lui plaît et à qui il lui plaît; — elle suppose enfin, s'il s'agit de prophéties publiques comme les prophéties messianiques, que celui à qui l'avenir a été révélé par Dieu peut faire connaître aux autres ce que lui-même a appris de Dieu.

Or il est bien certain que ces trois conditions sont parfaitement réalisables.

II. Tout d'abord, il est bien certain que *Dieu con-*

naît l'avenir. Ou plutôt il n'y a d'*avenir* que pour nous, qui vivons dans le temps. Dieu, lui, vit dans l'éternité, qui n'est qu'un seul moment, mais un moment sans commencement et sans fin : l'éternité n'est que du *présent*, sans aucun *passé* et sans aucun *avenir*.

On dit souvent : Dieu *prévoit* les événement futurs, il en a la *prescience*. Ce sont des locutions inexactes, parce qu'elles supposent un avenir. Dieu ne prévoit pas, il voit; Dieu n'a pas réellement la prescience, il a la science, science complète, universelle et absolue. Il connaît l'avenir, — je veux dire ce qui est l'avenir pour nous, — beaucoup mieux que nous ne connaissons le passé et le présent.

De ce côté donc, rien ne s'oppose à ce que la prophétie soit possible.

II. Il est bien certain que *Dieu peut faire connaître* l'avenir à qui il lui plaît. Il n'est pas difficile à Dieu de parler à l'homme. Quant à l'homme, il ne lui est pas plus difficile de comprendre une affirmation relative à un fait à venir qu'à un fait accompli. Nous comprenons très bien cette affirmation : « Napoléon est mort en 1821. » Mais nous aurions aussi bien compris, si nous avions vécu en 1814, et que Dieu nous eût alors révélé ceci : « Napoléon mourra en 1821. »

Mais, nous disent quelques disciples de Voltaire, comment pourrait-on comprendre la prophétie? on ne peut savoir l'avenir, car « on ne peut savoir ce qui n'est pas. » Comment donc font les astronomes pour annoncer des éclipses, qui, au moment où ils les annoncent, ne sont certainement pas !... Est-ce que, d'ailleurs, nous ne *prévoyons* pas l'avenir? Nos

prévisions sont ordinairement incertaines, parce que l'avenir n'est pas notre secret. Mais il est le secret de Dieu, et par conséquent, Dieu intervenant, nos prévisions incertaines peuvent acquérir le degré de certitude qui leur manquait. C'est ce qui arrive dans la prophétie.

III. Enfin, il est bien certain que *ce que nous savons, nous pouvons le faire savoir à d'autres*, quelle que soit la manière dont nous en avons eu connaissance.

Sans doute, s'il s'agit d'une prophétie, et si en conséquence nous présentons notre « communication » comme venant de Dieu, nous sommes obligés d'établir notre mission : autrement, nul ne serait contraint de croire à notre affirmation, et l'on ferait bien de ne la point accepter d'emblée. Quand le chef de l'Etat délègue un ambassadeur, il lui donne des lettres d'introduction. Il en faut de même à un « prophète » : il parle de la part de Dieu : il faut qu'il présente des titres l'accréditant auprès des hommes. Sans doute, on connaîtra son intelligence, sa véracité, sa sagesse, mais il y faudra, de plus, les signes surnaturels dont Dieu ne manquera pas d'accompagner et d'autoriser sa mission : voilà pourquoi un vrai prophète est en même temps, dans la plupart des cas, un *thaumaturge*, c'est-à-dire un « faiseur de miracles ».

Vous le voyez, la prophétie est possible. « Gardons-nous des faux prophètes », comme il en pullule à certaines époques de troubles ou de guerres, mais accueillons les vrais, et sachons surtout que les prophéties *bibliques s'imposent* obligatoirement à notre croyance.

VI. — Avis aux enfants

La douceur.

I. *Nécessité d'être doux.* — « Voici votre roi qui vient *plein de douceur* » : c'est ainsi que le prophète annonçait Jésus au monde; et vous savez que Jésus lui-même nous a dit : « Apprenez de moi que je suis doux. »

Il faut être doux. Vous savez que la vertu de douceur est opposée à un vice capital que l'on nomme la *colère :* défaut que Dieu condamne et dont il faut vous corriger. Vous serez doux pour obéir à Jésus, pour plaire à Jésus. Vous le serez aussi pour vous habituer à prendre l'empire sur vos passions, à les dominer. Voyez un homme en colère : il n'est plus maître de lui-même et l'on dit de lui, en effet, qu'il « ne se possède plus ». Dès lors, que fera-t-il?... Voyez un cheval emballé : quelle catastrophe ne peut-il pas causer? Or un homme en colère est un « emballé » : où s'arrêtera-t-il? Qui peut le dire? Il n'en sait rien lui-même !

Il faut savoir se dominer soi-même, et la douceur est une aide puissante pour arriver à ce résultat... Vous voyez que je ne crains pas, en parlant de la douceur, d'employer les mots de *domination*, d'*aide* et de *puissance*. Cela étonne peut-être. On se représente parfois, en effet, la douceur comme une sorte de faiblesse, ou du moins comme la vertu des faibles de caractère. C'est une erreur ! Pour être doux, il faut être fort ! Pour se dompter soi-même, il faut beaucoup d'énergie. Pour ne pas être tou-

jours en bataille contre les autres, il faut se livrer à soi-même de continuelles batailles... et les gagner ! Pour cela, il faut de la force.

II. *Moyens d'être doux.* — Comment acquerrez-vous la douceur? Tout d'abord en la demandant à Dieu, sans qui l'on ne fait jamais rien de bon ni d'utile pour le ciel.

Mais il faut aussi y travailler vous-mêmes. Voici ce qu'il faut faire *avant* et *après* l'accès de colère... Quant à vous dire ce qu'il faudrait faire *pendant*, c'est inutile, car l'homme en proie à la colère ne sait pas se diriger.

Avant : dès que vous sentez la passion vous échauffer et, comme on dit, « votre sang bouillir », promettez-vous de ne pas parler tant que vous serez en colère. Saint François de Sales, le saint patron de la douceur, disait : « Ma langue et moi nous avons fait un pacte inviolable : nous avons convenu que la *langue* ne dirait pas un mot, tant que le *cœur* serait dans l'émotion ».

Après : la colère est tombée, l'accès est passé. Moins heureux que saint François de Sales, vous constatez que vous avez parlé sous l'influence de la colère, et que vous avez contristé quelqu'un. Ne vous contentez pas de vous en repentir *devant Dieu :* c'est nécessaire, mais c'est insuffisant. Repentez-vous-en *devant celui que vous avez blessé :* allez le trouver, faites-lui des excuses, montrez-lui d'une manière quelconque, — mais d'une manière non équivoque, — que vous regrettez votre tort... Cela vous ennuiera? Très bien !... Car ce souvenir vous aidera à ne plus récidiver !

VII. — Avis aux jeunes gens

La persévérance.

Ecoutez ces gens qui crient : « Hosanna ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Dans quelques jours ils crieront encore... mais ce seront des paroles de haine et de mort : « Enlevez-le ! crucifiez-le ! »

Est-il possible que ce soient les mêmes !... Et pourtant, à part quelques exceptions, c'étaient les mêmes. Dans ce revirement déplorable, puisons une leçon. Vous avez reçu ou vous allez recevoir Notre-Seigneur, vous le recevrez en Maître et en Roi. Il faut éviter le revirement des Juifs, il faut assurer à votre âme, après votre communion pascale, la grâce de la persévérance. A quels moyens recourir dans cette intention? Je veux vous en indiquer quelques-uns.

I. Tout d'abord, la *prière*. La persévérance est une grâce, je viens de le dire, et aucune grâce ne s'obtient sans l'intervention de Dieu, que nous devons solliciter par la prière. Du reste, la prière implique la confiance en Dieu : or la *confiance en Dieu* s'allie fort bien avec la *défiance de nous-mêmes*, qui est, elle aussi, une des conditions de la persévérance.

II. Il faut, pour persévérer dans le bien, prendre de bonnes *résolutions*, — les prendre, s'il est possible, au cours d'une bonne retraite, — et les offrir à Notre-Seigneur dans la communion pascale.

Prenez garde à vos résolutions ! On en prend parfois que l'on ne pourra pas tenir; — on en prend de trop vagues; — on en prend qui ne sont pas assez

« pénétrantes », qui s'arrêtent à l'extérieur des pratiques sans pénétrer dans leur esprit : or, vous le savez, « c'est l'esprit qui vivifie ». — Enfin, on en prend trop : deux ou trois résolutions qu'on tiendra valent mieux que dix que l'on ne tiendra pas.

III. Il faut *tenir ses résolutions de suite.* Si l'on se donne un délai de quelques jours, — « pour se reposer de la retraite » par exemple, — on ne les tiendra pas, et tout sera à recommencer dans un an, avec la circonstance aggravante d'une année perdue !

Il est très possible que, même dans les commencements, il survienne quelque chute, due à un moment d'oubli. S'il faut s'en attrister, il ne faut, ni trop s'en étonner, ni surtout s'en décourager ; la persévérance chrétienne suppose la lutte; elle consiste moins à ne jamais tomber, qu'à savoir se relever courageusement dès qu'on est tombé, en tirant de sa chute toutes les leçons qu'elle comporte : leçon d'humilité, leçon de défiance de soi-même, leçon de recours à Dieu !

IV. Mettez enfin votre persévérance sous la *protection de Marie.* Ayez en elle une grande dévotion et une belle et ferme confiance : elle vous aidera à ne point tomber..., ou à vous relever.

Voyez-la sur le chemin du Calvaire : croyez-vous qu'elle n'ait pas contribué à relever son Fils, tombé sous le fardeau de sa croix? Ah ! certes, loin de moi la pensée de comparer ces chutes corporelles de Jésus à nos chutes morales, à nos chutes d'âmes !... Il n'en est pas moins vrai que vous êtes les fils adoptifs de Marie, et qu'elle vous aidera, vous aussi, à vous relever !

VIII. — Avis aux jeunes filles

Le travail pour l'Eucharistie.

Voyez ces jeunes gens qui travaillent à décorer le chemin par où va passer Jésus-Christ : ils montent dans les arbres pour détacher des branches dont on fera un tapis de feuillage. Cela ne suffit pas : il faut un tapis d'étoffe, et les hommes étendent sur la route leurs manteaux aux couleurs éclatantes....

Jésus est encore parmi nous. Il y est, il est vrai, sous les voiles eucharistiques, mais il y est aussi réellement qu'il était ce jour-là à Béthanie et à Jérusalem. Ne convient-il pas que nous ornions, nous aussi, les lieux où il daigne passer et même séjourner? Voilà pourquoi il y a des règles liturgiques prescrivant cette ornementation, — à laquelle voudra coopérer une jeune fille chrétienne.

I. *Règles liturgiques sur l'ornementation des églises.* — La sainte Eglise ne veut pas que nous laissions sans ornement les lieux où réside le divin Maître. Elle ne veut pas non plus que cette décoration soit laissée aux fantaisies individuelles. Aussi en a-t-elle réglé les détails. Elle a fixé en quelles matières précieuses devaient être faits les vases sacrés, de quels tissus seraient faits les linges destinés à recevoir le corps du Christ, le nombre des nappes qui devraient recouvrir l'autel, le nombre et la qualité des lumières qui devraient y briller, la forme, la couleur et l'étoffe des ornements sacrés. Rien n'est laissé au hasard : l'Eglise, gardienne de

Jésus-Eucharistie, veut qu'il soit gardé avec honneur !

II. *Les jeunes filles chrétiennes doivent contribuer à cette ornementation.* C'est pour elles un travail tout indiqué : la couture, la broderie, la tapisserie, les arts d'agrément, tout cela est leur affaire... et tout cela trouve son emploi dans la décoration d'un autel ou d'un tabernacle.

J'aime à croire que vous travaillez parfois pour les pauvres. Or, vous le savez, pour que ce que nous faisons en leur faveur nous acquière des mérites, il faut que nous le fassions tout d'abord pour Dieu qui nous commande la charité et l'aumône, pour Jésus-Christ, qui considère comme fait à lui-même ce que nous faisons pour les malheureux.

Vous travaillez donc *indirectement* pour Jésus quand vous le faites pour les pauvres. Mais voulez-vous une occasion de travailler *directement* pour le divin Maître? Travaillez pour l'Eucharistie.

La grande guerre a causé des ruines qui seront très longues à réparer. Combien d'églises détruites!... Vous pouvez collaborer à leur reconstruction, en sollicitant des aumônes pour les œuvres qui s'en occupent. Combien d'ornements ont disparu ! quelle quantité de linges sacrés est à refaire !... Si vous voyiez Jésus dans un état de misère, quel serait votre empressement à le couvrir et, disons-le, à le choyer !... Or, dans de trop nombreuses paroisses, Jésus-Eucharistie est réduit à la pauvreté : son logis est pauvre, ses vêtements sont misérables. Vous contribuerez, pour votre part, à ce que cela ne dure pas : Jésus est mort pour vous, vous pouvez bien travailler pour lui !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU DIMANCHE DES RAMEAUX..... 73

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE..... 74

II. *Dogme.* JÉSUS-CHRIST A AFFIRMÉ SA DIVINITÉ.. 78

Cf. même sujet, Passion, t. II, p. 63.

III. *Morale.* L'ADORATION, OU LE CULTE DE DIEU.... 81

Cf. « *Je ne suis pas contre Dieu* », 19e dim. ap. Pent., t. III, p. 303.

IV. *Grâce.* MANIÈRE D'ENTENDRE LA MESSE..... 84

Cf. *le sacrifice de la messe, Quinquag.*, t. I, p. 398.

V. *Apologétique.* POSSIBILITÉ DE LA PROPHÉTIE.... 87

Cf. *les prophéties réalisées par J.-C.*, 17e dim. ap. Pent., t. III, p. 246; — *les Prophéties de J.-C.*, 9e dim. ap. Pent., t. III, p. 54; — *les « prophéties »*, 1re dim. d'Av., t. I, p. 46.

VI. *Avis aux enfants.* LA DOUCEUR..... 90

Cf. *la Colère et la douceur*, 19e dim. apr. Pent., t. III, p. 297.

VII. *Avis aux jeunes gens.* LA PERSÉVÉRANCE..... 92

Cf. *le Bon propos*, 2e dim. d'Av., t. I, p. 60.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* LE TRAVAIL POUR L'EUCHARISTIE 96

Autres sujets :

IX. LES PROCESSIONS DU T. S. SACREMENT, — à propos de la procession triomphale qui escorte N.-S. entrant à Jérusalem.

X L'HUMILITÉ. Même dans son triomphe, N.-S. conserve l'humilité : absence des grands de la terre, monture des humbles, etc.

DIMANCHE DE PAQUES

La résurrection de Notre-Seigneur

En ce temps-là, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Etant parties de grand matin, le premier jour de la semaine, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil.

Or elles se disaient entre elles :

« — Qui nous roulera la pierre qui ferme l'entrée du tombeau ? »

Mais, en y regardant, elles virent que cette pierre qui était fort grande, avait été roulée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles aperçurent un jeune homme vêtu d'une robe blanche, et assis vers la droite. Elles furent effrayées, mais il leur dit :

« — Ne craignez point ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ? Il est ressuscité, il n'est plus ici : voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. »

(Marc xvi. 1-7.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Nous voici au plus grand jour de l'année ecclésiastique : la fête d'aujourd'hui a été nommée la fête des fêtes. Et c'est à juste titre, car nous célébrons la résurrection de Jésus-Christ, qui est le miracle fondamental du christianisme. Non seulement Jésus, mis à mort par ses ennemis, est ressuscité, mais il est ressuscité après l'avoir annoncé, dans le délai qu'il avait fixé, et il s'est ressuscité lui-même. C'est donc, à tous égards, un triomphe : triomphe de Jésus-Christ, triomphe de sa mission divine, triomphe de sa propre divnité !

L'Evangile nous raconte, non comment s'est produit ce grand événement, mais comment il fut pour la première fois connu de quelques femmes, avant d'aller remplir le monde et le renouveler. Suivons ce récit, relisons d'abord la démarche des saintes femmes, — puis le message de l'ange.

I. *Démarche des saintes femmes.* — Nous appelons « saintes femmes » un groupe de femmes juives qui, non contentes de se faire les disciples de Jésus, s'occupaient de subvenir à ses besoins matériels et à ceux de ses apôtres. Parmi elles l'Evangéliste nomme *Marie-Madeleine*, la sœur de Lazare le ressuscité, la pécheresse convertie par Notre-Seigneur; — *Marie*, mère de Jacques le Mineur; — *Salomé*, mère de deux autres apôtres, Jacques le Majeur et Jean, le disciple bien-aimé du Sauveur. Un autre évangéliste nomme *Jeanne*, femme de l'intendant d'Hérode.

Ces saintes femmes avaient assisté, le soir du vendredi saint, à l'ensevelissement de Jésus. On y avait

procédé à la hâte, parce que le sabbat allait arriver (il commençait le vendredi à six heures du soir), et c'était, à cause de la Pâque, le sabbat le plus solennel de l'année. Elles s'étaient donc promis de revenir après le sabbat pour compléter l'embaumement du corps de leur Maître. Le soir du vendredi et toute la journée du samedi, elles ne purent rien faire que pleurer et prier. Mais le sabbat finissait le samedi soir, dès le coucher du soleil les magasins se rouvraient : les saintes femmes en profitèrent pour acheter des parfums afin d'aller, dès l'aube du lendemain, parfaire l'ensevelissement du Sauveur.

Les voilà donc parties, dès le dimanche matin... Et sans doute une question se pose à vos esprits : pourquoi Marie, la propre mère de Jésus, n'était-elle pas avec elles? N'était-ce pas à elle à présider à l'embaumement du corps de son Fils?...

Non. Car seule elle avait entière confiance dans la prophétie de Jésus, annonçant sa résurrection pour le troisième jour : à quoi bon embaumer un corps qui va revivre?... Aussi, sa foi la fit rester chez elle; et elle en fut récompensée : c'est, en effet, pendant que les saintes femmes allaient au tombau, et dès la pointe du jour, que Jésus sortit glorieux du sépulcre, et, quoique l'Evangile ne le dise pas, sa première visite fut certainement pour sa sainte mère : les saintes femmes allaient encore vers le cadavre de Jésus, que Marie avait déjà pressé dans ses bras son corps revenu à la vie.

Cependant le tombeau de Jésus était une sorte de grotte creusée dans le roc, formant une chambre mortuaire dans laquelle on entrait de plain pied. Elle était fermée, selon l'usage, par une énorme

pierre, de forme arrondie pour pouvoir être roulée... Cette pierre donnait de l'inquiétude aux saintes femmes : « Nous ne pouvons la rouler à nous seules. Qui nous la roulera? »

Or, en arrivant auprès du sépulcre, elles constatent, à leur grande surprise, que la lourde pierre a été déplacée et que la chambre mortuaire est ouverte !... Leur première impression fut sans doute que les ennemis du Christ avaient fait disparaître son corps, car Marie-Madeleine, au dire d'un autre évangéliste, quitta aussitôt ses compagnes et courut se mettre en quête de saint Pierre, pour lui annoncer cet enlèvement. Quant aux autres, voulant s'assurer de ce qui s'était passé, elles entrèrent...

II. *Message angélique.* — Une fois entrées, les saintes femmes purent aisément constater que le corps du Seigneur n'était plus là. Mais à sa place, elles virent « un jeune homme vêtu d'une robe blanche et assis vers la droite ». Vis-à-vis de lui s'en tenait un autre, aussi jeune et aussi brillamment vêtu : leurs robes, — je réunis ici les renseignements épars dans les divers évangiles, — leurs robes étaient blanches comme la neige, et leurs visages semblaient lancer des éclairs.

Ces « jeunes gens » étaient en réalité des anges. Celui de droite était sans doute le même qui avait renversé la pierre du tombeau et mis en fuite les gardes apostés par Pilate pour empêcher l'enlèvement du corps !...

Les saintes femmes furent effrayés, nous dit saint Marc, et ce n'était pas sans raison. Elle devinèrent d'ailleurs la nature des messagers qu'elles avaient devant elles, car, nous dit saint Luc, elles s'incli-

nèrent profondément en leur présence. Mais l'ange de droite les rassura aussitôt : « Ne craignez rien ! » Puis, leur montrant qu'il connaissait leur dessein : « Vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié? *Il est ressuscité*, il n'est plus ici. Voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée : c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. »

C'est là le premier sermon qui ait été prêché sur la résurrection de Notre-Seigneur : il est court, mais complet. Et tous ceux que vous avez entendus ou que vous entendrez ne peuvent que répéter celui-là, en le développant. Il énumère les trois faits qui établissent le miracle de la résurrection.

Premier fait : Jésus a été mis au tombeau une fois supplicié et mort, et il en est sorti vivant : « il n'est plus ici, il est ressuscité : voici le lieu où il était », et ce lieu est vide !

Deuxième fait : cette résurrection avait été prédite par Jésus-Christ. « Comme il vous l'a dit », affirme l'ange, faisant allusion à la parole du Sauveur : « *Après ma résurrection*, je vous précèderai en Galilée. »

Troisième fait : Jésus, après sa résurrection, s'est montré à ses apôtres : « Vous le verrez », annonce l'ange. Il s'est fait voir et toucher, si bien que les apôtres, qui avaient peine à croire à sa résurrection, durent se rendre à l'évidence.

Les saintes femmes crurent à la parole de l'ange et elles en furent récompensées, car, le jour même, Jésus se montra à elles. Croyons comme elles, aimons Jésus comme elles, et comme elles nous aurons la joie de le voir.

II. — Dogme. — *Le miracle de la résurrection de Jésus-Christ.*

Le miracle est le moyen dont Jésus-Christ s'est le plus servi pour établir la réalité de sa mission divine. Or, parmi tous ses miracles, il n'en est pas de plus grand que celui de sa résurrection. Aujourd'hui où nous en célébrons le souvenir, posons-nous à l'occasion de ce miracle ces deux questions : est-il prouvé? — et que prouve-t-il?

I. *La résurrection de Jésus-Christ est-elle prouvée?* Oui. Il y a des faits aussi certains, il n'en est pas qui le soient davantage. Il a été prêché par les apôtres, quelques semaines seulement après la mort de Jésus, dans la ville même où Jésus était mort, d'une mort qui avait fait du bruit, certes, à cause de celui-là même qui mourait et de la manière dont il était envoyé à la mort !

En prêchant ainsi la résurrection de Jésus, les apôtres voulaient-ils nous tromper? ou, sans le vouloir, se trompaient-ils eux-mêmes? Pour récuser leur témoignage, il faudrait recourir nécessairement à l'une de ces deux hypothèses : ou *trompeurs*, ou *trompés :* or nulle des deux n'est admissible.

Tout d'abord, les apôtres n'ont pas voulu nous *tromper*. Pour l'admettre, il faudrait supposer que ces hommes, simples d'éducation et de condition, timides mêmes et peureux, ayant vu mourir leur Maître et le croyant toujours mort, ont eu l'idée, — et l'ont eue *tous*, de faire croire à sa résurrection et, s'appuyant sur ce mensonge, de partir à la conquête du monde ! Et pourquoi?... Pour recueillir des af-

fronts et des persécutions ! Car enfin, ils savaient bien les dispositions des Juifs à l'égard de Jésus et de ses apôtres : Jésus était mort sous les coups de ses ennemis, et les disciples devaient craindre qu'après leur Maître ils fussent atteints eux-mêmes. Aussi bien, ce n'est pas dans une attitude héroïque et conquérante que l'histoire nous les montre : dès l'arrestation de Jésus, ils se sauvent et se cachent; Pierre a une velléité de courage, mais c'est pour retomber de plus haut; quarante jours après la passion, ils sont encore enfermés dans le cénacle « par peur des Juifs ». Si Jésus était resté mort, de pareils hommes, loin de rêver la conquête du monde, n'auraient songé qu'à se faire oublier !

A supposer même qu'ils eussent essayé de tromper, qui auraient-ils trompé? Les Juifs déicides avaient tout intérêt, — et Caïphe à leur tête! — à ne pas laisser s'accréditer la légende de la résurrection de leur victime. Ils auraient représenté son corps, qu'ils avaient fait mettre sous scellés et garder par une cohorte romaine. Mais non, rien de tout cela ! Ils se contentent de dire aux apôtres : « Nous vous défendons de parler au nom de cet homme; » aucun n'ose leur dire : « Vous mentez en prétendant qu'il est ressuscité. »

Et donc, les apôtres n'ont ni voulu ni pu tromper. Ont-ils été *trompés?* Par qui? Par eux-mêmes? Les faits, ici encore, donnent un démenti à cette hypothèse. Bien loin de croire sans preuve à la résurrection de Jésus, on peut presque dire qu'ils refusent d'y croire malgré les preuves. Ils ne croient pas au témoignage des saintes femmes; vient celui de Pierre : ils hésitent encore, flottant entre la croyance et l'incrédu-

lité. N'est-ce pas à ses propres disciples que Jésus est obligé de dire : « Oh ! que vous êtes lents à croire ! » Il se fait toucher par tous les apôtres, il mange avec eux, il fait de nouveaux miracles pour les convaincre que c'est bien lui, et que ce n'est pas un fantôme qu'ils ont sous les yeux.

Non, non, ils n'ont pas été trompés. Ils ont prêché « ce que leurs yeux ont vu et ce que leurs mains ont touché ! »

II. *Que prouve la résurrection de Jésus-Christ?* — Comme tous les miracles du Christ, elle prouve sa mission divine. Son œuvre d'enseignement était terminée ; du haut du ciel Dieu la voyait : si elle n'avait pas été conforme à sa volonté, Dieu ne l'aurait pas sanctionnée par ce miracle des miracles ! C'eût été nous jeter dans l'erreur !

Mais cette résurrection ne prouve pas seulement la divinité de la mission de Jésus; elle établit davantage : la divinité de sa personne. Jésus, en effet, avait annoncé qu'il se ressusciterait lui-même. Il n'avait pas dit : « Mon Père me ressuscitera ». « Détruisez, avait-il prononcé, ce temple de Dieu, et en trois jours je le reconstruirai. » Si Jésus n'avait été qu'un homme, Dieu n'aurait jamais permis que Jésus, en ressuscitant, nous amenât à croire qu'il s'était ressuscité lui-même et que donc il était Dieu : c'eût été collaborer à l'erreur !

Il n'y a donc aucune possibilité d'échapper à cette conclusion : Jésus est ressuscité, Jésus s'est ressuscité, donc il est Dieu !

Dans toute la certitude de notre raison, dans toute la soumission de notre foi, disons à Jésus, comme Thomas converti : « Mon Seigneur et mon Dieu! »

III. — MORALE. — *L'aumône.*

Voyez ces saintes femmes qui vont au tombeau pour embaumer le corps de Jésus. Depuis de nombreux mois elles se sont occupées de subvenir aux besoins matériels de Jésus et du collège apostolique. Maintenant leur maître est mort, il semble donc qu'il n'ait plus besoin d'elles... et pourtant elles ont encore à s'occuper de lui, elles continuent à lui faire l'aumône : aumône de leur *or*, car elles ont, pour lui, acheté des parfums; aumône de leur *temps*, car elles prennent même sur l'heure du repos pour se dévouer à lui; et tout cela, inspiré par cette autre aumône plus précieuse que le reste, l'aumône de leur *cœur!*

Parlons de l'aumône; nous en dirons le *précepte*, — la *condition*, — la *récompense*.

I. *Précepte de l'aumône.* — L'aumône est une des manifestations essentielles de la charité envers le prochain; or la charité envers le prochain, — c'est l'enseignement de Notre-Seigneur lui-même, — constitue un précepte « semblable » à celui de la charité envers Dieu, si bien qu'en ces deux commandements est résumée toute la Loi.

De cela il résulte évidemment que l'aumône est obligatoire. Aussi bien, lorsque Notre-Seigneur enverra, le jour du jugement, les damnés au feu éternel, sur quoi motivera-t-il sa sentence? C'est encore lui-même qui nous le dit : il leur reprochera de ne pas lui avoir donné à manger quand il avait faim, à boire quand il avait soif; et il ajoutera : Quand vous

avez refusé ces aumônes aux pauvres, c'est à moi-même que vous les avez refusées.

Sans doute, il est d'autres causes de damnation que le refus de l'aumône; mais dans la scène du jugement dernier, telle qu'il la décrit à l'avance, c'est la seule cause qui se trouve énoncée par Notre-Seigneur!

L'aumône, vous le voyez, est donc strictement obligatoire!

II. *Condition de l'aumône.* — Si l'aumône est toujours l'aumône, elle n'est pas toujours un acte de charité; pour qu'elle le soit vraiment, et qu'elle nous acquière par là un mérite pour le ciel, elle doit revêtir divers caractères, que l'on peut tous résumer en cette condition : l'aumône doit être faite non pas seulement par amour et compassion pour le prochain, mais par amour pour Dieu.

On parle de philanthropie, de solidarité, d'altruisme, et ces vertus humaines peuvent exciter, même des incrédules, à faire l'aumône. Ce n'est pas là de la charité; ce sont des titres humains à une récompense humaine, ce ne sont pas des titres divins à une récompense céleste.

Ce que Dieu veut, c'est que nous aimions le prochain pour son amour à lui; c'est que la charité envers nos frères soit pour nous un moyen de manifester notre amour envers notre Créateur; c'est que nous voyions dans les pauvres les « membres souffrants de Jésus-Christ »; c'est que nous venions à leur secours comme si nous venions en aide à Jésus lui-même!... Et voilà pourquoi, lorsqu'il appellera les élus au ciel, il leur dira, non pas : « Vous avez

nourri les pauvres », — mais bien : « J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ».

III. *Récompense de l'aumône.* — Je vous l'ai dit en m'appuyant sur la parole même de notre Sauveur, la récompense de l'aumône, c'est le ciel.

Cela est d'ailleurs aisé à comprendre. L'état de grâce se confond pratiquement avec la charité envers Dieu : qui meurt avec la charité va au ciel sûrement, sinon immédiatement.

Or, l'aumône *chrétienne* se résout, définitivement, en un acte de charité envers Dieu. Celui qui la fait possède donc cette charité qui est la condition de notre entrée au ciel!

Quel puissant motif de pratiquer l'aumône, — d'être « aumônier », comme disaient nos pères! Sans doute, nos aumônes n'atteindront pas du premier coup à cette perfection qui en fait des actes d'amour pour Dieu. Mais, dit le proverbe populaire, « c'est en forgeant qu'on devient forgeron », et c'est en faisant l'aumône qu'on devient « aumônier »; en d'autres termes, c'est en s'exerçant, par l'aumône, à la vraie charité à l'égard du prochain, qu'on arrive à la véritable charité envers Dieu, nécessaire et suffisante pour nous gagner le ciel.

C'est ce qui explique des paroles comme celles-ci, que nous lisons dans les Livres saints et qui sont donc paroles de Dieu : « La charité couvre la multitude des péchés, c'est elle qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. » ... Non pas que l'homme puisse s'autoriser de ses aumônes pour pécher « tranquillement », mais parce que l'aumône est le meilleur apprentissage de la vraie charité, qui elle-même est la condition du salut!

IV — Grâce. — *La communion pascale.*

L'Eucharistie n'est pas seulement un mystère; le mystère de la présence réelle; — elle n'est pas seulement un sacrifice : la messe; — elle est aussi un sacrement que nous devons recevoir, par la *communion*. Nous sommes au jour de la résurrection du Sauveur, que nous annonce l'Evangile de Pâques. Or cette annonce de la résurrection de Jésus est aussi l'annonce d'un devoir que nous impose l'Eglise, pour aujourd'hui ou pour le temps qui entoure ce jour : le précepte de la communion.

Ce précepte est double : disons pourquoi l'Eglise nous impose la communion *annuelle*, — et pourquoi elle veut que cette communion soit en même temps une communion *pascale*.

I. — *Communion annuelle.* — Pourquoi l'Eglise veut-elle que nous communiions? La réponse est simple : parce que Jésus l'a voulu lui-même. Il en a fait une condition indispensable de notre vie surnaturelle : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. »

Il est un motif à cela : c'est que toute vie doit s'alimenter. Privez d'aliment une plante, un animal, un homme : il meurt. Telle est la nécessité qui s'impose à toute vie : la nourriture. Or la vie surnaturelle est aussi une vie, et ce n'est pas par une simple métaphore qu'elle en porte le nom : c'est une vie véritable, unissant Dieu et l'homme au point que nous puissions dire : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus Christ qui vit en moi. » A cette vie,

comme à toute autre, il faut un aliment : Jésus nous l'a proposé, et en même temps nous l'a imposé; s'en priver, c'est vouloir mourir de faim, c'est un suicide moral.

Cela étant, l'Eglise pouvait-elle moins faire que de nous obliger à prendre cet aliment, au moins une fois par an? C'est peu, c'est bien peu : mais c'est le strict précepte de la sainte Eglise. Nous verrons, en d'autres circonstances, ce qu'elle désire de plus. En ce jour de Pâques tenons-nous-en au précepte, et voyons le motif de cet autre commandement ecclésiastique : la communion annuelle doit être faite à l'occasion de la fête de Pâques.

II. — *Communion pascale.* — Parmi les merveilleux effets que produit en nous la sainte communion, il en est trois qui expliquent pourquoi elle est encore plus indiquée au temps de Pâques qu'à toute autre époque de l'année ecclésiastique.

La communion, tout d'abord, est l'aliment de l'âme, nous l'avons rappelé tout à l'heure. Or si l'alimentation est la condition de la vie, la vie est aussi la condition de l'alimentation : on ne nourrit pas les morts, mais les vivants. Voilà pourquoi, après avoir ressuscité la fille de Jaïre, Jésus lui fait donner à manger : ce sera à la fois le signe de sa résurrection et le soutien de sa vie nouvelle.

Or la résurrection de Jésus doit être le signal de notre résurrection spirituelle : Comment un chrétien pourrait-il laisser passer cette fête sans se réconcilier avec son Sauveur, sans reconquérir sa grâce et son amitié, sans participer à sa vie, sans revivre, en un mot, à la vie surnaturelle?... Et puisque le chrétien doit revivre à Pâques, à Pâques il

doit se nourrir de l'aliment divin qui sera à la fois, — je répète à dessein les mots que j'appliquais tout à l'heure à la fille de Jaïre, — qui sera à la fois le signe de sa résurrection et le soutien de sa vie nouvelle.

En second lieu, la communion, dit le catéchisme, affaiblit nos passions; c'est-à-dire que, dans cette lutte de toutes les heures que nous avons à soutenir contre le démon, elle nous donne une force victorieuse qui nous fait venir à bout de notre adversaire.

Or n'est-ce pas en cette fête de Pâques que Jésus, par sa résurrection, a remporté sur le démon sa définitive victoire. Oui, ce jour-là, il n'a pas seulement terrassé les gardes qui veillaient auprès de son tombeau, il a en même temps terrassé le démon dont ceux-là étaient les représentants. Qu'à cette victoire de Jésus sur le démon s'ajoute celle de chacun de nous ! Et pour cela, communions au temps de Pâques !

Enfin, la communion nous est un gage de la résurrection glorieuse. Comment, en effet, un corps tant de fois visité par Jésus-Christ et sur lequel il a mis ainsi son empreinte, pourrait-il être voué à la destruction finale? Non, c'est impossible ! il vivra éternellement !

Or, il y a pour nous un autre gage de la résurrection finale, et c'est précisément la résurrection de Jésus-Christ : il est, dit saint Paul, « les prémices de ceux qui dorment », parce que la mort n'est qu'un sommeil.

Réunissons ces deux gages en un seul, en communiant à Pâques !

V. — Apologétique. — *La résurrection générale est-elle impossible ?*

La résurrection de Notre-Seigneur nous fait penser à la nôtre, dont elle est à la fois l'image et le gage. Contre ce dogme de la résurrection générale des corps, l'impiété a amassé des objections, tendant à démontrer qu'elle est impossible. Montrons qu'au contraire rien ne s'y oppose, et constatons ensuite combien sont vaines les objections de l'incrédulité.

I. *La résurrection des corps est possible* à la puissance de Dieu. Qu'est-ce, en effet, qu'une résurrection? C'est la réunion d'un corps et d'une âme que la mort avait séparés. Cette réunion est-elle possible? A un homme, certes non ! Mais à Dieu? Il suffit, pour résoudre cette question, de se rappeler que Dieu sait tout et qu'il peut tout. *Il sait tout*, et par conséquent il sait, d'une part, où est l'âme immortelle, et, d'autre part, où sont les débris de notre corps. *Il peut tout*, et par conséquent il peut reconstituer le corps et y replacer l'âme qui le ranimera et lui rendra la vie.

Il y a toutefois des choses que Dieu pourrait accomplir *physiquement*, — si je puis m'exprimer ainsi, — et que *moralement* il ne peut faire, parce qu'elles ne conviennent pas à sa *sagesse*. En est-il ainsi de la résurrection de nos corps? En aucune manière ! car, plus on y réfléchit, et plus on se rend compte qu'il convient, à la *sagesse* divine, de donner au corps de l'homme une destinée supérieure à celle des animaux; — il convient de plus à sa justice de faire participer, à la récompense ou

au châtiment de l'âme, le corps qui lui a servi d'instrument; — il convient enfin, à la *bonté* de Jésus qui nous a adoptés comme ses frères, de faire pour nous-mêmes ce qu'il a fait pour lui : il s'est ressuscité, il nous ressuscitera !

II. *Les objections de l'incrédulité ne peuvent rien* contre ce que nous venons de dire. Elles n'ont d'autre visée que de vouloir imposer des bornes à la puissance de Dieu; elles se résument, en effet, dans les deux difficultés que nous allons dire.

1° Difficulté de rassembler tous les hommes ressuscités dans la vallée de Josaphat, pour le jugement universel. — A cela il suffit de répondre que rien ne nous oblige à croire que le jugement dernier doive avoir lieu dans la petite vallée de Josaphat, aux portes de Jérusalem. C'est une tradition plus populaire qu'ecclésiastique, fondée sur un passage du prophète Joël, ou il n'est pas du tout certain qu'il soit question, ni du jugement général, ni de la vallée de Josaphat.

Par ailleurs, nos corps ressuscités seront doués de qualités qui simplifieront beaucoup le problème du « local » à trouver pour la grande séance du jugement. Ne croyons pas que Dieu soit empêché de nous juger par la question de ce « local », dût-il le créer de toutes pièces !

2° Difficulté de rassembler tous les éléments des corps de tous les humains. — Au dire des incréduies, cette difficulté va jusqu'à l'impossibilité ! En effet, nous disent-ils, voici, par exemple, des anthropophages, qui ont mangé de la chair d'autres hommes. Cette chair d'autrui s'est transformée en leur propre chair. A qui sera-t-elle attribuée au jour de la ré-

surrection générale? Si elle reste au cannibale, ses victimes en seront privées !...

Pour accentuer cette difficulté, — car enfin les cannibales ne constituent qu'une infime exception ! — les incrédules font remarquer que nous sommes, tous, plus ou moins anthropophages. En effet, les cadavres confiés à la terre se décomposent rapidement en leurs principes chimiques, qui sont la nourriture des végétaux, dont nous mangeons à notre tour : de sorte que tel élément de matière peut appartenir successivement à plusieurs corps humains: or, à la résurrection, un seul pourra l'avoir, et les autres en seront nécessairement privés !

Vous devinez le nombre de réflexions et de plaisanteries qu'on peut échafauder autour d'un argument de ce genre. A ne nous occuper que de ce qu'il a de sérieux, deux remarques suffiront à le détruire : d'abord, c'est l'âme qui identifie le corps, qui le rend identique à lui-même; le corps de l'homme n'est plus ce qu'il était dans son enfance, et pourtant c'est bien toujours le même corps ! Et il n'y a plus, pourtant, dans le corps de quarante ans, une seule par celle du corps de sept ans !

Ensuite, remarquons que ces changements sont perpétuels dans le corps. Aussi, s'il nous fallait ressusciter avec tous les éléments qui ont été à nous, nous aurions, non plus un corps humain, mais un monument !... Ce n'est donc qu'une petite partie des éléments qui auront appartenu à notre corps, que Dieu choisira pour le recomposer : et au lieu qu'il nous manque quelque élément matériel, nous en aurions plutôt à l'excès !

Croyez-le, on n'embarrasse pas Dieu!...

VI. — Avis aux enfants

Le respect humain.

I. *Sa notion.* — Voyez les saintes femmes dont il est question dans l'Evangile. Jésus était un condamné à mort, on le raillait, on l'insultait, on le frappait, on le menait au supplice : et pourtant elles ne craignent pas de montrer qu'elles s'intéressent à lui et qu'elles l'aiment : elles le suivent en pleurant sur le chemin du Calvaire. Et puis, une fois mort et même enseveli, elles ne rougissent pas de s'occuper encore de lui. Elles veulent l'embaumer. Elles n'ont pas peur d'être vues dans ces soins qu'elles lui rendent; au contraire, leur désir est qu'il y ait quelqu'un là, pour leur rouler la lourde pierre qui ferme le sépulcre.

Ces pieuses femmes n'ont pas de *respect humain.*

Singulière chose ! on vous prêche toujours le respect : respect pour Dieu, respect pour vos parents, respect pour vos supérieurs, respect pour les prêtres... Et voici un respect qu'on vous recommande de ne pas avoir : le respect humain, c'est-à-dire le « respect pour les hommes » !... Qu'est-ce à dire? et qu'est-ce donc que le respect humain?

Sans doute, nous devons « respecter les hommes ». Mais vous comprenez facilement que nous devons avant tout respecter Dieu ! La plupart du temps, ces deux respects se concilient aisément. Mais il peut arriver parfois qu'à vouloir trop « respecter les

hommes » on en vienne à manquer au respect dû à Dieu.

En voulez-vous un exemple? Voici un groupe d'hommes qui n'aiment pas Dieu et qui n'aiment pas qu'on le serve : aussi raillent-ils celui qu'ils voient aller à la messe, se confesser et communier. Que vais-je faire? vais-je respecter l'opinion et les antipathies de ces hommes, et m'abstenir d'aller à la messe afin de ne point leur déplaire? Si j'agis de la sorte, que deviendra le respect que je dois tout d'abord à Dieu? Je l'aurai sacrifié au respect exagéré que j'ai pour ces méchants hommes, au « respect humain », pour appeler les choses par leur nom.

II. *Sa culpabilité.* — De la notion même du respect humain, il résulte que c'est une faute, — et une faute qui peut être grave, dès lors que ce prétendu « respect » nous empêche de remplir un devoir grave, par exemple de faire nos pâques ou d'assister à la messe du dimanche.

Il y a, en effet, dans le respect humain une sorte de préférence donnée à l'homme au détriment de Dieu : on ne peut ainsi « respecter » l'homme sans manquer de respect au Seigneur, et le manque de respect envers Dieu est évidemment un péché.

Ne soyez donc pas étonnés que Dieu ait condamné le respect humain : « Si quelqu'un, a-t-il dit, rougit de moi devant les hommes, à mon tour je rougirai de lui devant mon Père ! » A tout prix, évitons un malheur ! Ne nous laissons jamais aller à cette lâcheté, qui s'appelle le respect humain ! Respectons Dieu, respectons ses commandements, respectons son Eglise : ayons, en un mot, le *respect* du *divin !*

VII. — Avis aux jeunes gens

La conversion.

La résurrection de Jésus-Christ n'est pas la seule que le ciel célèbre aujourd'hui. Il se réjouit pour ces milliers de résurrections amenées par l'obligation de remplir le devoir pascal : résurrections de vieillards, de jeunes filles, de jeunes gens, — peut-être, de *jeunes gens surtout*. Ces résurrections s'appellent de leur vrai nom des *Conversions*.

Oui, la conversion est une résurrection. Je vous signalerai, entre l'une et l'autre, trois points de contact, entre beaucoup d'autres que l'on pourrait énumérer.

I. *La conversion est un retour à la vie*, comme la résurrection : celle-ci ramène à la vie naturelle, l'autre à la vie surnaturelle. La mort avait brisé le lien entre l'âme et le corps, comme le péché mortel avait brisé le lien d'amour entre l'âme et Dieu. Mais la résurrection réunit de nouveau l'âme et le corps, comme la conversion réunit Dieu et l'âme, en chassant le péché qui était le seul obstacle à cette réconciliation.

II. *Le converti quitte le tombeau qui le renfermait, et le linceul qui l'entravait.* Voyez ce qui s'est passé pour Jésus-Christ; il est ressuscité : le tombeau est vide, le linceul est plié dans un coin, ne servant plus à rien.

Le pécheur est, lui aussi, comme le mort, enfermé dans un tombeau, et c'est précisément l'état de péché où il se trouve. Il y est lié par des bandelettes,

comme les morts d'autrefois, et enserré dans son linceul comme dans une camisole de force : en effet, il est incapable d'agir pour le ciel; quelque bien qu'il fasse, aucun mérite n'en ressort pour lui; il ne peut même plus faire appel à ses mérites précédents, le péché les a tués, et seule la conversion les fera revivre... Et c'est en effet ce qui arrive dès qu'il revient à Dieu : il sort de l'état misérable où il était réduit, comme Jésus est sorti du tombeau. Il est délié de ses bandelettes et affranchi de son linceul : désormais il peut agir, et faire enfin quelque chose qui lui soit bon pour le ciel !

III. *Enfin, l'âme du converti est radieuse comme le corps de Jésus ressuscité.* — Elle est brillante de la vie nouvelle qu'elle vient de retrouver, comme brilleront nos corps dans la bienheureuse éternité. Elle brille à tel point qu'elle redevient agréable, *gracieuse* aux yeux de Dieu : c'est précisément *l'état de grâce*, — cet état de grâce qui est le précurseur de l'état de gloire, comme Jean-Baptiste fut le précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le corps de Jésus ressuscité passait à travers les obstacles : les portes fermées, il apparaissait aux apôtres cachés dans le cénacle. Ainsi, par la grâce de l'absolution, l'âme du converti possède une force nouvelle pour triompher des difficultés qui s'opposent à son salut, pour passer à travers tous les obstacles !

Tel est l'état des convertis. N'avais-je pas raison de le comparer à une véritable résurrection? Il y a ici de ces ressuscités : puissent-ils ne plus jamais perdre la vie de la grâce et la splendeur de leur union avec Dieu !

VIII. — Avis aux jeunes filles

La femme chrétienne, privilégiée de Jésus-Christ.

A l'aube de ce grand jour, nous ne voyons, en fait de personnages humains, que des femmes, puisque le jeune homme dont il est question ici était en réalité un ange. C'est donc à des femmes qu'est tout d'abord annoncé le grand mystère de la résurrection du Sauveur. Mais aussi, ce sont des femmes qui tout d'abord s'étaient rendues à son sépulcre : résumé d'une double vérité qu'il vous sera doux de méditer aujourd'hui : La femme chrétienne, privilégiée de Jésus-Christ, — mais aussi, Jésus-Christ, privilégié de la femme chrétienne.

I. *La femme chrétienne a vraiment été privilégiée par Jésus-Christ.* — Quelle est la première de toutes les créatures? Se trouve-t-elle dans l'ordre angélique? Non, mais dans le règne humain : cela est déjà déconcertant pour notre simple raison.

Mais du moins, dans le genre humain, la préférence a-t-elle été donnée à l'homme? Non, mais à la femme. Sans doute, Notre-Seigneur est homme, mais il est Dieu en même temps, et je parle ici des créatures qui ne sont que des créatures : la plus belle, la plus haute, la plus noble et la meilleure, c'est une femme, c'est Marie.

Après cela, irai-je rechercher d'autres privilèges accordés par Dieu à la femme chrétienne? Irai-je, par exemple, vous rappeler ce que je vous disais tout-à-l'heure, que ce n'est pas à saint Pierre, le chef de l'Eglise, — que ce n'est pas à saint Jean,

l'apôtre vierge et le préféré de Jésus, que fut annoncée la résurrection de Jésus. Ce fut à des femmes, et c'est par l'une d'elle que Pierre et Jean en reçurent la première nouvelle.

On pourrait citer d'autres traits de ce genre. Mais tous pâlissent devant celui-ci : la première créature est Marie, et Marie est une femme.

II. *Jésus-Christ, en retour, est privilégié par la femme chrétienne.* — Ce sont les femmes qui restent les plus fidèles à Notre-Seigneur. Il en fut ainsi pendant sa vie. Voyez plutôt l'histoire de sa passion, que vous avez relue durant cette semaine. Au prétoire de Pilate, les hommes accusent Jésus; qui prend sa défense? une femme, la femme même de Pilate, qui ne craint pas de déclarer à son époux que celui qu'il a devant lui est un juste. Sur la route du Calvaire, les hommes ricanent sur le passage de Jésus, ou le frappent; qui pleure sur lui? Sa mère, et les « filles de Jérusalem ». Au calvaire même, on le raille, on le blasphème; où sont ses amis? Trois personnages sont ordinairement représentés au pied de la croix : un jeune homme, saint Jean, et deux femmes, Marie et Madeleine : la proportion n'est pas à l'honneur des hommes !...

Continuez à être la garde d'honneur de Jésus. Que par vous il soit honoré au foyer domestique; que par vous il soit visité à l'église, reçu à la table sainte !

La Bruyère raille quelque part ceux qui se prétendent esprits forts. « Esprits forts, esprits faibles! » écrit-il. De même pourrait-on dire en parlant de l'homme : sexe fort, sexe faible !... Si les hommes sont défaillants, vous, le sexe « faible », suppléez à l'insuffisance du sexe « fort » !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du dimanche de Paques..... 97

I. Explication de l'Evangile..... 98

II. *Dogme.* Le miracle de la résurrection de Jésus-Christ 102
Cf. *les Miracles de J.-C., preuve de sa sainteté,* 2e dim. d'Av., t. I, p. 54.

III. *Morale.* L'aumone 105
Cf. *la Charité envers le prochain,* 1re dim. ap. Pent., t. II, p. 321; — *l'Aumône,* 6e dim. ap. Pent., t. II, p. 478; — *l'Aumône de l'enfant,* 4e dim. de Car., t. II, p. 42; — *l'Aide au prochain,* 4e dim. ap. Pent., t. II, p. 426.

IV. *Grâce.* La communion pascale..... 108
Cf. *les Paques,* 4e dim. de Car., t. II, p. 33; — *les Préceptes eucharistiques,* Fête-Dieu, t. II, p. 345; — *le Carême, préparation à la communion pascale,* 1re dim. de Car., t. I, p. 420.

V. *Apologétique.* La résurrection générale est-elle impossible ? 111
Cf. *la Fin du monde et le jugement général,* 24e dim. ap. Pent., t. III, p. 414.

VI. *Avis aux enfants.* Le respect humain..... 114
Cf. *même sujet,* 3e dim. d'Av., t. I, p. 92; dim. dans Oct. Ascens., t. II, p. 273.

VII. *Avis aux jeunes gens.* La conversion..... 116
Cf. *même sujet,* 2e dim. de Car., t. I, p. 441; — *Comment retrouver Jésus,* 1re dim. ap. Epiph., t. I, p. 212.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* La femme chrétienne, privilégiée de Jésus-Christ..... 118

Autres sujets :

IX. La persévérance. (J.-C. ressuscité ne meurt plus : à son exemple, ressuscités à la vie de la grâce, n'y mourons plus par le péché).

X. Le dimanche. (C'est le fait de la résurrection de J.-C. qui a valu au jour où elle s'était opérée d'être choisi comme le jour du Seigneur. — Le dimanche doit être une résurrection hebdomadaire, non seulement de nos forces physiques, mais de notre énergie morale).

Ier DIMANCHE APRÈS PAQUES

Incrédulité de saint Thomas

En ce temps-là, sur le soir de ce jour qui était le premier de la semaine, les disciples, par peur des Juifs, avaient fermé les portes du lieu où ils étaient réunis. Or Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit :

« — La paix soit avec vous ! »

Après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté, et les disciples se réjouirent en voyant le Seigneur.

« — La paix soit avec vous ! leur dit-il encore. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. »

Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux, et il leur dit :

« — Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Cependant, l'un des douze, Thomas appelé Didyme,

n'était pas avec eux à cette visite de Jésus. Les autres disciples lui dirent donc :

« — Nous avons vu le Seigneur. »

Mais il leur répondit :

« — Si je ne vois dans ses mains le trou des clous, si je n'y mets mon doigt, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas. »

Or, huit jours après, les disciples étaient encore enfermés, et Thomas avec eux. Les portes fermées Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit :

« — La paix soit avec vous ! »

Puis, s'adressant à Thomas :

« — Mettez ici votre doigt, lui dit-il, et voyez mes mains ; approchez aussi votre main, et mettez-là dans mon côté : et ne soyez plus incrédule, mais fidèle ! »

Thomas prit la parole et lui dit :

« — Mon Seigneur et mon Dieu !

— Thomas, lui dit Jésus, vous croyez parce que vous m'avez vu : heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! »

Jésus fit encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en le croyant vous ayez la vie en son nom.

(JEAN, XX, 19-31. Passage parallèle : (LUC, XIV, 36-45.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

C'est à pareil jour, huit jours après Pâques, qu'eut lieu l'apparition de Jésus motivée par l'incrédulité de saint Thomas. La première avait eu lieu le soir même de Pâques. Nous relirons ces deux récits, et

nous terminerons par quelques remarques sur la conclusion que leur donne l'Evangéliste.

I. *Première apparition.* — C'était donc le soir de Pâques. Dix apôtres étaient réunis, sans doute au Cénacle : il manquait Judas, cela va sans dire, car le traître s'était pendu; il manquait aussi Thomas. nous ne savons pour quelle cause, mais Jésus avait voulu cette absence, pour faire éclater la réalité de sa résurrection.

Les Apôtres étaient avec plusieurs disciples, enfermés par peur des Juifs qui venaient de faire mourir leur Maître. Les deux disciples d'Emmaüs venaient d'arriver et de raconter l'apparition dont Jésus les avait favorisés; saint Pierre, lui aussi, avait raconté avoir vu le Seigneur. Mais, bouleversés comme ils l'étaient, les apôtres allaient de la foi au doute et du doute à la foi, selon leurs impressions successives. Vous le voyez, ce n'étaient pas des enthousiastes, disposés à croire sans preuves, et s'ils ont prêché la résurrection de Jésus-Christ, c'est qu'elle leur a été parfaitement démontrée !

Jésus voulut, par une nouvelle apparition, faire cesser tous leurs doutes. Ce n'est plus à un ou deux qu'il résolut de se montrer, mais à tout un groupe. Malgré les portes fermées, son corps ressuscité et glorieux, franchissant ces obstacles sans les briser, paraît au milieu d'eux. Serait-ce donc un fantôme?... Non, et pour les en convaincre, Jésus leur montre ses plaies, et mange avec eux, nous dit saint Luc, un peu de poisson rôti qui leur restait, ainsi qu'un rayon de miel.

Il va maintenant se passer quelque chose de très solennel. Trois jours auparavant, Jésus avait insti-

tué le sacrement de l'Eucharistie; aujourd'hui il va instituer la Pénitence, en constituant les prêtres ministres et distributeurs du pardon divin : « Les péchés, leur dit-il, seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Voici donc les ministres de Dieu institués juges des consciences humaines, obligés d'instruire la cause des pénitents pour discerner s'ils doivent *remettre* ou *retenir* leurs fautes, et voici Jésus engagé, par sa propre parole, à ratifier la sentence du prêtre : « Quand vous remettrez, je remettrai; quand vous retiendrez, je retiendrai, moi aussi.»

Vous voyez combien fut importante cette apparition de Notre-Seigneur.

II. *Deuxième apparition.* — Quand Thomas revint, les autres apôtres ne manquèrent pas de lui dire qu'ils avaient vu le Sauveur. Aux premiers doutes exprimés par lui, ses compagnons répondirent que non seulement ils avaient vu le Sauveur, mais qu'ils l'avaient touché. Alors Thomas fut pris, à son insu peut-être, d'un sentiment de jalousie : « pourquoi Jésus avait-il choisi, pour se montrer, le moment où lui-même était absent? pourquoi n'avait-il pas participé au privilège accordé aux autres? n'était-il pas apôtre, lui aussi? » Sans doute, ces pensées traversèrent son esprit et lui dictèrent sa réponse : « Que Jésus fasse pour moi ce qu'il a fait pour vous, et je croirai comme vous »

Ce ne fut pas un simple mouvement de mauvaise humeur de la part de l'apôtre, car huit jours après il s'obstinait encore à poser à Jésus ses conditions !... Et cependant, Jésus lui cède, et il revient pour lui. Quelle bonté pour l'apôtre rebelle ! Mais aussi quelle

bonté pour nous, que Jésus veut convaincre de la réalité de sa résurrection !... Il revient au même endroit, et s'adressant spécialement à Thomas, il lui dit : « Mettez votre doigt dans les plaies de mes mains, votre main dans la plaie de mon côté, et croyez enfin » que c'est bien moi, et donc que je suis ressuscité !

L'acte de foi réclamé par Jésus n'est plus davantage retardé par Thomas : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » s'écrie-t-il, comme s'il voulait racheter son incrédulité par une foi plus grande et plus explicite : car il affirme sa foi, non seulement à la résurrection de Jésus, mais encore à sa divinité.

« Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » Retenons cette parole du Sauveur. Sur la terre, nous ne voyons pas : croyons néanmoins, sur l'affirmation de Dieu, — et plus tard nous verrons là-haut ce que nous aurons cru ici-bas.

III. *Conclusion de l'évangéliste.* — Le conseil que je viens de vous donner n'est-il pas aussi celui que nous donne saint Jean, dans la conclusion qu'il donne à ce récit? Sans doute, le mot de l'évangéliste pourrait suivre l'histoire de n'importe quel miracle de Notre-Seigneur. Pourquoi donc l'insère-t-il ici de préférence? Précisément, semble-t-il, à cause de la parole de Jésus. C'est comme s'il nous disait : « Tous les miracles de Jésus prouvent sa mission divine ; mais vous ne les avez pas vus. Croyez-les, croyez aux conséquences qu'ils impliquent, et vous mériterez que vous soit appliquée la béatitude prononcée par le Maître : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! »

II. — Dogme. — *L'Eglise : son but, sa fondation.*

Réfléchissons à cette parole : « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Notre-Seigneur pouvait-il affirmer en termes plus formels l'autorité dont il investissait son Eglise? Aussi bien cette parole nous invite-t-elle à parler de l'Eglise de Jésus-Christ, et à répondre à ces deux questions : *pourquoi* et *comment* Jésus l'a-t-il établie?

I. *Pourquoi Jésus a-t-il établi son Eglise?* — Jésus ne devait pas rester longtemps sur la terre, du moins d'une manière visible. Il y était venu pour *enseigner* et pour *racheter*. Or, de même qu'il n'était pas venu sauver seulement ceux de son temps et de sa patrie, de même son enseignement n'était pas uniquement destiné à ses contemporains et aux témoins de sa vie, mais bien à toutes les générations futures.

Or, qu'avaient à faire les Juifs contemporains de Jésus, pour connaître ce qu'il faut savoir et faire pour être sauvé? Ils n'avaient qu'à *écouter*.

Eh bien, Jésus n'a pas voulu que nous fussions moins bien partagés, sous ce rapport, que ses contemporains : il a voulu que, pour être enseignés sur les voies du salut, nous n'ayons qu'à écouter.

Mais on n'écoute pas les morts. Il fallait donc, pour réaliser la volonté du Sauveur, que des hommes vivants fussent toujours présents dans le monde, qui parleraient au nom de Jésus, et que nous écouterions avec la même déférence que nous devons à la parole du divin Maître, et avec la même assurance

de ne pas nous tromper en croyant à leur enseignement.

C'est la réalisation de ce dessein miséricordieux qui s'appelle l'*Eglise* : et voici comment Jésus la créa.

II. *Comment Jésus a-t-il établi son Eglise ?* — Il fallait tout d'abord, à la base de cette institution et comme sa pierre fondamentale, un homme vivant, qui représenterait Jésus et parlerait en son nom, et que tous n'eussent qu'à *écouter* pour entendre Jésus lui-même. Cet homme, Jésus le choisit en la personne de Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, contre laquelle se briseront les puissances de l'enfer... Je te donnerai les clés du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras ou délieras sur la terre sera lié ou délié dans le ciel. »

Mais Pierre ne pourra pas être partout, et l'Eglise doit s'étendre au monde entier. Aussi Jésus établit-il d'autres hommes qui parleront à son Eglise, sous la direction suprême de Pierre. « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie... Les péchés seront remis ou retenus selon que vous les remettrez ou que vous les retiendrez... Allez, enseignez toutes les nations. » Telles sont les paroles que Jésus adresse à tous ses apôtres, sans rien détruire de ce qu'il a dit à saint Pierre.

Voilà donc les hommes qui enseigneront les fidèles : Pierre tout d'abord, mais avec lui le collège apostolique; les apôtres qui comme des brebis soigneront les agneaux, mais Pierre qui aura soin des agneaux et des brebis elles-mêmes.

Ce n'est pas tout. Je l'ai dit, on n'écoute que les vivants; comment donc, après la mort de Pierre et

des autres apôtres, les hommes pourront-ils encore *écouter* et entendre?... Il faudra toujours d'autres *vivants* qui puissent parler : il y aura donc une incessante transmission du pouvoir d'enseigner, et ce sera la grande « course du flambeau » de la vérité à travers les âges. Jésus institue cette perpétuité de l'Eglise en disant : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Enfin, ceux qui *écoutaient* Jésus ne risquaient point d'être trompés en l'écoutant, puisqu'il était la vérité même et la science sans bornes. Mais les *vivants* qui nous parlent sont des hommes, capables d'erreur : comment donc pourrons-nous les entendre sans crainte d'être trompés? et, sous ce rapport, notre sort ne sera-t-il pas plus précaire que celui des auditeurs de Jésus?

A cela encore le Maître a pourvu. Il ne veut pas que son Eglise puisse se tromper, il la rend infaillible : il déclare que *toujours* il sera avec elle, lui qui ne peut pas être avec l'erreur; il oblige tous les hommes à croire à la parole de l'Eglise comme ils croiraient à sa parole à lui, lui qui ne peut imposer une erreur à personne ! « Qui vous écoute, m'écoute!»

Il veut enfin que personnellement son lieutenant sur terre jouisse du privilège de cette infaillibilité : « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point... Confirme tes frères dans la foi. »

Au pouvoir d'enseigner, l'Eglise joint le pouvoir de sanctifier, surtout en effaçant les péchés comme nous le rappelle l'Evangile de ce jour. En vérité, elle a tout ce qu'il faut et elle est bien *parée* pour continuer le Christ sur la terre !

III. — Morale. — *Le péché d'incrédulité.*

Que l'apôtre Thomas ait péché contre la foi, on ne saurait en douter. Les péchés contre la vertu théologale de foi peuvent se ramener à deux, l'un plus intérieur, l'*incrédulité*, — l'autre plus extérieur, le *respect humain*. D'autres circonstances nous amèneront à parler du respect humain, parlons aujourd'hui de l'incrédulité, pour en dire la *nature* et les *divers aspects*.

I. *Nature du péché d'incrédulité.* — Quand un honnête homme nous parle, nous lui faisons injure en doutant de sa parole. Et pourtant, si honnête qu'il soit, il a pu avoir une défaillance dans le respect dû par lui à la vérité; quand bien même il serait incapable de mentir, il peut arriver qu'il se trompe et qu'ainsi, sans le vouloir et sans le savoir, il nous trompe nous-mêmes.

Ah ! si nous le savions infaillible, et donc incapable de se tromper, — impeccable, et donc incapable de nous tromper !... Dans ce cas-là, nous serions coupables nous-mêmes en refusant d'ajouter foi à ses affirmations, même en nous contentant de les révoquer en doute.

Or, il est quelqu'un qui, par sa nature même, est incapable de se tromper et de nous tromper, c'est Dieu. Quand donc il daigne nous parler, quelle injure ne lui ferions-nous pas si nous refusions de croire à sa parole !... Et pourtant il est des hommes qui opposent ce refus de croyance aux affirmations divines. L'Eglise a beau leur transmettre les enseignements divins, après avoir établi son rôle d'embas-

sadrice et d'interprète : ils ne veulent pas croire, ils pèchent par incrédulité.

Que ce péché soit grave en lui-même, vous n'en sauriez douter, puisque logiquement c'est la négation, soit de la science infinie, soit de l'infinie véracité de Dieu !

II. *Divers aspects de l'incrédulité.* — Ce péché peut être commis de diverses manières. Il peut être plus ou moins *large*, c'est-à-dire s'étendre à un nombre plus ou moins grand d'enseignements divins. Il peut être aussi plus ou moins *profond*, selon qu'il s'agit d'un simple doute ou d'un rejet formel.

Le *doute* est moins injurieux que la *négation*, mais, quand il s'agit de la parole divine, comment ne serait-il pas grave? Si, en effet, c'est faire injure à Dieu que de lui dire : « Vous pouvez me tromper », n'est-ce pas une autre injure que de lui dire : « Après tout, peut-être pourriez-vous me tromper ? et qui me dit que vous ne me trompez pas ? »

Ce n'est pas qu'il faille regarder comme des fautes les doutes qui ne font que traverser notre imagination ou notre esprit, sans obtenir l'adhésion de notre volonté : la tentation n'est pas un peché !.. Mais elle en peut être l'occasion : aussi devons-nous rejeter ces doutes involontaires, et faisons-nous bien de réparer l'impression mauvaise qu'ils ont pu laisser en notre esprit, par la récitation d'un sincère acte de foi.

Si le doute peut être plus ou moins profond, il peut être aussi plus ou moins large, ai-je dit, c'est-à dire s'étendre à des vérités plus ou moins nombreuses. Il en est qui font un choix parmi les ensei-

gnements divins, il en est d'autres qui les rejettent tous en bloc.

Ceux qui choisissent s'appellent précisément des « choisisseurs », autrement dit, par un mot qui en grec a ce sens, des *hérétiques*. Comme une ménagère fait son *choix* au marché, prenant le fruit qui lui plaît et laissant celui qui ne lui plaît pas, ainsi fait l'hérétique, avec cette différence qu'au lieu de fruits il s'agit des vérités révélées par Dieu !... Ce n'est donc pas sur la parole de Dieu qu'il accepte de croire, mais sur sa parole à lui, c'est-à-dire sur son intelligence, qu'il oppose et qu'il préfère à l'intelligence divine ! Encore une injure à Dieu !...

D'autres ne font pas de choix : ils rejettent à la fois tous les enseignements divins. On leur donne plus spécialement le nom *d'incrédules*, souvent même *d'impies*. Que ceux-là soient coupables, comment saurions-nous en douter? Mais plus coupables encore sont, parmi eux, ceux qui rejettent après avoir reçu, ceux qui nient après avoir affirmé, ceux qui « brûlent ce qu'ils ont adoré ». On les appelle des *apostats*.

Parmi les ignorants, parmi ceux qui n'ont jamais cru, il y en a qui peuvent être excusés par les circonstances, qui ont empêché la vérité de parvenir jusqu'à eux. Mais un apostat, qu'est-ce donc qui le pourrait excuser? Ce n'est pas un ignorant, puisqu'il a su et qu'il a cru. Quel est donc le motif qui lui a fait perdre la foi?... quel qu'il soit, il est coupable, et un apostat est toujours responsable de sa désertion.

Nous possédons ce grand trésor, la foi! Faisons tout pour ne jamais le perdre!

IV. — Grace. — *Les indulgences.*

« Mon Seigneur et mon Dieu. » Cette exclamation de saint Thomas n'a pas seulement pour nous un intérêt historique. L'Eglise nous engage à la répéter, lorsque nous assistons à la messe, au moment de l'élévation. Avant de nous incliner profondément pour adorer Notre-Seigneur dans la sainte hostie, regardons-la un instant, en disant avec foi : « Mon Seigneur et mon Dieu. » Nous réalisons alors la béatitude prononcée par Jésus : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru », et l'Eglise nous fait bénéficier d'une *indulgence*..

Une indulgence, qu'est-ce à dire? C'est ce que je voudrais vous expliquer. Aussi bien, à propos de cet Evangile où est relatée l'institution de la Pénitence, est-il bon de traiter un sujet ayant rapport avec ce sacrement.

Qu'est-ce qu'une indulgence? — que faut-il pour gagner une indulgence? Telles sont les deux questions auxquelles nous allons répondre.

I. — *Notion des indulgences.* — Le prêtre a le pouvoir de remettre les péchés : l'Evangile de ce jour nous cite la parole décisive de Jésus à cet égard : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » Cette remise, vous le savez, s'appelle *l'absolution.*

Mais l'absolution, si elle remet le péché lui-même, ne remet pas toute la peine qu'il entraînait nécessairement avec lui, étant donné que Dieu est infiniment juste. La peine éternelle disparaît, mais une

peine temporelle, — ou mieux temporaire, — lui est substituée.

Sur cette peine l'Eglise a-t- elle quelque autre pouvoir de remise? Oui, ici encore! Mais cette fois le dépositaire n'en est pas tout prêtre, mais seulement le Souverain Pontife, car c'est à Pierre qu'il a été dit : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. »

Remarquez-le bien, cette parole n'est pas limitative : il s'agit de tout lien possible, dans le domaine des âmes. Or, la peine due au péché n'est-elle pas un lien? oui, puisqu'elle est de nature à enchaîner l'âme qui, au sortir du corps, voudrait s'élancer vers Dieu, à retarder son entrée au ciel, à la retenir, longtemps peut-être, dans les expiations du purgatoire. Vous le voyez, la peine due au péché pardonné est un lien, un lien invisible mais véritable, et donc une de ces choses dont il a été dit à Pierre : « Tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel », c'est-à-dire sanctionné par l'autorité divine.

Que le pape, dépositaire d'un tel pouvoir, se soit refusé à l'exercer, ce serait une injure pour lui de le supposer. De fait, il l'exerce, et c'est cela même qui constitue *l'indulgence* : indulgence *plénière* si toute la peine est remise; indulgence *partielle*, si elle ne l'est qu'en partie.

« Mais, me dira-t-on, si le pape exerce ce pouvoir, que deviendra la justice de Dieu, qui exige, — vous l'avez dit vous-même, que tout péché ait sa sanction dans une expiation? »

A cela l'Eglise a pourvu, en n'accordant les indulgences que moyennant des *conditions*, qu'il nous reste à exposer.

II. *Conditions des indulgences.* — Ces conditions ont toujours un caractère onéreux, puisqu'il s'agit précisément, par leur moyen, de satisfaire à la justice divine pour les fautes commises et dès maintenant pardonnées.

Tantôt ce sera une prière, répétée parfois durant une série de jours; tantôt, un pélerinage; tantôt, une aumône. Qu'est cela pour satisfaire à la justice de Dieu?... Ah! sans doute, s'il n'y avait que cela, ce serait peu, Mais ignorez-vous que nous faisons partie d'un grand corps mystique dont chacun de nous est un membre, et dont Jésus-Christ est le chef et le cœur? Ignorez-vous le dogme de la *communion des saints?* Ne savez-vous pas que, grâce à elle, tous les fidèles du ciel, du purgatoire et de la terre forment une association aussi intime, — plus intime même s'il était possible, — que celle qui unit entre eux les membres d'un même corps? Oubliez-vous que, si Jésus-Christ est le chef de cette association, il en est membre par là même? En conséquence, ses biens sont à nous, ses mérites sont pour nous, ses *satisfactions* à la justice de son Père forment un trésor inépuisable à la disposition de l'Eglise... sans compter les mérites plus qu'abondants de la très sainte Vierge et des saints! Lors donc que nous accomplissons les conditions requises pour gagner une indulgence, le Pape puise dans ce trésor ce qui nous manque et nous en fait profiter. Et voilà pourquoi nous pouvons, j'ose dire « à si peu de frais », gagner tant d'indulgences, même plénières!

V. — APOLOGETIQUE. — « *Je ne crois que ce que je vois.* »

« Bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui pourtant ont cru. » Cette parole de Notre-Seigneur est la condamnation de cette autre parole, que vous entendez souvent sur les lèvres des incrédules : « Je ne crois que ce que je vois. » Ils l'appliquent à Dieu, — à l'âme, — au miracle.

I. *A Dieu.* — Exiger de voir Dieu pour y croire, c'est exiger de voir une cause pour croire à ses effets. Est-ce ainsi que procèdent les hommes sages, dans la pratique ordinaire de la vie? En aucune manière. « Pas d'effet sans cause », dit le philosophe, et quand ce philosophe aime le langage familier il dit : « Pas de fumée sans feu. » C'est-à-dire : quand je vois la fumée, cet *effet*, je conclus à l'existence du feu, cette *cause*, sans exiger de la voir pour y croire.

Ainsi, même pour ce qui concerne les choses visibles, vous ne dites pas : « Je ne crois que ce que je vois. » Allez-vous donc l'exiger lorsqu'il s'agit d'un Etre qui précisément, par sa nature, est invisible ? Car Dieu est un pur Esprit.

Je sais bien que Dieu s'est montré, en prenant des apparences visibles, comme il l'a fait pour Adam, pour Abraham et pour Moïse. Exigez-vous que Dieu le fasse aussi pour vous? Mettez-vous cette condition à votre foi? Notez bien que, si vous aviez le droit d'exiger cela de Dieu, tous les autres hommes auraient le même droit que vous !... Et voilà Dieu obligé, par votre seule exigence, de se montrer à tous les hommes pour obtenir leur foi !... Est-ce rai-

sonnable, — alors surtout que l'univers entier chante sa gloire et nous invite à admirer en lui son auteur?

Et puis, si Dieu se montrait à vous, quel mérite auriez-vous à croire en lui? Non, non ! « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru !

II. *A l'âme.* — L'âme, elle aussi, est invisible; et il est vraiment curieux que les choses invisibles soient précisément les seules, ou à peu près, que l'on exige de voir avant d'y croire ! « J'ai fait beaucoup de dissections, disait un docteur matérialiste, et je n'ai jamais trouvé l'âme au bout de mon scalpel. » Deux aberrations dans une seule phrase ! Aberration d'exiger de voir une chose invisible; — aberration de demander à voir l'âme, précisément après qu'elle est partie... car je pense bien que ce chirurgien ne disséquait que des cadavres. Il ressemblait un peu à ceux qui font visite aux gens lorsqu'ils sont sortis : sûrement ils ne les trouveront pas !

J'emploie à dessin ce mot *trouver*, car je veux en venir à ceci : dans l'homme vivant, on ne *voit* pas l'âme puisqu'elle est esprit, mais on la *trouve*. Sa présence, en effet, se devine à des signes certains, et l'on peut dire qu'on le saisit en flagrant délit d'existence. Pourquoi le corps est-il mené parfois là où il ne voudrait pas aller, et où donc il n'irait sûrement point s'il était seul? Pourquoi fait-il parfois ce que certainement il ne ferait pas s'il était laissé à lui-même? L'animal qui a *peur* fuit, la bête qui a *faim* mange, la brute qui a *sommeil* dort. Le corps humain, parfois, a peur et va tout de même au danger; il a faim et, en présence de la nourriture, il ne mange pas; il a sommeil et il ne dort pas. Pour-

quoi? Parce qu'il y a quelqu'un qui lui défend *intérieurement* de faire, de manger, de dormir ! Oui, il y a lutte en nous; or pour se battre il faut être deux : vous ne nommez qu'un des adversaires, le *corps;* je nomme l'autre : l'*âme !*

III. — *Au miracle.* — C'était un miracle, et le plus grand de tous, dont les apôtres rendaient témoignage à saint Thomas : la résurrection de Jésus, qu'ils avaient vu de nouveau vivant. Or vous connaissez la réponse de Thomas aux apôtres; elle se traduit ainsi : « Je ne crois que ce que je vois. »

C'est l'attitude d'un trop grand nombre devant le miracle : « Vous voulez que je croie, par exemple, à l'existence des miracles de Lourdes? Quand j'en aurai vu un, j'y croirai. — Mais des personnes dignes de foi en ont vu et en témoignent... — Elles peuvent se tromper. Si Dieu veut que je croie aux miracles, qu'il m'en fasse voir un de mes yeux, qu'il m'y fasse toucher de mes mains, comme il a fait pour saint Thomas ! »

Notez que si Jésus a fait cela pour saint Thomas, il lui a en même temps reproché son incrédulité. J'ajoute même que Jésus l'a fait moins pour Thomas que pour nous, afin d'établir d'une irréfutable manière, aux yeux du monde, la réalité de sa résurrection. Quant à ce qu'il attend de nous, il nous l'a dit en même temps qu'à son apôtre : « Heureux ceux qui n'exigent pas de voir pour croire », lorsqu'ils se trouvent d'ailleurs en présence de témoignages sérieux et désintéressés. Ces témoignages ont le double avantage de laisser notre foi *raisonnable* et de la rendre *méritoire :* que pourrions-nous souhaiter de plus honorable, et de plus utile pour nous?

VI. — Avis aux enfants

Le pardon des offenses.

Le pardon accordé par Jésus à saint Thomas m'amène à vous parler aujourd'hui du pardon des offenses : Jésus nous a donné l'exemple, — nous devons l'imiter.

I. *Jésus nous a donné l'exemple.* — Il y a quelqu'un qui ne joue pas un beau rôle, — du moins, au commencement, — dans ce récit : c'est saint Thomas. Et pourtant je viens de dire « saint Thomas » et non « Thomas » tout court... C'est que Jésus lui a pardonné. Il avait gravement offensé le divin Maître en refusant de croire à sa résurrection. Ce n'était pas seulement la parole des autres apôtres qu'il mettait en doute, c'était la parole même de Jésus-Christ, puisque celui-ci avait annoncé, à plusieurs reprises, qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort.

Néanmoins, Jésus pardonne à saint Thomas. Il nous avait donné plusieurs fois le précepte du pardon des offenses. Rappelez-vous seulement la demande du *Pater :* « Notre Père qui êtes aux cieux... pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons — c'est-à-dire dans la mesure où nous pardonnons nous-mêmes — à ceux qui nous ont offensés. » Ici il couronne le précepte par l'exemple.

II. *Nous devons suivre l'exemple de Jésus.* — Nous devons, quoi qu'il puisse nous en coûter, obéir à ce précepte et suivre cet exemple.

« Mais, me direz-vous, si Jésus a pardonné à saint

Thomas, c'est que celui-ci lui a demandé pardon : en s'écriant : « mon Seigneur et mon Dieu », il rétractait son incrédulité précédente et ce qu'elle avait eu d'offensant pour le divin Maître. »

C'est très vrai... Mais remarquez ceci... et faites-en votre profit.

1° Si saint Thomas a éprouvé et exprimé des regrets, c'est Notre-Seigneur qui les a provoqués et en a amené l'expression. Il n'a pas attendu, comme le veulent si souvent les offensés, que l'offenseur « fît le premier pas » : il est allé le trouver, car la deuxième apparition dont il est question dans l'Evangile fut accordée spécialement à saint Thomas. Notre-Seigneur est allé au-devant de lui.

2° Une fois en présence de son offenseur, Jésus ne commence pas par l'accabler de reproches. Non. Il fait précisément ce que Thomas a exigé : il lui fait voir et toucher ses plaies. Ce n'est pas un reproche, encore une fois, qu'il lui adresse, ou plutôt il l'enveloppe dans une exhortation : « Ne sois plus incrédule, mais fidèle. » En un mot, il le traite avec douceur, et non avec colère. Agissons-nous de même?

3° Enfin, Notre-Seigneur agit ainsi, alors que Thomas l'a offensé *gravement.*

Dites-moi, en toute sincérité, quelles offenses *graves* vous a-t-on faites jusqu'ici? Vous n'avez à reprocher aux autres que des peccadilles, et vous pardonnez plus difficilement que Notre-Seigneur, qui était Dieu !

Rappelez-vous que le « pardon des offenses » est un des signes distinctifs du vrai chrétien. Rappelez-vous surtout la promesse de Notre-Seigneur : « Pardonnez, et l'on vous pardonnera. »

VII. — Avis aux jeunes gens

Jésus exige et facilite la foi.

Combien de Thomas parmi les jeunes gens ! Vous qui venez de lire cet Evangile, puisez-y cette double leçon : Jésus *exige* la foi, — et il la *facilite*.

I. *Jésus exige la foi.* — Ne croyez pas qu'il vous soit loisible de croire ou de ne pas croire, de continuer à servir Dieu ou de l'abandonner. Ne croyez pas que la foi de vos mères et de vos sœurs suffit à Jésus et qu'il n'exige pas la vôtre.

Au matin de Pâques, Jésus avait eu la foi des saintes femmes : cela ne lui suffit pas; dans la journée, il va réclamer, exiger la foi des disciples d'Emmaüs : « O âmes trop lentes à croire ! » leur dit-il; et le soir, il vient au cénacle exiger la foi des apôtres, et il revient encore, huit jours plus tard, exiger celle de Thomas. Vous le voyez, il ne se contente pas des enfants et des femmes, il lui faut des hommes; c'est d'eux qu'il parle lorsqu'il applique cette parole à l'apôtre Thomas : « Vous avez cru parce que vous avez vu? Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! »

C'est donc aussi de vous, jeunes gens, hommes de demain, que Jésus réclame et exige la foi. Vous êtes à l'âge où cette foi est peut-être le plus menacée : les passions sont là qui vous guettent, et qui voudraient voir tomber, entre vous et elles, cette barricade qu'est la loi de Dieu. D'autre part, vos connaissances scientifiques, littéraires et philosophiques commencent à prendre quelque consistance

et, commençant à savoir quelque chose, vous êtes tentés de croire que vous savez beaucoup, — peut-être même que vous savez assez !... Plus tard, si vous devenez de vrais savants, vous recommencerez à voir que vous ne savez pas grand'chose. En attendant, ne vous figurez point que Dieu lui-même n'ait plus rien à vous apprendre. Il a parlé : écoutez-le ; *croyez.*

II. *Jésus facilite la foi.* — Jésus, du reste, ne veut pas que nous croyions *sans raison de croire.* Voyez-le, aujourd'hui, travailler à obtenir la foi de ses apôtres en sa résurrection. Il veut les convaincre que c'est bien lui, et non pas un fantôme : aussi il mange avec eux, il se fait toucher d'eux. En permettant l'absence de Thomas, il nous montre que nous devons admettre le témoignage revêtu des conditions suffisantes de sincérité et d'autorité : il reproche à l'apôtre de n'avoir pas cru au témoignage de ses collègues, il exige sa foi : mais en même temps il la facilite, même pour ce coupable : il lui fait toucher ses plaies, mettre la main dans l'ouverture produite par le fer de la lance... Et pendant qu'il fait toutes ces choses *extérieures*, à *l'intérieur* de l'âme il agit encore, sollicitant et prévenant la volonté quelque peu rebelle de l'apôtre Thomas.

Pour chacun de vous Jésus agira de même. Toujours il exigera votre foi, mais toujours aussi il vous la facilitera, et jamais vous n'auriez raison de dire : « Je suis tenté au-dessus de mes forces. » Vous direz au contraire, avec saint Paul : « Je puis tout, grâce à Celui qui me fortifie ! » car vraiment Jésus vous donnera la force de croire malgré les obstacles, malgré les tentations, malgré tout !

VIII. — Avis aux jeunes filles

La retraite.

Le jour de Pâques, les apôtres s'étaient renfermés dans le cénacle, dont les portes étaient soigneusement closes, *januis clausis*. C'était une retraite, — et même, vous le voyez, ce qu'on appelle une « retraite fermée ! »

Parlons donc de la retraite : aussi bien, nous sommes à l'époque de l'année où le plus grand nombre des jeunes chrétiennes sont invitées à faire une retraite : vous en sortez... ou vous allez y entrer. Dans les deux cas, il sera utile de méditer sur l'utilité de la retraite; elle est double : elle nous fait mieux *connaître Dieu*, — elle nous fait mieux *nous connaître* nous-mêmes.

I. Tout d'abord, *la retraite nous aide à mieux connaître Dieu*. Est-ce qu'il vous est possible de converser avec une amie, de causer avec elle cœur à cœur, et par conséquent de mieux la connaître et de mieux l'apprécier, si vous restez avec elle au milieu d'une conversation générale, dans une compagnie nombreuse, où tous disent leur mot tour à tour, et souvent à la fois? Mais non ! Aussi, dès que, dans un salon très fréquenté, vous avez aperçu votre amie, vous manœuvrez toutes deux pour vous mettre à l'écart, et c'est alors seulement, seule à seule, que vous profitez vraiment de votre compagnie mutuelle. Aux propos banals de tout à l'heure vont succéder des confidences, des conseils demandés et reçus : au cours de cet entretien, vous connaîtrez encore un peu

mieux l'âme de votre amie, et la connaissant davantage, — et parce que c'est une amie digne de ce nom, — vous l'apprécierez davantage encore et vous ne l'en aimerez que mieux.

Ainsi en est-il de la retraite. Elle est une solitude, mais une solitude avec Dieu, un long entretien avec lui, seul à seul, cœur à cœur. Nous y parlons à Dieu, mais lui aussi nous y parle, et nous apprenons ainsi à le mieux connaître... Pourrait-on le mieux connaître sans mieux l'aimer?

II. Ensuite, *la retraite nous aide à mieux nous connaître nous-mêmes.* La retraite, c'est un *inventaire.* Nous y recherchons notre *doit* et notre *avoir :* nos défauts pour les combattre, nos vertus pour les cultiver, nos progrès ou nos reculs sur le chemin de la perfection et sur la voie du ciel.

Or, que font les commerçants lorsqu'ils ont à établir leur inventaire? Cet inventaire pour eux est nécessaire, sous peine d'aller peut-être à la ruine... Et, pour le bien faire, ils suspendent leur commerce, pendant deux ou trois jours. C'est la raison de l'inscription que vous pouvez lire, de temps en temps, à la porte close de certains magasins : « Fermé pour cause d'inventaire. »

La retraite, elle aussi, est une clôture pour cause d'inventaire : inventaire de vos rapports avec Dieu, avec votre prochain, avec vous-mêmes. Pour le mieux faire, vous suspendez vos occupations habituelles; s'il en est auxquelles vous ne pouvez échapper, du moins vous vous y prêtez sans vous y donner... surtout, sans vous y abandonner : *Januis clausis,* comme les apôtres... Et comme eux, vous recevrez la bienfaisante visite de Jésus.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du 1er dimanche après Paques..... 121

I Explication de l'Evangile..... 122

II. *Dogme.* L'Eglise : son but, sa fondation.... 126

III. *Morale.* Le péché d'incrédulité..... 129
Cf. *La Perte de la foi est-elle coupable?* 4e dim. ap. Pâq., t. II, p. 212; — *les Tentations contre la foi,* Epiph., t. I, p. 188; — *Les Scribes et les pharisiens d'aujourd'hui,* 5e dim. ap. Pent., t. II, p. 452.

IV. *Grâce.* Les indulgences..... 132
Cf. *la Satisfaction,* 5e dim. ap. Pent., t. II, p. 444.

V. *Apologétique.* « Je ne crois que ce que je vois. » 135
Cf. « *Je ne crois que ce que je comprends* », Sexag., t. I, p. 375.

VI. *Avis aux enfants.* Le pardon des offenses.... 138
Cf. *même sujet,* 21e dim. ap. Pent., t. III, p. 345; — *Pardon et vengeance,* 1e. dim ap. Pent., t. II, p. 332.

VII. *Avis aux jeunes gens.* Jésus exige et facilite la foi 140
Cf. *Obligation de la foi,* 3e dim. ap. Epiph., t. I, p 249; — *Ses Motifs,* 5e dim. ap. Pâq., t. II, p. 225.

VIII *Avis aux jeunes filles.* La retraite..... 142

Autres sujets :

IX. Le sacrement de pénitence. (Sur ces paroles de J.-C. : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et retenus à qui vous les retiendrez ».)

X. La divinité de Jésus-Christ, à propos de l'acte de foi de saint Thomas : « Mon Seigneur et *mon Dieu!* »

IIe DIMANCHE APRÈS PAQUES

LE BON PASTEUR.

En ce temps-là Jésus dit aux Pharisiens :

« — C'est moi qui suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

Le mercenaire, au contraire, lui qui n'est pas le pasteur et à qui les brebis n'appartiennent pas, dès qu'il voit venir le loup, abandonne les brebis et s'enfuit : et le loup ravit et disperse les brebis. Or, le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met point en peine des brebis.

Pour moi, je suis le bon pasteur : je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît et que je connais mon Père ; et je donne ma vie pour mes brebis.

J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; il faut que je les amène : elles écouteront ma voix, et il n'y aura plus qu'une seule bergerie et qu'un seul pasteur. »

(JEAN, X, 11-16.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

L'Evangile d'aujourd'hui a fait donner à ce dimanche le nom de dimanche du Bon Pasteur. Quelle belle et douce image a employée là Jésus-Christ pour dépeindre son rôle à l'égard de nos âmes !... Elle est bien faite pour susciter l'émulation de ceux qui, représentant Jésus parmi vous, sont, eux aussi, les pasteurs de vos âmes. Aussi ce dimanche voit-il célébrer, en de nombreuses paroisses, la fête patronale du clergé. C'est la fête des rapports entre le clergé et les fidèles, entre les pasteurs et les brebis. Quels doivent être ces rapports? étudions-le à la suite de l'Evangile et voyons : ce que vos pasteurs doivent-être pour vous, — ce que vous devez être à l'égard de vos pasteurs.

I. *Devoirs du bon pasteur.* — Jésus en énumère trois : le *dévoûment*, l'*intimité*, le *zèle*.

1° Le *dévoûment*. « Le bon pasteur, dit Jésus, donne sa vie pour ses brebis. » On peut se demander pourquoi Jésus, voulant indiquer l'obligation où est le prêtre de se dévouer, s'il le faut jusqu'à la mort, emprunte une comparaison aux bergers, qui, à notre connaissance, n'ont guère l'occasion de donner leur vie pour leurs brebis.

C'est vrai dans nos pays d'Occident. Mais en Orient il n'en est pas de même: les voleurs et les bêtes fauves y abondent plus que chez nous. Ce n'est pas seulement dans la journée, lorsque paît le troupeau, qu'il faut le protéger, mais même la nuit : le loup rôde autour de la bergerie, la panthère peut en franchir d'un bond la clôture, il faut veiller,

s'exposer au besoin... Et c'est ce que fait le vrai pasteur.

Mais il y a les mercenaires. Sans doute, leur contrat les oblige à donner aux brebis leurs soins et leur dévoûment. Et parmi eux, il y a des gens honnêtes et qui remplissent leur devoir. Mais il y en a d'autres : ce sont ceux qui ne s'occupent que d'eux-mêmes et de gagner (non de *mériter*) leur argent; ils ne sont pas là pour le troupeau, c'est le troupeau qui est là pour eux !... Et dès que paraît le loup, dès qu'il y a un danger quelconque, ils se disent : « Après tout, je ne suis pas le pasteur; les brebis ne m'appartiennent pas », — et ils s'enfuient, laissant le troupeau à la merci des loups.

Grâce à Dieu, ce n'est pas là, dans l'Église, la conduite des pasteurs qui représentent le Pasteur suprême. Combien de prêtres ont contracté des épidémies mortelles en allant administrer des malades !... Combien d'évêques, en Angleterre au moment de la Réforme, en France aux jours de la Terreur, périrent sur l'échafaud pour avoir voulu défendre leurs « brebis » contre les « loups ! »

C'est là le premier signe du bon pasteur.

2° Un autre signe, c'est l'*intimité*. Ecoutez Jésus : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent ». Jusqu'à quel point? Il ne peut y avoir une connaissance, une intimité plus grande que celle qui règne entre le Père et le Fils. Or, c'est précisément à cette intimité là que Jésus compare celle qui doit régner entre les pasteurs et les brebis : « Comme mon Père me connaît et comme je connais mon Père ».

Sans doute, c'est là un idéal auquel il faut tendre,

mais auquel on ne peut toujours prétendre. Dans une paroisse de dix ou vingt mille habitants, par exemple, le pasteur ne peut pas connaître tous les fidèles. Mais il doit se rapprocher du but autant qu'il le pourra. Et puis, il est des circonstances où la connaissance se fait plus facilement : au confessionnal, par exemple. Bref, le pasteur ne doit pas vivre comme étranger à son troupeau; il doit résider au milieu de ses brebis, être à leur disposition, prêt à venir au secours de celles que la maladie, la vieillesse ou une autre cause expose plus aisément au péril de mort. C'est encore, pour lui, une manière de donner sa vie pour ses brebis.

3° Autre marque du bon pasteur : le *zèle*. « J'ai encore, dit Jésus, d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie : il faut que je les amène ! »

Ainsi, le bon pasteur ne doit pas seulement s'occuper des brebis qui sont dans le bercail et qui sont les *fidèles*. Il doit penser aux infidèles, aux brebis égarées dans la solitude, ou dans quelque autre bercail auquel elles ne devraient pas appartenir. Sur sa paroisse, si c'est un curé, — dans son diocèse, si c'est un évêque, — il y a des hommes qui ne connaissent pas Dieu, ou qui le connaissent mal, ou qui ne le servent pas. Non seulement il priera pour eux, mais, comme Jésus, il *ira les chercher*, par toutes les industries que lui inspirera son zèle, et il essaiera de les ramener au vrai bercail.

Connaissant ses brebis, se dévouant pour les garder, travaillant à ramener les égarées, prêt à sacrifier pour elles sa vie, si Dieu la lui demande : tel est le bon pasteur, et c'est par ces moyens qu'il remplit ses devoirs auprès de vous.

II. *Devoirs du fidèle.* — Bien que la page évangélique de ce jour n'ait point pour but direct de préciser les devoirs des fidèles à l'égard de leurs pasteurs, il est facile de les déduire de certains mots de l'Evangile. Je les ramènerai à deux : la *docilité* et la *reconnaissance.*

1° *La docilité.* Il est bien évident que si la brebis était intelligente, elle aurait pour devoir d'obéir au berger... Mais vous, vous êtes des brebis intelligentes et libres, et votre devoir est tout tracé : « Elles écouteront ma voix », dit Notre-Seigneur, et vous voilà obligés d'écouter votre pasteur, et donc de venir l'entendre, au moins de temps en temps; — obligés aussi d'obéir aux préceptes qu'il vous transmet, de par l'autorité de la sainte Eglise; — obligés enfin de rester fidèles au bercail qu'il dirige, de ne pas écouter ceux qui voudraient vous guider ailleurs : il ne doit y avoir qu'une bergerie et qu'un pasteur.

2° *La reconnaissance.* Envers un homme qui vous est tout dévoué et dont l'occupation est de vous sauver, l'indifférence serait de l'ingratitude. Aussi bien, Notre-Seigneur vous demande-t-il de « connaître votre pasteur. » Connaissez-le devant Dieu, en priant pour lui; — connaissez-le devant le monde, en prenant sa défense quand il est attaqué, combien de fois injustement ! — Connaissez-le enfin, en ne restant pas, de parti-pris, étrangers à ses besoins matériels, qui parfois peuvent être très grands. Ecoutez la leçon des brebis : en échange des soins qu'elles reçoivent de leur pasteur, elles lui donnent leur toison. Donnez un peu de votre superflu : vous faites vivre vos serviteurs; or le prêtre est le serviteur de ce qu'il y a de plus précieux en vous : votre âme.

II. — Dogme. — *L'Eglise est une et apostolique.*

I. *Les marques de l'Eglise.* — Après avoir lu cette page évangélique, on ne saurait hésiter à proclamer que, par la volonté de Jésus, son Eglise doit être unique. Il ne veut pas que des brebis puissent être hébergées dans une autre bergerie que la sienne : il veut aller les chercher, les amener, « afin qu'il n'y ait plus qu'un troupeau. »

Or, de fait, il y a, de par le monde, plusieurs sociétés religieuses qui se déclarent fondées par Jésus-Christ, plusieurs « communions chrétiennes ». Et une question se pose, inévitable : « Parmi ces sociétés chrétiennes, quelle est celle que *seule* le Christ a voulue et établie, et avec laquelle il a promis d'être « jusqu'à la consommation des siècles »?

Tout d'abord, soyons rassurés : Jésus, qui connaissait l'avenir, savait d'avance ce que nous voyons aujourd'hui; et, dans sa sagesse, il a nécessairement voulu donner à *son* Eglise des marques, des signes auxquels les hommes de bonne volonté pourraient reconnaître qu'elle est véritablement l'Eglise voulue par lui, fondée par lui, et encore visitée et invisiblement habitée par lui !

Ces marques sont au nombre de quatre : l'Eglise voulue par Jésus doit être une, sainte, catholique, apostolique. Disons quelques mots, aujourd'hui, de la première et de la dernière de ces marques. D'autres pages évangéliques nous amèneront à étudier les deux autres.

I. *L'Eglise est une.* — Jésus a voulu que ses disciples vivent dans l'unité la plus parfaite : « Qu'ils

soient *un*, demande-t-il à son Père, comme vous et moi nous ne faisons qu'un ! »

Mais cette unité ne doit pas être seulement un lien d'affection. Les vrais fidèles du Christ doivent ne former qu'un troupeau sous la conduite d'un seul pasteur : l'Evangile d'aujourd'hui nous le déclare. Or, où trouve-t-on cette unité parfaite de gouvernement, sinon dans le catholicisme? Dans le protestantisme, fondé sur le libre examen, chaque fidèle est, en définitive, son propre pape, et l'on peut dire qu'il y a autant d'Eglises que d'adhérents. Dans les Eglises schismatiques d'Orient, l'unité n'existe pas non plus nous le savons tellement que nous disons : *l'Eglise* d'Occident, et *les Eglises* d'Orient.

Jésus a voulu, de plus, que ses disciples n'aient qu'une même foi. Or, dans le catholicisme, le *credo* est partout le même; cette religion est si jalouse de cette unité de croyance, qu'elle a plutôt laissé partir de son sein des nations entières, que d'y laisser porter atteinte. Elle a sacrifié l'Angleterre, plutôt que de permettre une atténuation à l'unité du mariage chrétien, proclamée par Notre-Seigneur Jésus-Christ!... Mettrai-je, en regard de cela, la permission donnée par Luther au landgrave de Hesse d'avoir deux épouses à la fois, dans la peur qu'il avait de perdre ce partisan?... Ces deux attitudes suffisent à montrer où est la véritable unité!

Enfin, Jésus a voulu que tous ses fidèles participent aux mêmes sacrements, que tous puisent et alimentent aux mêmes sources la vie surnaturelle qui doit les animer s'ils veulent arriver au ciel. Or, dans l'Eglise catholique se trouvent ces « sources d'eau vive », elles s'y trouvent partout et à la dis-

position de tous. Dans l'hérésie que nous voyons vivre autour de nous en est-il de même? En aucune façon! Chez les protestants, à part le baptême (et encore comment y est-il donné quelquefois?), les autres moyens de salut, voulus par Jésus-Christ, ne sont pas à la disposition des fidèles, et les diverses sectes ne sont pas d'accord entre elles sur le nombre des sacrements!

En résumé, l'Eglise voulue par Jésus-Christ doit avoir l'unité; l'Eglise catholique romaine possède seule l'unité parfaite, donc elle est la véritable Eglise.

III. *L'Eglise est apostolique.* — Ce furent les apôtres qui, sous l'autorité de Pierre, furent chargés par Jésus-Christ d'établir et de gouverner l'Eglise. Mais les apôtres devaient mourir, tandis que l'Eglise devait vivre. Il fallait donc qu'ils transmissent leurs pouvoirs à des successeurs, qui eux-mêmes s'en choisiraient d'autres, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles.

En conséquence, la véritable Eglise est celle qui se rattache aux apôtres; les vrais pasteurs de l'Eglise sont ceux qui, remontant d'ordination en ordination et de mission en mission, finissent par arriver, sans que le fil conducteur ait été brisé, à un apôtre ou à Pierre lui-même, ou à quelqu'un de ses successeurs sur la chaire pontificale, — ce qui, somme toute, le ferait remonter jusqu'au chef des apôtres.

Seule, l'Eglise romaine peut présenter ces titres de noblesse et ces gages de juridiction; pour toutes les autres, le fil conducteur est brisé. La conséquence s'impose : seule, l'Eglise catholique romaine est l'Eglise voulue et établie par Jésus-Christ.

III. — MORALE. — *Les devoirs d'état*

I. — *Existence des devoirs d'état.* — Notre Seigneur stigmatise la conduite des pasteurs mercenaires, qui, voyant venir le loup, s'enfuient, sous prétexte qu'étant de simples mercenaires, et les brebis ne leur appartenant pas, ils n'ont pas à se mettre en peine pour elles, ni à rien risquer pour les sauver.

Grâce à Dieu, tous les mercenaires n'en sont pas là! Sans doute ils sont « mercenaires » au sens étymologique du mot, en ce sens qu'ils reçoivent une rétribution pour leur travail et leurs peines; mais précisément ils savent qu'en échange ils ont promis leurs soins et leur dévoûment, et ils les donnent en toute conscience.

En agissant ainsi, que font-ils? ils remplissent leur *devoir d'état.*

Car il y a un devoir d'état. Quand le catéchisme parle de l'examen de conscience qui précède la confession, il nous exhorte à nous examiner « sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les péchés capitaux, et *sur les devoirs de notre état.* » Ailleurs encore, parlant de la sanctification de la journée, le catéchisme nous dit que « chacun doit s'appliquer au travail *selon son état et sa condition.* »

En effet, nous vivons en société, et toute société est comme une grande machine organisée dont chaque membre constitue un élément et un rouage. Or, — permettez-moi cette comparaison malgré sa familiarité, — dans une machine la fonction d'un rouage n'est pas celle de l'autre. Autre est le rôle de

la chaudière, dans une locomotive, autre celui des bielles, autre celui des roues. Que dirait-on d'une chaudière qui voudrait rouler ou d'une roue qui voudrait produire la vapeur?... Il semble qu'une pareille question prête à rire : et certes, jamais la chaudière ni la roue n'aurait de prétentions aussi subversives : c'est qu'elles n'appartiennent pas au genre humain. Si elles étaient hommes... ou femmes, elles voudraient parfois changer de rôle, elles oublieraient ou négligeraient leur fonction propre : en d'autres termes, elles manqueraient à leur *devoir d'état*.

Car c'est cela, le devoir d'état. A la place que nous occupons dans la société, l'organe que nous sommes a une fonction à remplir, qui nous est imposée par la volonté même de Dieu, interprétée par les circonstances, ou par les ordres positifs de ceux qui ont charge de nous diriger. Etant intelligents et libres, nous remplissons cette fonction, non mécaniquement, mais par l'effet de notre volonté soumise à la loi : notre rôle devient un devoir, et notre fonction, une obligation. C'est le devoir d'état, dont nous aurons à rendre compte au tribunal de Dieu, aussi bien que de tous nos autres devoirs.

On pourrait résumer tout cet enseignement en cette formule, qui n'est pas aussi naïve qu'elle en a l'air : Le devoir d'état est un devoir...

II. *Quelques devoirs d'état.* — Les devoirs d'état étant le plus souvent, comme nous venons de le voir, des devoirs sociaux, ils peuvent se ramener à trois classes, puisque nous appartenons à trois sociétés différentes : nos devoirs d'état résultent de la place que nous occupons, soit dans la *société domestique*,

soit dans la *société civile*, soit dans la société *religieuse*.

Dans la *société domestique* : autres sont les devoirs de l'époux et autres, en certains points du moins, ceux de l'épouse : car l'époux est le chef. — Autres les devoirs du père, autres les devoirs de la mère, autres les devoirs de l'enfant. — Autres sont les devoirs de la maîtresse de la maison et autres ceux de la servante : sur chacun de ces points le catéchisme apporte des précisions; à la servante il impose l'obéissance, à la maîtresse il impose la justice et la charité. Et j'en dirai à peu près autant de ce prolongement de la famille, que devrait être le bureau ou même l'atelier : bonté et charité du côté des supérieurs, fidélité du côté des inférieurs, justice des deux côtés.

Dans la *société civile :* autres sont les devoirs des chefs qui ont à commander, en évitant l'anarchie aussi bien que la tyrannie, autres les devoirs des citoyens qui ont à obéir, et parfois aussi à exercer leur souveraineté intermittente par le *vote:* ce vote est leur droit, mais en même temps leur devoir d'état.

Dans la *société religieuse*, enfin : autres sont les devoirs des pasteurs, — et l'Evangile d'aujourd'hui mentionne celui de connaître les brebis et de donner au besoin leur vie pour elles, — autres sont les devoirs des fidèles : obéissance, respect, assistance à leurs pasteurs.

Examinons-nous sur la manière dont nous remplissons nos devoirs d'état : nous ferons peut-être d'intéressantes découvertes, et nous prendrons sûrement d'utiles résolutions !

IV. — Grace. — *Les calomnies contre le prêtre.*

Le troupeau idéal, c'est, dit Notre-Seigneur, celui où le pasteur connaît ses brebis, et où les brebis connaissent leur pasteur. En est-il ainsi dans le troupeau que constitue chaque paroisse? Il est déplorable que le pasteur ne puisse pas connaître toutes ses brebis. Mais il est plus déplorable encore, — et c'est sur ce point que je veux insister puisque le remède est en vous, il est déplorable que les ouailles ne connaissent pas leur pasteur. Plus précisément (et c'est le sujet que nous allons traiter), les foules *ne connaissent pas le prêtre*, — mais *elles connaissent leur prêtre.*

I. *Les foules*, même chrétiennes, *ne connaissent pas le prêtre.* Et pourquoi? parce que l'impiété l'a défiguré à leurs yeux. Ah ! les incrédules savent bien ce qu'ils font en calomniant le prêtre. Ils se souviennent de cette parole de l'Evangile : « Je frapperai le pasteur, et les brebis se disperseront. » Ils frappent donc le prêtre, et ils le frappent de cette arme mortelle qui s'appelle la calomnie. Tous les jours, les journaux déversent sur le clergé les accusations les plus étranges,parfois même les plus contradictoires. Lisez-les : ils nous accusent aussi souvent de trop nous occuper des choses de la terre, et de trop nous confiner dans les choses du ciel. Si nous vivons trop renfermés dans nos presbytères, ils nous reprochent d'ignorer le peuple; si nous allons au peuple, ils nous demandent de quoi nous nous mêlons en dehors de nos sacristies !... Et ce n'est pas tout : en temps d'épidémie vous trouverez des

gens pour accuser les prêtres d'empoisonner les puits, et des gens assez sots pour y croire. C'est nous qui excitons les patrons contre les ouvriers, c'est nous qui soulevons les peuples les uns contre les autres, c'est nous qui sommes les ennemis du progrès !... Et alors qu'on nous représente ainsi comme des hommes si différents des autres, on s'en va répétant que « le prêtre est un homme comme un autre », que sa vertu est factice, que sa pauvreté est feinte, que sa profession n'est qu'un métier exercé par lui en mercenaire,

Enfin, si parfois un prêtre donne lieu de constater, ce que tout le monde savait déjà, que Dieu a fait ses prêtres avec des hommes, faibles et fils d'Adam comme les autres, alors ils exagèrent le mal fait, ils lui donnent une publicité maligne, et ils reprochent à toute une armée ce qui n'a été que la défaillance d'un soldat.

Irai-je réfuter toutes ces calomnies ?... Je ne m'en donnerai pas la peine, laissant à la foule, qui les colporte et qui y croit, le soin de les réfuter elle-même, de la manière que nous allons voir.

II. *Les foules connaissent leur prêtre.* — La situation peut se résumer en deux mots : vous ne connaissez *le prêtre* que par les calomnies entendues, vous connaissez *votre prêtre* par vous-mêmes.

Il en résulte que, ne pouvant mettre d'accord ces deux « connaissances » et voulant néanmoins les concilier, vous acceptez ce que l'on vous dit du prêtre en général, mais vous faites exception pour votre prêtre à vous : « Monsieur le Curé *un tel*, je le connais, c'est un homme bon, vertueux, charitable. Ah ! si tous étaient comme celui-là !... » Combien de

fois n'avez-vous pas entendu dire et répéter cette dernière phrase : « Ah ! si tous étaient comme celui-là !... »

Je mets en fait que, sur mille prêtres, il y en a au moins neuf cent quatre-vingt dont on fait le même éloge et dont on dit : « Ah ! si tous étaient comme celui-là ! »

Mais, s'il en est ainsi, *votre prêtre*, que vous estimez et que vous aimez à titre d'*exception*, me semble bien être la *règle !* Car, qu'est-ce qu'une exception qui englobe à peu près tous les cas, sinon une règle générale !...

Et c'est bien là qu'est la vérité. Oui, il peut y avoir et il y a des exceptions, et encore une fois, pour qu'il n'y eût pas d'exception, il aurait fallu que Dieu fît ses prêtres avec des anges ! Mais ces exceptions sont rares, très rares, et vous ne devez rien en conclure contre la religion. Le collège apostolique ne comprenait que douze hommes, choisis par Notre-Seigneur lui-même, et parmi eux il se trouva un Judas. Avez-vous le droit d'en conclure quelque chose contre Jésus et contre la religion qu'il a fondée?... Or, dans l'armée des prêtres, on est bien loin de pouvoir compter un Judas sur douze !

Dites-moi, avez-vous trouvé, par exemple, un prêtre qui refusât d'aller voir un malade atteint d'une maladie contagieuse? Et vos parents, vos amis dignes de foi, peuvent-ils en nommer un seul? Non. Et s'ils ont un nom à prononcer, c'est celui d'un prêtre mort des suites d'une maladie épidémique contractée au chevet d'un mourant ! Par ce seul fait jugez de tout le reste. Connaissez vos prêtres, ne les méconnaissez point !

V. — APOLOGÉTIQUE. — *Faut-il travailler à la conversion des infidèles ?*

Les missionnaires catholiques travaillent à la réalisation du vœu exprimé par Notre-Seigneur au sujet des brebis qui n'appartiennent pas à sa bergerie : « Il faudra que j'aille les chercher, et il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur? »

A ce sujet, des âmes chrétiennes pensent parfois : « A quoi bon? » Et voici comment elles expliquent ce « à quoi bon? » qui n'est pas de leur part un acte d'égoïsme, — qui est plutôt, pensent-elles, un acte de charité et de bienveillance, — mais bienveillance et charité bien mal entendues !

« Nous savons, nous disent ces chrétiens, que, d'après l'enseignement de l'Eglise, le salut n'est pas impossible aux infidèles : dès là qu'ils remplissent leurs devoirs tels qu'ils les connaissent, ils sont baptisés dans leur désir d'être agréables à Dieu, ils appartiennent à l'Eglise par le bon vouloir, Dieu ne les abandonnera pas, et il ferait un miracle plutôt que de les laisser périr... Dès lors, pourquoi les tirer de leur ignorance? En les instruisant, les missionnaires ne feront que leur faire connaître des devoirs nouveaux, augmenter ainsi le poids de leurs responsabilités devant Dieu, et, somme toute, leur rendre le salut plus difficile. »

Cette difficulté est spécieuse, mais elle n'est qu'un trompe-l'œil, comme vous le montreront les deux considérations qui vont suivre.

I. *Le devoir est fait pour être connu et observé.* — Qu'est-ce, en effet, que le devoir? C'est la volonté

de Dieu. Or si Dieu veut, il faut obéir, sans avoir à se préoccuper des conséquences. Rassurons-nous bien vite, d'ailleurs ! on ne saurait se repentir d'avoir fait son devoir.

Laisser ignorer le devoir pour qu'il n'y ait point de faute commise en le violant? Mais, si cela était préférable, Dieu tout le premier n'aurait insitité aucun devoir, pour n'être pas offensé il n'aurait pas créé d'être libres, et il aurait laissé sa création à l'état inférieur où elle se trouvait quand l'homme n'avait pas encore été créé pour en être le roi.

Avez-vous pensé à quelles conséquences on arriverait si votre raisonnement était juste?

Pourquoi apprend-on aux enfants l'arithmétique? est-ce pour qu'ils puissent faire des fautes de calcul en transgressant les règles qu'on leur propose? Non. On la leur apprend parce qu'il est nécessaire qu'ils la connaissent et qu'ils en observent les règles. Si ensuite ils les transgressent, ce sera par leur faute, et ils ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes, et non à leurs maîtres, des ennuis qui pourront en résulter pour eux. Quoi qu'il arrive, vous ne les entendrez pas dire : « C'est fâcheux qu'on m'ait appris l'arithmétique », mais simplement : « C'est fâcheux que je ne l'aie pas mieux apprise. »

Montons plus haut. Aux nations il faut des lois, car une société ne peut vivre sans règles. Mais ces lois, on les promulgue, c'est-à-dire qu'on leur donne toute la publicité nécessaire, afin que chacun connaisse son devoir et puisse l'observer. Avez-vous jamais entendu dire : « Laissons ignorer aux Français que le vol est défendu, que l'assassinat l'est aussi, de

peur que nous soyons obligés de condamner quelqu'un à la prison ou même à l'échafaud ! »

S'il en est ainsi dans l'ordre civil, pourquoi en serait-il autrement dans l'ordre religieux ! Dieu veut que nous le servions de telle et telle manière : voilà le devoir. Sans doute il y a une sanction : mais quand même il n'y en aurait point, le devoir subsisterait, parce que Dieu est le maître. Et dès lors, si quelqu'un de nos frères ignore ses devoirs envers Dieu, c'est un devoir pour nous de contribuer à les lui faire connaître, *quoi qu'il advienne* : et d'ailleurs, je l'ai dit, il ne peut en advenir que du bien. Vous l'allez voir.

II. *Si les devoirs augmentent pour l'infidèle converti, les moyens de salut augmentent, eux aussi,* — et beaucoup plus que les devoirs ! En effet, il entre, par le fait de son baptême, dans l'organisme voulu et créé par Jésus-Christ pour aider les hommes à se sauver. Sans doute, il aura plus de devoirs, ou du moins, il les *connaîtra davantage* : mais en même temps, il puisera dans les sacrements des secours d'une incomparable efficacité pour s'acquitter de ces devoirs. Quand il tombera dans le péché, il se relèvera beaucoup plus facilement que dans son précédent état d'infidélité : grâce au sacrement de pénitence, il n'aura besoin, pour être pardonné, que d'une contrition imparfaite... Songez, sans aller chercher les infidèles, qu'un simple protestant ne peut être absous par Dieu qu'avec la contrition parfaite ! Quelle facilité incomparable vous avez pour vous sauver !... Ah ! faites que d'autres l'aient aussi ! par vos prières et vos aumônes, collaborez aux missions catholiques !

VI. — Avis aux enfants

Importance du catéchisme

I. — *Il faut connaître Jésus-Christ.* — Notre-Seigneur déclare que « ses brebis le connaissent », et « aussi bien qu'il connaît son Père ». Vous êtes et vous voulez rester des brebis fidèles à Jésus, faire partie de son troupeau, et mériter d'être pour l'éternité dans son grand bercail du ciel.

La conséquence, c'est qu'il faut connaître Jésus-Christ, c'est que cette connaissance est un devoir pour vous. « Ses brebis le connaissent » : si on ne veut pas le connaître, on ne mérite pas de faire partie de son troupeau.

Cette connaissance ne doit pas être une connaissance vague. Quelquefois on vous demande : « Connaissez-vous un tel? » Et vous répondez : « Un peu, j'ai entendu parler de lui », ou bien : « Il me semble l'avoir aperçu une fois, mais si je le voyais je ne le reconnaîtrais pas. » Ce n'est pas ainsi que nous devons connaître Jésus : « comme il connaît son Père », voilà, dit-il lui-même, comme nous devons le connaître, c'est-à-dire beaucoup.

Vous connaissez un peu Jésus, mais il vous faut le connaître davantage. *Comment?* répondons à cette autre question.

II. *Comment connaîtrez-vous Jésus?* — La connaissance de Jésus étant obligatoire pour aller au ciel, vous en concluez déjà que vos parents, qui vous aiment, et l'Eglise, qui vous aime aussi comme une mère, se sont préoccupés de vous faire connaître Jésus, plus que vous ne le connaissez encore. L'Eglise

a fondé pour vous une institution à laquelle vos parents vous confient, et qui s'appelle le *catéchisme*.

Oui, c'est au catéchisme que vous connaissez Jésus. Dans vos classes, on vous enseigne les sciences qui vous aideront à vivre sur la terre; au catéchisme, on vous enseigne la science qui vous aidera à gagner le ciel.

Par cela seul, jugez de l'importance du catéchisme !... En classe vous apprenez la géographie : elle aura pour vous des utilités pratiques, quand ce ne serait que de vous éviter de prendre le train pour le nord, si vous devez aller à Marseille, ou de vous embarquer pour le midi si on vous attend à Lille; ces fausses directions pourraient avoir pour vous de graves inconvénients... Mais vous avez un autre voyage à faire, bien plus long sans doute, et certainement bien plus important : le voyage de la terre au ciel. Quelle catastrophe pour vous, si vous vous embarquiez dans le train qui mène à l'enfer !...

Quelle *géographie* vous enseignera donc la route à suivre?... Cette géographie ne se trouve pas dans le livre de classe qui porte ce titre : elle se trouve dans le *catéchisme*.

D'ailleurs, le catéchisme est aussi une *grammaire*, qui vous apprendra à éviter les *fautes*, non de style, mais de conduite; — c'est une *arithmétique*, qui vous apprendra à *compter* vos devoirs envers Dieu et envers le prochain; — c'est une belle *histoire*, l'histoire des bienfaits de Dieu pour nous; — c'est une *géométrie*, qui vous apprendra à tracer une ligne bien droite, de la terre au ciel... Que d'attraits dans ces leçons ! Que d'utilités !... Aimez donc votre catéchisme !

VII. — Avis aux jeunes gens

Soyez des missionnaires !

« J'ai encore des brebis qui ne sont pas dans mon bercail. Il faut que j'aille les chercher, et elles écouteront ma voix. » Aujourd'hui que Jésus est remonté au ciel, ce n'est pas par lui-même qu'il *va* à ces brebis et qu'il leur *parle :* c'est par les missionnaires. Je viens vous dire : Jésus cherche des missionnaires; — qu'il trouve en vous des missionnaires !

I. *Jésus cherche des missionnaires.* — Vous connaissez la parole du divin Maître : « La moisson se présente abondante, mais les ouvriers sont bien peu nombreux ! » Et il demande que des ouvriers y soient envoyés.

Cette plainte est vieille de dix-neuf siècles, — mais elle est jeune d'un jour, car c'est tous les jours et de plus en plus, que Jésus la fait entendre. Il compte par millions les hommes qui ignorent sa bergerie, et il réclame des missionnaires qui les y attirent. Il compte, par millions également, ceux qui sont sortis de sa bergerie : schismatiques ou hérétiques, et il réclame encore des missionnaires qui les y fassent rentrer. Il compte par millions, au sein même de sa bergerie, les malades, ou les mutinés : et il réclame des missionnaires qui, restés dans la bergerie, s'occuperont des mutinés pour les soumettre et des malades pour les guérir. Jésus cherche des missionnaires, Jésus *veut* des missionnaires !

II. *Soyez des missionnaires !* — Comment répondrez-vous à l'appel de Jésus? Il en est, parmi vous,

qui y feront la réponse la plus parfaite, celle du jeune Samuel : « Me voici, Seigneur, parce que vous m'avez appelé ! » Je les vois déjà, lévites du Seigneur, puis prêtres, s'embarquant pour aller au loin chercher les brebis ignorantes du bercail, ou travaillant, au milieu même de la bergerie, à guider, à nourrir, à guérir les « ouailles » de Notre-Seigneur, — et vous savez que *ouailles* veut dire *oves*, terme latin qui désigne les brebis... Bienheureux ceux-là ! On peut dire d'eux, en leur appliquant une parole du Sauveur : « Ils ont choisi la meilleure part, et elle ne leur sera point enlevée », car même dans l'éternité ils porteront la couronne du sacerdoce, et peut-être la palme du martyre.

D'autres ne se sentiront pas appelés à un pareil honneur. Mais ceux-là se rappelleront du moins la parole de Notre-Seigneur, qu'il me faut achever de vous citer. Après avoir comparé la pénurie des ouvriers à l'abondance de la moisson, il concluait : « *Priez* donc le Maître de la moisson qu'il y envoie des ouvriers. » Vous le voyez, l'appel du Seigneur est double : aux uns, il demande d'être des ouvriers ; à tous les autres, il demande de prier : à *tous* donc, il importe d'être ses collaborateurs, plus ou moins directs, dans la moisson des âmes.

Si donc vous n'êtes pas appelés à moissonner par vous-mêmes, du moins *priez* pour qu'il y ait des moissonneurs nombreux et dignes de leur œuvre; — *aidez* à la moisson par vos aumônes; — *préparez* l'œuvre du moissonneur, par les bons exemples que vous donnerez, par les bonnes paroles que vous *sêmerez*... J'ai dit le mot vrai : si vous n'êtes pas des *moissonneurs*, soyez au moins des *semeurs !*

VIII. — Avis aux jeunes filles

Le zèle pour la conversion des pécheurs.

Une des plus belles formes du zèle, c'est l'intérêt que l'on prend à la conversion des pécheurs. On collabore ainsi à l'œuvre que se propose Jésus, lorsqu'il déclare qu'il veut aller à la recherche de la brebis éloignée du bercail. Vous l'aiderez, comment?... On fait le bien, comme le mal, de quatre manières : par *pensées*, par *paroles*, par *actions* et par *omissions*. Travaillez de ces quatre manières à la conversion des pécheurs.

I. *Par pensées.* — Ayez la pensée, la pensée fréquente, ce qu'on appelle la « préoccupation » des pécheurs, de ces âmes qui sont en si grand danger de se perdre ! C'était et c'est toujours la préoccupation constante de Jésus-Christ... Pensez souvent à ceci, par exemple : « Il y a, en cet instant, des agonies, des combats suprêmes non seulement entre la vie et la mort, mais entre la vie éternelle et la mort éternelle. Il y a des âmes qui vont être jugées dans quelques instants, et qui ne sont pas prêtes ! »

II. *Par paroles.* — *Parlez* pour la conversion des pécheurs. « Ma pensée, écrit quelque part Victor Hugo, devint bientôt une prière. » Si vous pensez à ce que je vous disais tout à l'heure, facilement votre pensée deviendra une prière : vous *parlerez* à Dieu en faveur des pauvres âmes en danger de se perdre. Tous les jours, le formulaire de la prière du soir met cette invocation sur nos lèvres : « Mon Dieu, secourez les malades, les agonisants; convertissez

es hérétiques, les pécheurs, et éclairez les infidèles! »
Quelle belle *parole* pour la conversion des pécheurs.

Parlez aussi aux pécheurs eux-mêmes, selon l'oc-
asion qui se présente, et dans la mesure que vous
ermet votre condition : *importunè* même, nous dit
aint Paul, dans un latin qui ressemble beaucoup
u français !

III. *Par action.* — On dit parfois : « J'ai de
'*action* sur telle personne. » Qu'est-ce à dire, sinon
ue nos *actions* exercent une influence sur les autres.
h bien, c'est de cette influence de nos actions qu'il
aut profiter pour ramener à Dieu les pécheurs. « Par-
ez-leur », vous disais-je tout à l'heure... Et peut-être
n'objectiez-vous intérieurement : « Je suis trop ti-
ide. » Parlez-leur tout au moins par l'action : agis-
ez sur eux par la force du bon exemple; agissez
ur eux par la douceur, cette force incomparable;
gissez par le soin que vous mettrez à laisser à vos
erviteurs le temps de servir le grand Maître; de
oute manière possible, agissez !

IV. *Par omission.* — Omettez tout ce qui serait de
ature, non seulement à empêcher, mais à retarder
u à rendre plus difficile la conversion des pécheurs.
ous avez entendu souvent ce reproche fait au chris-
anisme : « Les chrétiens ne sont pas meilleurs
ue les autres. » Cette sotte erreur repose, comme
nt d'autres, sur un point de vérité. Il arrive par-
is que des chrétiens, — et même des chrétiennes,
- ont un caractère et montrent des défauts qui font,
justement, déprécier la religion qu'ils pratiquent
r ailleurs. Evitez, *omettez* ces défauts, ces aspéri-
s, ces petites choses : vous travaillerez encore, de
tte manière, à la conversion des pécheurs.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IIe dimanche après Paques..... 145

I Explication de l'Evangile..... 146

II. *Dogme.* L'Eglise est une et apostolique.... 150
Cf. *les Dogmes nouveaux*, Imm.-Conc., t. I, p. 466; — *l'Eglise est sainte*, 5e dim. ap. Pent., t. II, p. 438; — *l'Eglise est catholique*, *Sexag.*, t. I, p. 366.

III. *Morale.* Les devoirs d'état..... 153

IV. *Grâce.* Les calomnies contre le prêtre..... 156
Cf. « *Il y a de mauvais prêtres* », 12e dim. ap. Pent., t. III, p. 135

V. *Apologétique.* Faut-il travailler a la conversion des infidèles ?..... 159
Cf. « *Hors de l'Eglise pas de salut* », 4e dim ap. Epiph., t. I, p. 270

VI. *Avis aux enfants.* Importance du Catéchisme. 162
Cf. *Nécessité de la religion*, 2e dim. ap. Pent., t. II, p. 366; — *l'Etude de la religion*, 1er dim. ap. Epiph., t. I, p. 198; — *l'Ignorance religieuse*, dim. dans Oct. Ascens., t. II, p. 284.

VII. *Avis aux jeunes gens.* Soyez des missionnaires. 164

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Le zèle pour la conversion des pécheurs..... 166
Cf. *le Zèle*, Noël, t. I, p 132; — *le Zèle chez la femme*, 6e dim. ap. Epiph., t. I, p. 334.

Autres sujets :

IX. Ceux qui sont hors de l'Eglise. (Sur ces paroles : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ».)

X. La conversion du monde, prédite ici par Jésus-Christ, est une des marques de sa mission divine.

III[e] DIMANCHE APRÈS PAQUES

JÉSUS CONSOLE SES APOTRES DE SON PROCHAIN DÉPART

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; puis encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père. »

Sur cela quelques-uns de ses disciples se dirent entre eux :

« — Qu'est-ce qu'il nous dit là : « Encore un peu « de temps, et vous ne me verrez plus; puis encore un « peu de temps, et vous me verrez... » et « parce « que je m'en vais à mon Père ! » Que signifie donc, disaient-ils, cette parole : « encore un peu de temps »? Nous ne savons ce qu'il veut dire. »

Or, Jésus sut qu'ils voulaient l'interroger, et il leur dit :

« — Vous vous demandez entre vous pourquoi j'ai dit : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez « plus ; puis encore un peu de temps, et vous me « verrez. » En vérité, en vérité, je vous le dis : vous pleurerez et vous gémirez, vous, et le monde sera

dans la joie tandis que vous serez dans la tristesse ; mais votre tristesse se changera en joie.

Quand une femme devient mère, elle est dans la douleur, parce que son heure est venue; mais lorsqu'elle a donné le jour à un enfant, elle ne se souvient plus de sa douleur, dans la joie où elle est de ce qu'un homme est venu au monde.

Et vous aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse ; mais je vous verrai de nouveau, votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. »

(JEAN, XVI, 16-22.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Pour être bien comprise, la page évangélique lue aujourd'hui a besoin d'être remise dans le cadre d'où elle a été détachée. Nous verrons donc, d'abord, dans quelles circonstances Notre-Seigneur a prononcé ces paroles, — puis nous les étudierons en elles-mêmes.

I. *Circonstances du discours de Notre-Seigneur.* — Cet évangile, et les quatre qui suivront, les dimanches qui vont venir, sont extraits de ce que l'on appelle le *discours après la Cène.*

Après le repas où Notre-Seigneur avait institué la sainte Eucharistie, il eut un long entretien avec ses apôtres. Judas le traître était parti, le divin Maître n'avait plus autour de lui que de vrais amis; de plus, il allait incessamment être arrêté, jugé et mis à mort. Aussi laisse-t-il parler son cœur dans ce discours d'adieu, qui fut prononcé, partie au cénacle même, partie sur la route que suivit Jésus avec ses apôtres pour aller au jardin de Gethsémani, où devaient avoir lieu son agonie et son arrestation. Judas avait

souvent fait ce chemin avec Jésus et les autres apôtres, et il allait profiter de ce qu'il savait, pour trahir et livrer plus facilement le divin Maître à ses ennemis mortels.

Pourquoi l'Eglise nous fait-elle lire, après la résurrection, ce discours qui en réalité précéda la passion? Parce que nous célébrons, pendant toutes ces semaines, le souvenir des quarante jours que Notre-Seigneur passa sur terre entre sa résurrection et son ascension : pendant ce temps il fit ses adieux à ses disciples, et ce dut être souvent en reprenant et en commentant son discours du jeudi saint, qu'ils n'avaient pu oublier.

Nous avons « situé » le discours de Notre-Seigneur; il nous faut maintenant l'expliquer, — ou du moins expliquer la belle page que l'Eglise nous en fait lire aujourd'hui.

II. *Explication du discours de Notre-Seigneur.* — Le nœud de cet Evangile, ce qui explique la question des apôtres et la réponse du divin Maître, c'est la première parole de Jésus : « Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus, car je m'en vais à mon Père. » Si nous comprenons bien le sens de cette première phrase, nous comprendrons aisément tout le reste.

Mais pouvons-nous la comprendre, alors que les apôtres eux-mêmes, à qui pourtant elle était adressée, furent réduits à se faire mutuellement cette confidence : « Nous ne savons ce qu'il veut dire ». Oui, nous le pouvons, car l'événement s'est chargé à la fois de la réaliser et de l'éclaircir, comme il le fait de toutes les véritables prophéties.

« Encore un peu de temps et vous ne me verrez

plus. » Dans cette parole Notre-Seigneur fait allusion, non aux trois jours qui vont séparer sa mort de sa résurrection (séparation si courte qu'ici il la néglige), mais à son départ pour le ciel. « Encore un peu de temps », dans quarante-trois jours, « vous ne me verrez plus », car j'aurai quitté la terre : « Je vais en effet, retourner à mon Père », ayant achevé ma mission ici-bas.

L'annonce de cette séparation pouvait amener le découragement chez certains apôtres, sinon chez tous. Ceux qui avaient été les témoins de la transfiguration du Sauveur devaient avoir une foi plus ferme, car ils avaient vu, de leurs yeux, la gloire divine de leur Maître. Mais les autres n'avaient pas l'espérance aussi solide : ce sont ces « quelques-uns » dont parle l'Evangile, qui se disaient les uns aux autres : « Qu'est-ce qu'il nous dit là ! » Et sans doute ils ajoutaient en eux-mêmes : « Qu'allons-nous devenir quand nous ne le verrons plus, et que nous serons laissés à nous-mêmes? »

Jésus a pitié de leur faiblesse et il veut les rassurer : « Encore un peu de temps après, et vous me reverrez. » Qu'est-ce à dire? S'engageait-il à revenir sur terre les visiter? Non. La réunion qu'il leur annonçait, c'était celle du ciel : « Encore un peu de temps » vous aurez à souffrir, et vous ne m'aurez pas visiblement auprès de vous. Mais courage ! ce ne sera pas long, car qu'est-ce qu'une vie d'homme auprès de l'éternité? Et après cela « vous me reverrez », au ciel où je vais vous préparer une place, car, je vous l'ai dit, si « je m'en vais à mon Père, » c'est pour vous en préparer la voie. »

Une fois cette phrase bien comprise, tout le reste

s'entend facilement. Ce que veut Jésus, c'est soutenir les apôtres pendant les épreuves du temps où ils seront séparés de lui. Ces épreuves, il ne les cache pas : « Je vous le dis, vous pleurerez, vous gémirez, vous serez dans la tristesse. » Et il va jusqu'à comparer leurs souffrances à celles qui précèdent l'enfantement : « Quand une femme devient mère, elle est dans la douleur... Et vous aussi, vous serez maintenant dans la tristesse. »

Ce qui augmentera encore cette tristesse, ce sera, par contraste, « la joie du monde », c'est-à-dire de ceux qui n'accepteront pas la prédication des apôtres, qui la répudieront et la combattront, allant ainsi, dans la gaîté de leur cœur, à la perdition finale : pensée attristante, au plus haut degré, pour ceux dont la vocation est de travailler au salut de leurs frères et qui sont prêts à y consacrer non seulement leurs soins, leurs fatigues, leurs peines, leur vie tout entière, mais encore leur mort.

Au milieu de ces douleurs, Jésus donne à ses apôtres deux espoirs qui les aideront à en porter le fardeau : le premier, je l'ai dit, c'est que ces épreuves ne dureront qu' « un peu de temps »; le second, c'est que définitivement « leur tristesse se changera en joie », parce qu' « ils le reverront » dans la gloire de son Père. Telle la joie de la mère, « lorsqu'elle a donné le jour à son enfant : elle ne se souvient plus de sa douleur. » Et encore, la joie de la mère n'est pas sans inquiétude : la maladie, la mort de son enfant, peuvent venir l'affliger de nouveau. Il n'en sera pas de même des apôtres, ni de nous si nous savons les imiter : « personne ne pourra plus jamais nous ravir notre joie. »

II. — Dogme. — *Les difficultés du dogme de la Providence.*

Quel singulier encouragement, semble-t-il au premier abord, Jésus donne à ses disciples fidèles : « Vous pleurerez, vous gémirez, tandis que le monde ennemi sera dans la joie ! » C'est là une des difficultés que soulève le dogme de la Providence : le malheur de certains justes mis en contraste avec le bonheur de certains impies. Il en est d'autres : pourquoi la douleur? pourquoi l'inégalité des conditions?

Les évangiles donnent l'occasion, au cours de l'année, d'aborder les principales de ces difficultés. Aujourd'hui c'est une réponse d'ensemble que je voudrais leur faire. Rappelons-nous tout d'abord que le dogme de la Providence est bien et dûment prouvé, qu'il est la conclusion nécessaire de la toute-puissance de Dieu, de sa toute bonté, de sa toute justice et de sa toute sagesse. Rappelons-nous aussi que Dieu a volontairement laissé dans l'ombre quelques détails de sa conduite, pour nous laisser à nous-mêmes le mérite de la foi. Puis, cela fait, réfléchissons aux deux vérités que je vais vous proposer.

I. *Dieu gouverne le monde par l'intermédiaire des causes secondes.* — La cause première de tout, c'est Dieu. Mais de même qu'un souverain, si absolu que vous le supposiez, ne *peut* tout faire par lui-même et doit se donner des collaborateurs, de même Dieu ne *veut* pas tout gouverner directement : il gouverne le monde matériel par des lois physiques, il gouverne le monde humain par des lois morales. Ces causes *secondes* étant des choses créées, sont néces-

sairement imparfaites, et c'est précisément leur imimperfection qui amène des troubles dans la créa. tion. L'homme, cause seconde, est associé à Dieu dans le gouvernement de l'humanité; or, vous le savez trop, l'homme n'est pas parfait ! S'il observait intégralement les lois de Dieu, la guerre serait impossible; si donc une guerre se déclare, ce n'est pas à la Providence de Dieu qu'il faut l'imputer, c'est à l'injustice des hommes !...

On se plaint, — autre exemple, — de l'inégalité des conditions. En elle-même elle est nécessaire, car sans elle la société serait impossible : sous ce rapport, cette inégalité est une chose excellente et providentielle. — « Mais il y a des abus, des excès ! » Certes, oui ! Mais ces excès sont le fait de l'homme et non de Dieu. S'il y avait plus de justice dans le monde, si la charité y régnait comme l'a voulu Jésus-Christ, ces abus n'existeraient pas : il faudrait bien qu'il y eût des travailleurs manuels à côté de travailleurs intellectuels, des ingénieurs et des ouvriers, des dirigeants et des dirigés, mais on ne verrait pas un pauvre mourir de faim à quelques mètres de l'habitation d'un riche égoïste : ceci, c'est l'abus, et tous le condamnent, Dieu le premier !

Noublions pas enfin que le monde actuel n'est pas celui que Dieu avait voulu et créé : il subsiste à l'état de déchéance, depuis le péché d'Adam et d'Eve. Il comporte donc des tares, qui sont le fait de l'humanité, et des épreuves, qui sont à la fois des réparations pour le passé et des préparations pour l'avenir, puisqu'elles nous permettent de nous réhabiliter individuellement aux yeux de Dieu et de reconquérir notre part de vie surnaturelle et de vie éternelle.

II. *Pour mieux comprendre le gouvernement de Dieu, il nous faudrait regarder plus loin et plus haut.* Dans la grande bataille qui, étendue sur une centaine de lieues, a décidé du sort de la grande guerre, comment un soldat, perdu dans un coin de tranchée, aurait-il pu juger le plan d'ensemble?... De même, nous sommes dans un coin de l'espace et du temps. Un événement se présente : comment a-t-il été préparé dans le passé? Quel effet peut-il avoir, non seulement dans l'endroit où il se passe, mais dans l'humanité d'aujourd'hui? Quelle sera sa répercussion dans l'avenir?... Nous n'en savons rien.

Bien plus, — et c'est la dernière considération que je vous proposerai : tous ces événements peuvent avoir des répercussions sur notre *éternité* même ! Car enfin, — nous le perdons trop de vue mais ce point n'échappe pas à Dieu ! — car enfin ,nous ne sommes pas faits seulement pour ce monde, mais pour l'éternité. Dès lors, cette maladie dont nous nous plaignons parce qu'elle nous fait souffrir, nous la bénirons sans doute dans l'éternité, pour les occasions de satisfactions et de mérites qu'elle nous aura apportées. Cette inégalité des conditions, dont les excès nous choquent, nous donnera, elle aussi, l'occasion de souffrir et de mériter pour le ciel. Cette souffrance que nous devons à notre foi et à notre fidélité à Dieu, ces sarcasmes, ces persécutions à coups d'épingle, ces dénis de justice dont nous souffrons parce que nous sommes de vrais chrétiens, que tout cela nous fasse lever les yeux vers le ciel et attendre avec confiance le jour éternel où, selon la promesse de Notre-Seigneur, « notre tristesse se changera en joie ! »

III. — MORALE. — *Le serment et le vœu.*

« En vérité, en vérité, je vous le dis » : cette formule, parfois employée par Notre-Seigneur, était pour lui une manière d'affirmer ou de s'engager par serment. Puisque nous rencontrons cette formule dans l'Evangile de ce jour, parlons des deux pratiques qui sont à l'honneur du saint nom de Dieu : le *serment* et le *vœu.*

I. *Le serment.* — Le serment est une affirmation ou une promesse, sur la sincérité de laquelle on invoque le témoignage de Dieu lui-même, Jurer par Dieu, c'est dire, d'une manière équivalente : « Si Deu, qui est la vérité même, parlait en ce moment, lui-même affirmerait ce que j'*affirme:* — Dieu est fidèle dans ses promesses : il attesterait, s'il parlait à ma place, que je veux, à son image, tenir l'engagement que je prends envers vous. »

Si Dieu nous parlait, nous croirions à sa parole : en prêtant serment, notre interlocuteur nous engage à croire semblablement à la sienne.

De cette notion, il résulte que le serment est, de sa nature, un acte de respect et d'hommage au saint nom de Dieu; on invoque Dieu, en effet, en garantie et en témoignage, on fait et on fait faire un acte de foi à la véracité divine : tout cela tourne, en définitive, à la gloire de Dieu.

Mais aussi, le serment peut devenir, par l'abus qui en serait fait, un outrage au saint nom de Dieu. Celui qui ment et qui, pour mieux appuyer son imposture, la place sous la garantie du serment, celui-là outrage Dieu, puisque, au moment même où il

ment, il ose dire . « Si Dieu vous parlait, il vous dirait cela même que je vous dis en cet instant »; il fait donc de Dieu, autant qu'il est en lui, le soutien et, — s'il le pouvait ! — le complice de son mensonge.

De même, celui qui promet par serment sans intention de tenir sa promesse, ou celui qui s'engage ainsi à un acte mauvais, ou celui qui, après avoir promis de bonne foi, se refuse à tenir un engagement sanctionné par le serment, celui-là également porte atteinte à l'honneur dû à Dieu, au respect que mérite son divin nom : tous ceux dont je viens de dire la faute commettent le grave péché de *parjure*.

Vous conviendrez aussi que l'importance même du serment défend qu'on y ait recours, même pour soutenir la vérité, même pour étayer une promesse, lorsqu'il s'agit de choses mesquines ou frivoles : on ne recourt pas, pour des futilités, à l'arbitrage des grands de la terre, et de même, on ne recourt pas, pour des riens, au témoignage du Dieu tout puissant. Il y a là une sorte d'oubli momentané du respect dû à Dieu, qui ne saurait être comparé au parjure, cela va sans dire, — mais qui n'est pas exempt, non plus, de faute vénielle.

Sous cette réserve, le serment prêté selon la vérité et selon la justice est un acte religieux et par conséquent méritoire.

II. *Le vœu.* — Il en est de même du vœu. Le serment, nous l'avons vu, peut être, soit une affirmation, soit une promesse; le vœu n'est jamais qu'une promesses. Par le serment on s'engage envers un homme, sous la garantie de Dieu; par le vœu on s'engage envers Dieu lui-même.

Notez le mot que je viens d'employer : on *s'engage*. Le vœu, en effet, n'est pas une simple résolution, une de ces promesses que l'on fait et qui n'expriment que notre intention actuelle, sans qu'il en résulte pour l'avenir une spéciale obligation. Non : par le vœu on s'engage, on aliène sa liberté et l'on contracte une obligation nouvelle, à tel point que la non exécution du vœu nous rendrait coupable, et même, si la matière le comporte, gravement coupable !

Rien ne nous oblige à faire des vœux, mais tout nous oblige à tenir ceux que nous avons faits. De ces deux principes doit découler notre attitude chrétienne. Faire un vœu est une chose qui, en elle-même, est un honneur rendu à Dieu, et donc c'est une chose louable et une pratique à encourager. Mais par ailleurs, — et précisément à cause des obligation qu'il entraîne, — un vœu ne doit pas être fait à la légère. Il faut peser la gravité du poids que l'on met sur ses épaules, l'honneur qui en résultera pour Dieu et le bénéfice qu'en pourra retirer notre âme, — mais aussi les difficultés que nous pourrons rencontrer dans l'exécution, surtout s'il s'agit, non d'un acte à faire une fois, mais d'actes à répéter souvent, longtemps, peut-être durant toute la vie !... Aussi, les chrétiens sages et prudents ont-ils soin de soumettre leurs projets de vœux à leur confesseur, et de n'en faire des vœux réels qu'avec son approbation.

Tels sont les principaux enseignements que nous donne l'Eglise, pour nous diriger dans l'accomplissement du second commandement et nous aider à rendre au saint nom de Dieu l'honneur qui lui est dû.

IV. — Grace. — *La vie surnaturelle : ses joies.*

« Votre cœur se réjouira, et personne ne pourra vous ravir votre joie. » Est-ce seulement au ciel que s'accomplira cette promesse de Notre-Seigneur aux âmes fidèles? Non. Sans doute, c'est là-haut qu'elle aura son plein épanouissement; mais dès ici-bas les fidèles du Christ ont part à la joie du Christ. De même que la vie céleste a son début sur terre dans la vie surnaturelle, de même les joies du paradis ont leur commencement en ce monde, pour les âmes qui jouissent de la vie surnaturelle ou, si vous voulez, de l'état de grâce. Aussi bien, nous l'avons vu récemment, la vie surnaturelle est l'union intime de notre âme avec Dieu : comment cette union avec la Béatitude suprême irait-elle pour nous sans bonheur?

Disons quelques-unes des joies de l'âme en état de grâce; elle trouve trois motifs de se réjouir : en *Dieu*, — en *Jésus-Christ*, — en *elle-même*.

I. *En Dieu.* — « Mon âme s'est réjouie en Dieu, » dit Marie dans son *Magnificat*. L'âme fidèle, elle aussi, se réjouit en Dieu.

Elle se réjouit de *l'infinie perfection* de Dieu. La gloire, les qualités, les richesses d'un père ne font-elles pas la joie et la fierté de son enfant? En pensant aux trésors infinis de la perfection divine, l'âme chrétienne peut se dire avec fierté : — Voilà ce qu'est mon Père !

Elle se réjouit de la *présence* de Dieu; il est partout, il sait tout, il voit tout. Quand deux êtres s'aiment, « l'absence est le plus grand des maux »;

or l'âme en état de vie surnaturelle est l'amie de Dieu : Quelle joie de le savoir présent, de savoir qu'il la voit, qu'il compatit à ses peines, qu'il ne la laissera point tenter au-dessus de ses forces !

Elle se réjouit de la *justice* de Dieu : elle sait que rien ne sera perdu de ses mérites, — que ses larmes seront comptées, que ses labeurs seront pesés, que ses aumônes seront rétribuées.

Quelle douceur dans cette possession de Dieu, dans cette contemplation commencée ici-bas, et qui fera là-haut notre suprême bonheur !

II. *En Jésus-Christ.* — L'âme fidèle est le temple de Jésus-Christ, elle reçoit même sa visite personnelle par la sainte communion. Quel sujet de joie ! Elle sait que son Rédempteur est à sa disposition : elle l'a reçue ce matin peut-être, — demain, si elle le veut, elle le recevra : elle le peut, le seul obstacle qui s'y opposerait ne compte pas pour elle, car c'est le péché mortel, et de ce péché elle n'est pas souillée: ou il ne l'a pas tachée, ou elle s'en est purifiée. N'est-ce pas un peu de ciel, déjà, que d'avoir à sa disposition le Roi du ciel?

Elle sait aussi, l'âme fidèle, que chaque fois que Jésus vient en elle, il y met son empreinte, il la marque du sceau des futurs élus. Comme le sang de l'agneau pascal préserva, de la visite de l'ange exterminateur, les maisons qui en avaient reçu l'empreinte, de même le sang de Jésus eucharistique préserve l'âme fidèle de la corruption du péché et de la mort éternelle.

III. *En elle-même*, enfin, l'âme fidèle trouve de nouveaux motifs de se réjouir. Elle en trouve dans sa *foi*, dans son *espérance* et dans sa *charité*.

Dans sa foi, qui la fait se réjouir de ce qui, humainement, devrait l'attrister. Les douleurs de ce monde sont pour elle comme pour les autres, mais pour elle, ce ne sont pas seulement des douleurs, ce sont des épreuves : elle les considère avec les yeux de la foi, elle y voit un moyen de se purifier de plus en plus, d'expier de mieux en mieux, de se préparer de plus près aux grandes joies qui l'attendent au ciel. Elle se rappelle le mot de saint Jacques : « Ne voyez que des motifs de joie dans vos épreuves : car lorsque l'homme aura été ainsi éprouvé, il recevra la couronne de gloire, promise par Dieu à ceux qui l'aiment ».

Dans son espérance. Dans les jours qui précèdent une grande joie attendue, nous vivons dans l'avenir, dans l'attente de ce bonheur, et s'il nous survient quelque ennui, nous le supportons volontiers, il ne compte pour rien, en comparaison de ce que nous espérons.

Il en est de même de l'âme fidèle : « elle habite déjà dans les cieux, et tous les ennuis qu'elle a à subir sont adoucis pour elle, par la grande espérance qui l'anime.

Sa *charité*, enfin, est à l'âme fidèle un sujet de joie. Elle aime Dieu ! elle aime Dieu ! Elle est aimée de lui d'une manière particulière : il la regarde avec complaisance, elle a de la *grâce* à ses yeux. Quelle richesse ! quelle beauté ! Ah ! vraiment, les joies du monde ne sont rien à côté de celle-là, qui est déjà une joie du ciel !...

Telles sont, en abrégé, les joies de l'âme en état de grâce. Puissiez-vous tous les goûter sur cette terre, en attendant les joies de la vie éternelle!

V. — APOLOGÉTIQUE. — *Le « triomphe » des méchants.*

« Tandis que vous serez dans la tristesse, le monde sera dans la joie ». Par le *monde*, il faut entendre ici l'ensemble des hommes qui oublient ou méprisent la loi de Dieu, qui appellent bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. Le monde, c'est l'assemblée des méchants... Et voici un spectacle qui trop souvent scandalise les âmes faibles : c'est ce qu'elles appellent « le triomphe des méchants ».

« Voyez, disent-elles : tandis que les bons, généralement, souffrent, les méchants sont heureux. Que fait donc Dieu? Est-il pour toujours rentré dans son repos? »

Cette plainte n'est pas légitime. Le spectacle que nous avons sous les yeux, Jésus l'avait prédit, et ce n'est que l'accomplissement de sa prophétie : « Vous pleurerez et vous gémirez, vous mes disciples, tandis que le monde sera dans la joie. » Encore ne faut-il pas donner à cette pensée un sens absolu, qu'elle n'avait pas sur les lèvres de Notre-Seigneur : que le fait soit fréquent, assez pour justifier la parole du divin Maître, oui; qu'il soit absolu et universel, non.

Tel qu'il est, néanmoins, le fait mérite d'être expliqué et commenté, de telle sorte qu'il n'offre plus aucune pierre d'achoppement à la foi des âmes faibles. Ce résultat sera peut-être obtenu, si vous réfléchissez aux trois considérations que je vais vous proposer.

I. *Ce n'est pas parce qu'ils sont méchants que les*

méchants sont heureux. Ils le sont parce qu'ils se complaisent trop dans les joies offertes à chaque homme, et qu'ils s'y arrêtent comme si c'était leur fin. Dans leurs plaisirs, ils trouvent une occasion et un prétexte d'oublier la loi divine, parce qu'ils s'attachent aux richesses, aux plaisirs. Ce n'est pas leur méchanceté qui leur vaut leur bonheur, c'est plutôt leur bonheur qui cause leur méchanceté. Dieu ne les récompense pas du mal qu'ils font, ce sont eux qui récompensent bien mal Dieu, en lui désobéissant, de la grande bonté qu'il a eue pour eux.

II. *Le bonheur des méchants est plus apparent que réel.* C'est un simili-bonheur, car ils n'ont pas la paix de la conscience. Chaque fois qu'ils pensent à la mort, ils se disent nécessairement qu'il faudra renoncer aux joies de ce monde, et rendre compte de leurs faits et gestes d'ici-bas. Quelle amertume dans cette pensée !... et elle est au fond de tout ce que l'on appelle les joies des méchants. Tristes joies ! Bonheur empoisonné !

Vous me direz peut-être qu'il en est, parmi les méchants, qui ne songent nullement aux responsabilités d'outre-tombe, et dont rien, par conséquent, ne vient troubler le bonheur... Ceux-là, je les plains davantage encore : combien terrible sera leur réveil !...

III. *La terre n'est pas le lieu de la sanction.* Il faut toujours en revenir là, si l'on veut comprendre quelque chose aux voies de la Providence. Oui, s'il n'y avait que la vie présente, rien ne s'expliquerait. Mais précisément il n'y a pas que la vie présente : il y a l'éternité, et tout s'explique.

Il est des hommes pressés, qui voudraient que leur

frères fussent immédiatement récompensés ou punis selon leurs œuvres. Prétention inadmissible, car elle supposerait des miracles permanents, qui ne sont pas dans l'ordre de la divine sagesse. Prétention inadmissible, parce que la terre n'est que le lieu de l'épreuve. Prétention inadmissible, parce que ces sanctions immédiates enlèveraient tout mérite aux actions humaines : aurais-je grand mérite à faire l'aumône à un pauvre, si je savais que, par « sanction », je vais en retrouver dix fois la valeur? Prétention inadmissible, enfin, parce qu'elle rendrait la vie sociale impossible. En effet, les malheureux de ce monde devraient, par le fait même, être regardés comme des méchants qui expient leurs crimes, tandis que nous devrions révérer la sainteté de tous les heureux de la terre : ce seraient toutes les consciences mises à nu devant l'univers, et le jugement dernier déjà en action !

IV. *Il n'est pas de méchant qui le soit complètement.* Un homme, si mauvais soit-il, n'a pas uniquement des défauts, on lui connaît quelques qualités : en conséquence, il a à son actif des actes bons. Quand en sera-t-il récompensé? Dans l'éternité? Il n'y peut prétendre, s'il continue à vivre et s'il meurt dans son état présent. Pourquoi Dieu, prévoyant qu'il le devra châtier dans l'autre vie, ne lui accorderait-il pas, en ce monde, les quelques menues récompenses que lui ont values quelques actes naturellement bons?

Un dernier mot : voudriez-vous, justes, si malheureux que vous soyez, changer votre sort contre celui d'un méchant heureux? Non. Vous voyez bien que votre état est préférable au sien !

VI. — Avis aux enfants

Le patronage de saint Joseph.

C'est le jeudi saint, après la cène, que Jésus dit à ses disciples : « Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus; puis encore un peu de temps et vous me reverrez. » Mais savez-vous dans quelles circonstance Notre-Seigneur a dû prononcer pour la première fois cette parole consolatrice?

J'imagine que ce dut être en ce jour de sa vie cachée où, dans l'humble maison de Nazareth, Jésus assista saint Joseph, son père adoptif, à son lit de mort. Joseph n'avait jamais quitté Jésus, sauf — bien involontairement ! — pendant les trois jours où il le rechercha, lorsque l'enfant Dieu eut été perdu pour sa mère et pour son père adoptif, étant demeuré au temple de Jérusalem tandis qu'ils repartaient pour Nazareth

Mais les années avaient passé, la vieillesse était venue, Joseph allait mourir : il allait *quitter* Jésus, et pour combien de temps !... N'était-il pas juste que Jésus, qui lisait dans les cœurs à livre ouvert, consolât son père adoptif?... Aussi, je l'entends lui dire : « Mon père, prenez patience : encore un peu de temps, bientôt, vous ne me verrez plus. Mais encore un peu de temps et vous me reverrez. Lorsque j'aurai prêché ma doctrine et que je serai mort de la main de mes ennemis, j'irai vous visiter aux limbes, je vous emmènerai avec moi dans mon paradis : votre tristesse se changera en joie, votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. »

Parmi ces paroles, vous avez reconnu un certain nombre de celles que vous aviez lues dans l'Evangile de ce jour. Avant d'avoir consolé les apôtres, elles ont sans doute servi, sur les lèvres de Jésus, à consoler saint Joseph !

Pourquoi vous ai-je parlé aujourd'hui de saint Joseph? parce que nous sommes dans l'octave de sa fête, qui se célébrait mercredi dernier, et que nous en faisons aujourd'hui la solennité.

Que demanderez-vous à ce grand saint?

Tout d'abord, il est le patron de l'Eglise universelle. Vous le prierez donc pour la sainte Eglise : prier pour sa mère est un devoir, or l'Eglise est une mère pour nous. Voici une occasion de prier pour elle ; saisissons-la.

Ensuite, saint Joseph est invoqué pour les besoins temporels. Il fut, en effet, le chef de la sainte famille, et à ce titre il dut pourvoir aux nécessités matérielles de Marie et de Jésus : c'est par son travail qu'il leur procura le pain de chaque jour. En souvenir de cela, maintenant qu'il est au ciel il continue de pourvoir aux besoins de ceux qui ont confiance en lui, et qui lui manifestent cette confiance par leurs prières. Soyez de ce nombre !

Enfin, saint Joseph est le patron de la bonne mort et, après ce que je vous ai dit tout à l'heure, je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi. Tout se résume en ces mots : il a eu la grâce de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. Oh ! si nous pouvions obtenir la même grâce ! ce serait le ciel assuré pour nous !... Cette grâce dont Joseph a pu jouir, ne cessons de l'implorer par son intercession !

VII. — Avis aux jeunes gens

Ceux qui ne vont pas au Père.

« Je m'en vais à mon Père », dit Jésus. C'est la réponse que nous pourrions donner à ceux qui nous demanderaient ce que nous faisons ici-bas, quel est le but de notre vie, quel en sera le terme : « Je m'en vais à mon Père, » et mon Père est aux cieux.

Mais, au fait, pourrions-nous tous la donner, cette réponse? Tous ici-bas nous sommes nécessairement sur la route qui mène à l'éternité, mais tous nous n'allons pas au Père. Quels sont ceux qui n'y vont pas? Quels sont ceux, — cette question est synonyme de la première, — qui sont en danger de se perdre pour l'éternité?

I. Ce sont, tout d'abord, ceux *qui ont quitté la voie* conduisant au Père. Je parlais tout à l'heure de la route qui mène à l'éternité; il serait plus exact de dire qu'il y en a deux : celle qui mène au ciel et celle qui conduit à l'enfer. On n'aime pas à entendre prononcer ce dernier mot, il est pourtant nécessaire de rappeler qu'il y a en enfer, c'est un des meilleurs moyens de l'éviter que de n'en pas oublier l'existence.

Or il y a des jeunes gens de votre âge qui déjà ont quitté la voie qui mène au Père, qui ont délaissé la voie droite dont parle Notre-Seigneur. Or, tout autant que vous, ils vont à l'éternité : par quel chemin y marchent-ils donc?... La réponse à cette question fait frémir...

Il y a quelques années ils étaient vos compagnons

sur la bonne route, ils avaient promis en même temps que vous d'y rester toujours... Hélas !... Vous, du moins, ne désertez pas la voie qui mène au Père ! Et priez Dieu d'y ramener les malheureux qui se sont égarés.

II. Il en est d'autres qui, sans avoir quitté la bonne route, *s'y sont installés* sans plus y marcher. Sur les chemins de nos villes, quand vous y faites des courses, économisant le temps qui fuit si vite, vous rencontrez, à la terrasse des cafés, des gens qui sont sur le même chemin que vous, mais qui n'y marchent pas : ils se sont installés pour boire, pour lire le journal, pour causer, pour « tuer le temps ». Ils ne « passent » pas, ils regardent passer les autres.

Est-ce le moyen d'aller au Père? est-il possible d'arriver quand on refuse de marcher?... Or, il y a aussi les « flâneurs » de la marche au Père. Ils n'ont pas formellement renoncé à le trouver, ce ne sont pas des apostats : mais ils ne prennent de la vie chrétienne que l'apparat extérieur, que le côté plaisant. Ne leur parlez pas des sacrifices qu'elle exige, des renoncements qu'elle suppose : ils ne comprendraient pas. Ils veulent bien rester sur la bonne route, à condition de n'y pas marcher, de ne pas s'y fatiguer. Arriveront-ils au Père?... C'est bien douteux... à moins qu'ils ne se mettent à marcher, en répétant le mot de l'enfant prodigue : « Je me lèverai, et j'irai à mon Père ! »

Ne quittez pas la voie droite, marchez-y résolument; si par malheur vous y tombez, relevez-vous courageusement et vite... Et vous finirez bien par arriver au Père!

VIII. — Avis aux jeunes filles

Dieu lit dans nos cœurs.

I. *Le fait de la présence de Dieu.* — Jésus n'avait pas besoin des confidences des apôtres, pour savoir ce qu'ils se disaient entre eux, et pour connaître qu'ils voulaient l'interroger. Aussi leur répète-t-il ce qu'ils venaient de se dire tout bas, et donne-t-il la réponse à des questions qu'ils ne lui avaient pas encore posées.

Retenons de cet épisode cette leçon que Dieu lit dans nos cœurs. Et pourquoi? parce qu'il y est, étant présent partout.

Vous, êtres intelligents, vous voyez ce qui se passe là où vous êtes, vous lisez ce qui est imprimé dans le livre que vous tenez en mains. Mais vous ne voyez pas, en ce moment, ce qui se passe chez vous, parce que vous n'y êtes pas, et pour la même raison, vous ne pouvez lire ce qui se trouve dans tel livre de votre bibliothèque. Il n'en sera plus de même tout à l'heure, quand vous serez rentrées dans vos demeures : seulement, c'est ce qui se fera ici que vous ne verrez pas, c'est ce qui se dira ici que vous n'entendrez point.

Pour un être intelligent, c'est donc la présence qui permet la connaissance. Si vous pouviez être à la fois ici et chez vous, vous connaîtriez en même temps ce qui se passe chez vous et ici.

Or, vous le savez, Dieu, l'être infiniment intelligent, est partout. Comment quelque chose pourrait-il donc lui échapper?... La vérité, c'est qu'il embrasse

tout d'un seul coup d'œil dans sa science infinie, présent, passé, avenir, rien ne lui échappe; inventez dans votre cœur une retraite aussi inaccessible que vous la pourrez faire, aussi secrète qu'il puisse en exister : Dieu s'y trouve, Dieu y voit.

II. *L'exercice de la présence de Dieu.* — Voulez-vous vivre chrétiennement? Voulez-vous remplir vos devoirs avec cette « persévérance jusqu'au bout » qui seule peut vous assurer le ciel? Il y a pour cela un moyen bien efficace : habituez-vous à porter avec vous cette pensée, que Dieu est présent partout. C'est ce que les auteurs spirituels appellent l' « exercice de la présence de Dieu. »

Le Seigneur dit un jour à Abraham : « Marche en ma présence et sois parfait. » Ces deux choses, en effet, ne vont point l'une sans l'autre. Si vous pensez souvent, habituellement, que Dieu est là, qu'il vous voit et qu'il vous entend, vous aurez le respect de sa sainte présence, et vous éviterez le péché.

N'est-il pas vrai que, lorsque vous êtes seules, vous êtes moins sévères pour vous que lorsque vous êtes en compagnie? *Vous vous surveillez moins.*

Mais devant une amie vous vous surveillez davantage; — davantage encore, devant votre mère ou votre père; — plus encore, en présence d'un auguste personnage : figurez-vous vous-mêmes en audience auprès du souverain Pontife !...

Dans ces conditions, qu'en sera-t-il de vous si vous avez présente à l'esprit cette vérité, que vous êtes à l'audience de Dieu !... Cette conviction influera sur vos paroles, sur vos actes, sur vos pensées même et, — comme Abraham, — marchant en présence de Dieu, vous marcherez vers la perfection.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IIIe dimanche après Paques..... 169

I. Explication de l'Evangile..... 170

II. *Dogme.* Les difficultés du dogme de la Providence 174

Cf. *le dogme de la Providence*, 11e dim. ap. Pent., t. III, p. 102; — *les murmures contre la Providence*, 24e dim. ap. Pent., t. III, p. 430; — *l'Homme, collaborateur de la Providence*, S. Joseph, t. I, p. 420.

III. *Morale.* Le serment et le vœu..... 177

Cf. *Contre l'abus des formules de serment*, 1re dim d'Av., t. I, p. 42.

IV. *Grâce.* La vie surnaturelle : ses joies..... 180

Cf, *la Vie surnaturelle : sa notion*, Passion, t. II, p. 60; — *son signe*, 17e dim, ap. Pent., t. III, p. 252; -- *la Paix de l'âme en état de grâce*, 4e dim. ap. Epiph., t. I, p. 286.

V. *Apologétique.* Le « triomphe » des méchants.. 183

Cf. *la Souffrance chez les justes*, dim. dans Oct. de Noël, t. I, p. 150; — *les lenteurs de la Providence*, 5e dim. ap. Epiph., t. I, p. 303.

VI. *Avis aux enfants.* Le patronage de saint Joseph 186

Cf. les sujets traités pour la fête de ce Saint, t. I, p. 481, 484, 486, 488.

VII. *Avis aux jeunes gens.* Ceux qui ne vont pas au Père 188

Cf. *le Salut*, 1re dim. d'Av., t. I, p. 30

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Dieu lit dans nos cœurs 190

Autres sujets :

IX. Le Ciel, où « personne ne vous ravira votre joie »: joie complète, joie éternelle.

X. Les plaisirs coupables, à propos de cette parole Le monde se réjouira ».

IV[e] DIMANCHE APRÈS PAQUES

Jésus promet le Saint-Esprit a ses apotres

En ce temps-là, **Jésus dit à ses disciples :**

« — Je m'en vais à celui qui m'a envoyé, et personne de vous ne me demande : « Où allez-vous ? » Mais, parce que je vous ai parlé de la sorte, la tristesse a rempli votre cœur. Et pourtant je vous dis la vérité : il vous est utile que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas à vous, tandis que si je m'en vais, je vous l'enverrai.

Lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde au sujet du péché, de la justice et du jugement :

Au sujet du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ;

Au sujet de la justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus;

Au sujet du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais pour l'instant, vous ne pouvez les porter. Mais, quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera

toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et il vous annoncera ce qui doit arriver. Il me glorifiera, car il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. »

(JEAN, XVI, 5-14.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Nous voici en présence d'une des pages évangéliques les moins aisées à comprendre. Mais, avec un peu d'application et surtout avec l'aide de Dieu, nous finirons bien par y réussir.

Comme la page lue dimanche dernier, celle-ci fait partie des adieux que fit Jésus à ses disciples, et qui sont connus sous le nom de « discours après la Cène. » Ici encore, Jésus veut consoler ses apôtres de son prochain départ; mais il leur en donne un nouveau motif. Il y a huit jours, nous l'avons vu les consoler en leur promettant le ciel; cette fois, il leur donne une espérance dont la réalisation est toute prochaine : la venue du Saint-Esprit, qui pour eux descendra des cieux.

Cette page peut se diviser en deux parties : dans la première, Notre-Seigneur annonce la *venue* du Saint-Esprit; dans la seconde, il prophétise l'*œuvre* qu'il accomplira, soit à l'égard du *monde*, soit à l'égard des *apôtres*.

I. *Venue du Saint-Esprit.* — Du « Saint-Esprit », ai-je dit, car c'est lui que Jésus désigne sous le nom de *Paraclet*. Ce nom est un mot grec qui signifie l'Appelé, c'est-à-dire celui qu'on appelle à son secours. Le mot latin *advocatus*, d'où vient *avocat*, a exactement le même sens : un avocat, c'est celui

qu'on appelle au secours de quelqu'un pour le défendre ou le consoler. Le Paraclet, c'est donc le divin Avocat ou le *Consolateur*... et c'est ce dernier sens qui a prévalu, ayant été adopté par Jésus lui-même.

Cet Esprit de consolation, Notre-Seigneur l'annonce à ses apôtres; mais pour les décider à accepter son propre départ, il leur dit qu'il ne pourra leur envoyer l'Esprit-Saint, que quand lui-même sera retourné au ciel.

Pourquoi? Le Fils de Dieu était aussi puissant sur la terre qu'au ciel. Pourquoi donc fallait-il que ce fût du ciel qu'il envoyât l'Esprit-Saint?

Il convient de n'entrer qu'avec humilité dans d'aussi mystérieuses questions, car on entre là dans les secrets de Dieu. Néanmoins, s'il entrait dans les desseins divins que le Saint-Esprit ne descendît sur terre que lorsque le Fils serait remonté au ciel, on peut assigner à cette volonté divine les motifs que voici.

D'abord, cela nous instruit mieux du mystère de la Sainte Trinité. C'est, vous le savez, le mystère d'un seul Dieu en trois personnes *distinctes*. Or, si l'Esprit-Saint était descendu sur terre tandis que le Fils y était encore, peut-être quelques-uns n'auraient pas suffisamment *distingué* ces deux personnes; au contraire, le Saint-Esprit ne descendant qu'une fois le Fils remonté, la distinction apparaît pleinement et clairement.

Et puis, le Saint-Esprit procède du Père et du Fils : il a été envoyé sur terre par ces deux personnes : s'il était descendu avant que le Fils ne fût retourné

au ciel, on aurait pu le croire envoyé par le Père seulement, et non par le Fils.

Enfin, voici un motif plus concret. Les apôtres se figuraient que le Messie était venu fonder ici-bas un royaume temporel; tant qu'il resterait sur terre, la même illusion les travaillerait. Mais une fois Notre-Seigneur définitivement parti, ils comprendraient enfin que son royaume n'est pas de ce monde, ils s'élèveraient au-dessus des ambitions terrestres, ils *spiritualiseraient* leur foi et leurs espérances, et deviendraient ainsi plus aptes à recevoir la visite et les dons de l'Esprit-Saint.

II. *Œuvre du Saint-Esprit.* — Que viendra faire sur terre le Saint-Esprit? Considérons, avec l'Evangile son œuvre à l'égard du monde qu'il faudra convertir, et à l'égard des apôtres qui le devront convertir.

Le *monde*, il faudra le convertir et pour cela « le convaincre »; de quoi? Au sujet du passé, il faudra le « convaincre du péché » énorme qu'il a commis en refusant d'accepter Jésus-Christ et de croire en lui, en allant même jusqu'à le faire mourir... Et ce fut en effet le premier reproche fait par saint Pierre à la foule des Juifs, le jour de la Pentecôte : « Vous avez fait crucifier le Juste, et vous lui avez préféré un homicide ! »

Il faudra encore convaincre le monde qu'il doit se faire pardonner son péché, en se convertissant et en rectifiant sa conduite. Cette conversion se résume en deux actes : se soumettre à l'empire de Jésus-Christ, et répudier celui du démon.

Pour se soumettre au règne de Jésus, le monde

devra se convaincre « au sujet de la justice » de sa cause, c'est-à-dire de la sainteté de sa personne et de sa doctrine, et du fait qu'il est aujourd'hui auprès du Père dans le ciel.

Pour échapper au règne du démon, le monde devra enfin se convaincre que ce « prince du monde » n'en doit plus être désormais le maître, et qu'il est venu Quelqu'un de plus fort que lui, qui a prononcé contre lui « un jugement » de définitive défaite.

Voilà la triple conviction que les apôtres auront à inculquer au monde. En sont-ils capables? Pour le moment, non : ils sont même incapables de « porter » ce que Notre-Seigneur leur enseigne, c'est-à-dire de le comprendre et de se l'appliquer. Mais l'Esprit de vérité viendra. Egal au Père et au Fils mais procédant du Père et du Fils et envoyé par eux, il recueillera tous les enseignements donnés par le Fils de Dieu aux apôtres pour les leur inculquer de nouveau, pour « leur enseigner toutes vérités » et les leur faire enfin comprendre.

Enfin, comme il est impossible que les apôtres convertissent le monde sans faire des miracles destinés à établir leur mission divine, le Saint-Esprit leur donnera ce pouvoir; parmi les miracles qui se feront ainsi, Jésus signale le don de prophétie : le Saint-Esprit, leur dit-il, « vous annoncera ce qui doit arriver ».

Telle est la grande œuvre que doit accomplir le Saint-Esprit, dès que le Fils sera retourné au Père; et voilà pourquoi Jésus ne craint pas d'affirmer à ses apôtres, à ceux qu'il vient d'appeler ses amis, qu' « il leur est utile qu'il s'en aille ! »

II. — Dogme. — *L'Ecriture sainte et la tradition.*

L'Eglise a le devoir essentiel de nous enseigner la vérité. Or, cette vérité, Jésus ne la lui révèle plus aujourd'hui : la *parole de Dieu* a été apportée par lui en ce monde, elle a été commentée et expliquée intérieurement par l'Esprit-Saint aux Apôtres, selon la promesse de Notre-Seigneur consignée dans l'Evangile d'aujourd'hui : « Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. »

L'Eglise, pour nous enseigner la parole de Dieu, doit donc aller la chercher là où Dieu l'a mise, dans les deux trésors où elle se trouve consignée, et qui sont l'*Ecriture sainte* et la *Tradition*. C'est de ces deux sources de la doctrine chrétienne que nous allons parler aujourd'hui.

I. *L'Ecriture Sainte.* — La Bible, ou Ecriture sainte, est la parole de Dieu écrite, sous l'inspiration divine, par des hommes que l'on appelle les auteurs sacrés ou inspirés : le plus ancien est Moïse; le plus récent, l'apôtre saint Jean.

Les livres sacrés sont au nombre de soixante-douze : ils sont très différents de dates, d'auteurs, de genres, de langues, d'étendue, et même de buts, quoique on puisse ramener ces buts divers à deux principaux : quarante-cinq de ces livres ont, en effet, pour objet de préparer la mission du Christ; écrits sous l'ancienne « alliance » de Dieu avec les hommes, ils forment pour cela l'*Ancien Testament*. Les vingt-sept autres livres ont pour but de donner aux hommes la doctrine de Jésus-Christ, et leur ensemble forme le Nouveau Testament.

Il va sans dire que l'*autorité* de tous ces livres est égale, puisque tous renferment la parole de Dieu. Mais néanmoins leur *importance* pour nous ne saurait être la même : dès là que nous sommes chrétiens, il est sûr que nous trouverons dans les Evangiles des enseignements plus pratiques pour nous que ceux qui se trouvent dans l'Exode, les Nombres, le Deutéronome ou autre livre de l'Ancien Testament. Il n'en reste pas moins qu'il ne faut rien négliger de la Bible : elle est d'un bout à l'autre la parole de Dieu, et c'est d'un bout à l'autre que l'Eglise l'étudie pour y puiser la parole de Dieu et nous l'enseigner, comme sa mission l'exige.

II. *La tradition.* — La parole de Dieu n'est pas tout entière renfermée dans la Bible, et, pour nous en tenir à la parole de Jésus-Christ, elle n'est pas tout entière dans les quatre Evangélistes. Saint Jean nous en avertit : « Jésus a fait beaucoup d'autres choses qui ne sont pas consignées dans ce livre. » Nous voici donc en présence de deux faits certains : le premier, c'est que l'Evangile ne renferme pas toute la parole de Jésus; le second, c'est que, eussions-nous dans l'Evangile toutes ses paroles, nous n'y aurions pas tout ce dont Jésus a voulu nous instruire, puisque, dans la page évangélique de ce jour, nous le voyons dire à ses apôtres : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter maintenant... L'Esprit de vérité vous dira tout. »

Dès lors, il existe sûrement une autre source que l'Evangile, où il est possible de puiser les enseignements de Jésus, et ceux que l'Esprit-Saint a pu révéler aux apôtres. C'est la *tradition*, ou, si ce mot

plus familier vous en dit davantage, la « transmission. »

Pour comprendre ce qu'est la tradition, il suffit de se rappeler comment s'y sont pris les apôtres pour « transmettre » au monde la parole de Dieu dont ils étaient les dépositaires. Ils ne se sont pas mis à *écrire :* peu d'entre eux l'ont fait, et encore, tardivement. Non : ils ont *parlé.*

Puis, ceux qui avaient puisé la parole de Dieu dans l'enseignement des premiers pasteurs l'ont ensuite transmise à d'autres, — et c'est ainsi que, de transmission en transmission, elle est arrivée jusqu'à nous, par l'enseignement des pasteurs de l'Eglise.

Peu à peu, d'ailleurs, la tradition est devenue écrite autant qu'orale. Elle fut consignée, en effet, — et elle se retrouve donc, — dans les écrits des Pères de l'Eglise, dans la liturgie, dans les décisions des Papes et des Conciles.

Comment savons-nous, par exemple, que dès les tmps apeostoliques le dimanche fut substitué au sabbat comme jour consacré au Seigneur? Par la tradition. C'est par elle également que nous avons connu la conception immaculée de Marie, sa présentation au temple, sa résurrection et sa triomphante assomption. Aucun de ces faits ne se trouve dans aucun des livres du Nouveau Testament; mais tous ils se trouvent dans la tradition.

Lorsque l'Eglise *définit* un dogme, c'est-à-dire lorsqu'elle l'impose à notre foi, elle a d'abord vérifié sa présence dans l'Ecriture sainte et dans la tradition : c'est alors seulement que, assistée par Dieu et préservée de l'erreur, elle l'inscrit au catalogue des vérités qu'il faut croire si l'on veut être sauvé.

III. — MORALE. — *La vertu de justice.*

Jésus veut, — il le dit dans l'Evangile de ce jour, — que le monde soit convaincu de la *justice*. Par ce mot on entend quelquefois l'ensemble de toutes les vertus ou la sainteté. Mais il y a aussi une vertu spéciale de *justice*, et c'est d'elle que nous allons parler: *qu'est-ce que la justice?* et *quelles autres vertus comprend-elle?*

I. *La vertu de justice.* — La justice est la vertu qui nous fait rendre à chacun ce qui lui est dû.

Chaque homme, vous le savez, a ses droits et ses devoirs. Or nos droits personnels finissent là où commence le droit des autres. Voici un champ dont je suis le propriétaire; cette borne en marque la limite; puis-je reculer la borne?... Non, parce que derrière elle commence le champ d'autrui, et que voici un droit qui se dresse et qui termine le mien. Le *droit* d'autrui m'impose un *devoir*. Si je le remplis et laisse la borne à sa place, je suis juste; si je recule la borne, je fais acte d'injustice.

Les rencontres du droit et du devoir étant perpétuelles et universelles, c'est à tout moment que l'on a l'occasion de pratiquer la justice.

Chaque fois que l'on fait un échange, que l'on signe un contrat, il faut veiller à ce qu'il y ait égalité entre la chose reçue et la chose donnée : c'est la justice d'échange, plus connue sous le nom de justice *commutative*.

Quelqu'un est-il dépositaire de l'autorité publique? Il aura, de ce fait, à répartir des charges, des fonctions, des honneurs. La justice l'oblige à les *dis-*

tribuer, non selon la faveur ou le caprice, mais selon le mérite des candidats : c'est la justice *distributive*.

Du fait que nous vivons en société, des lois nous sont imposées qui ont pour but l'intérêt commun et le bien public; nous ne pouvons retirer du lien social les avantages qu'il confère, qu'à condition que ces lois soient observées. Allons-nous les laisser observer par les autres en nous en dégageant nous-mêmes, accepter les bénéfices sans prendre sur nous les charges? Ce serait une injustice, contraire à ce que l'on appelle la justice *légale*.

Enfin, parmi les magistrats, il en est qui ont la charge, non de faire les lois comme les législateurs, non de les faire exécuter comme le chef de l'Etat et ses ministres, mais d'en châtier les violateurs. Eux aussi, ils doivent exercer leur charge selon la justice, — et précisément on dit qu' « ils rendent la justice. » Evidemment ce serait un crime pour eux que de condamner des accusés qu'ils sauraient innocents; mais ils seraient coupables aussi en laissant les criminels impunis : ils pècheraient contre la justice *vindicative*.

II. *Vertus annexes de la justice.* — Le court exposé que nous venons de faire a pu vous convaincre de l'immensité du champ ouvert à la vertu de justice. Pour nous en convaincre davantage encore, énumérons les principales vertus qui, elles aussi, dérivent de la vertu de justice.

Car la justice est une des quatre vertus *cardinales*. Ce mot vient d'un terme latin qui signifie gond; de même que les gonds sont les soutiens d'une porte,

de même les vertus cardinales sont les soutiens et les appuis de beaucoup d'autres.

La *religion* est un acte de justice envers Dieu. Quiconque ne rend pas de culte à Dieu lui refuse, en définitive, le paiement d'une dette, puisque Dieu est notre souverain Maître et que sa volonté est que nous le servions. L'homme irréligieux n'est, somme toute, qu'un débiteur récalcitrant.

La *piété filiale* est un acte de justice envers ceux à qui, après Dieu, nous devons la vie, qui ont pourvu à nos premiers besoins, qui nous ont donné l'éducation et se sont, pour nous, imposé tant de sacrifices ! Acte de justice, également, cette piété qui doit nous animer envers cette autre mère, la patrie !

L'*obéissance* et le *respect* à l'égard de nos supérieurs sont, eux aussi, des actes de justice. L'autorité entraîne des devoirs, mais elle crée des droits et, nous l'avons dit, le droit d'autrui crée un devoir pour nous.

La *véracité* est un acte de justice, l'homme a ordinairement droit à la vérité, et Dieu, la Vérité même, a droit de l'entendre exprimer par nos lèvres.

La *reconnaissance* est un acte de justice à l'égard des bienfaiteurs. La loi morale de l'échange veut, en effet, qu'à un bienfait reçu nous rendions quelque chose, sous forme de remercîments, d'affection, d'actes obligeants, etc.

Arrêtons-nous là. « Je suis un honnête homme, dit-on quelquefois, car je n'ai ni tué ni volé. » Si l'honnêteté c'est la justice, vous reconnaîtrez qu'il y a dans cette déclaration de vertu un examen de conscience bien sommaire, et que, pour être honnête ou juste, il ne suffit pas de n'avoir ni tué ni volé !...

IV. — Grace. — *Le sacrement de confirmation.*

Jésus, au soir de la Cène, constate que ses apôtres, tout vivants qu'ils soient à la vie de la grâce, puisqu'il vient de les « communier », ne sont pourtant pas assez forts pour « porter » tout le poids de ses enseignements. Que leur manque-t-il? Il le dit lui-même : la visite du Saint-Esprit.

Ainsi en est-il du chrétien sortant des eaux du baptême : il est encore faible, il lui faut être *affermi* ou confirmé dans la vie surnaturelle; c'est à ce besoin que répond le sacrement dont nous allons parler et qui s'appelle, précisément, le sacrement de confirmation. Nous en dirons la *nature* et les *cérémonies*.

I. *Notion de la confirmation.* — L'enfant est vivant, mais il est faible. Si la vie naturelle est en lui, elle y est avec toute la fragilité que vous savez, et qui entraîne des dangers de toute sorte : un enfant est beaucoup plus exposé qu'un homme à perdre la vie, lorsque vient la maladie ou que passe un souffle épidémique. Il n'en sera plus de même lorsqu'à son tour il aura grandi, que ses forces se seront développées, et qu'il sera arrivé à l'état d'homme parfait.

Ainsi en est-il dans la vie surnaturelle. C'est le baptême qui nous la donne, mais, quel que soit notre âge, tant que nous ne sommes que des baptisés, nous ne sommes, dans la vie spirituelle, que des enfants. De même que l'enfant a sa faiblesse et son ignorance, de même nous n'avons pas toute la lumière désirable pour connaître le devoir, toute la force qui pourrait nous le faire mieux accomplir. Pour y arriver, il nous faut grandir, et passer ainsi de l'état

d'*enfant* à l'état d'*homme parfait*, — ou, pour employer le langage théologique, de l'état de *chrétien* à celui de *parfait chrétien*.

Toutefois, dans la vie naturelle la croissance se réalise insensiblement, un peu tous les jours, sans que chaque jour marque sur la veille un progrès perceptible. Dans l'ordre surnaturel, il n'en est pas ainsi : c'est *tout d'un coup* que s'opère la croissance, grâce à un moyen divin, au sacrement de l'affermissement ou, plus exactement, de la *confirmation*.

Cet heureux effet est attribué à la visite du Saint-Esprit, visite analogue à celle que reçurent les apôtres au jour de la Pentecôte, et qu'annonce Notre-Seigneur dans l'Evangile de ce jour. Sans doute, l'Esprit-Saint est déjà venu dans l'âme du baptisé, et il fait sa demeure de l'âme du juste; mais, dans la confirmation, il agit avec une grâce plus abondante, il distribue avec plus de prodigalité ses dons, — les sept dons que vous savez et qui peuvent se répartir en deux classes : les dons de *lumière*, pour nous faire voir clair dans nos obligations de parfaits chrétiens, les dons de *force*, pour nous aider à les remplir.

II. *Cérémonies de la confirmation*. — Vous savez que les sacrements sont des signes, c'est-à-dire qu'ils signifient ou représentent, par la manière même dont ils sont administrés, les grâces qu'ils sont destinés à produire. Cela se vérifie très visiblement pour la confirmation. Tous les détails de son admistration sont de frappants symboles des effets qu'elle opère.

Parlons seulement des deux principaux : l'imposition des mains et l'onction du saint chrême.

L'Evêque, — vous savez que le ministre ordinaire de ce sacrement n'est pas le prêtre mais l'Evêque,

— l'Evêque, dis-je, *impose* d'abord les *mains* sur ceux qu'il va confirmer. Quand on le voit, sur le marchepied de l'autel, dominant tous les confirmands, étendant les mains sur eux dans un geste qui fait penser à des ailes éployées et planant sur l'assistance, on se rappelle que l'Esprit-Saint est descendu du ciel sous la forme d'une colombe, et l'on pense forcément à sa descente imminente dans l'âme de ceux qui vont être confirmés : d'autant plus que, durant ce temps, l'Evêque implore le Saint-Esprit et nomme chacun des dons qu'il va apporter.

Puis l'Evêque, s'approchant de chaque confirmand, lui impose encore la main, tout en faisant sur son front, avec le saint chrême, une onction en forme de croix. Que de symboles dans ce geste ! L'Evêque se sert d'*huile d'olive :* or l'huile donne de la *lumière,* et les athlètes s'en servaient aussi pour des onctions qui les rendaient plus *forts* contre leurs adversaires. — Cette huile a été mélangée de *baume :* il faudra que le parfait chrétien répande autour de lui, par le bon exemple, le parfum de ses vertus. — L'onction est faite *en forme de croix :* la croix est le drapeau du chrétien, et le confirmé, passant dans la vie surnaturelle à l'*état* adulte, devient soldat du Christ et gardien de son drapeau. — L'onction est faite *sur le front,* la partie la plus visible du corps : le parfait chrétien ne doit ni dissimuler sa foi ni en rougir; — il doit même être prêt, pour elle, à subir toutes sortes d'affronts, comme le montre le léger *soufflet* que lui donne l'Evêque.

Que de leçons! Confirmés, pensez-y souvent, et restez dignes de votre titre de soldats de Jésus-Christ!

V. — Apologétique. — *Quelques objections contre le dogme de l'enfer.*

« Le prince de ce monde est déjà jugé. » Nous le savons, et nous savons aussi qu'il a été condamné à l'enfer. De ce prince du monde, c'est-à-dire du démon, nous n'avons guère pitié quand nous songeons à son éternel châtiment; nous savons en effet qu'il est la cause primordiale de tous nos maux, physiques et moraux, nous savons qu'il continue à nous vouloir du mal, à nous en faire autant qu'il lui est possible, et sa malice éternelle nous empêche de le plaindre pour son éternel châtiment.

Mais il n'en est pas ainsi des hommes. Nous savons que celui qui, au sortir de ce monde, « est convaincu de péché », va en enfer. La foi nous l'enseigne, mais notre raison, ou plutôt notre sensibilité, s'insurge contre ce dogme plus volontiers que contre les autres. Vous entendrez dire, par exemple, que l'enfer éternel serait contraire à la *bonté*, à la *justice* et à la *sagesse de Dieu*. Nous allons voir qu'il n'en est rien.

I. *L'enfer et la bonté de Dieu.* — Dieu, nous dit-on, est si bon, si miséricordieux, qu'il aime à pardonner aux pécheurs : voyez la parabole de la brebis égarée, celle de l'enfant prodigue et tant d'autres. Comment concilier cette bonté avec l'enfer éternel?

Comment donc savons-nous que Dieu est miséricordieux? par l'enseignement de Jésus-Christ. Or, comment savons-nous qu'il y a un enfer? par l'enseignement du même Jésus-Christ. Pourquoi acceptons-nous sa parole quand il affirme la bonté de

Dieu et la rejetons-nous quand il affirme l'enfer? N'est-ce donc plus le même docteur, prêchant avec la même autorité divine?

Et d'ailleurs, la miséricorde de Dieu s'exerce même en enfer, car les damnés y sont punis, si rigoureux que soit leur châtiment, moins encore qu'ils ne l'ont mérité.

N'oublions pas enfin que ce sont les pécheurs qui se damnent eux-mêmes, par leur absolue et définitive révolte contre Dieu. Le verbe *damner*, a-t-on dit, est toujours un verbe pronominal. Il y a *dans le ciel* beaucoup d'âmes qui n'ont rien fait pour y aller : ces millions de baptisés, morts avant l'âge de raison; — il n'y a *en enfer* personne qui n'ait bien et dûment accepté d'y aller !...

II. *L'enfer et la justice de Dieu.* — « La justice, nous dit-on encore, exige qu'il y ait proportion entre la faute et son châtiment. Or ici, la proportion existe-t-elle? Une faute d'un instant !... et un châtiment éternel !... Est-ce juste? »

Oui, c'est juste. Et les hommes, dans leurs législations pénales, donnent raison à la justice de Dieu : car ils punissent de peines très longues des crimes qui n'ont duré qu'un instant. Un assassinat, c'est très court, et il est puni des travaux forcés à perpétuité, quand ce n'est pas de la peine de mort.

Qu'on ne nous dise pas, d'ailleurs, que le péché n'est que l'affaire d'un instant ! L'*acte* même peut être rapide; mais il place l'âme coupable dans un *état* qui se prolonge jusqu'au repentir. En péchant mortellement, l'homme se met, par sa faute, en état de rébellion formelle contre Dieu, et il accepte d'y rester définitivement et même éternellement, si la

mort venait le prendre en cet état. Vous le voyez, *l'acte* du péché passe, l'*état* de péché peut durer bien longtemps; il peut même être éternel, et c'est seulement dans ce cas que le châtimeent sera, lui aussi, éternel. Tout cela n'est-il pas la justice même?

III. *L'enfer et la sagesse de Dieu.* — « Il est, nous dit-on enfin, du devoir de la sagesse d'édicter des peines qui soient *médicinales*, c'est-à-dire qui tendent à l'amendement du coupable. Or l'enfer châtie le coupable sans viser à le corriger. Peut-il donc être voulu par la sagesse divine? »

Cette difficulté, que souvent l'on répète, est fondée sur une assertion erronée. La peine n'est pas premièrement médicinale : elle l'est quand elle le peut. Mais son but premier est de rétablir l'ordre violé par le pécheur, en lui faisant expier son crime, et d'empêcher qu'il soit violé par d'autres, en leur montrant que toute violation est suivie de son châtiment.

Ce premier but doit être nécessairement visé, avant tout autre. Les hommes l'ont compris : la peine de mort, par exemple, n'a pas pour but d'amender le coupable !... Dieu a aussi sa peine de mort, et c'est l'enfer. Les punitions qu'il envoie pendant cette vie sont médicinales, parce que l'homme peut encore s'amender; après la mort il n'y a pas d'amendement possible.

Le dogme de l'enfer a certes ses mystères, mais la raison humaine ne peut rien contre lui. Jésus a parlé, il a affirmé l'enfer, il n'y a peut-être pas de vérité qu'il ait affirmée avec autant d'insistance : croyons-y, c'est l'indispensable moyen de l'éviter!

VI. — Avis aux enfants

Il faut agir pour plaire à Dieu.

I. *Les principes.* — Un maître a deux serviteurs. A chacun des deux il a donné une tâche à remplir. Le premier s'en acquitte avec joie, non parce qu'elle lui a été imposée par son supérieur, mais parce qu'il s'agit d'une occupation qui lui est agréable : sinon, il ne ferait, de la besogne commandée, que juste ce qu'il faut pour ne pas être congédié.

L'autre, au contraire, s'acquitte de sa tâche avec conscience. Lui plaît-elle? ne lui plaît-elle pas? ce n'est pas de cela qu'il se préoccupe : on la lui a commandée, cela suffit : il la fera, et il la fera de son mieux. Si par ailleurs elle lui plaît, tant mieux; si elle ne lui plaît pas, tant mieux encore, car son mérite n'en sera que plus grand.

Nous sommes les serviteurs du Maître des cieux. Ce qu'il commande, nous devons le faire : mais *comment le ferons-nous?* C'est là une question importante, car, de la réponse que nous lui donnerons, dépendra le mérite de notre action.

L'obéissance que nous devons à la volonté de Dieu n'est pas une simple obéissance matérielle. Ce ne sont pas seulement nos mains qui doivent obéir, c'est notre cœur lui-même. Il faut donc, quoi que nous fassions, le faire par obéissance à Dieu, pour reconnaître son souverain domaine, et travailler ainsi à lui plaire et à le glorifier. « Soit que vous mangiez, nous dit saint Paul, soit que vous buviez, quoi que

vous fassiez », faites-le au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire en conformité avec sa divine volonté.

Ainsi, vous mangez, vous buvez, vous travaillez, vous jouez, vous dormez, et les enfants païens le font également. Mais un chrétien ne mange pas comme un païen, ne joue pas comme un païen, ne dort pas comme un païen! Toutes ces *petites* choses dont se compose la vie humaine, il les rend *grandes* par le soin qu'il a d'en faire des actes d'obéissance à Dieu et de les lui offrir pour sa gloire.

II. *La pratique.* — « Mais, direz-vous, je ne puis à chaque instant offrir mes actions à Dieu : cette préoccupation est irréalisable, et si je pouvais la réaliser, je ne pourrais même pas m'acquitter de ce que j'ai entrepris : comment, par exemple, suivrai-je dans une rédaction le fil de ma pensée, si à tout instant je la coupe par un acte d'offrande à Dieu? »

Vous avez raison. Ce qu'il faut, c'est que toutes nos actions demeurent *sous l'influence* de l'offrande que nous en aurons faite à Dieu. Répétons donc cette offrande de temps en temps, et en particulier à la prière du matin : « De ce jour, mon Dieu, je vous consacre toutes les pensées, les paroles, les actions, les joies et les peines. » N'est-ce pas une formule que vous trouvez dans le texte de la prière matinale?

Cette offrande, renouvelez-la au début de vos principales actions : voilà pourquoi, dans les écoles chrétiennes, on récite tout haut une prière au début des classes, des études. Offrez également à Dieu vos repas, vos récréations par une pensée qui montera vers lui, votre repos par une bonne prière du soir : vos œuvres, alors, vous compteront sûrement pour le ciel.

VII. — Avis aux jeunes gens

La perte de la foi est-elle coupable?

« Le monde, dit Jésus, sera convaincu de péché pour avoir refusé de croire en lui. » *L'absence* de foi n'est pas toujours coupable : il peut se trouver et il se trouve des hommes qui ignorent la vraie foi sans qu'il y ait rien de leur faute : ce que Dieu leur demande, c'est la bonne volonté.

Mais le *refus* de la foi est coupable : quand elle se propose à un homme et que de parti-pris il la rejette, ce refus est évidemment une faute, un crime même contre Dieu.

Il est enfin, — et c'est sur ce point, qui vous intéresse de plus près, que je voudrais appeler votre attention, — il est un « défaut de foi » qui consiste, non à l'ignorer, non à la refuser quand elle s'offre, mais à la rejeter après l'avoir pratiquée. C'est la *perte de la foi* : c'est ce seul « défaut » qui pourrait être pour vous l'objet d'une tentation, puisque vous avez *connu* la vraie foi et que vous l'avez *acceptée*. La garderez-vous jusqu'au bout? Je l'espère bien ; car la perdre serait compromettre votre éternité !... J'ai entendu quelques jeunes gens me dire, pour justifier leur désertion : « Que voulez-vous ! J'ai perdu la foi, ce n'est pas ma faute ! » Ce qu'au contraire je veux vous dire, c'est que, quand on perd la foi, c'est toujours par sa faute !

En effet, la perte de la foi naît du désir de la perdre : « A la longue, a dit un philosophe, la raison prend le pli que lui donne le cœur... » Et ce dé-

sir naît d'une des trois causes que voici : l'orgueil, l'ambition, la sensualité.

a) *L'orgueil*, chez le savant, ou la *vanité* chez cet ignorant qu'est le demi-savant. Il est des savants à qui Dieu porte ombrage !... Il en est peu, heureusement, ou du moins les savants orgueilleux sont moins nombreux que les ignorants vaniteux. On voit des « philosophes » qui ne sont que de médiocres élèves de la classe de philosophie, et qui ne veulent plus s'incliner (leur raison le leur défend !...) devant les dogmes admis par des Augustin, des Thomas d'Aquin et des Bossuet !... Enfantillage !... mais enfantillage coupable !

b) *L'ambition* fait plus de ravages parmi les hommes déjà mûrs que parmi ceux de votre âge. Et pourtant, l'on rencontre déjà, dans vos classes, des « arrivistes » qui ont calculé que, dans la course aux honneurs, la foi était un poids lourd qu'il fallait porter en plus de tant d'autres, et qui pourrait empêcher d'arriver. Car « arriver », tout est là, et de nos jours la foi est bien gênante pour arriver !...

c) Ce qui détourne le plus grand nombre des jeunes gens des pratiques que la foi leur impose, c'est, il faut bien le dire, *la sensualité*. La pureté du cœur est une vertu obligatoire, et la voix des passions crie sans cesse contre les lois de la pureté. « Ah ! sans la foi !... » dit-on d'abord, et peu à peu on arrive à dire : « J'ai perdu la foi. » Ce n'est pas dans son intelligence qu'on a trouvé des obstacles à la foi, c'est dans son cœur... Et dans ce cas comme dans les précédents, la perte de la foi est toujours coupable.

VIII. — Avis aux jeunes filles

Les affections.

« Il vous est utile que je m'en aille », dit Jésus à ses apôtres. Parmi les utilités qu'avait pour eux son départ, les auteurs spirituels font mention de celle-ci : les apôtres avaient pour Jésus une affection très grande, mais cette affection était à la fois trop naturelle et trop égoïste. C'était eux-mêmes surtout qu'ils aimaient en lui. Voyez-les plutôt : ayant appris qu'il allait partir, personne ne lui demande où il va, ni si son départ sera ou non le signal de sa glorification. Non : ils ne pensent qu'à eux, et s'ils sont tristes, c'est parce qu'ils se demandent ce qu'ils vont devenir sans lui, et qu'ils comptent tout ce que son départ va leur faire perdre.

Il ne nous est pas défendu d'avoir des affections, de choisir des amis. Mais l'amitié peut être un bienfait ou une calamité, selon qu'elle est ordonnée ou non à la loi divine. A quels signes connaîtrez-vous qu'une amitié est vraiment *bonne*? Je veux vous en proposer trois. La véritable amitié doit favoriser notre *charité envers Dieu*, — *envers le prochain*, — et nos *progrès dans la vertu*.

I. *La charité envers Dieu.* — Vous aimez telle compagne. Qu'est-il résulté de cette affection, pour ce qui concerne vos prières et vos exercices de piété ? Aimez-vous Dieu *plus* ou *moins*, depuis que vous avez de l'amitié pour cette personne? Si cette affection aboutit à un amoindrissement de votre piété, à un relâchement dans votre désir de plaire à Dieu,

n'en doutez pas, elle n'est pas selon Dieu, et il ne vous reste que l'alternative de l'améliorer ou de la rompre !

Si, au contraire, grâce à cette amitié, vous avez un plus grand souci de l'inaltérable Ami qui est Dieu, si vous aimez davantage la prière qui est l'entretien avec Dieu, votre amitié est louable, et vous pouvez l'entretenir.

II. *La charité envers le prochain.* — Jésus avait des amitiés : il donnait à Lazare le titre d'ami, et vous savez que saint Jean était « le disciple que Jésus aimait. » Mais ces affections particulières ne l'ont pas empêché de nous aimer tous, jusqu'à mourir pour nous !

Voilà une pierre de touche de l'amitié : que résulte-t-il de vos affections pour votre charité? Vous devez aimer votre prochain comme vous-mêmes : qu'en est-il? Votre amitié vous ouvre-t-elle le cœur sur les misères du prochain? ou bien, au contraire, cantonnez-vous vos sollicitudes sur la personne qui vous est chère? ce qui serait, non plus de la charité, mais de l'égoïsme à deux !

Selon la réponse à cette question, vous jugerez à coup sûr si votre affection est bonne ou mauvaise.

III. *Le progrès dans la vertu.* — Enfin, faites-vous, ou non, des progrès dans la vertu? L'amitié a-t-elle fait de vous une jeune fille plus douce, plus obéissante, plus généreuse? ou au contraire, êtes-vous plus insoumise à vos parents, plus médisante à l'égard du prochain? Il y a là des signes qui ne trompent guère ! Et si, comme je l'espère, votre amitié vous rend meilleure, alors bénissez Dieu : vous avez une véritable amie !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IVe dimanche après Paques..... 193

I Explication de l'Evangile..... 194

II. *Dogme.* L'Ecriture sainte et la tradition.... 198

Cf. *la Bible suffit-elle?* 1re dim. de Car., t. I, p. 423; — *Prétendues contradictions évangéliques*, 3e dim. d'Av., t. I' p. 87.

III. *Morale.* La vertu de justice..... 201

Cf. *le Droit de propriété et le vol*, 8e dim. ap. Pent., t. III, p. 33; — *le Paiement des dettes*, 12e dim. ap. Pent., t. III, p. 129; 21e dim. ap Pent., t. III, p. 358.

IV. *Grâce.* Le sacrement de confirmation..... 204

Cf. *même sujet*, 2e dim. d'Av., t. I, p 66; — *les Devoirs du confirmé*, dim. dans Oct d'Asc., t. II, p. 276.

V. *Apologétique.* Quelques objections contre le dogme de l'enfer..... 207

Cf. *l'Enfer*, 5e dim. ap. Epiph., t. I, p. 294.

VI. *Avis aux enfants.* Il faut agir pour plaire a Dieu 210

VII. *Avis aux jeunes gens.* La perte de la foi est-elle coupable ? 212

Cf. *le Péché d'incrédulité*, 1re dim. ap. Pâq., t. II, p. 129; — *Jésus exige et facilite la foi*, 1re dim. ap. Pâq., t. II, p. 140.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Les affections..... 214

Cf. *la Charité envers le prochain*, 1e dim. ap. Pent., t. II, p. 321.

Autres sujets :

IX. L'égoisme. (Attitude des apôtres. Ils ne demandent pas à Jésus où il va, ils ne s'occupent que du délaissement qu'ils redoutent. Pour les rassurer, Jésus les prend comme ils sont « *Il vous est utile* que je m'en aille. »

X. La conversion du monde (à propos de cette prédiction de J.-C. : « Il convaincra le monde.... »

Vᵉ DIMANCHE APRÈS PAQUES

SUR LA PRIÈRE

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — En vérité, en vérité, je vous le dis, quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom,. il vous le donnera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom : demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite.

« Je vous ai dit ces choses en paraboles. L'heure vient où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vous parlerai clairement de mon Père. Ce jour-là, vous demanderez en mon nom; et je n'ai pas à vous dire que je prierai mon Père pour vous : car mon Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde : de nouveau je quitte le monde et je vais à mon Père. »

Ses disciples lui dirent :

« — Voici maintenant que vous parlez clairement, et sans employer de paraboles. Nous voyons bien

maintenant que vous savez toutes choses et que vous n'avez pas besoin qu'on vous interroge : aussi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. »

(JEAN, XVI 23-30.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Pour la troisième fois, c'est une page du discours de Notre-Seigneur après la cène qui est offerte à nos réflexions. Mais celle-ci est moins difficile à comprendre que la précédente. Elle peut se diviser en trois parties : un enseignement de Jésus *sur la prière*, — la *conclusion* du discours, — et la *réponse des apôtres*.

I. *Sur la prière.* — Bien souvent Jésus a parlé de la prière, pour nous en dire la nécessité, l'efficacité et les conditions. Ici, c'est une de ces conditions qu'il nous enseigne : il veut que nous prions en son nom. Qu'est-ce à dire?

Prier au nom de Jésus-Christ, c'est rappeler à Dieu son Père la promesse du Rédempteur, que nos prières seraient d'une merveilleuse efficacité : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. » Ici encore cette promesse est renouvelée : « Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite » : peut-il y avoir engagement plus formel?

Au milieu de ces exhortations, nous trouvons une constatation qui est, au premier abord, étonnante, et demande donc quelque éclaircissement : « Jusqu'à présent, dit Jésus à ses apôtres, vous n'avez rien demandé en mon nom. » Nous sommes tentés de voir là un reproche, et d'en conclure à un manque

de foi ou d'instruction dans l'esprit des apôtres. Peut-être aussi serions-nous tentés de nous dire : « Si les apôtres ignoraient qu'il faut prier au nom de Jésus-Christ, s'ils l'ignoraient au point d'être restés trois ans sans le faire, pourquoi Notre-Seigneur a-t-il attendu trois ans avant de les en instruire? »

Rassurez-vous ! Ce n'est pas une réprimande que Jésus adresse ici à ses apôtres, ce n'est qu'une constatation. Jusque-là, en effet, les apôtres n'avaient pas prié en son nom, mais pour cette raison bien simple, que le temps n'en était pas encore venu. C'est, en effet, surtout par sa passion que Jésus allait devenir le grand Médiateur entre son Père et l'humanité suppliante; c'est en faisant état des mérites acquis par lui sur la croix qu'il allait offrir à son Père le prix surabondant dont il paierait ses faveurs répandues sur les hommes : c'est donc après cette passion que la prière « au nom de Jésus-Christ » allait s'imposer... Et voilà pourquoi Jésus a attendu jusqu'à ce moment pour en parler à ses disciples.

II. *Conclusion du discours.* — Jésus a fini son discours. Embrassant d'un coup d'œil tout ce qu'il vient de leur dire, il constate que, non dans ses dernières paroles, mais dans l'ensemble de son discours il planait une sorte d'ombre; il leur dit donc : « Je vous ai dit tout cela sous une forme un peu obscure, *en parabole*. Vous n'avez pas tout compris, mais patience : l'heure vient où je ne vous parlerai plus en images plus ou moins obscures, mais où je vous dirai clairement les choses de mon Père. »

Quand donc Notre-Seigneur tiendra-t-il sa promesse? Ne va-t-il pas partir? et n'est-ce pas l'Esprit-Saint qui doit parler après lui?. . .

Certes ! mais n'oublions pas qu'entre la résurrection et l'ascension il devait s'écouler quarante jours : pendant ce temps Jésus put apparaître à ses apôtres, leur donner de nouvelles instructions, compléter et éclaircir celles que déjà il leur avait données. C'est ce que nous le voyons faire en lisant l'Evangile. Trois jours après cette promesse, il apparaissait à deux disciples sur la route d'Emmaüs, les assurait de sa résurrection et de son caractère messianique; le même soir il donnait aux apôtres le pouvoir de remettre les péchés : il ne parlait plus « en paraboles », et ce qu'il disait était de la plus grande clarté !

C'est fini : une nouvelle exhortation à la prière, et Jésus conclut : « Je suis sorti de mon Père et je suis venu dans le monde : de nouveau je quitte le monde et je m'en vais à mon Père. » C'est l'adieu.

III. *La réponse des apôtres.* — Les dernières paroles du discours étaient plus claires pour les apôtres que celles qui les avaient précédées, et qui leur avaient arraché ces plaintes, enregistrées dans l'évangile d'il y a quinze jours : « Que nous dit-il là?... Que signifie cette parole?... Nous ne savons ce qu'il veut dire? » Aussi ils sont fiers d'avoir enfin compris, et dans leur joie ils s'écrient : « Voici maintenant que vous parlez clairement ! »

Et puis, ils avaient été frappés de l'incident rapporté il y a deux semaines : au moment où ils se disposaient à questionner le Sauveur, celui-ci, qui connaissait leurs pensées, avait répondu à leur doute avant qu'ils l'eussent formulé. Ils voient là, comme c'était juste, un signe de la science infinie de leur Maître et par conséquent de sa divinité, et ils tien-

nent à en faire l'aveu : « Nous croyons bien maintenant, lui disent-ils, que vous savez tout, et qu'il n'est pas besoin que nous vous interrogions pour que vous nous répondiez et que vous éclaircissiez nos doutes : aussi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. »

Quel bel acte de foi !... Hélas ! ils viennent de rendre hommage à la toute-science de Jésus; mais, précisément parce que Jésus sait l'avenir il voit la fuite éperdue à laquelle recourront, dans une heure ou deux, ces hommes qui en cet instant paraissent si braves ! il entend à l'avance le chant du coq qui se mêlera au reniement de saint Pierre, — de saint Pierre qui vient de dire ou qui va dire : « Quand même les autres vous abandonneraient, vous pouvez compter sur moi ! » Et il laisse échapper cette plainte, que je veux vous citer bien que s'arrête ici la page évangélique de ce dimanche :

« Vous croyez maintenant?... L'heure vient, et déjà elle est venue, où vous vous disperserez chacun de votre côté et où vous me laisserez seul. »

Cette parole, grâce à Dieu, ne s'adresse pas à vous, puisque vous êtes restés fidèles à Jésus-Christ, alors que tant d'autres l'abandonnaient ! Comptez seulement vos compagnons de catéchisme, et comptez aussi ce qu'il en reste dans la suite de Jésus !... Vous du moins, soyez-lui toujours fidèles. Après cet entretien avec ses disciples, Jésus va prendre la route qui mène aux Oliviers, à l'agonie. Ne l'abandonnez pas sur cette route, qui est le chemin de l'épreuve : ne le quittez pas sur la voie du Calvaire, et vous ne le quitterez pas non plus sur la voie triomphale du ciel !

I. — Dogme. — *Le ciel.*

« Je quitte le monde et je vais à mon Père. » Ainsi parlait Jésus sur le point de mourir. Chacun de nous, à sa mort, pourra-t-il en dire autant? « Nous quitterons le monde », tous, mais tous « irons-nous au Père », c'est-à-dire au ciel?

Espérons-le !... Et pour affermir en nous cet espoir et la résolution de le réaliser, parlons du ciel : nous en dirons l'*existence*, le *bonheur*, les *conditions*.

I. *Existence du ciel.* — Rien n'est plus certain que l'existence du ciel. A tout instant Notre-Seigneur en parle, et vous savez que dans ses paraboles il annonce presque toujours une similitude entre ce qu'il va dire et le « royaume des cieux. » L'Eglise l'affirme dans ses symboles : chaque fois que nous récitons celui des apôtres, nous disons notre foi à « la vie éternelle »; et à la messe, en disant le symbole de Nicée, le prêtre professe qu' « il attend la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. »

D'ailleurs, c'est là une croyance commune à toute l'humanité : partout l'on attend une vie future où sera parfaite la félicité des justes d'ici-bas. La raison l'appelle, la proclame, et ceux qui nient l'enfer sont, en revanche, presque unanimes à admettre le paradis !

II. *Bonheur du ciel.* — Le ciel existe donc : mais de quel bonheur jouissent ses habitants, ceux que l'on appelle les *élus?*

Leur bonheur est parfait : il consiste, en effet,

dans l'exemption de tout mal, et dans la possession de tout bien.

Exemption de tout mal : plus de mal *physique !* Plus de maladie, plus de douleur, plus de mort !... Plus de mal *moral !* Les élus seront incapables de péché, et au ciel on ne trouvera plus ce trouble que jette, dans toute société, le péché de l'un sur le sort de l'autre; ce qui règnera, ce sera la sainteté la plus parfaite, et le bonheur qui en dérive.

Possession de tout bien. Le bien suprême, c'est Dieu. Or, les élus *verront Dieu*, ils le *possèderont*, ils *jouiront* de lui : — Ils le *verront*, face à face, comme il est, et non d'après ce que peuvent en dire les créatures : et ce sera la récompense de leur *foi;* rappelez-vous l'épitaphe de Louis Veuillot : *j'ai cru, je vois.* — Ils *possèderont Dieu,* par l'union intime qui règnera entre lui et eux : et ce sera l'accomplissement de leur *espérance.* Ils en *jouiront* enfin : sur terre, nous pouvons posséder Dieu, par exemple dans la communion, sans éprouver le bonheur que doit appeler cette possession; mais au ciel, nous ressentirons, dans toute sa plénitude, la joie de cette union : et ce sera le triomphe de notre *charité.*

Enfin, ce qui met le comble à la joie des élus, c'est la certitude où ils sont que jamais plus ils ne seront privés de la vue de Dieu, que jamais plus ils ne quitteront le ciel, et même, que jamais il n'y aura une ombre à leur bonheur, ni une diminution dans l'intensité de leurs joies Cette sensation de l'éternité, qui met le comble au châtiment des damnés, met aussi le comble à la félicité des élus !

Un certain nombre de chrétiens éprouvent, à l'en-

droit du ciel, une crainte bizarre : ils ont peur de s'y ennuyer !... Ce sentiment est enfantin, et il faut le bannir de vos pensées. Non, nous ne nous ennuierons pas au ciel ! Faisons confiance à Dieu ! Croyez-vous qu'il s'ennuie dans son éternité?... ou croyez-vous qu'il ne sache comment s'y prendre pour vous rendre éternellement heureux? On ne s'ennuie pas en compagnie de l'Amour tout puissant !...

III. *Conditions du ciel.* — Le ciel est le royaume de la vie surnaturelle : c'est là que s'épanouit complètement cette vie merveilleuse, qui fait de nous les amis et les enfants de Dieu. Aussi, nul ne peut entrer au ciel s'il ne possède, tout d'abord, la vie surnaturelle au moment précis où il quitte ce monde. La première condition pour obtenir le ciel est donc de mourir en état de grâce, soit qu'on se trouve encore dans l'état où nous a mis le baptême, soit que, ayant perdu la grâce, on l'ait ensuite recouvrée par la pénitence. Pas de vie surnaturelle ici-bas, pas de ciel là-haut : cette règle ne comporte pas une seule exception.

Mais, si l'état de grâce suffit pour *assurer* le ciel, il ne suffit pas pour le donner. La justice de Dieu doit être satisfaite pour les fautes que nous avons personnellement commises; elles nous ont été pardonnées, soit, mais si elles n'ont pas été expiées, il faut qu'elles le soient, et c'est l'œuvre du purgatoire : pour entrer au ciel, il faut avoir payé « jusqu'à la dernière obole » de la dette qui reste fixée, par une sorte de compromis entre la justice de Dieu et sa bonté.

Prenons tous la *voie droite* du bien et de la vertu, celle qui conduit au *ciel !*

III. — MORALE. — *Les motifs de la foi.*

« Nous voyons bien maintenant que vous savez toutes choses; c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. » En prononçant ces paroles, non seulement les apôtres attestaient leur foi, mais ils en énonçaient le motif : « c'est pour cela que nous croyons. »

La foi, nous le savons, est une adhésion complète et ferme de notre intelligence à la parole de Dieu. *Comment* connaissons-nous que telle parole est de Dieu? et *pourquoi*, une fois connue comme telle, devons-nous y croire? Ce *comment* et ce *pourquoi* feront l'objet de notre entretien.

I. *Comment connaissons-nous que telle parole est de Dieu?* C'est-à-dire comment savons-nous que, *en fait*, tel enseignement a été révélé par Dieu?

Nous le savons par l'Eglise, qui précisément nous impose telle ou telle croyance en nous la présentant comme la parole de Dieu et en en faisant un dogme de foi.

Mais comment savons-nous que l'Eglise a l'autorité voulue pour nous enseigner ce qui est la parole de Dieu?

Nous le savons par notre raison, qui nous montre que l'Eglise est une institution divine, fondée par Jésus-Christ, dont la mission était divine incontestablement. La saine raison établit tout cela sur des fondements solides, sur des preuves indiscutables pour tout homme de bonne foi et de bonne volonté. Il serait trop long de donner ici toutes ces preuves, même en raccourci; mais les Evangiles des

dimanches nous fournissent l'occasion de développer les principales. Il en résulte que l'Eglise est précisément chargée par Dieu de nous dire où est la parole de Dieu.

II. *Pourquoi devons-nous croire à la parole de Dieu?* — Jusqu'ici, c'est notre raison seule qui a agi. S'il s'agit, par exemple, du dogme de la *rétribution future*, c'est-à-dire de la récompense éternelle des bons et du châtiment des méchants, c'est par ma raison que je sais, d'une part, que l'Eglise m'enseigne ce dogme comme parole de Dieu, — et, d'autre part, que l'Eglise a autorité pour me donner cet enseignement.

Ici intervient ma foi. Certes, je sais aussi, par ma raison, que Dieu est infiniment intelligent, et que par conséquent *il ne peut se tromper;* non seulement il possède toute la vérité, mais mieux encore, il est la *Vérité* même. Je sais aussi, par ma raison, que Dieu *ne peut me tromper*, pas plus qu'il ne peut se tromper lui-même : non seulement l'erreur ne peut entrer en lui, mais elle ne peut sortir de lui; il est non seulement la Vérité, mais la Véracité même.

Que me reste-t-il donc à faire? à adhérer à la vérité qui m'est proposée, et ici, à la rétribution future. Ma raison m'a mené au seuil de la foi, et par conséquent ma foi sera raisonnable... Mais remarquez le mot que je viens de dire : la raison m'a amené *au seuil* de la foi, mais pas plus loin : je ne le franchirai que par un secours tout particulier de Dieu, — préparé, il est vrai, par ma bonne volonté et par ma prière, — mais sans lequel je ne ferais pas l'*acte* de foi. La foi, en effet, est une vertu

surnaturelle, c'est-à-dire dépassant les forces de l'homme. On peut mettre toute la religion en syllogismes : il y aura un moment où il faudra passer du dernier syllogisme à la foi, et ce passage-là ne se fera point par un coup de syllogisme, mais par un coup de la grâce divine. Pour le préparer, mon intelligence ne suffit plus : elle a pu, à elle seule, construire les syllogismes, elle ne pourra pas en tirer l'acte de foi : il lui faudra le concours de la *volonté*, aidée par Dieu pour passer de l'ordre *naturel* des raisonnements à l'acte *surnaturel* de la foi.

Aussi on a vu des hommes faire, avec leur raison, tout le chemin qui mène au seuil de la foi; ils disaient même : « on doit croire », ou « il faut croire »; mais il ne disaient pas : « Je crois »; pourquoi ? parce que, si leur intelligence était droite, leur volonté ne l'était pas : elle n'acceptait pas le jugement de leur intelligence, elle refusait son adhésion. Figurez-vous un juge instruisant un procès, réalisant la conviction que l'accusé est innocent, et finissant par le condamner !... Ce n'est pas une simple hypothèse : c'est l'histoire de Pilate.

Loin de nous ce divorce entre l'intelligence et la volonté ! Demandons à Dieu la grâce que notre volonté *croie* ce que notre intelligence, si elle est saine, admet comme devant être cru ! Demandons-lui la grâce d'être conséquents avec nous-mêmes, d'être logiques jusqu'au bout, d'accepter, non seulement les préambules de la foi, mais la foi elle-même avec toutes ses conséquences : raison à soumettre à la foi, conduite à subordonner aux préceptes de la religion.

IV. — Grace. — *La prière au nom de Jésus-Christ.*

Essayons de bien pénétrer le sens de cette parole de Notre-Seigneur : « Quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. » C'est une promesse formelle, et faite sous la foi du serment, puisque Jésus la fait précéder de la formule solennelle *Amen, amen :* En vérité, en vérité, je vous le dis.

Aussi l'Eglise a-t-elle soin de prier elle-même au nom de Jésus-Christ : elle termine toutes ses oraisons au moyen de cette formule : « Par Jésus-Christ Notre-Seigneur », c'est-à-dire « au nom de Jésus-Christ. »

Qu'est-ce donc que prier au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ? Et quel résultat obtenons-nous par ce moyen ?

Prier au nom de Jésus-Christ, c'est prier : en invoquant ses promesses, — en offrant ses mérites, — en suivant ses instructions.

I. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est d'abord *invoquer ses promesses.* Que la prière soit efficace, nous en avons pour garant Jésus lui-même, qui à maintes reprises, nous a assuré que la prière était toujours exaucée et qu'il n'y a pas de prière inutile. Quand donc, après avoir exposé à Dieu l'objet de nos prières, nous concluons ainsi : « Par Jésus-Christ Notre-Seigneur », c'est exactement comme si nous disions à Dieu : Je vous ai prié sur la foi des promesses de Jésus-Christ votre Fils : il s'est porté garant que mes demandes seraient toujours exaucées, que chaque fois que je frapperais à la porte de vo-

tre cœur, ce cœur s'ouvrirait pour m'accueillir. *Au nom* de cette promesse de *Jésus-Christ*, mon Dieu, daignez entendre ma prière et l'exaucer ! Vous êtes engagé par la parole de votre Fils !

II. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est ensuite *offrir ses mérites* infinis, comme paiement des grâces que nous sollicitons. Que seraient en effet nos prières, sans les mérites de Jésus-Christ? Quels titres aurions-nous à la sollicitude divine, nous pécheurs, si nous n'avions à offrir à Dieu que nos misères, nos désobéissances et nos révoltes? Mais, les mérites de Jésus en mains, nous pouvons nous présenter avec confiance au divin tribunal des grâces. Certes, nous sommes toujours les mendiants de Dieu; mais autre chose est de nous présenter à lui les mains vides, autre chose est de lui offrir, en l'empruntant au trésor divin des mérites du Christ, le prix de la faveur que nous désirons obtenir. Dans le premier cas nous ne sommes que des mendiants, dans le second, nous sommes presque des acheteurs... Ou plutôt nous achetons, et c'est Jésus qui paie...

Voulez-vous une autre image? Quand nous prions au nom de Jésus, nous l'appelons à prier avec nous et pour nous : il est notre avocat, il est notre médiateur, il plaide notre cause auprès de son Père céleste : « Nous avons Jésus-Christ pour avocat auprès de son Père », dit saint Paul, « il est à la droite de Dieu et il y intercède pour nous. » Comment un tel avocat ne gagnerait-il pas sa cause, ou plutôt notre cause? Comment un tel intercesseur ne serait-il pas écouté !...

III. Prier au nom de Jésus-Christ, c'est enfin *suivre les instructions* qu'il nous a données au sujet de la

prière. Dire : « par Jésus-Christ Notre-Seigneur », c'est dire à Dieu : « J'invoque le nom de votre Fils, et je l'invoque avec confiance parce que je prie comme il m'a appris à prier. Apprenez-nous à prier, lui demandaient ses apôtres, et il leur répondit : Voici comme vous prierez... Or je prie selon ce modèle. Je ne vous demande rien qui ne soit digne du formulaire composé par Jésus; si Jésus prenait la parole auprès de vous pour moi, il pourrait vous demander exactement ce que je vous demande : de tous mes désirs, il n'en est pas un seul qui ne soit digne de lui. J'ai suivi ses instructions, à votre tour exécutez sa promesse ! »

Pourrions-nous toujours donner cette conclusion à nos prières?... Et pourtant c'est nécessaire, si nous voulons être exaucés. Et donc, si l'on veut réellement prier au nom de Jésus-Christ, il est indispensable de surveiller l'objet de ses prières, de voir si tout est digne d'être demandé à Dieu, et surtout d'être demandé à Dieu *par Jésus-Christ*. Car enfin, — et je reviens en terminant sur cette idée, — prier au nom de Jésus-Christ, c'est faire prier Jésus avec nous et pour nous, c'est faire passer par son intermédiaire et mettre sur ses lèvres les paroles que nous prononçons ! Comment pourrions-nous le faire, si nos demandes n'étaient pas entièrement conformes à sa sainte volonté?

Telles sont les conditions que doit remplir la prière pour être faite au nom de Jésus-Christ et devenir la prière de Jésus lui-même. Prions ainsi et, « en vérité, en vérité », nous serons exaucés ! Nous en avons pour garant la parole de Jésus : or « ses paroles ne passeront point! »

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *J'ai prié et n'ai rien obtenu.* »

« Demandez et vous recevrez. » Cette promesse de Notre-Seigneur est-elle vraiment accomplie? Non, prétendent les sceptiques et même certains chrétiens, qui disent : « J'ai prié... et n'ai rien obtenu. »

Que certaines prières ne soient pas exaucées telles qu'elles sont formulées, le fait ne saurait être nié. Mais à qui la faute? En d'autres termes, le fait est-il imputable à Dieu, à qui les prières sont adressées, ou à l'homme qui a prié?

J'affirme que c'est à l'homme. Dans la page même de l'Evangile où se trouve consignée la promesse du Sauveur, « demandez et vous recevrez », se trouve formellement indiqué le fait que, pour être exaucée, la prière doit revêtir certaines conditions. Saint Augustin les a résumées en affirmant, dans un texte resté célèbre, que, si nous ne sommes pas exaucés, c'est que nous avons demandé *mali*, *malè*, ou *mala*. Faisons sur ces trois points notre examen de conscience.

I. Tantôt nous avons prié *mali*, c'est-à-dire étant nous-mêmes dans un état mauvais, je veux dire dans l'état de péché mortel. Dans cet état a-t-on le droit d'être exaucé? Eh quoi! nous sommes révoltés contre Dieu et nous prétendons qu'il s'incline devant nos désirs ! Nous refusons de faire sa volonté et nous voulons qu'il fasse la nôtre ! C'est, assurément, une exorbitante prétention, à laquelle il serait étrange que Dieu se soumît. Nous nous réclamons de la promesse de Jésus-Christ : mais nous, n'avons-nous rien

promis à Dieu? ne l'avons-nous pas, à maintes reprises, assuré de notre fidélité?... Commençons par faire la volonté de Dieu, et il fera la nôtre.

II. D'autre fois, nous prions *malè*, c'est-à-dire dans de mauvaises conditions, parce que notre prière manque des qualités qui doivent la constituer à l'état de prière véritable et donc efficace. Vous savez qu'il faut prier avec attention, avec humilité, avec confiance, avec persévérance, et enfin, — nous le lisons dans l'Evangile d'aujourd'hui, — au nom de Jésus-Christ. L'avons-nous fait? Cherchons bien : nos prières restées inefficaces devaient manquer de quelqu'une de ces qualités nécessaires, peut-être même de plusieurs...

III. Enfin, il peut arriver que nous demandions *mala*, de mauvaises choses, c'est-à-dire des faveurs que nous prenons pour des biens, et qui, si Dieu nous les accordait, tourneraient à notre désavantage, peut-être même à la perte de notre âme. Eclaircissons ce point, qui est de la plus haute importance.

Les biens que nous demandons peuvent être d'ordre spirituel ou temporel. Les *biens spirituels* sont toujours des biens, aux yeux de Dieu comme aux nôtres, et sous ce rapport il est bien difficile que nous demandions *mala, du mal*. Si vous sollicitez, par exemple, la grâce de Dieu pour obtenir une vertu, pour combattre un défaut ou un vice, vous obtiendrez toujours le secours sollicité.

Mais il y a aussi les *biens temporels* : la santé, la richesse, les honneurs, la guérison d'une maladie. Tout cela peut être l'objet de nos prières : mais y a-t-il *toujours* là des biens véritables?... Nous n'en

savons rien. Il peut se faire que telle faveur de ce genre, qui nous paraît souhaitable et que nous demandons instamment, soit pour nous un mal, parce que, si Dieu nous l'accorde, nous en userons mal et elle tournera au détriment de notre âme.

Dans ces conditions, Dieu va-t-il nous l'accorder? Non, Il préfère nous contrister pour un moment, afin de nous éviter des pleurs éternels. Il traduit notre prière : car évidemment, quand nous l'avons faite, nous avons dit, ou nous aurions dû dire : « Accordez-moi cette faveur, Seigneur, pourvu qu'elle soit véritablement une faveur. L'est-elle? je n'en sais rien; mais vous, mon Dieu, pour qui rien n'est caché, vous savez si mon âme aurait ou non à en souffrir. Ne m'accordez rien qui puisse tourner au détriment de mon âme ! »

Telle est la condition, exprimée ou sous-entendue, que nous devons ajouter nous-mêmes à nos demandes de biens temporels, par crainte de demander notre propre perte. Vous murmurez contre Dieu qui paraît être resté sourd à telle de vos prières? Là haut, quand tout vous sera révélé, vous n'aurez pas trop de toute votre éternité pour remercier Dieu de ne vous avoir pas « exaucé » ce jour-là ... Sans le savoir, vous demandiez un serpent : Dieu ne vous l'a pas donné, parce que, lui, il *sait*... Et alors vous avez peut-être dit : « A quoi bon prier? J'ai prié, et je n'ai pas été exaucé. » Vous l'avez été plus que vous ne pensiez, car, sans le savoir, vous demandiez du *mal*, et Dieu vous a donné du *bien !*

Plus tard, à votre tour, vous saurez, vous verrez... Mais en attendant faites confiance à Dieu, et sachez qu'il n'y a pas une seule prière perdue!...

VI. — Avis aux enfants

La prière du matin.

Vous avez remarqué, je n'en doute pas, que la plus grande partie de cette page d'Evangile est consacrée à la prière. Parlons-en donc une fois de plus et, pour nous borner dans un sujet si vaste, parlons de la prière qui commence la journée et que l'on appelle la *prière du matin.* — *Pourquoi* la faut-il faire? *comment* la faut-il faire?

I. *Pourquoi?* — Pourquoi faut-il commencer la journée par la prière? Tout d'abord pour accomplir le précepte de Jésus : « Il faut toujours prier, dit-il, et ne jamais cesser. » Qu'est-ce à dire? Evidemment on ne saurait remplir ce devoir à la lettre, et passer toute la vie à réciter des formules de prières ! Et ce n'est pas cela que nous demande en réalité Notre-Seigneur. Ce qu'il veut, c'est que toute notre vie soit influencée et comme parfumée par la prière, comme le bateau marche à tout instant sous l'influence directrice de la boussole, même quand le capitaine n'a pas l'œil sur elle.

Pour arriver à ce résultat, que faut-il? Tout simplement, que les principales périodes de notre vie soient inaugurées et sanctifiées par la prière. Or le matin est le début d'une journée où se rencontreront beaucoup de devoirs, beaucoup d'occasions d'être agréable à Dieu et aussi, hélas, beaucoup de tentations de lui désobéir : mettons cette journée sous l'influence de la prière, par une excellente prière du matin !

Et puis, combien d'enfants se sont endormis la veille, qui le lendemain matin ne se sont pas réveillés ! Accident? catastrophe? maladie? que sais-je ! C'est le lot de chaque jour. Nous, nous sommes réveillés, en vie et en santé : n'avons-nous pas à en remercier Dieu, et à lui offrir la journée qu'il veut bien nous accorder encore?

II. *Comment?* — Comment faire votre prière du matin? J'énumérerai à ce sujet quelques conseils.

Faites votre prière à genoux, au pied de votre lit, avant de quitter votre chambre. Il va sans dire que, dans votre lit, vous avez fait votre signe de croix en vous réveillant, et donné votre cœur à Dieu. Mais la prière « officielle » du matin, faites-la à genoux, dans le recueillement de votre chambre : ce n'est qu'un instant que vous allez consacrer à Dieu; qu'il soit du moins bien à lui !

Il n'est pas indispensable que votre prière soit longue, mais il est nécessaire qu'elle soit bonne. Dans vos *catéchismes* ou *paroissiens* se trouvent d'excellentes formules : dites-les *ordinairement*, — *en y pensant*, — et *en les pensant*.

Levez-vous assez tôt pour n'avoir pas à choisir entre votre prière et votre petit déjeûner!... Sans quoi, vous choisiriez le déjeûner, remettant votre prière à plus tard. A quand? à midi?... au soir?... Ce ne serait plus la prière du matin ! Ou bien, vous la diriez dans la rue, en allant à votre école, et sûrement votre prière serait, ou non faite, ou mal faite.

Qui prie, parle à Dieu : n'oubliez jamais cela, afin de garder, dans la prière du matin comme dans toute autre, le respect filial que vous devez à la présence de Dieu !

VII. — Avis aux jeunes gens

Le délaissement de la prière.

Ce n'est pas sans raison que Notre-Seigneur revient si souvent sur l'utilité, disons plus, sur la nécessité de la prière. Et ce n'est pas, non plus, sans raison, que l'Eglise insiste, aujourd'hui peut-être encore plus souvent qu'autrefois, sur cette même nécessité.

Pourquoi? C'est qu'il y a aujourd'hui une sorte de délaissement de la prière : il n'y a *pas assez d'hommes* qui prient, — et ceux même qui prient *ne prient pas assez.*

I. *Il n'y a pas assez d'hommes qui prient.* Il y a d'abord ceux qui ne croient qu'à la nature et aux forces de la nature, qui n'admettent pas Dieu, ou qui du moins n'admettent pas l'intervention de Dieu dans les affaires de ce monde. Ceux-là sont nombreux, et ils ne prient pas. Du moins ils sont logiques avec eux-mêmes...

Mais ceux qui croient? Ils sont nombreux, plus nombreux encore que les premiers. Ceux-là prient-ils?... Hélas ! même parmi ceux-là, il y en a qui ne prient pas ! Ils ont gardé leur croyance, mais ils l'ont mise en réserve dans quelque coin de leur cœur, pour la retrouver plus tard, avec toutes ses conséquences, parmi lesquelles se trouve la prière : plus tard, ai-je dit, c'est-à-dire quand leurs affaires seront faites, leurs enfants établis, leurs vieux jours assurés..

Quelle aberration ! Comment ! Voilà des hommes

qui croient à l'intervention de Dieu dans les choses humaines, à la *Providence* divine : et ils font exactement comme s'ils ne croyaient pas. Ils travaillent, disent-ils. Je le veux bien, Dieu ne les aidera point s'ils ne travaillent pas : « aide-toi, le ciel t'aidera ». Mais aussi, Dieu ne les aidera pas davantage s'ils ne prient point. Oh ! qu'elle est bien plus sage et plus utile, la maxime des vrais chrétiens : « Travaillons comme si le travail pouvait tout, prions comme si le travail ne pouvait rien ! »

II. *Ceux mêmes que prient ne prient pas assez.* — Ils ne remettent pas à leurs vieux jours, comme ceux dont je viens de parler, l'assistance à la messe dominicale, mais qu'y font-ils, du moins un trop grand nombre d'entre eux? A part un *Pater* et un *Ave* balbutiés, ils attendent que ce soit fini !... Vous en voyez d'autres qui arrivent le plus tard possible et s'en vont le plus tôt qu'ils peuvent, faisant ce qui est strictement nécessaire pour l'accomplissement du devoir dominical, mais ne voulant pas donner à Dieu une minute en surplus.

Manque de foi? Non. Respect humain? Pas davantage, puisqu'ils se font voir à l'église. Comment donc expliquer cela, sinon par l'influence du naturalisme? Ils le respirent tout autour d'eux, dans les conversations, dans les journaux, dans les programmes électoraux; sans s'en rendre compte, ils respirent ce mauvais air, qui amène un affaiblissement général de la santé morale de tout un peuple.

J'ai tenu à vous signaler le danger. Il faut réagir. Voulez-vous prier *assez?* Priez tellement, qu'il puisse vous sembler que vous priez *trop :* alors, mais alors seulement ce sera *assez.*

VIII. — Avis aux jeunes filles

Les distractions dans la prière.

L'Evangile de ce jour insiste tant sur la prière, que je ne saurais guère vous parler d'autre chose. Je ne vous demanderai point : « Priez-vous? » Vous ne seriez pas ici si vous n'étiez pas des « prieuses », des *orantes*, comme disaient nos pères. Mais je vous demanderai : « Comment priez-vous? Apportez-vous à la prière toutes les conditions requises? » Et comme cette question est encore trop vaste, je la restreindrai à cette qualité de la prière qui s'appelle l'*attention*, et je vous parlerai des *distractions* dans la prière.

Les jeunes chrétiennes peuvent se partager, à ce sujet, en deux catégories : celles qui se soucient trop de leurs distractions, et celles qui ne s'en soucient pas assez.

I. Il est d'abord, — et il y en a parmi vous, — des chrétiennes *qui ont trop souci de leurs distractions*. Elles savent bien qu'il y en a beaucoup d'involontaires, et que de celles-là nous ne saurions être responsables devant Dieu, puisqu'on n'est jamais coupable de ce qu'on n'a pas voulu de quelque manière. Elles le savent... mais en pratique elles font comme si elles l'ignoraient. *Il leur semble* toujours que leurs distraction ont été volontaires. Pourquoi? elles ne sauraient le dire, mais *il leur semble*... Et, en conséquence, dès qu'elles s'aperçoivent d'une distraction, elles s'inquiètent, elles recommencent la formule commencée, et un *Pater* dure, pour elles, le temps de cinq *Ave !*

Notre-Seigneur, qui le premier a récité le *Pater*, ne l'a pourtant pas récité ainsi : « Notre Père qui êtes aux cieux... qui êtes aux cieux... que votre nom soit sanctifié... Notre Père qui êtes aux cieux », etc. Jeunes filles scrupuleuses, votre confesseur a sûrement constaté votre état douloureux et vous a recommandé, entre autres remèdes, de ne pas recommencer vos prières. Obéissez-lui et récitez le *Pater* tout d'un trait : vous le réciterez ainsi comme Jésus l'a récité lui-même.

II. Je recommande aussi aux scrupuleuses de ne pas écouter ce que je vais dire à celles *qui ne se soucient pas suffisamment de leurs distractions.*

« Mes distractions sont involontaires », disent-elles délibérément. Si c'était vrai, elles n'auraient pas, en effet, à s'en préoccuper. Mais est-ce bien vrai?

Sans doute, je veux le croire, au moment même où la distraction leur survient, elles ne l'ont pas désirée, elles ne s'en aperçoivent pas, elles ne peuvent donc y porter remède. Mais ont-elles fait tout ce qu'il fallait pour que cette distraction ne survînt pas? Ont-elles préparé leur cœur à la prière? Se sont-elles mises, avant de prier, en la présence de Dieu? se sont-elles dit qu'elles allaient avoir l'honneur de lui parler, d'être admises à son audience, et qu'il convenait, dès lors, de chasser toute pensée étrangère à ce sublime dialogue entre Dieu et sa pauvre créature?...

Faites ainsi vous-mêmes, fermez la porte aux distractions : à ce compte-là seulement, si elles rentrent par la fenêtre, vous n'aurez pas à vous en inquiéter.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du v^e^ dimanche après Paques..... 217

I. Explication de l'Evangile..... 218

II. *Dogme.* Le Ciel 222
Cf. *même sujet*, Toussaint, t. III, p. 448.

III. *Morale.* Les motifs de la foi..... 225
Cf. *la Foi* : sa nature et son obligation, 3^e^ dim. ap. Epiph., t. I, p. 249; — *les Tentations contre la foi*, Epiph., t I, p. 188; — *le Péché d'incrédulité*, 1^re^ dim. ap. Pâq., t. II, p. 129; — *la Perte de la foi est-elle coupable?* 4^e^ dim. ap. Pâq., t. II, p. 212.

IV. *Grâce.* La prière au nom de Jésus-Christ.... 228
Cf. *la Prière*, 2^e^ dim. de Car., t. I, p. 444; — *les Qualités de la prière*, 4^e^ dim. ap. Pent., t. II, p. 420; Quinquag., t. I, p. 402; — *l'Efficacité de la prière*, 23^e^ dim. ap. Pent., t. III p 396; — *la mauvaise Prière*, 7^e^ dim. ap Pent., t III p. 12.

V. *Apologétique.* « J'ai prié et n'ai rien obtenu ». 231
Cf *l'Efficacité de la prière*, 23^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 396; *la mauvaise Prière*, 7^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 12; 10^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 92.

VI. *Avis aux enfants.* La prière du matin..... 234
Cf. *les Prières du matin et du soir*, dim dans Oct. de Noël, t. I, p. 156.

VII. *Avis aux jeunes gens.* Le délaissement de la prière 236

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Les distractions dans la prière 238
Cf. *le Recueillement dans la prière*, 4^e^ dim. d'Av., t. I, p. 114

Autres sujets :

IX. Les trois grands Mystères. « Je suis sorti de mon Père », allusion à la sainte Trinité; — « Je suis venu dans le monde », rappel de l'Incarnation; — « Je quitte le monde », annonce de la Passion et de la Rédemption.

X. Dieu est amour, à propos de cette parole : « Mon Père vous aime ».

FÊTE DE L'ASCENSION

Apparitions et départ de Notre-Seigneur

En ce temps-là, Jésus apparut aux onze tandis qu'ils étaient à table. Il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, car ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

Il leur dit aussi :

« — Allez dans le monde entier, et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles, ils prendront les serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, ils n'en seront pas incommodés ; ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci seront guéris. »

Ayant ainsi parlé, le Seigneur Jésus fut enlevé au ciel, où il est assis à la droite de Dieu.

Quant à eux, ils partirent et prêchèrent partout : et le Seigneur coopérait à leur parole et la confirmait par les miracles qui l'accompagnaient.

(Marc, xvi, 14-20.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

C'est aujourd'hui une des grandes fêtes de l'Eglise et elle fait partie des fêtes d'obligation. L'Evangile lu à la messe, — que tout fidèle est obligé d'entendre ce jour-là, — rapporte quatre faits différents, dont nous parlerons successivement : la première et la dernière apparition de Jésus ressuscité, son ascension, et la prédication des Apôtres.

I. *Première apparition de Jésus.* — C'est le soir même de Pâques que Jésus apparut aux onze tandis qu'ils étaient à table. Saint Marc les appelle *les Onze* bien que Thomas ne fût pas avec eux ce soir-là; il aurait même pu les appeler les Douze : on sait qu'il s'agit ici des apôtres, dont le chiffre de douze allait bientôt être complété, après la défection de Judas, par l'élection de saint Mathias.

Les Onze étaient donc dix, — à peu près comme *les Quarante* de l'Académie française sont souvent trente-cinq ou trente-six. Enfermés dans le cénacle, ils prenaient leur frugal repas du soir, discutant le récit que leur avaient fait les disciples d'Emmaüs. Soudain Jésus leur apparut, et leur montra ses plaies pour les convaincre de la vérité de sa résurrection. Il leur reprocha leur résistance à la foi, car ils ne pouvaient se décider à croire au témoignage de ceux qui l'avaient vu ressuscité. Cette « dureté de cœur », pour employer le langage même de l'Evangile, si elle n'est pas à la louange des apôtres, a du moins pour nous un avantage : elle nous montre qu'ils n'étaient pas portés à croire à la résurrection de Jésus et qu'il a fallu des preuves solides pour les en

convaincre, jusqu'à les décider à mourir pour en rendre témoignage.

II. *Dernière apparition de Jésus.* — De la première apparition, l'évangéliste saint Marc passe d'emblée à la dernière. Nous sommes au quarantième jour depuis que Jésus est ressuscité. Les apôtres sont encore au cénacle : c'est là sans doute que le Maître leur apparaît. Il se met à table avec eux, voulant une fois de plus leur montrer la réalité de sa résurrection. Une fois de plus, aussi, il leur annonce la descente du Saint-Esprit, qui leur donnera la force de témoigner pour lui jusqu'aux extrémités de la terre, ce détail est rapporté dans les Actes des Apôtres : « Demeurez dans la ville, dit Jésus à ses apôtres, jusqu'à ce que vous soyez investis de la force d'en-haut; car, si Jean a baptisé dans l'eau, vous, vous serez, dans quelques jours, baptisés dans le Saint-Esprit... Car je vais vous envoyer celui que le Père a promis : vous recevrez la force de l'Esprit-Saint qui descendra en vous, et alors vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, et jusqu'aux confins de la terre. »

« Allez donc, conclut-il, dans le monde entier, et prêchez l'Evangile à toute créature » humaine. Au moment même où il confie son œuvre à ses apôtres, il les avertit encore qu'il n'est pas venu seulement pour les Juifs, mais pour tous les hommes; et voilà pourquoi il envoie ses missionnaires aux limites du monde et il leur ouvre le vaste champ de l'humanité tout entière.

Remercions Dieu : c'est cette parole qui nous a valu nos premiers missionnaires ! C'est grâce à elle que la France est chrétienne.

En parlant comme il l'a fait, Notre-Seigneur n'imposait pas seulement, aux apôtres, l'obligation de prêcher; il imposait aussi aux nations le précepte de les écouter et de croire à leur parole. On ne méprise pas en vain les dons de Dieu ! Aussi bien, « celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui refusera de croire sera condamné. » Telle est la sentence même de Jésus.

Toutefois, il est du devoir d'hommes raisonnables de ne croire qu'à des témoignages autorisés. Il faut donc que Jésus, ayant choisi ses témoins, les « autorise », et il ne le fera que par ce signe : le miracle. « Voici, dit-il, les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru »; et il en énumère plusieurs : la délivrance des possédés, le don des langues, l'immunité contre des accidents qui devraient être mortels, la guérison des malades.

Toutes ces promesses ont été réalisées : partout les prédicateurs de l'Evangile ont emporté avec eux le don des miracles, et c'est par lui qu'ils ont conquis le monde.

III. *L'ascension.* — Ayant ainsi parlé, ayant ainsi renouvelé et confirmé la mission de ses apôtres, Jésus jugea que l'heure était venue pour lui de retourner au ciel. Il emmena donc ses apôtres aux Oliviers, refaisant ainsi précisément le chemin qu'il avait déjà parcouru avec eux, exactement six semaines auparavant. Mais quel changement, durant ces six semaines! le jeudi saint, Jésus allait au devant des souffrances et de la mort; le jeudi de l'ascencion, il allait au devant de son triomphe. Arrivé sur le mont des Oliviers, Jésus s'arrêta, bénit ses disciples... Et tandis qu'il les bénissait, il s'éleva au-

dessus de terre, dans la direction du ciel : bientôt une nuée le déroba aux yeux des apôtres.

Ils continuaient pourtant à regarder vers le ciel, lorsque leur apparurent deux anges, sous la forme d'hommes habillés de blanc : « Hommes de Galilée, dirent-ils, que faites-vous là à regarder le ciel? Ce même Jésus, que vous venez de voir partir, reviendra un jour de la même manière » : ce sera pour le grand et universel jugement.

En attendant, Jésus, dit l'Evangile, est « au ciel, assis à la droite de Dieu », ce qui signifie qu'il a la même puissance que son Père.

IV. *La prédication des apôtres.* — « Les apôtres partirent, dit saint Marc, et prêchèrent partout. » Nous savons, par d'autres passages des textes sacrés, qu'ils ne partirent pas immédiatement. Ils devaient d'abord attendre la descente du Saint-Esprit, que Jésus leur avait tant de fois promis.

Aussi, lorsque Jésus les eut quittés, ils emmenèrent sa sainte Mère, et avec elle ils retournèrent au cénacle. Là ils s'enfermèrent et, comme nous dirions aujourd'hui, ils se mirent en retraite. Pendant neuf jours ils persévèrent dans la prière avec Marie... Et le dixième jour, le Saint-Esprit descendit sur eux avec sa lumière et sa force. Ce fut alors qu'ils partirent à la conquête du monde.

Nous aussi, nous allons, durant les neuf jours qui vont suivre, nous préparer à la fête de la Pentecôte : nous ferons la « neuvaine au Saint-Esprit »; et le dixième jour, la solennité de la Pentecôte nous retrouvera ici, tous réunis de nouveau, pour chanter les louanges de Dieu.

— Dogme. — *La vie glorieuse de Jésus-Christ.*

La fête de ce jour couronne la vie glorieuse de Jésus en ce monde, et inaugure sa vie glorieuse dans le ciel.

Vous savez que l'histoire de Jésus en ce monde se partage en quatre périodes : sa *vie cachée*, qui dura trente ans; sa *vie publique*, qui dura trois ans; sa *vie souffrante*, qui dura les vingt-quatre heures de sa passion; sa *vie glorieuse*, enfin, qui dura quarante jours ici-bas, mais qui a sa continuation dans la gloire céleste.

C'est de cette vie glorieuse de Jésus que nous allons parler, en considérant son début *sur la terre* et sa consommation *au ciel*.

I. *Sur la terre*, la vie glorieuse de Jésus-Christ a duré quarante jours : son premier instant a été la résurrection, sa dernière minute a été celle de l'ascension.

Pourquoi Notre-Seigneur n'est-il pas remonté au ciel dès l'instant où il est sorti vivant du tombeau où l'avait scellé mort la malice de ses ennemis? On peut en donner plusieurs raisons. Si l'ascension avait immédiatement suivi la résurrection, celle-ci eût été niée beaucoup plus aisément; au contraire, en restant sur terre, en apparaissant à plusiers reprises, en des lieux divers et à des personnages différents, Jésus rendait indéniable son retour triomphant à la vie. Nous le voyons, dans l'évangile de ce jour, reprocher aux apôtres la « dureté de leur cœur » et leur répugnance à la foi en sa résurrection: elles eussent été bien plus graves si Jésus ressuscité

était reparti au ciel sans se montrer à ses disciples !

Sans compter que Jésus avait promis à ses apôtres de leur donner ses instructions dernières ! C'est après sa résurrection que nous le voyons instituer le sacrement de baptême et celui de la pénitence : combien d'autres choses n'a-t-il pas dû faire et dire, dont le récit ne se trouve pas dans l'Evangile, mais dont la tradition a reçu le dépôt !... Saint Jean nous en avertit à deux reprises : « Le Seigneur a fait beaucoup d'autres signes, en présence de ses disciples, qui ne sont pas consignés dans ce livre... S'il avait fallu tout écrire, je crois que le monde ne pourrait contenir tous les livres qu'il en faudrait composer ! »

Enfin, ne l'oublions pas, Jésus était fils. Si, par sa nature divine, il était Fils de Dieu le Père et avait hâte de « retourner à son Père », dans son humanité il était fils de Marie, et il allait, en retournant à son Père, quitter sa mère ! Elle allait rester loin de lui pendant de longues années : un tel fils et une telle mère ne pouvaient se séparer sans se dire adieu. Aussi bien, l'Evangile ne nous raconte qu'une dizaine d'apparitions de Jésus ressuscité, et parmi elles il n'en est pas mentionné en faveur de Marie : mais ces dix apparitions n'ont pris que quelques heures ; où était Jésus durant ces quarante jours?... Ne pouvons-nous supposer qu'ils furent une longue apparition de Jésus à Marie, un long adieu... bien court pour leur amour mutuel !

III. *Au ciel*, où Notre-Seigneur entra triomphalement à pareil jour, l'évangile d'aujourd'hui nous le représente « assis à la droite de Dieu », et vous savez que ces mots ont été insérés dans le symbole

des apôtres : « est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant. »

Dans ces quelques mots il y a deux images, c'est-à-dire deux expressions qu'il ne faut pas prendre au sens littéral. « Jésus est assis », cela veut dire simplement qu'il est entré au ciel comme dans le lieu de son repos : il a fini de souffrir, fini d'acquérir des mérites, il n'a plus qu'à nous les appliquer. Il est assis « à la droite » du Père : cela veut dire que le Père l'honore comme son égal, ayant la même puissance et la même majesté que lui-même. Et cela ne saurait nous étonner, puisque Jésus est le Fils de Dieu, fait homme pour nous sans cesser d'être Dieu !

Au ciel, Jésus est notre avocat, notre médiateur; sans cesse il nous applique les mérites de sa vie et de sa mort; une pieuse tradition, qui sera peut-être, quelque jour, un article de foi, nous le représente, faisant passer toutes ses grâces par la très sainte Vierge Marie, qui est ainsi la médiatrice auprès du Médiateur.

Pour continuer l'image employée par l'Evangile, un jour viendra où, au ciel, Jésus *se lèvera* du trône où il est assis à la droite de son Père : ce sera pour venir « juger les vivants et les morts », c'est-à-dire tous les hommes, depuis les premiers morts jusqu'aux derniers vivants, qui mourront pour ressusciter aussitôt. Ce sera le jugement général. Ce jour-là éclatera, plus que jamais, la gloire de Jésus-Christ. Nous la verrons !... Puissions-nous y avoir part, et être du nombre de ceux qui le suivront lorsqu'il rentrera pour jamais dans la gloire du ciel !

III. — Morale. — *L'obéissance.*

Ce n'était pas un ordre facile à exécuter que le précepte imposé par Jésus aux apôtres : « Allez dans le monde entier, et prêchez l'Evangile à toute créature ! » Et pourtant, devant cet ordre qui les envoyait à la persécution et au martyre, les apôtres n'hésitent pas : « Quant à eux, ils partirent. » Quelle belle obéissance ! Et combien, devant cet exemple, il est opportun de parler aujourd'hui de cette belle vertu ! *Pourquoi* et *comment* faut-il obéir? répondons à ces deux questions.

I. *Pourquoi faut-il obéir?* Aucun chrétien, aucun homme raisonnable n'hésiterait à obéir, si Dieu daignait lui apparaître et lui donner un ordre.

« Mais Dieu, me direz-vous, ordonne si rarement! » C'est une erreur : Dieu ordonne à tout instant : seulement, il n'ordonne pas par lui-même : de ses volontés il a choisi des intermédiaires, et ce sont eux qui, à tout instant, nous transmettent les ordres de Dieu; aussi, pour employer les termes mêmes du catéchisme, « en leur obéissant, c'est à Dieu même que nous obéissons. »

Voyez l'enfant : à la maison, heure par heure il sait ce qu'il doit faire, parce que ses parents le lui ordonnent, et leurs ordres sont pour lui la volonté de Dieu. S'ils le confient à un grand frère, à une sœur aînée, voire à un domestique ou à une gouvernante, les ordres de ceux-ci ne sont autre chose que les ordres de leurs parents et par conséquent ceux de Dieu même.

L'enfant a grandi, le voici jeune homme : dans

son bureau il a un chef, dans son atelier un contre-maître, à la caserne un supérieur; autant de représentants de Dieu auprès de lui ! Je le sais, le représentant peut n'avoir pas conscience de sa mission, et ne pas se considérer comme le délégué d'un Dieu auquel il ne croit peut-être pas : il n'en est pas moins vrai que l'inférieur doit regarder son supérieur comme le dépositaire d'un pouvoir que seul, en définitive, Dieu a le droit d'exercer; si le supérieur n'avait d'autre titre à commander que sa qualité d'homme, nul homme ne serait tenu de lui obéir. Et ils s'y entendent bien, ceux qui ont fait leur maxime de ces mots : *Ni Dieu ni maître !* sans *Dieu*, en effet, il ne saurait y avoir de *maître !*

Le jeune homme prendra plus d'âge, il deviendra époux, père, chef d'industrie ou de commerce : il aura encore des supérieurs : dans l'ordre civique, les gouvernants; dans l'ordre religieux, l'Eglise; là même où il pourrait se croire chef absolu, il aura un maître auquel il devra obéir : sa conscience, c'est-à-dire la voix de Dieu parlant à l'intérieur.

En résumé, nous devons toujours obéir, parce que Dieu commande toujours, et ordinairement par l'intermédiaire de nos supérieurs légitimes.

II. *Comment faut-il obéir?* Notre obéissance doit être à la fois *chrétienne*, *prompte* et *joyeuse*.

Chrétienne, ai-je dit. Les païens, eux aussi, obéissent. Mais le chrétien doit obéir, sinon autrement que le païen, du moins pour un autre motif : et c'est précisément celui que je viens d'indiquer; il doit obéir parce que, dans la voix qui lui a imposé un commandement, il aura reconnu la voix de Dieu, lui parlant par l'intermédiaire d'un supérieur légi-

time. Obéir chrétiennement, ce n'est que cela, mais c'est tout cela !

Prompte, ai-je dit encore, doit être notre obéissance. J'aime à rapprocher le mot latin qui signifie obéir, *obedire*, de cet autre verbe, *obire*, qui veut dire : aller au devant. Obéir promptement, c'est bien cela : c'est aller au devant de l'ordre et non pas fuir devant lui. Je vois quelquefois, dans la rue, un enfant que sa mère appelle pour le faire rentrer et qui, en même temps, est obligée de courir après lui : l'enfant rentrera... quand sa mère l'aura rattrapé et le ramènera par la main au logis. Ce n'est pas là, vous l'avouerez, de l'obéissance *prompte !*... Hélas ! je connais de grands enfants, — je veux dire des hommes... et des femmes, — qui obéissent de la même manière, c'est-à-dire le moins qu'ils peuvent et le plus tard qu'ils peuvent : s'ils voyaient Dieu dans leur supérieur ils n'agiraient pas ainsi : leur obéissance n'est pas chrétienne.

Enfin, que notre obéissance soit *joyeuse;* même si l'ordre reçu nous coûte, exécutons-le de bon cœur : « Dieu, dit l'Ecriture, aime celui qui donne joyeusement »; donnons tout ainsi, même — et surtout — notre obéissance !

Ah! si nous y réfléchissions bien, comme nous serions toujours joyeux d'obéir! Il n'y a qu'une chose à faire sur la terre : la volonté de Dieu. Tout est là, et il n'y a rien en dehors de là. Or, obéir, c'est précisément, nous l'avons vu, faire la volonté de Dieu. Dans les cas difficiles, le supérieur peut se tromper en commandant, l'inférieur ne se trompe pas en obéissant : le premier peut être inquiet, non le second : il fait la volonté de Dieu.

IV. — Grace. — *Le sacrement de baptême.*

C'est aujourd'hui l'anniversaire de l'institution du baptême. C'est avant de monter aux cieux que Jésus dit à ses apôtres : « Allez baptiser toutes les nations », et qu'il porta cette sentence, relatée dans l'Evangile d'aujourd'hui : « Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé. » *Notion* du baptême, *nécessité* du baptême : c'est autour de ces deux points que nous grouperons l'essentiel de ce que vous devez savoir au sujet de ce sacrement.

I. *Notion du baptême.* — Pour vivre, au ciel, de la vie éternelle, l'homme doit vivre ici-bas de la vie surnaturelle, qui est l'union de l'âme avec Dieu par la grâce et la charité.

Or, toute vie commence nécessairement par la naissance. Depuis le péché d'Adam, lorsque l'homme naît à la vie naturelle, son âme ne naît pas en même temps à la vie spirituelle : celle-ci a été empoisonnée et tuée dans sa source.

Grâce à Dieu, le remède existe à côté du mal, et la vie surnaturelle peut fleurir en nous... Mais la première condition, c'est qu'elle y naisse : elle pourra ensuite grandir, s'alimenter, se guérir, au besoin même être ressuscitée; mais avant tout, encore une fois, il lui faut une naissance.

Cette naissance, c'est le baptême.

Vous connaissez cette cérémonie religieuse que l'on appelle le baptême et dont voici l'essentiel. Un homme prend de l'eau, il la verse sur le corps d'un enfant ou d'un adulte qui n'a pas encore été baptisé, et tout en faisant ce geste il prononce ces

paroles : « Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » C'en est fait : la tache du péché originel, contractée par l'âme au moment même de sa création, disparaît à tout jamais, la vie surnaturelle fait son entrée dans cette âme qui devient ainsi gracieuse aux yeux de Dieu, fille de Dieu, apte à entrer dans la maison de Dieu qui est le ciel, en même temps qu'elle entre sur terre dans cette autre maison de Dieu qui est l'Eglise.

En même temps, le signe du chrétien est imprimé dans cette âme, en caractères indélébiles. Qui peut dire ce qu'elle deviendra? Dieu seul le sait ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'éternellement, au ciel ou même en enfer, ce sera une âme de chrétien !

La cérémonie du baptême est bien l'image, la représentation, le symbole ou le *signe* de l'effet qu'elle produit : car de même que l'eau efface les taches du corps, de même le baptême purifie l'âme de la tache du péché; si c'est un adulte qui le reçoit, toutes ses fautes lui sont remises avec toutes les peines qui en devaient être la conséquence, pourvu toutefois qu'il en ait le repentir. Il y a, vous le voyez, similitude entre le rite extérieur et la grâce intérieure : il y a *signe*, et comme ce signe est efficace et produit la grâce en même temps qu'il la signifie, il y a *sacrement*. Le baptême est le premier des sept sacrements... Il nous reste à dire qu'il en est le plus nécessaire.

II. *Nécessité du baptême.* — La nécessité du baptême fut affirmée par Notre-Seigneur, au jour même où il l'institua, c'est-à-dire le jour de son ascension, relisez l'Evangile de ce jour : « Celui qui croira et

qui sera baptisé, celui-là sera sauvé. » Sans baptême, pas de ciel; et vous savez que cette loi s'étend même aux enfants; sans doute ils ne sont point punis par Dieu d'une faute dont ils ne sont pas coupables. Mais Dieu ne devait pas le ciel à notre nature humaine : s'il nous l'a offert, il y pouvait mettre des conditions; il y a mis celle du baptême. En dehors du ciel, l'âme peut jouir d'un bonheur naturel : tel sera le sort de l'enfant non baptisé; sort heureux, si on le compare à la non-existence, — mais sort malheureux, si on le compare au bonheur ineffable dont le baptême est l'indispensable condition.

Il est pourtant des non baptisés qui peuvent entrer au ciel, parce que pour eux le baptême a été suppléé, — soit par le *martyre*, s'ils ont été « baptisés dans leur sang » en souffrant la mort pour la foi, — soit par la charité, si, ne pouvant recevoir le sacrement, ils en ont du moins le désir, impliqué dans l'amour de Dieu qui les anime et leur fait conformer leur volonté à celle du Seigneur.

Mais ces exceptions ne font que confirmer la règle: c'est le baptême qui ouvre les portes du ciel. Voilà pourquoi *tout homme*, — je l'ai indiqué tout à l'heure, — peut baptiser validement, bien que les laïques n'aient le droit de le faire qu'en cas d'urgence et en l'absence du prêtre. Voilà pourquoi, enfin, il ne faut pas retarder le baptême des enfants. Pères et mères, vous aimez ardemment vos petits enfants : vous ne pouvez leur en donner une meilleure preuve qu'en les faisant baptiser. Leur vie est si fragile!... Si la mort vous les vole, du moins, que le ciel vous les garde!

V. — Apologétique. — « *On ne voit plus de miracles* »

Dans son dernier entretien avec ses apôtres avant de remonter au ciel, Notre-Seigneur leur confirme le don des miracles que déjà il leur avait promis, en annonçant qu'ils opéreraient des prodiges encore plus grands que les siens. Il entre même dans le détail de plusieurs des miracles que feront ses disciples et ses prédicateurs : « ils chasseront les démons », comme Jésus l'a si souvent fait lui-même; — « ils parleront des langues nouvelles », c'est-à-dire des langues qu'ils n'auront pas apprises, comme l'a fait saint Pierre au jour même de la Pentecôte; — « ils prendront les serpents » sans en recevoir le moindre mal, comme les Actes des Apôtres le racontent de saint Paul; — « s'ils boivent quelque breuvage mortel, ils n'en seront pas incommodés », comme la tradition le rapporte de l'apôtre saint Jean; — « ils imposeront les mains sur les malades, et les malades seront guéris », comme le fit saint Pierre, en faveur de qui Jésus alla plus loin que sa promesse, puisque son ombre seule, passant sur les malades, suffisait à les guérir.

Mais ici intervient l'impiété : « Pourquoi, nous dit-elle, cette promesse ne se réalise-t-elle plus? Pourquoi, aujourd'hui, n'y a-t-il plus de miracles? »

A cette question nous donnerons trois réponses.

I. Il est faux de dire qu'il n'y a plus de miracles. Il serait plus exact de demander pourquoi il n'y en a plus autant qu'à l'origine du christianisme, — et cela, nous l'expliquerons tout à l'heure. Mais com-

ment pouvez-vous dire, incrédules, qu'il n'y a plus de miracles? Avez-vous donc des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre? N'avez-vous donc jamais, par exemple, entendu parler de Lourdes, la terre du miracle, le rendez-vous des médecins dont beaucoup reviennent émerveillés de ce qu'ils ont vu et, s'ils n'ont pas assez de foi pour crier au miracle, ont assez de bonne foi pour crier à l'inexplicable?

D'ailleurs, il y a *toujours* eu des miracles dans l'Eglise. Je n'en veux qu'une preuve : chaque âge de l'Eglise a eu ses saints, et il n'y a pas de saints canonisés sans miracles bien et dûment constatés.

Un protestant, se trouvant à Rome, fut autorisé à lire les pièces du procès institué pour la constatation de quelques miracles en vue de la canonisation d'un saint. « Ah! dit-il ensuite, si tous les miracles étaient bien et dûment établis comme ceux-là! — Eh bien, lui fut-il répondu, ces miracles ont été refusés par les cardinaux, comme insuffisamment constatés!... »

II. Reconnaissons pourtant qu'il y a moins de miracles aujourd'hui qu'aux origines du christianisme et donnons-en la raison.

C'est que le but principal du miracle est aujourd'hui atteint. Il s'agissait, pour Jésus, de bâtir son Eglise et d'établir la religion chrétienne. Or la religion ne peut s'établir qu'à coups de miracles : ce sont eux, en effet, qui seuls peuvent démontrer l'autorité du fondateur de la religion, et la réalité de sa mission divine : car, en définitive, qui donc peut fonder une religion, sinon Dieu lui-même?

Mais aujourd'hui, l'œuvre est faite, la maison est construite, l'Eglise est bâtie.

Sur le terrain où l'on construit un édifice, vous voyez beaucoup d'ouvriers; mais une fois qu'elle est achevée, les ouvriers s'en vont, et vous n'en voyez plus quelques-uns que de temps en temps... Les ouvriers qui ont bâti l'Eglise, ce sont les miracles. Ils étaient nombreux à l'origine; aujourd'hui, ils n'apparaissent plus que çà et là et de temps en temps.

III. D'ailleurs, si le but principal des miracles est de *prouver* la divinité de la religion, ce n'est pas toujours le seul. Jésus, en venant sur la terre et en passant au milieu de toutes nos infirmités, fut ému de compassion pour les misères qu'il avait sous les yeux et pour les misérables qui l'invoquaient; « il passa en faisant le bien et en guérissant toute infirmité. »

Quand un prince visite une province, il y apporte avec lui des faveurs et des grâces destinées à réjouir ceux qu'il visite, et à marquer son passage d'une empreinte durable. Ainsi en fut-il de Jésus, lorsqu'il visita la terre : il y apporta des bienfaits si nombreux, que le souvenir de son passage y est resté impérissable.

Laissez-moi vous signaler, en terminant, un miracle vivant, un miracle perpétuel, c'est l'existence même de l'Eglise : le monument bâti par Jésus-Christ est attaqué, depuis dix-neuf siècles, par la pioche des démolisseurs, et il est toujours debout, toujours jeune, toujours d'une incomparable beauté. La « condamnée à mort » est toujours vivante, toujours bienfaisante, toujours en ascension !... Méditez ce miracle, hommes de bonne foi, et vous n'en demanderez pas d'autres!..

VI. — Avis aux enfants

Les grandes fêtes nous entr'ouvrent le ciel.

Nous célébrons aujourd'hui une « fête d'obligation », c'est-à-dire une fête que l'Eglise nous *oblige* à sanctifier comme si c'était un dimanche.

Vous savez que ces fêtes sont choisies parmi les plus importantes de l'année, — qu'il y en a dix dans l'Eglise, — et que, pour la France, le Souverain Pontife en a réduit le nombre à quatre : Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint.

A quoi servent ces fêtes? Entre autres utilités, je veux vous en signaler une, qui, si vous ne l'oubliez pas, vous les fera aimer, et vous aidera, votre vie durant, à les mieux sanctifier.

Pour consoler ses disciples de son départ, dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire, Jésus leur dit : « Je m'en vais, mais c'est pour vous préparer une place. » Nous avons donc là-haut, dans le ciel, une place préparée pour chacun de nous, — une place « réservée » ou « louée », si j'ose dire, — et qui est si bien *notre* place, que si, par malheur, nous ne l'occupions pas, elle resterait éternellement vide.

Or l'Eglise veut que cette place, nous la regardions de temps en temps, comme les apôtres regardaient, des yeux de la foi, Notre-Seigneur au ciel, lorsqu'ils ne pouvaient plus le voir avec les yeux de leur corps. Et précisément, les fêtes qu'elle a instituées sont des occasions qu'elle nous offre et des invitations qu'elle

nous adresse à *regaraer en haut*, à élever, vers le ciel, à la fois nos yeux et nos cœurs.

Cette intention se vérifie surtout dans les quatre fêtes d'obligation que subsistent en France depuis le début du dix-neuvième siècle. A chacune d'elles, l'Eglise nous entr'ouvre le ciel. Voyez plutôt.

A *Noël*, le ciel s'entr'ouvre : nous en voyons descendre le Fils de Dieu, fait homme pour nous, et nous allons à la crèche de Bethléem adorer, avec les bergers, le petit enfant qui vient de naître. C'est l'aube de la rédemption : sans ce *noël*, nous ne pourrions pas entrevoir notre place au ciel : nous n'en aurions pas. Grâce à ce *noël*, nous en avons une !

A l'*Ascension*, c'est-à-dire aujourd'hui, le ciel s'entr'ouvre encore pour recevoir Jésus qui y rentre victorieux et nous y marque notre place, selon sa promesse formelle.

A l'*Assomption*, le ciel s'entr'ouvre pour laisser entrer Marie, à la fois Reine du ciel et Mère des hommes : quel espoir pour nous d'aller la rejoindre!

Enfin, à la *Toussaint*, le ciel s'entr'ouvre une dernière fois, pour nous montrer tous ceux qui ont obtenu déjà la place préparée pour eux par Notre-Seigneur.

Aujourd'hui donc, regardons le ciel entr'ouvert, et que la vue de la place qui nous y attend nous remplisse d'espoir et de courage!... Sans doute, ce ne sera qu'une humble place, et nous n'avons pas la prétention d'être des Saints *canonisés*. Mais nous serons des saints tout de même : nous aurons fait *l'ascension* du ciel, et la *Toussaint* sera notre fête. Encore une fois, courage!...

VII. — Avis aux jeunes gens

La fidélité.

La page évangélique d'aujourd'hui nous propose un double exemple de fidélité aux promesses : Jésus reste fidèle aux apôtres, les apôtres restent fidèles à Jésus-Christ.

I. *Jésus reste fidèle aux apôtres*, je veux dire qu'il tient les promesses qu'il leur a faites. Il leur a promis le don des miracles, pour les aider à accomplir l'œuvre de conversion qu'il leur impose, et vous avez lu le détail de ses promesses à ce sujet, et l'énumération des prodiges qu'il fera par leur ministère.

Or, dans la même page où ces promesses sont énoncées, leur accomplissement est aussi mentionné: les apôtres vont prêcher, « et le Seigneur coopère à leur parole et la confirme par les miracles qui l'accompagnent. »

Dieu est fidèle dans ses promesses : c'est là le motif de notre espérance. Il nous a promis sa grâce en ce monde : il nous la donnera. Il nous a promis le ciel, si nous étions sur terre ses serviteurs dociles : il nous l'ouvrira. Jésus nous a dit qu'il partait au ciel pour nous y préparer une place : notre place est prête. Jésus ne nous manquera pas plus qu'il n'a manqué aux apôtres; ceux-ci, sûrs de lui, sont partis à la conquête du monde; sûrs de lui, nous aussi, allons généreusement à la guerre contre le mal.

II. *Les apôtres sont restés fidèles à Jésus-Christ.* Il les avait appelés, ils l'avaient suivi. Un jour où il

avait voulu éprouver leur fidélité, ils lui avaient dit par la bouche de Pierre : « Vous quitter !... A qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

C'était un engagement formel : inviolablement ils y sont restés fidèles. Jésus les envoie dans le monde entier : ils y vont; — il leur ordonne de prêcher son Evangile : ils le prêchent; — il leur annonce (nous le verrons dimanche) les persécutions : ils acceptent le martyre, plutôt que de manquer de fidélité à la parole donnée.

Et vous aussi, vous avez donné votre parole ! J'en suis assuré, vous ne manquerez pas à vos promesses. Je ne veux même pas parler de celles qu'on a faites pour vous le jour de votre baptême, et en échange desquelles vous avez reçu la vie surnaturelle. Je n'en parle pas, non pas qu'elles ne vous obligent point, mais parce que les défaillants se prévalent, pour excuser leur infidélité, de ce qu'ils ne savaient rien des promesses faites, en leur nom, par leurs parrain et marraine.

Mais ces promesses, vous les avez connues plus tard, — et vous les avez ratifiées ! Rappelez-vous le jour de votre première communion solennelle. Ce jour-là, sachant fort bien ce que vous faisiez, sciemment et librement, vous avez *renouvelé*, publiquement et solennellement, les promesses faites pour vous au moment de votre baptême. Vous êtes engagés, — et engagés par vous-mêmes. Or vous considérez comme un devoir de tenir vos promesses envers n'importe quel homme : à bien plus forte raison, l'ayant promis à Dieu, vous lui resterez fidèles !

VIII. — Avis aux jeunes filles

Toujours plus haut !

L'*ascension* de Notre-Seigneur peut être le mot d'ordre de l'humanité. En effet, l'homme est l'objet ou l'agent d'une triple ascension, par laquelle il répond à l'invitation de Notre-Seigneur : « Mon ami, montez plus haut. »

1re *ascension* : — Elle résulte de la création même de l'homme, qui fut une ascension de la nature visible jusqu'à sa perfection. Au-dessus du minéral s'étageait le végétal, — au-dessus du végétal, l'animal; — une dernière ascension pouvait être opérée par le monde visible : l'union du corps et de l'esprit, du visible avec l'invisible... Et cette union fut réalisée par Dieu lorsqu'il créa l'homme, qui d'un seul bond, au moment même de sa création, monta au premier rang de la création terrestre et de la nature visible.

IIe *ascension*. — Cela ne suffisait pas aux desseins de Dieu en notre faveur : il voulut élever l'homme, non seulement au-dessus des créatures visibles, mais au-dessus de lui-même; il lui fit faire l'*ascension* de l'ordre surnaturel, en lui donnant la grâce, en l'élevant à la dignité d'enfant du Seigneur, en lui donnant droit au ciel.

Arrivé à cette hauteur, l'homme fut pris de vertige et tomba, mais vous savez par quel moyen miséricordieux le Sauveur le releva et lui fit refaire l'ascension de la vie surnaturelle : le baptême, dont il est question dans l'Evangile de ce jour, réalise

pour chacun de nous, grâce à la rédemption, ce prodige de divine bonté.

III° *ascension.* — Reste à faire une dernière ascension, de la vie surnaturelle à la vie glorieuse, *de la terre au ciel* : c'est le chemin suivi par Jésus, le jour dont nous fêtons l'anniversaire.

Mais l'ascension de Jésus fut sans peine, sans fatigue, et toute glorieuse. La nôtre doit être une ascension pénible. Le chemin n'est pas tracé pour nous à travers les airs; c'est un chemin terrestre, escarpé, difficile à gravir, et où, selon le mot de Bossuet, l'homme grimpe plutôt qu'il ne marche. Il en est ainsi depuis que l'humanité a péché : nous n'y changerons rien, on ne s'envole pas au ciel, on y monte... et c'est loin!

Raccourcissons la distance. Quand une route est longue et fatigante, on la partage en étapes. A mesure que les jours, en s'écoulant, nous rapprochent de notre éternité, rapprochons-nous du ciel, en nous en rendant de plus en plus dignes, ou plus exactement, de moins en moins indignes. Cela s'appelle progresser dans la vertu. Les progrès, je le veux bien, ne se feront que peu à peu, les étapes seront bien courtes : en les multipliant nous arriverons tout de même. Rappelez-vous les « communiqués » de la grande guerre : « Nous progressons » disaient-ils, et nous trouvions que c'était de bien peu... Cela s'est terminé par la victoire.

Ainsi en sera-t-il de nous : nos petits progrès en feront un grand, nos petites victoires nous vaudront un triomphe définitif, nos petites « ascensions » nous feront arriver au ciel!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile de la fête de l'Ascension..... 241

I. Explication de l'Evangile..... 242

II. *Dogme.* La vie glorieuse de Jésus-Christ.... 246

III. *Morale.* L'obéissance 249

Cf. même sujet, Epiph., t. I, p. 190; — *l'Obéissance aux parents*, 1re dim. ap. Epiph., t. I, p. 210

IV. *Grâce.* Le sacrement de baptême..... 252

Cf. l'urgence du Baptême, Circonc., t. I, p. 476; — *les Limbes des enfants*, Circonc., t. I, p. 478.

V. *Apologétique.* « On ne voit plus de miracles ». 255

Cf. le Miracle, 3e dim. ap. l'Epiph., t. I, p. 246; — *les Objections au miracle*, 20e dim. ap. Pent., t. III, p. 318.

VI. *Avis aux enfants.* Les grandes fêtes nous entr'ouvrent le ciel 258

Cf. les Fêtes, 1re dim. ap. Epiph., t. I, p. 201.

VII. *Avis aux jeunes gens.* La fidélité..... 260

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Toujours plus haut!.. 262

Autres sujets :

IX. Le péché d'incrédulité. — « Il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, car ils n'avaient pas cru... »

X. La catholicité de l'Eglise. — « Allez dans le monde entier, prêcher l'Evangile à toute créature »

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

JÉSUS PRÉDIT LA PERSÉCUTION A SES DISCIPLES

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Quand sera venu le Paraclet, l'Esprit de vérité que je vous enverrai de la part du Père et qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi vous rendrez témoignage, car vous êtes avec moi dès le commencement.

Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez pas scandalisés : car ils vous chasseront des synagogues, et l'heure vient où quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni le Père ni moi.

Je vous ai dit ces choses afin que, l'heure venue, vous vous rappeliez que je vous les ai dites. »

(JEAN, XV, 21-27, et XVI, 1-4.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Pour la quatrième fois, l'Evangile du dimanche propose à nos réflexions une page du discours de Notre-Seigneur à ses disciples, après la cène célébrée

le soir du Jeudi saint, et qui fut la préface de la Passion.

Dans cette page, Jésus annonce successivement à ses apôtres la descente du Saint-Esprit, et les persécutions qu'eux-mêmes auront à subir, lorsque l'Esprit divin les aura remplis de sa force.

I. *Annonce du Saint-Esprit.* — Le *Paraclet* que Jésus annonce à ses disciples, c'est l'Esprit-Saint, il le dit lui-même en le nommant l'Esprit de vérité. « Je vous l'enverrai de la part du Père et il procède du Père », ajoute-t-il, et dimanche prochain nous l'entendrons dire que « c'est le Père qui enverra le Saint-Esprit au nom du Fils ». Ainsi sont nommées en même temps les trois personnes de la divine Trinité, et il est indiqué que le Saint-Esprit procède à la fois du Père et du Fils.

« L'Esprit-Saint rendra témoignage à Jésus Christ », annonce encore le Sauveur. Et comment cela? Ce n'est pas lui-même qui parlera, mais il inspirera la prédication des apôtres et il la soutiendra par des miracles, il soutiendra les prédicateurs eux-mêmes au milieu des tourments qu'ils auront à subir en confirmation de leurs paroles. C'est donc par des intermédiaires humains que l'Esprit-Saint rendra témoignage au Sauveur : c'est la méthode divine, de nous appeler à collaborer à l'œuvre de Dieu. C'est l'Esprit-Saint qui inspirera les apôtres, mais ce sont les apôtres qui prêcheront; c'est l'Esprit-Saint qui soutiendra les martyrs, mais ce sont les martyrs qui souffriront. « Et vous aussi, vous rendrez témoignage », dit Jésus; et comme, pour rendre « témoignage », il faut avoir été « témoin », il ajoute : « car vous êtes avec moi dès le commen-

cement ». C'est à cette autorité du témoin oculaire que les apôtres feront bientôt appel, lorsqu'ils diront: « Ce que nous avons vu et entendu, nous ne pouvons pas ne pas le dire!

Le témoignage verbal que rendront les apôtres à leur Maître ne sera d'ailleurs pas le seul : ils témoigneront non-seulement par leur enseignement, mais par leurs miracles, par leurs vertus, et finalement par leurs souffrances.

C'est de ce dernier témoignage qu'il va être maintenant question.

II. *Annonce des persécutions.* — Jésus savait que ses apôtres seraient persécutés, et il n'entrait pas dans ses desseins de les exempter du témoignage du sang. Mais pourquoi leur annonce-t-il d'avance les tourments qu'ils auront à subir?... Il le fait pour les prémunir contre le découragement que les persécutions pourraient leur causer, en leur faisant remarquer que leur prédiction même implique sa prescience divine et par conséquent sa toute-puissance : si donc ils ont à souffrir, ce ne pourra être que par la permission de leur Maître, et pour arriver à la victoire définitive. Voilà pourquoi il leur dit ces choses « afin qu'ils ne soient pas scandalisés » : « l'heure venue, ils se rappelleront qu'il les leur a dites », et ils concluront que, s'il a dit vrai en leur prédisant la souffrance, il a dit vrai également en leur annonaçnt le triomphe.

Jésus fait prévoir ici à ses disciples la persécution des deux pouvoirs d'ici-bas, le pouvoir religieux et le pouvoir civil.

Oui, ils seront poursuivis par l'autorité religieuse! Il devait être particulièrement dur, à des hommes

qui allaient vouer leur vie à la religion, d'être persécutés au nom même de la religion !... Et pourtant cela sera : ils seront chassés des synagogues, c'est-à-dire exclus de la communauté des fidèles, *excommuniés*, comme nous dirions aujourd'hui.

A son tour, le pouvoir civil se mettra en branle contre les apôtres : on les fera mourir, annonce Jésus-Christ. Et cette prophétie s'est réalisée : tous sont morts de mort violente à l'exception de saint Jean; mais celui-là même subit le martyre, puisqu'à Rome il fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, et ne survécut que par miracle.

Pourquoi les détenteurs du pouvoir ordonneront ils la mort des apôtres? « Parce que, dit Jésus, ils ne connaissent ni le Père ni lui », et leur ignorance sera si grande, qu'en faisant mourir les envoyés de Dieu ils « croiront rendre service à Dieu ! » Vous reconnaissez ici le Jésus qui, moins de vingt-quatre heures après, dira à son Père, du haut de la croix : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! »

En parlant ainsi, Notre-Seigneur présageait, sans que les apôtres pussent s'en douter, que bientôt il leur adjoindrait un de ces ignorants, éclairé et converti. Ecoutez ce que saint Paul raconte de lui-même: « J'avais cru de mon devoir d'agir énergiquement contre le nom de Jésus de Nazareth. C'est ce que je fis à Jérusalem, où j'enfermai en prison un grand nombre de saints : lorsqu'ils furent mis à mort, c'est moi qui portai la sentence... J'ai agi ainsi par ignorance ! »

Il y a certes des ignorances qui n'excusent pas les persécuteurs, parce qu'elles-mêmes sont coupables.

Il est trop facile de négliger de s'instruire, pour se dispenser de remplir ses devoirs sous prétexte qu'on les ignore !... Mais il y a d'autres ignorances qui sont involontaires, et par conséquent sans péché. Laissons à Dieu le discernement des cas particuliers : « ne jugeons point et nous ne serons pas jugés, ne condamnons point et nous ne serons pas condamnés! Pour ce qui nous concerne, contentons-nous d'appliquer cette maxime, que l'Evangile nous redira bientôt, et qui contient une promesse formelle de Jésus-Christ.

Ne terminons pas cet entretien sans nous appliquer à nous-mêmes l'appel de Notre-Seigneur à ses apôtres : « Et vous aussi, vous me rendrez témoignage ! »

Le pouvons-nous, à l'image des apôtres? Oui. Certes, nous n'avons pas à notre disposition tous les moyens qu'ils ont eus eux-mêmes et, par exemple, nous ne pouvons rendre à Jésus-Christ le témoignage des *miracles*. Mais ne pouvons-nous témoigner en sa faveur par nos *vertus*?... Ne pouvons-nous témoigner par notre *parole*? Sans doute, cela regarde spécialement le prêtre. Mais, si j'ai dit *spécialement*, je n'ai pas dit *uniquement* : tout homme peut et doit être dans une certaine mesure, par sa parole, le prédicateur fidèle et le témoin constant de Jésus-Christ.

Enfin, si nous ne sommes pas appelés à témoigner pour Jésus-Christ en souffrant la *mort* pour lui, donnons-lui le témoignage de notre *vie* tout entière; et, à l'heure de notre mort, ce sera lui qui témoignera pour nous devant son Père : il l'a promis, il ne faillira pas à sa parole!

II. — Dogme. — *La divinité du christianisme, prouvée par le témoignage des martyrs.*

« Vous rendrez témoignage », dit Jésus à ses apôtres, et aussitôt il précise quel témoignage il attend d'eux : celui du martyre. « L'heure vient où l'on vous fera mourir. »

Vous savez que les trois premiers siècles du christianisme furent signalés par le grand nombre de martyrs. Le paganisme menacé se dressa de toutes ses forces et toute sa haine contre le christianisme : les chrétiens furent traqués, poursuivis, persécutés, et c'est par centaines de mille qu'il faut compter ceux qui furent mis à mort; on les appela *martyrs*, c'est à-dire *témoins*. Pourquoi cette appellation? Parce que toujours, et aujourd'hui encore, l'Eglise invoqua leur témoignage comme un argument en faveur de la divinité du christianisme.

Eh quoi! le fait de mourir pour une cause est-il un argument, et surtout un argument irréfutable, en faveur de cette cause? Ne voyons-nous pas aussi des martyrs dans certaines religions telles que le brahmanisme? N'y a-t-il pas des anarchistes qui se sacrifient pour le triomphe de leurs idées?... Et dans ces conditions, que prouvent les martyrs chrétiens en faveur du christianisme?

A cette question répondons hardiment : nos martyrs apportent à notre religion un triple témoignage, sous tous les rapports irréfutable.

I. D'abord, *leur martyre a été prédit*. — Chose étonnante! Il y a trois jours, nous entendions Jésus prédire aux apôtres les éclatants miracles qu'ils fe-

raient pour convertir le monde... Et aujourd'hui, ce sont les persécutions qu'il leur annonce! Humainement, comment cela peut-il se comprendre? Ils feront des merveilles, et ces merveilles leur attireront la contradiction! Ils guériront les plaies, ils ressusciteront des cadavres, et ils ne pourront empêcher qu'ils ne soient eux-mêmes couverts de plaies et condamnés à mort!... N'est-il pas étrange que Jésus ait prédit à la fois ces deux choses qui sembleraient devoir s'exclure?...

Et cependant Jésus les a prédites, et toutes deux se sont réalisées, donnant ainsi au Messie un premier témoignage : la réalisation de ses prophéties.

II. Et voici un second témoignage : *la constance même des martyrs*, qui, prise dans son ensemble, est sûrement miraculeuse et dénote l'intervention de Dieu.

On voit parfois, dans les fausses religions, des hommes affronter courageusement la mort, sous l'empire d'une exaltation aussi violente que passagère. Mais les martyrs chrétiens n'étaient pas des exaltés. Pendant de longues années, quiconque était chrétien se savait voué à la mort, et devait vivre avec cette pensée, qu'un jour ou l'autre il lui faudrait souffrir et mourir pour sa foi : cette vie là était plus dure que la mort... Et elle fut la vie de tous, même de ceux qui en réalité furent exempts de ce témoignage du sang. Cependant, cela ne les détournait en rien de leur devoir : ils vivaient dans la simplicité de leur conscience, en attendant de mourir simplement pour leur Dieu. Cette attitude n'avait rien de commun avec l'exaltation du fanatisme. Sauf quelques exceptions, ils faisaient de leur mieux pour

éviter la persécution, ils ne couraient pas au devant du martyre : mais quand il venait, ils savaient mourir avec autant de calme qu'ils avaient vécu.

Il y a dans cette *manière* de mourir la marque du surnaturel et le signe d'une intervention divine!

III. Enfin, le *témoignage même des martyrs*, ce témoignage qu'ils ont scellé de leur sang, est recevable, parce qu'ils n'ont pas témoigné d'une *idée*, mais d'un *fait*.

Nous l'avons dit, le fait de mourir pour une idée n'est pas un argument décisif en faveur de cette idée, car on peut être convaincu de la vérité d'une idée fausse : celui qui meurt pour elle ne rend témoignage qu'à sa bonne foi.

Mais il en est tout autrement quand on rend témoignage d'un fait.., et c'est ce que faisaient les apôtres : « Nous ne pouvons taire, disaient-ils, ce que nous avons *vu* et *entendu*. » Ils avaient vu des faits, par exemple des miracles; ils avaient entendu des paroles, et c'est de tout cela qu'ils témoignaient, en signant leurs attestations de leur sang.

C'est ce qui donne tant de force à leur témoignage. « Je crois volontiers, disait Pascal, des histoires dont les témoins se font égorger. » Or ici il s'agit bien *d'histoires*... et leurs témoins se sont fait égorger pour en attester la vérité.

Vous voyez, par ces réflexions, toute l'importance du témoignage des martyrs. Il faut la multiplier par le nombre d'années qu'a duré ce témoignage, par l'étendue des terres qui en ont retenti, par le nombre écrasant de ces témoins-martyrs : en vérité, c'est une des preuves les plus magnifiques de la divinité du christianisme!

III. — Morale. — *Le respect humain.*

« Et vous aussi, vous rendrez témoignage de moi! » Ce n'est pas seulement à ses apôtres que s'adresse cet appel du Maître, c'est à tous ses disciples, c'est donc à nous-mêmes. Or il est une classe de chrétiens qui ne rendent pas à Jésus-Christ, devant les hommes, le témoignage qu'il attend d'eux : ce sont ceux que travaille le *respect humain.*

Parlons donc du respect humain; disons-en la *nature* et la *gravité.*

I. *Notion du respect humain.* — Quel beau mot que ce mot de *respect!* Respecter Dieu. respecter ses parents, respecter l'Eglise, respecter les choses saintes, respecter l'autorité : que de nobles choses, et que de devoirs qui s'imposent à nous!

Or, voici un autre *respect*... et ce respect est un péché! Qu'est-ce à dire? Ah! c'est qu'il y a des chrétiens qui intervertissent l'ordre établi par Dieu dans les objets de notre respect. Evidemment, c'est Dieu lui-même que nous devons respecter tout d'abord : et en conséquence, nous devons respecter sa parole, ses enseignements et ses volontés.

Mais ce n'est pas ainsi qu'agissent les chrétiens dont je parle : ils font passer en pratique, le respect de l'homme, — le *respect humain*, — avant celui qu'ils doivent à Dieu.

C'est, par exemple, le dimanche. Ce jour-là, la volonté du Seigneur est que nous allions entendre la sainte messe : par *respect* pour la volonté de Dieu, nous quittons nos demeures et nous nous dirigeons vers l'église... Mais voici, sur notre chemin, des

hommes qui nous voient, qui sourient ou ricanent sur notre passage, qui nous traitent d'esprits faibles, qui peut-être, — cela s'est vu! — s'apprêtent à nous faire payer cher notre fidélité à notre Dieu... Que ferons-nous?... Vous, j'en suis assuré, vous ne vous laisserez pas intimider par ces « empêcheurs » du devoir. Mais il en est d'autres qui auront peur : peur de l'opinion publique, peur du « qu'en dira-t-on »; ils auront plus de respect pour l'opinion de ces impies que pour la volonté de Dieu : ils pècheront par *respect humain*.

On peut donc définir le respect humain : une préférence donnée, en pratique, à l'opinion des hommes, aux dépens de l'obéissance due à la volonté de Dieu.

II. *Gravité du respect humain.* — Pour bien comprendre la gravité de ce péché, il faut se dire, tout d'abord, qu'il constitue une faute contre la foi. Il est grave de rejeter, au fond de son cœur, quelque vérité révélée de Dieu et de manquer ainsi de respect à la véracité divine. Mais il est grave aussi, quand on a la foi au fond du cœur, de mettre entre sa foi intérieure et son attitude extérieure une telle contradiction, que l'on puisse faire douter de sa foi! c'est manquer au respect dû à la sainteté de Dieu!

Songez aussi à quelle inconséquence mène le respect humain. Est-il rien de plus déraisonnable? Qu'un homme rougisse d'un manquement à son devoir, d'un crime commis, d'une désertion accomplie, rien de plus naturel. Mais rougir de faire son devoir! rougir d'une tentation surmontée, d'un précepte rempli, de pratiques honnêtes, légitimes et obligatoires! rougir de la fidélité à ses promesses!

Quelle folie !... Et c'est ce que fait l'homme qui cède au respect humain.

Songez encore à la *lâcheté* que cela dénote. Eh quoi ! voici un soldat de la grande guerre, qui, pendant quatre ans, a tous les jours affronté la mort, qui n'a pas reculé devant l'ennemi de sa patrie, qui était prêt à tout souffrir plutôt que d'abandonner son drapeau : en un mot, c'était un *brave*... Or, le voici revenu dans son village ou dans sa petite ville. Il n'ose pas aller à la messe, parce qu'on le regarde; il n'ose pas se confesser, parce qu'il passerait pour un esprit faible; il n'ose pas communier, parce qu'on en sourirait : Ce *brave* d'hier n'est plus qu'un lâche. Il a un drapeau, la croix : il n'ose plus le porter fièrement; il le cache, en attendant qu'il l'abandonne.

Chose étrange ! Nous réclamons notre liberté, nous en faisons un dogme personnel, nous entendons bien que personne n'en contrarie l'exercice. Et nous nous faisons les esclaves de l'opinion publique ! Nous dénions à quiconque le droit de nous interdire l'entrée d'un café, et nous reconnaissons au premier sot venu le droit de nous interdire l'entrée d'une église !

Rappelons-nous la sentence portée par Notre-Seigneur contre les esclaves du respect humain. « Celui qui rougira de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. » Nous voilà bien prévenus. Si par peur nous refusons ici-bas de reconnaître Jésus-Christ, au tribunal du jugement Jésus refusera de nous reconnaître ! Que cette menace nous fasse comprendre la gravité du respect humain, et la nécessité de n'y pas succomber !

IV. — Grace. — *Les devoirs du confirmé.*

Notre-Seigneur demande à ses apôtres de lui rendre témoignage, mais il n'attend cela d'eux que lorsqu'ils auront reçu la visite du Saint-Esprit.

Et nous aussi, nous recevons dans la confirmation la visite de l'Esprit-Saint : dès qu'il est venu en nous et qu'il nous a affermis dans la vie surnaturelle, nous devons à Jésus-Christ quelque chose de plus que lorsque nous étions de simples baptisés; nous devons, nous aussi, lui rendre témoignage. Comment? Essayons de le dire, en ramenant à trois les devoirs du confirmé : il doit être le « *parfait* » de Jésus-Christ, — le *soldat* de Jésus-Christ, — et, au besoin, le *martyr* de Jésus-Christ.

I. *Le « parfait » de Jésus-Christ.* — Par la confirmation, nous passons de l'état de *chrétien* à celui de *parfait chrétien :* cela ne veut pas dire, je le sais, que nous ayons atteint la perfection morale! Cela signifie seulement qu'au lieu d'être des *enfants* dans la vie surnaturelle, nous sommes devenus des *hommes.* Mais, précisément à cause de cela, nous avons plus de force, et c'est pour nous en servir; nous avons plus de lumière, et c'est pour mieux marcher dans la voie droite. Nous avons plus reçu : c'est pour rendre davantage à celui qui nous a confié davantage.

Vous êtes des forts, allez-vous ne donner à Dieu que des actes faibles? Vous êtes des hommes, allez-vous vous contenter d'efforts puérils? Vous pouvez beaucoup, allez-vous ne donner que peu? En un mot

vous êtes confirmés, allez-vous agir comme si vous ne l'étiez pas?

II. *Le soldat de Jésus-Christ.* — Quand l'enfant a grandi, s'est fortifié et est enfin devenu homme, il est enrôlé dans l'armée : il n'est plus le pupille de la nation, il en devient le soldat et le défenseur, et, dès son arrivée à la caserne, on lui présente et on lui confie le drapeau.

Ainsi en est-il dans la vie surnaturelle. Le baptisé est devenu un confirmé, l'enfant est devenu homme : il est, lui aussi, enrôlé dans l'armée de Dieu : il n'est plus seulement son enfant, il devient son soldat et son défenseur. Au moment même où cette conscription s'accomplit, l'Evêque, qui y préside, présente au nouveau soldat le drapeau qu'il aura à défendre : la croix de Jésus-Christ, qu'il lui marque *sur le front*, pour lui signifier qu'il n'a pas à la cacher, mais qu'il doit au contraire la tenir haut et ferme, comme on porte un drapeau.

Le confirmé doit donc être le *défenseur* de la foi chrétienne. Il est temps qu'il ne soit plus seulement chrétien pour lui-même, mais aussi pour les autres. Il doit répandre autour de lui le parfum de son christianisme, comme le baume uni au saint chrême dénote sa présence par sa suave odeur.

Le bon soldat se montre aussi habile à l'offensive qu'à la défensive. Ainsi fera le confirmé. Il pratiquera la *défensive :* il se tiendra en garde contre les tentations du monde, contre les suggestions de la passion, contre les sophismes de l'incrédulité, contre les objections de l'ignorance : il défendra la forteresse de son âme contre les attaques de l'extérieur.

Mais aussi il pratiquera opportunément l'*offensive:*

il sera, comme tout vrai soldat, d'humeur conquérante; il aura l'ambition de gagner des âmes à Jésus-Christ : il en fera le siège, il leur donnera l'assaut... Et les armes dont il se servira seront la parole et les œuvres. Ses paroles seront toujours charitables, on y sentira l'amour de Dieu et des âmes; ses œuvres seront toujours conformes aux préceptes et aux exemples de Jésus-Christ : elles seront contagieuses, comme le parfum du baume, et comme lui elles exerceront une séduction : il y aura des conquêtes opérées par ce bon soldat de Jésus !

Au demeurant, si les soldats devaient toujours rester dans leurs casernes, il n'y aurait plus de conscription!... Or la confirmation est une conscription, elle fait des soldats : c'est nécessairement en vue de la bataille, et la bataille a pour but la victoire et la conquête. Mais quelle plus belle conquête que celle des âmes?...

III. Au besoin, *le martyr de Jésus-Christ.* — Ce n'est pas sans raison que l'Evêque donne un léger soufflet au nouveau confirmé : il lui apprend par là qu'il doit être prêt, le cas échéant, à donner à Jésus-Christ, non plus seulement le témoignage de sa vie et de sa parole, mais le témoignage de ses souffrances. Il symbolise par là ce que Jésus-Christ dit ouvertement à ses apôtres, en leur annonçant les persécutions et la mort. Certes, il n'est pas vraisemblable que vous ayez à mourir pour Jésus. Mais ce qu'il faut, c'est que vous soyez prêts à le faire ! c'est que vous ne reculiez devant rien lorsqu'il s'agira de remplir vos devoirs. Grâce à Dieu, tous les soldats ne sont pas tués !... mais tous doivent être prêts à mourir !...

V. — Apologétique. — « *L'Eglise a brûlé Jeanne d'Arc.* »

« Il arrivera qu'en vous faisant mourir on prétendra rendre service à Dieu ! » Ce n'est pas seulement pour les apôtres que s'est réalisée cette prophétie du divin Maître. Quatorze siècles après qu'elle fut prononcée, elle se réalisa encore en la personne de Jeanne d'Arc, dont l'Eglise de France solennise aujourd'hui la fête. Les ennemis qui la firent mourir prétendaient rendre service à la cause de Dieu; mais, — c'est encore Jésus qui parle, — ils l'ont traitée ainsi parce qu'ils ne voulaient connaître ni le Père ni le Fils !

Ici nos adversaires nous arrêtent et nous disent : « Mais c'est l'Eglise qui a brûlé Jeanne d'Arc ! » Mensonge qu'il nous faut réfuter, sophisme qu'il nous faut démasquer !

I. Commençons par reconnaître qu'*il y eut des gens* d'Eglise parmi ceux qui jugèrent et qui condamnèrent Jeanne d'Arc. Mais depuis quand est-il permis d'attribuer à une communauté le crime de quelqu'un de ses membres? Si un officier trahit son pays, est-on autorisé à dire que l'armée a livré la France? Si un Judas a livré son Maître pour trente pièces d'argent, peut-on en conclure que le collège apostolique a vendu Jésus-Christ à ses ennemis? On cite plus d'un juge prévaricateur : faut-il en inférer que les juges font bon marché de la justice?... Et si un Cauchon, évêque de Beauvais, a condamné Jeanne d'Arc, accusera-t-on pour cela l'épiscopat français d'un forfait qu'il n'a pas commis? Ce se-

rait inique. Hélas ! il y a des gens qui ne reculent pas devant une iniquité, dès lors qu'il s'agit d'attaquer l'Eglise!...

II. Les gens d'Eglise qui condamnèrent Jeanne d'Arc ne l'ont fait qu'*en violation des lois ecclésiastiques*. Ils représentaient dans cette triste affaire, non l'Eglise, mais l'Université de Paris, qui s'était donnée au roi d'Angleterre, et qui ne trouvait à se révolter que contre l'autorité du Souverain Pontife. L'année même où mourut Jeanne d'Arc, les docteurs de Paris, au concile de Bâle, se rangeaient avec ceux qui se prétendaient supérieurs au Pape, qui citaient le pape à leur tribunal et le livraient au bras séculier pour être brûlé : le procès de Jeanne d'Arc les avait mis en goût !

Peut-on, de bonne foi, dire que de tels hommes, révoltés contre l'Eglise, représentaient en même temps l'Eglise?

Il est une circonstance qui montre, plus évidemment encore, que les juges de Jeanne d'Arc ne représentaient pas l'Eglise. Jadis, saint Paul, sur le point d'être condamné en Palestine, en appela à l'empereur comme citoyen romain : cela suffit pour dessaisir le gouverneur, qui dut l'envoyer à Rome, au tribunal de l'empereur.

De même, au cours de son procès, Jeanne eut une fois l'inspiration de dire : « J'en appelle au Pape. » Dès ce moment, l'évêque de Beauvais était dessaisi : Jeanne devait aller au Pape...

On se garda bien de l'y envoyer ! On lui répondit que le Pape était trop loin, et on agrémenta ce subterfuge de quelques réflexions tendant à diminuer l'autorité du Pape... Le procès continua, mais dès

lors il était nul, parce que mené en violation des lois de la sainte Eglise.

Jeanne se plaignit jusqu'au bout de ce déni de justice. Avant de mourir, elle sut faire tout haut, elle-même, la distinction nécessaire entre l'homme d'Eglise qu'était Cauchon, et l'Eglise elle-même. « Evêque, je meurs par vous », cria-t-elle à l'évêque de Beauvais. Mais elle ajouta : « Si vous m'eussiez remise à la garde de l'Eglise, tout cela ne serait pas arrivé ! » Pouvait-elle dire plus clairement qu'elle ne rendait pas l'Eglise responsable du crime de l'un de ses membres !...

III. Enfin, l'Eglise a bien montré qu'elle n'était pas responsable du procès de Rouen, puisque, vingt-cinq ans après, elle le revisait, le frappait de nullité et réhabilitait la mémoire de la douce et sainte victime.

Il y avait, à ce moment, quelque mérite à le faire. C'était mécontenter les Anglais, alors que leur passion contre Jeanne était encore toute vive. C'était mettre à nu les fautes de membres du clergé et fournir un prétexte à des calomnies qui, de fait, n'ont pas manqué !... N'importe : l'Eglise a fait son devoir; Jeanne, innocente, avait été condamnée sans droit : l'Eglise l'a réhabilitée.

« Au bout de vingt-cinq ans ! » dit-on. Mais c'était bien peu, si l'on considère l'état de la France à cette époque, la violence des passions, et par ailleurs la difficulté des communications. La mère de Jeanne d'Arc assistait à la sentence de réhabilitation : aussi innocente qu'elle, cette autre mère, l'Eglise, en était tout aussi heureuse !...

VI. — Avis aux enfants

Les consciences faussées.

Notre-Seigneur prédit ici à ses apôtres un détail, bien singulier, des persécutions qu'ils auront à endurer dans l'avenir : ceux qui les feront mourir croiront rendre service à Dieu ! En d'autres termes, ils en appelleront au témoignage de leur conscience, et au moment même où ils feront *mal*, leur conscience leur dira : C'est *bien !*

Il y a donc, vous le voyez, des consciences faussées. Quand un piano est dérangé, il donne une note quand on lui en demande une autre. Ainsi font les consciences « dérangées » : elles donnent de fausses notes.

Parmi les consciences faussées je dois vous en signaler deux espèces contre lesquelles vous devez vous mettre en garde : la conscience trop large, et la conscience trop étroite ou scrupuleuse.

I. *La conscience trop large* est celle qui n'est pas assez sévère pour elle-même. Elle regarde aisément comme permis ce qui est en réalité défendu, ou, tout au moins, comme péché véniel ce qui est une faute grave.

Pourquoi l'appelle-t-on large?... Il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il y a place en elle pour toutes les excuses, pour tous les prétextes, pour tous les subterfuges ! Elle admet tout !... tout ce qui peut lui offrir un semblant de raison pour justifier ou pour excuser ses désobéissances à la loi de Dieu et aux préceptes de l'Eglise.

Chose singulière ! Bien souvent, ceux qui sont ainsi « larges » pour eux-mêmes sont « étroits » pour les autres : ils ne leur passent rien, ils les jugent sévèrement, ils cherchent à trouver des intentions mauvaises sous des actions bonnes. A la différence de Notre-Seigneur, qui fut si bon pour nous et si sévère pour lui-même, ils ne sont sévères que pour les autres, et « larges » que pour eux-mêmes. Consciences faussées !

II. *La conscience trop étroite* est aussi une conscience faussée. Mais elle doit nous être plus sympathique que l'autre. Son défaut, en effet, est des plus nobles : c'est une exagération du devoir.

Le scrupuleux, — c'est le nom de l'homme à la conscience trop étroite, — le scrupuleux voit volontiers une obligation là où il n'y en a point. Volontiers encore, pour une petite peccadille il se croit en état de péché mortel, et comme il craint Dieu s'incèrement, cet état l'afflige, il voudrait en sortir... Mais le malheur, c'est que ses confessions lui semblent mal faites, sa contrition sans sincérité, et nulles les absolutions qu'il reçoit. Il perd la tranquillité, le sommeil... Triste état !

Je ne sais s'il y a des scrupuleux parmi vous. S'il y en a, qu'ils travaillent à se guérir !... Mais comment? par l'obéissance au confesseur. Il voit mieux que vous l'état de votre âme, il sait axactement ce que vous devez faire pour vous guérir : suivez ses « ordonnances », aveuglément, sans discuter. Vous suivez bien celles de votre médecin! Or votre confesseur est le médecin et le « docteur » de votre âme. Obéissez-lui, et bientôt vous serez guéris.

VII. — Avis aux jeunes gens

L'ignorance religieuse.

« Ils ne connaissent ni le Père ni moi », dit Jésus en parlant, à ses disciples, de ceux qui seront ses ennemis et les leurs. Combien y en a-t-il, autour de vous, qui ne connaissent ni le Père, ni le Fils ! Ils souffrent de ce mal que l'on appelle l'ignorance religieuse.

L'ignorance religieuse est-elle coupable? Pour répondre complètement à cette question, il faut faire plusieurs réflexions, qui ne vous seront pas inutiles

I. Tout d'abord, *en elle-même, l'ignorance religieuse est certainement coupable.* Il y a, en effet, pour l'être intelligent qu'est l'homme, obligation de servir Dieu, et de le servir de la manière même dont il veut être servi.

Or, connaître la volonté de Dieu à ce sujet, ce n'est pas autre chose que connaître sa religion. Si donc la connaissance de la religion est obligatoire, son ignorance est coupable !

II. De fait, *un certain nombre d'ignorants peuvent être excusés* par les circonstances où ils se trouvent. Habitués dès le premier âge à obéir à leurs parents, à croire sur leur parole, — s'ils ont des parents ignorants, indifférents ou hostiles à la religion, ils l'ignoreront eux-mêmes.

Mais y aura-t-il là pour eux une excuse permanente? J'en doute, dans une société où il est aussi souvent question de religion ! Il n'est pas de jour-

naux qui n'en écrivent quelque chose, pas de compagnies où l'on n'en parle. C'est que les problèmes religieux sont les plus angoissants, parce que les plus essentiels à la destinée humaine : aussi nul ne peut s'en désintéresser complètement. Si dans l'enfance on n'y a point songé, sous l'influence domestique dont je parlais tout à l'heure, on est pris, un jour ou l'autre, par ces problèmes... Et ce jour-là, si on se refuse à les étudier, comment ne serait-on pas coupable? On doit nécessairement se dire : « J'ai peut-être des devoirs envers ce Dieu dont on parle, il faut que je m'en assure; je vais peut-être à la vie éternelle, il faut que je le vérifie. » Répondre par le mépris aux questions qui nous étreignent, ce serait une indifférence coupable : on n'a pas de droit de commettre de pareilles imprudences, ni de s'exposer à commettre de pareilles injustices !

III. *Il est une ignorance qu'on appelle l'erreur.* Celle-ci peut être plus facilement excusable. Combien de protestants, par exemple, sont dans une entière bonne foi !... On ne saurait leur reprocher personnellement des erreurs au sein desquelles ils sont nés, dont ils ont été nourris, avec lesquelles ils ont grandi, sans s'être jamais doutés qu'ils n'étaient pas dans la vérité.

Ne les jugeons pas sévèrement. Remercions Dieu qui nous a accordé plus de grâces qu'à eux. Prions pour eux. Rappelons-nous que les anges, dans la nuit de Noël, ont promis la paix divine aux âmes de bonne volonté. Et puisque nous avons le bonheur de « connaître le Père », servons-le plus fidèlement que les autres : à qui a reçu plus, il sera demandé davantage.

VIII. — Avis aux jeunes filles

Jeanne d'Arc et la jeune fille chrétienne.

Nous solennisons aujourd'hui la fête de Jeanne d'Arc. Par une heureuse coïncidence, plusieurs des paroles de Notre-Seigneur, dans l'Evangile de ce jour, trouvèrent en elle une nouvelle application : Elle aussi, par exemple, fut mise à mort par des gens qui prétendaient rendre gloire à Dieu !

Vous êtes les petites sœurs de Jeanne d'Arc. Laissez-moi donc puiser dans sa vie trois leçons qui vous seront utiles.

I. *Jeanne d'Arc* « *fut avec Dieu dès le commencement* », pour employer les paroles mêmes de Notre-Seigneur dans l'évangile de ce dimanche. Oui, son enfance fut toute à Dieu. Et que serait-il advenu d'elle, si elle n'avait pas donné à Dieu les commencements de sa vie, puisque sa vie n'eut, pour ainsi dire, qu'un commencement, et qu'elle mourut à l'âge même où la vie semble à peine s'ouvrir devant les yeux d'une jeune fille !

Et vous aussi, vous êtes avec Dieu dès le commencement. Comme Jeanne, vous avez eu des mères chrétiennes, dont le premier souci a été de vous faire « connaître le Père », comme dit l'Evangile d'aujourd'hui, et aussi son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce trait de ressemblance avec Jeanne se continuera jusqu'à la fin, espérons-le ! Avec Dieu dès le commencement, elle le resta jusqu'au bout : vous ferez comme elle !

II. *Jeanne obéit à sa vocation.* Vocation extraordi-

nairement belle, mais aussi, extraordinairement difficile. Elle ne calcula pas avec les difficultés : dès lors qu'elle sut où Dieu la voulait, elle y alla; et plus tard, aux jours de son procès, elle dit : « Quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie.» Dieu l'*appelait*... Et précisément, la *vocation* n'est autre chose que l'*appel* de Dieu : *Vocare*, en latin, veut dire *appeler*.

Dieu ne nous « appelle » pas de la même manière qu'il le fit pour Jeanne : elle fut instruite de sa vocation d'une manière extérieure et miraculeuse : vous connaissez l'histoire des *voix*. A nous, dont la vocation n'a rien de prodigieux, Dieu ne parle que par les moyens ordinaires : attrait, inspiration de la grâce, conseils de ceux qui ont droit à nous conseiller. Mais, quelle que soit notre vocation, quel que soit le moyen employé par Dieu pour nous la faire connaître, l'appel de Dieu est un ordre : il y faut obéir. Il en coûta à Jeanne : elle obéit quand même ! Quoi qu'il arrive, il ne vous en coûtera jamais autant qu'à elle.

III. *Jeanne ne se désintéressa pas des affaires de son pays*. C'est une leçon qu'elle donne aux jeunes filles. Celles-ci ont montré, durant la grande guerre, qu'elles étaient capables, dans les heures de crise, de se dévouer à la France, de travailler et de souffrir pour elle : « Il y avait, comme disait Jeanne, grande pitié au royaume de France ! »

Mais ce n'est pas seulement aux époques de crise qu'il faut aimer sa patrie : c'est toujours. Compatriotes de Jeanne d'Arc, vous travaillerez pour la France en priant pour elle !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.. 265

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE..... 265

II. *Dogme.* LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME, PROUVÉE PAR LE TÉMOIGNAGE DES MARTYRS..... 270

III. *Morale.* LE RESPECT HUMAIIN..... 273

Cf *même sujet*, 3e dim. d'Av., t I, p 92; Pâq., t. II, p. 114.

IV. *Grâce.* LES DEVOIRS DU CONFIRMÉ..... 276

Cf. *la Confirmation*, 2e dim. d'Av, t. I, p. 66; 4e dim. ap. Pâq., t. II, p. 204.

V. *Apologétiquae.* « L'EGLISE A BRULÉ JEANNE D'ARC. » 279

VI. *Avis aux enfants.* LES CONSCIENCES FAUSSÉES.. 282

Cf. *la Conscience*, 3e dim. ap. Pent., t. II, p. 393; — *le Scrupule*, 16e dim. ap. Pent., t. III, p. 238.

VII. *Avis aux jeunes gens.* L'IGNORANCE RELIGIEUSE. 284

Cf. *l'étude de la religion*, 1re dim. ap. Epiph., t. I, p. 198; — *Importance du catéchisme*, 2e dim. ap. Pâq., t. II, p. 162.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* JEANNE D'ARC ET LA JEUNE FILLE CHRÉTIENNE 286

Autres sujets :

IX. LE SCANDALE. — A propos de ces paroles : « Je vous ai dit cela afin que vous ne soyez pas scandalisé ».

X. L'EXCOMMUNICATION. — A propos de ces paroles de J.-C. : « Ils vous chasseront de leurs synagogues. » C'était l'excommunication judaïque.

DIMANCHE DE LA PENTECOTE

Jésus promet le Saint-Esprit a ses disciples

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Si quelqu'un m'aime, il observera ma parole; et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas n'observe pas ma parole. Or, la parole que vous avez entendue n'est pas de moi; elle est du Père, qui m'a envoyé.

Je vous ai dit ces choses pendant que je suis avec vous. Mais c'est le Paraclet, l'Esprit-Saint que le Père enverra en mon nom, qui vous enseignera et vous rappellera tout ce que je vous ai dit.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas, qu'il ne s'effraie pas ! Vous m'avez entendu vous dire : « Je m'en vais, puis je reviens à vous. » Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que m'en vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi.

Je vous ai dit ces choses maintenant, avant qu'elles n'arrivent, afin que vous croyiez, lorsqu'elles seront

accomplies. Je ne parlerai plus guère avec vous : car le prince de ce monde vient. Il est vrai qu'il n'a aucun droit sur moi : mais il faut que le monde sache que j'aime mon Père, et que j'agis selon le mandat que mon Père m'a donné. »

(JEAN, XIV, 23-31.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Pour la cinquième fois, l'Evangile du dimanche nous donne à lire une page du discours de Notre-Seigneur après la cène. « Discours », viens-je de dire; il serait plus exact de dire : « entretien », car dans un entretien on passe facilement aux idées les plus diverses, et c'est ce que fait Jésus dans cette page évangélique. On peut néanmoins la ramener à trois idées principales : *le signe de l'amour de Dieu, — l'annonce du Saint-Esprit, — les adieux de Jésus.*

I. *Signe de l'amour de Dieu.* — Vous savez que sans la charité il est impossible de plaire à Dieu et de prétendre au ciel. Notre éternité dépendra, au moment de notre mort, de cette question qui nous sera posée : « Avez-vous la charité? » Il est donc d'une suprême importance pour nous de nous rendre compte si nous avons la charité. Sans doute, à ce sujet, la certitude entière nous échappe, et nous devons « opérer notre salut avec crainte et tremblement »; mais nous pouvons obtenir une certitude morale... et nous le devons même, puisque, par exemple, il nous est interdit d'approcher de la table sainte sans nous être « éprouvés » nous-mêmes, c'est-à-dire sans être moralement certains que nous

pouvons communier, parce que nous sommes en « état de charité. »

Or, Jésus nous donne ici le moyen de reconnaître si réellement nous avons la charité, Ce moyen est complet, il comporte l'épreuve et la contre-épreuve : — l'épreuve : « si quelqu'un m'aime il observe ma parole »; — la contre-épreuve : « celui qui ne m'aime pas n'observe pas ma parole. »

Il ne suffit donc pas de dire à Notre-Seigneur qu'on l'aime, il faut le lui prouver, en employant le moyen qu'il nous indique : en observant sa parole, « Ce ne sont pas, dit-il ailleurs, ceux qui disent : Seigneur ! Seigneur ! qui entreront pour cela dans le royaume des cieux, ce seront ceux qui feront la volonté de mon Père céleste. »

Peu importe, d'ailleurs, qu'ici il soit question de la volonté du Fils, et qu'ailleurs, — dans la parole que je viens de citer, il s'agisse de la volonté du Père : c'est tout un, et Jésus le dit clairement : « La parole que vous avez entendue n'est pas de moi, seulement, elle est du Père qui m'a envoyé » Elle est aussi du Saint-Esprit : Jésus va nous le dire.

II. *Annonce du Saint-Esprit.* — « C'est l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, qui vous enseignera et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. »

C'est cette phrase qui a dicté à l'Eglise le choix de cette page évangélique pour la fête de ce jour. Nous célébrons aujourd'hui, en effet, la réalisation de cette promesse du Sauveur : oui, à pareil jour, le Père et le Fils ont envoyé, du haut du ciel, l'Esprit-Saint sur les apôtres réunis dans le Cénacle; et cet Esprit, rappelant aux apôtres tous les enseigne-

ments de Notre-Seigneur, leur en a donné une intelligence complète, de manière qu'ils puissent ensuite, sans crainte d'erreur, enseigner au monde, à leur tour, ce que Jésus leur avait enseigné.

C'est ce jour-là qu'est née la Sainte Eglise. Jusque-là, Notre-Seigneur n'avait fait qu'en disposer les matériaux, comme, au sixième jour de la création, Dieu avait formé le corps de l'homme; mais ce corps n'était qu'une statue : pour l'animer, Dieu souffla sur lui un souffle de vie.

Ainsi en était-il de l'Eglise au jour de l'Ascension. C'était un corps admirablement constitué, mais ce n'était qu'un corps. Le jour de la Pentecôte, le souffle de vie lui fut inspiré par l'Esprit divin, et l'Eglise, vivante, se mit à agir et à parler.

Aussi, le jour de la Pentecôte est-il une des grandes fêtes de l'Eglise, — la plus grande après Pâques. Célébrons-la en remerciant Dieu de la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres... mais aussi de sa descente en nos âmes. Chacun de nous a eu sa Pentecôte : ce fut le jour de notre confirmation. Aujourd'hui même célébrons-en le souvenir, et demandons à l'Esprit de Dieu de renouveler notre âme, comme à pareil jour il a renouvelé le monde.

III. Et maintenant, c'est une parole d'adieu que nous allons entendre, où Jésus prodiguera des consolations, au sujet de son départ, à ceux qu'il vient d'appeler ses amis. « Je vous laisse la paix », *la paix*, c'était la formule d'adieu des Juifs; mais au lieu de la souhaiter simplement il la donne, parce que seul il peut la donner : « Je vous donne ma paix. » Voilà une première différence entre la paix du monde et la paix de Jésus : « Je ne vous la donne pas comme

le monde la donne ». Il est d'ailleurs d'autres différences. Le monde pécheur, lui aussi, souhaite et prétend donner la paix : mais c'est la paix cherchée dans les plaisir coupables, paix trompeuse qui ne procure ici-bas que des désillusions et qui en tout cas, au moment de la mort, disparaît pour faire place au malheur éternel.

Telle n'est pas la paix de Jésus-Christ, qui consiste dans la tranquillité de la conscience et dans l'attente du ciel ! Elle empêche, comme le Sauveur le dit ici même, le cœur de se troubler et de s'effrayer : Jésus est avec lui, que pourrait-on contre lui ?

Viennent ensuite des considérations d'une délicatesse infinie, destinées à consoler ses apôtres de son départ, et à les prémunir pour toujours contre les découragements possibles.

Mais l'heure presse : « Je ne parlerai plus guère avec vous », dit Jésus à ses disciples. En effet, à l'heure même où il parlait ainsi, les suppôts du démon, Judas et ses soudoyeurs, préparaient son arrestation : Jésus attribue leurs menées à celui qui les inspire, « le prince de ce monde vient. » Il veut aller au rendez-vous qu'il lui a donné dans sa volonté divine, au jardin de Gethsémani. Mais avant d'y partir, il tient à déclarer qu'il part librement, qu'il va se faire prendre, souffrir et mourir, parce qu'il le veut bien. « Il n'a aucun droit sur moi, le prince de ce monde ! Mais j'ai un mandat de mon Père, — celui de sauver le monde ! Allons. »

Et il part pour sa passion, mais aussi pour sa gloire. A son exemple, sachons souffrir : par la souffrance, nous aussi, nous allons à la gloire!

II. Dogme. — *Le Saint-Esprit et la Pentecôte.*

« Je crois au Saint-Esprit. » N'est-ce pas l'occasion de parler de cet article du symbole, que ce jour consacré à honorer le Saint-Esprit? Nous parlerons successivement du Saint-Esprit considéré dans la Sainte-Trinité, — et dans le monde.

I. *Le Saint-Esprit dans la Sainte-Trinité.* — Il n'y a qu'un Dieu et il ne peut y en avoir qu'un. Mais ce Dieu subsiste en trois personnes, égales d'ailleurs en toute chose. Il y a là un mystère inaccessible à notre raison, mais que nous devons croire sur la parole de Dieu. Souvent, dans l'Evangile, Notre-Seigneur a désigné chacune des trois personnes divines; aujourd'hui même, nous l'entendons parler de « l'Esprit-Saint que, dit-il, le Père enverra en mon nom »; et dans cette unique phrase il désigne les trois personnes : le *Père* qui enverra le Saint-Esprit; le *Fils*, — lui-même, — qui enverra le Paraclet conjointement avec le Père; et enfin l'*Esprit-Saint*, qui sera envoyé par le Père et le Fils.

Dieu existe de toute éternité : de toute éternité aussi il se connaît, il se parle à lui-même : et ce *Verbe* de Dieu est une personne vivante, car en Dieu tout est vivant; le Verbe est donc produit par Dieu comme le fils est engendré par son père, autant que l'on puisse comparer l'humain au divin, et comme Dieu se connaît parfaitement, son Verbe ou son Fils est aussi parfait que lui.

Mais, de toute éternité également, le Père et le Fils s'aiment, et cet amour éternel du Père et du Fils subsiste, lui aussi, et constitue une troisième

personne vivante, l'Esprit-Saint, parfait comme le Père et le Fils, car l'amour réciproque du Père et du Fils ne peut qu'être aussi parfait qu'eux-mêmes.

Evidemment, ce que je viens de dire, après les théologiens, n'éclaircit pas le mystère de la sainte Trinité, car on ne peut appeler clarté les quelques lueurs que ces considérations peuvent jeter sur le mystère. Du moins vous feront-elles comprendre pourquoi le Saint-Esprit est appelé, dans nos catéchismes, « la troisième personne de la Sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils. »

II. *Le Saint-Esprit dans le monde.* — « Mon Père m'a envoyé », dit Jésus dans l'Evangile de ce jour. Il peut donc y avoir, et il y a en effet, dans la Sainte Trinité, des *missions*, car ce mot veut précisément dire *envoi*.

Le Père, de qui procèdent le Père et le Fils, ne peut être envoyé par eux. Mais le Fils, qui procède du Père, a été envoyé par lui en ce monde, et nous connaissons l'histoire de cette mission, qui eut pour résultat le salut du monde.

Quant au Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, lui aussi fut envoyé par eux en ce monde. Sa mission revêtit tantôt un caractère visible, et tantôt garda un caractère invisible.

Ce fut une mission visible, que celle où l'Esprit-Saint apparut sous la forme d'une colombe, planant au-dessus de Jésus lorsqu'il sortit du Jourdain, où il venait de recevoir le baptême de Jean. Là se manifesta sensiblement la Sainte Trinité : le Père parlait, le Fils était visible dans sa nature humaine, l'Esprit-Saint se montrait sous la figure d'une colombe.

Ce fut une autre mission visible, et la plus célèbre, que celle dont nous fêtons aujourd'hui l'anniversaire. Sur les Apôtres le Saint-Esprit fut envoyé, selon la promesse de Notre-Seigneur, et il descendit sous la forme de langues de feu. Signe doublement éloquent : des *langues*, parce que les Apôtres allaient partir pour prêcher l'Evangile; — du *feu*, parce qu'ils avaient besoin d'être *éclairés* dans leur intelligence et *enflammés* dans leur cœur; or, précisément, le feu éclaire et en même temps réchauffe !

Mais l'Esprit-Saint, je l'ai dit tout à l'heure, a aussi une mission invisible : comme il visita les apôtres, il visite nos âmes pour y produire des effets analogues à ceux du dimanche de la Pentecôte; seulement, sa visite est invisible, et nous ne la connaissons que par notre foi. Elle a lieu, vous le savez, quand nous recevrons le sacrement de confirmation. Il n'y a de visible, pour le confirmé, que l'évêque qui le confirme, le saint chrême dont il reçoit l'onction, l'imposition des mains qui est faite en même temps sur son front : mais au moment précis où le rite est accompli, l'Esprit-Saint visite mystérieusement son âme, et lui apporte le bienfait de ses dons divins, qui l'éclaireront sur ses devoirs et lui donneront la force de les remplir. Pour être invisible, cette visite du Saint-Esprit n'en est pas moins réelle et efficace.

En avons-nous perdu le souvenir? Faisons-le revivre en notre âme, remercions notre divin Visiteur, et demandons-lui de réveiller en nous, si l'action s'en est assoupie par notre faute, les dons merveilleux qu'il y a mis le jour de notre confirmation.

III. — Morale. — *La charité envers Dieu.*

Le début de l'Evangile de ce jour étant consacré au devoir d'aimer Dieu, c'est de la charité envers Dieu que nous parlerons aujourd'hui, pour en dire la *nature* et la *nécessité*.

I. *Nature de la charité envers Dieu.* — La charité c'est l'amour. Avoir la charité c'est aimer. La charité envers Dieu consiste donc à l'aimer.

Le précepte de la charité, vous le savez, est double : il y a la charité *envers Dieu*, la charité *envers le prochain*. Mais au fond, ces deux préceptes n'en font qu'un, car l'amour du prochain doit être fondé sur l'amour de Dieu, et il n'en est qu'une forme ou une manifestation.

Il ne suffit pas non plus d'aimer Dieu d'une manière quelconque pour avoir la charité. Il est des hommes qui ont pour Dieu une sorte d'amour philosophique, qui n'est pas pour cela la charité : on ne doit pas aimer Dieu simplement comme on aime le vrai, comme on aime le beau, même quand l'on n'a aucune espèce de croyance. Non, la charité est une vertu surnaturelle : c'est-à-dire que par elle-même nous ne pouvons l'avoir, et qu'elle est au-dessus des forces de notre pauvre nature; c'est-à-dire que notre intelligence et notre cœur ne peuvent la produire, mais seulement s'y préparer; c'est-à-dire qu'elle est un don de Dieu; c'est-à-dire qu'elle est le privilège des croyants; c'est-à-dire enfin qu'elle est couronnée par la vie éternelle, où nous aimerons Dieu comme il s'aime lui-même. Si nous voulons la charité, il faut la demander à Dieu ; si, l'ayant déjà,

nous voulons la conserver jusqu'au bout, il faut encore le demander à Dieu.

De plus, il est des manières différentes d'aimer. On aime parfois les autres pour leurs propres qualités, pour la bonté qu'ils ont en eux, et sans autre considération de caractère égoïste : c'est l'amour de complaisance. Parfois aussi, ou plutôt, souvent, nous aimons les autres pour le bien qu'ils *nous* ont fait ou qu'ils veulent *nous* faire, pour l'agrément ou l'utilité que *nous* retirons de leur amitié : c'est l'amour d'intérêt. Dans le premier cas nous aimons les autres pour eux, dans le second nous les aimons pour nous.

L'amour que nous devons à Dieu ne doit pas être seulement un amour intéressé : il ne faut pas aimer Dieu, uniquement pour le bien qu'il nous a fait et qu'il nous fera encore; non que cet amour soit mauvais en lui-même, mais il est insuffisant pour faire de notre amour envers Dieu une charité parfaite. La vraie et parfaite charité, c'est l'amour de Dieu pour lui-même. Certes, pour y arriver, il nous est très utile de nous rappeler les bienfaits de Dieu à notre égard; mais ce souvenir ne nous servira, dans la circonstance, qu'à nous convaincre de la bonté de Dieu en lui-même, et à nous faire aimer cette infinie bonté : amour de *complaisance*, ai-je dit.

Mais c'est également un amour de *bienveillance* : c'est le bien de l'aimé que nous fait rechercher la charité, et non le bien de celui qui aime. — Amour d'*obéissance*, car, aimant Dieu et voulant son bien, nous voudrons lui éviter toute offense de notre part, et nous lui obéirons dans ce dessein. — Nous voudrons aussi, dans la mesure de nos forces et parce

que nous l'aimons, lui éviter toute offense de la part des créatures, et notre charité sera un amour de *zèle*. — Elle sera enfin un amour *douloureux*, car notre âme, animée d'amour pour Dieu, ne pourra que s'attrister des offenses qui lui sont faites.

Voilà la vraie charité, voilà celle qui nous fait aimer Dieu « de tout notre cœur, de toutes nos forces, et par-dessus toutes choses ! »

II. *Nécessité de la charité envers Dieu.* — La vertu de charité est l'essence même de nos devoirs envers Dieu. En elle, — c'est la parole de Jésus lui-même, — en elle se résument toute la Loi et les Prophètes.

Cela étant, est-il besoin de prouver que la charité est nécessaire? et n'est-ce pas tout prouvé? Autant vaudrait établir qu'il est de notre devoir d'être chrétiens.

Quelles que soient les différences ou les nuances qui peuvent exister entre l'état de grâce, la vie surnaturelle, la grâce habituelle et la charité, en fait, la charité est incompatible en nous avec le péché, péché originel ou péché mortel; — en fait, celui qui a la charité est en état de grâce; — en fait, celui qui meurt avec la charité est sûr d'aller au ciel; — en fait, celui qui extérieurement n'appartient pas à l'Eglise, — fût-il même, du dehors, un infidèle, — dès là qu'il a la charité, est incorporé invisiblement à l'Eglise de Dieu, est regardé par Dieu comme baptisé dans son désir de l'être, et devient héritier du paradis céleste.

En revanche, pas de charité, pas de ciel!...

Gardons la charité ! Si nous l'avons perdue, faisons vite ce qu'il faut pour la recouvrer, et conservons-la ensuite comme notre plus précieux trésor !

IV. — Grace. — *La grâce habituelle.*

« Si quelqu'un m'aime, mon Père et moi nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. » Voilà dépeinte la grâce, et tout particulièrement cette grâce que l'on appelle la *grâce habituelle*, et qui va faire le sujet de cet entretien. Nous rappellerons d'abord, brièvement, ce qu'est la grâce en général, puis nous nous appliquerons à bien comprendre ce qu'est la grâce habituelle.

I. *La grâce.* — Dieu, vous le savez, n'avait pas voulu, en créant l'homme, le laisser dans son état naturel d'homme, avec les infirmités qui devaient résulter de cet état, et dont la plus frappante, sinon la plus grave, était la nécessité de mourir.

Pour l'homme, Dieu avait voulu davantage : créature de Dieu, il devait être l'enfant de Dieu; et Dieu l'éleva ainsi à un état supérieur à celui de sa nature, à une condition ou à une vie surnaturelle. Ce fut là, évidemment, une pure faveur et un don tout *gratuit*, et c'est précisément ce don de Dieu que l'on appelle la *grâce*. Comparez d'ailleurs les deux mots que je viens de prononcer, *gratuit* et *grâce* : vous constaterez aisément qu'ils ont la même origine, et c'est précisément le caractère *gratuit* du don de Dieu à notre humanité qui lui a valu le nom de *grâce*.

II. *La grâce habituelle.* — La grâce divine a en nous un double résultat : d'un côté, elle nous constitue dans un état, — en latin *habitus*, — que l'on appelle précisément l'*état de grâce;* d'un autre côté, elle nous aide à faire les *actes nécessaires* pour ac-

quérir, conserver, développer et au besoin recouvrer l'état de grâce. Les secours divins qui ont pour fin de nous soutenir dans ces divers *actes* constituent la *grâce actuelle*, et nous aurons une autre occasion d'en parler plus longuement. Quant au don de Dieu qui nous constitue dans l'état ou l'*habitude* de la grâce, il s'appelle la *grâce habituelle*.

Vous le voyez, le mot *habituelle* n'a pas ici le sens que nous lui attachons ordinairement, et la raison en est qu'il provient, non du mot français *habitude*, mais du mot latin *habitus* qui, je l'ai dit, signifie *état*. Si les théologiens qui ont formé ce mot l'avaient tiré du français, ils auraient parlé de grâce « étatique. »

Si d'ailleurs vous voulez conserver la vraie notion du mot « habituelle », prononcez comme tout le monde, « grâce habituelle », mais pensez à « grâce habitante ». C'est bien cela, en effet, que l'état de grâce : c'est la grâce de Dieu qui habite en nous, ou, plus exactement encore, c'est Dieu qui habite en nous, par sa grâce !... Et cela nous ramène à la parole de Notre-Seigneur que nous rapporte l'Evangile de ce jour et que je citais en commençant : « Si quelqu'un m'aime, mon Père et moi nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. »

Cette union intime, cette habitation de Dieu en nous s'appelle la vie surnaturelle. La vie surnaturelle est-elle donc précisément la même chose que la grâce habituelle? Non; mais il y a entre elles la relation d'effet à cause; d'ailleurs, l'*union* suppose deux êtres; s'il n'y en avait qu'un il n'y aurait plus union, mais unité. Cette union de Dieu avec l'homme peut donc être considérée, soit du côté de Dieu qui

la réalise, — et alors c'est la grâce, — soit du côté de l'homme qui en profite, — et alors c'est la vie surnaturelle.

En pratique, vous le voyez, là où il y a *grâce habituelle*, il y a *vie surnaturelle;* et d'autre part, là où il y a vie surnaturelle, il y a *charité*, parce que la *charité* est précisément le lien qui, par la *grâce* de Dieu, unit l'homme à Dieu et le fait ainsi vivre de la *vie surnaturelle*.

Combien cet état mérite aussi le nom d'*état de grâce !*... Vous savez ce que l'on entend quand on dit qu'une personne a de la *grâce*, ou que sa physionomie est *gracieuse :* c'est qu'elle est agréable et qu'elle plaît à voir. Ainsi en est-il de l'âme en état de grâce : elle est gracieuse aux yeux de Dieu, il se plaît à la voir, elle est attirante pour lui... et elle l'attire jusqu'en elle, puisque, précisément parce qu'elle a de la grâce, Dieu y établit sa demeure!

La grâce habituelle s'appelle aussi *sanctifiante*, et c'est-à-dire qu'elle fait de nous des saints. Qu'est-ce, en effet, qu'un saint?... Pour l'être, il est essentiellement nécessaire et suffisant d'avoir la grâce habituelle ou d'être en état de grâce. Le petit enfant qui sort du baptême est un saint; le chrétien adulte qui n'a pas de péché grave sur la conscience est un saint. Oh ! je le veux bien, ce sont de petits saints !... mais des saints tout de même !

Soyons, tout au moins, de petits saints !... Ce n'est pas un *conseil* que Dieu nous donne là, c'est une obligation qu'il nous impose, et dont il fait l'essentielle condition de notre salut : car il n'y a que les saints — petits ou grands — de la terre, qui seront les élus du ciel.

V. — Apologétique. — « *Le devoir est trop difficile!* »

« Que notre cœur ne se trouble pas ! qu'il ne s'effraie pas ! » Tel est l'avis que donne Notre-Seigneur à ses disciples, et il leur souhaite de demeurer « en paix ».

Parmi les « effrayés » auxquels je voudrais rappeler cette exhortation de Jésus, se trouvent les hommes qui se découragent du devoir parce que, disent-ils, « c'est trop difficile ! » Ils ont succombé à une tentation, ils ont oublié des résolutions, et alors ils abandonnent le chemin de la foi et de la vertu, ou du moins ils sont fortement tentés de l'abandonner en s'écriant : « Le devoir est trop difficile ! »

Il en est même qui font cette déclaration avant toute espèce d'essai : pour eux, elle n'est qu'un prétexte à ne rien faire.

A tous ces découragés je voudrais montrer que « le devoir n'est pas trop difficile ! »

I. N'exagérons rien et avouons d'abord que *le devoir est difficile.* C'est vrai. Ce n'est d'ailleurs pas le fait de Dieu, mais celui de l'homme. L'homme a toujours été libre, et donc toujours obligé de faire le bien et d'éviter le mal. Mais au début, et par un divin privilège, le bien se faisait beaucoup plus facilement que le mal, et c'est le péché qui était « difficile ! » Hélas, voilà une difficulté dont l'homme s'est rapidement tiré ! Par l'effet de sa chute, il est devenu plus « concupiscent » pour le mal que pour le bien, obligé de lutter pour bien agir, n'ayant qu'à se laisser aller pour mal faire. Dans ce sens-là et pour cette cause-là, oui, le devoir est difficile.

II. Mais *le devoir n'est pas trop difficile*, en d'autres termes il n'est pas impossible. Ah ! certes, si nous étions laissés à nous-mêmes, nous ne pourrions arriver à l'accomplir d'une manière satisfaisante !... Mais nous ne sommes pas seuls : la grâce de Dieu est avec nous, et elle ne nous laissera jamais en état d'infériorité à l'égard de la tentation. Non, Dieu ne permet pas que nous soyons tentés au delà de nos forces, et si l'attaque est forte, la grâce divine est encore plus forte ! « Qui donc sera sauvé? » demandaient un jour les apôtres. Et Jésus leur répondit : « Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu! »

Cette aide divine, ne l'oubliez pas, sera d'autant plus abondante que vous la solliciterez davantage. « Veillez et priez », disait Notre-Seigneur. La *vigilance* vous évitera d'être pris au dépouvu par l'attaque brusquée du démon, la *prière* vous vaudra, dans les grâces de Dieu, des alliées plus nombreuses. Et vous ne serez vaincus que si vous le voulez bien !

III. *L'exercice vous rendra plus forts* contre la tentation. L'habitude est une seconde nature, dit le proverbe; c'est-à-dire que la répétition des mêmes actes donne une plus grande facilité à les reproduire encore. Plus donc vous vous attardez dans le mal, et plus vous aurez de peine à en sortir. Plus, au contraire, vous mettrez de volonté et d'obstination à faire le bien, à y revenir quand un instant vous vous en serez écartés, et plus le devoir vous deviendra aisé : « L'accoutumance ainsi nous rend tout familier », a dit le poète, et cet adage se vérifie dans la pratique du devoir.

Ce ne sont donc que les commencements qui sont

difficiles. Est-ce qu'ils ne le sont pas dans une foule de choses, que nous n'abandonnons pas pour cela? Ce n'est pas facile d'apprendre à lire, à écrire, à compter ! Ce n'est pas tout plaisir que le temps passé à l'école !... Mais ensuite toutes ces choses nous deviennent familières, et on écrit, on lit, on compte, on joue d'un instrument de musique avec une facilité déconcertante, — parce qu'on ne s'est pas laissé déconcerter par la difficulté des débuts !

IV. L'expérience est là, d'ailleurs, pour attester que le devoir n'est pas trop difficile. Deux faits sont certains : le premier, qu'il y a une foule immense de chrétiens fidèles au devoir, qui sont probes, chastes, qui se confessent, en un mot qui remplissent toutes ces obligations que vous taxez de « trop difficiles ». Le second fait certain, c'est que la plupart de ces chrétiens accomplissent leurs devoirs sans se plaindre, sans avoir l'air malheureux, sans voir les excessives difficultés dont vous vous plaignez.

Qui croire? vous, ou eux? Vous qui ne voyez que des difficultés dans la vertu que vous ne pratiquez pas? ou eux, qui la pratiquent et ne la trouvent pas si difficile? Leur expérience condamne votre inexpérience à s'avouer dans l'erreur, quand elle voit d'inextricables difficultés là où eux, *qui y ont passé*, n'en ont pas aperçu !

Un dernier mot, qui sera le mot décisif. Oui, le devoir peut être difficile, mais après tout *le ciel est bien agréable!...*

Plus un objet est beau, plus on est disposé à le payer cher. Le ciel est le bonheur parfait, la beauté rêvée : le prix à payer, c'est le devoir. Payons-le, quand même il le faudrait payer cher !

VI. — Avis aux enfants

Les trois demeures de Jésus.

« Si quelqu'un m'aime, j'aurai ma demeure en lui, ainsi que mon Père », dit Jésus à ses disciples. Si vous aimez quelqu'un, vous vous intéressez à ce qui le concerne et, entre autres choses, ce que vous désirez savoir, c'est *où il demeure*.

Or vous aimez Jésus, n'est-ce pas !... Et à cause de cela, vous vous demandez où il demeure. C'est à cette question de votre amour que je vais répondre. Jésus a trois demeures de prédilection : le *ciel*, le *tabernacle*, et l'*âme* des justes.

I. *Le ciel.* — Comme Dieu, Jésus est de toute éternité le roi du ciel. En tant qu'Homme-Dieu il est entré au ciel le jour de l'Ascension, et « il y est assis à la droite de Dieu, le Père tout puissant ». Il se montre à ses élus, il se communique à eux, et sa vue et sa possession font la joie des saints qui le contemplent, qui l'adorent et qui l'aiment.

Dans cette demeure, nous verrons Jésus un jour, si nous l'avons mérité, et ce jour sera sans fin !

II. *Le tabernacle* — En remontant au ciel le jour de l'Ascension, Jésus n'a pas voulu « nous laisser orphelins », comme il l'avait déclaré à ses disciples. Il est parti... et il est resté ! Car il avait institué, dans ce dessein, la sainte Eucharistie. Tous les jours, à toute heure, il y a des messes célébrées en quelque endroit du monde, et Jésus y redescend sur l'autel, sous l'apparence d'un peu de pain et de vin; dans tous les marchés du monde où il y a des catho-

liques, on trouve un tabernacle, et dans ce tabernacle un ciboire renfermant Jésus-Christ, caché sous les espèces du pain. Ce n'est donc pas seulement un *passage* de Jésus sur la terre, que nous devons à l'Eucharistie : c'est une habitation permanente.

Cette demeure n'est que provisoire, — mais d'un provisoire qui durera autant que le monde, pour finir avec lui. Grâce au moyen adopté par Jésus-Christ, nous le possédons au milieu de nous, aussi réellement que les élus dans le ciel; il est notre concitoyen. Y pensons-nous? En tirons-nous les conséquences qui s'imposent? Respectons-nous le voisinage de Jésus? Allons-nous le visiter?...

III. *L'âme des justes.* — Enfin, Jésus habite aussi l'âme des justes. Etes-vous en état de grâce? dès lors, Jésus habite en vous, comme il l'a promis dans la page évangélique que l'Eglise nous donne à lire en ce saint jour : « Nous ferons en lui notre demeure », — en lui, c'est-à-dire en celui qui aime Jésus, qui a la charité, et qui par conséquent se trouve en état de grâce !

Jésus, enfin, ne se contente pas d'habiter par sa grâce dans l'âme des justes : il veut lui faire des visites *personnelles*, et il réalise par la communion ce dessein d'infinie bonté. S'il a choisi l'apparence du pain pour instituer l'Eucharistie, c'est parce que le pain se mange, et qu'ainsi les fidèles pourraient le recevoir avec facilité, et le posséder dans leur âme en le recevant dans leur corps : visite tout intime, visite d'ami à ami, visite qui finit vite comme toute visite, mais qui se renouvelle à votre gré : invitez souvent Jésus, et souvent il viendra « demeurer en vous ! »

VII. — Avis aux jeunes gens

La vertu de force.

Ce n'est pas seulement aux apôtres que Notre-Seigneur promettait le Saint-Esprit: c'était aussi à nous Cette double promesse a été réalisée et, pour ce qui vous concerne, vous avez eu votre Pentecôte, qui fut le jour de votre confirmation.

Ce jour-là, l'Esprit-Saint est descendu en vous avec ses sept dons. Repassez-en les noms en votre mémoire : duquel avez-vous le plus besoin? duquel avez-vous dû plus souvent déplorer l'absence?

J'ai bien peur que ce soit la *force*. Disons quelques mots de cette vertu cardinale ou capitale, car il y a les vertus capitales comme il y a les péchés ou les vices capitaux.

I. *Notion de la vertu de force.* — La force est une vertu qui nous rend capables de souffrir, même de grands maux, pour l'accomplissement de notre devoir.

C'est la vertu de force qui nous fait dominer notre nature déchue et triompher des volontés de la concupiscence; — c'est elle qui nous fait accomplir nos devoirs d'état, malgré les obstacles qui se dressent, malgré les ennuis et les dégoûts qu engendre la monotonie causée par la répétition journalière des mêmes travaux et des mêmes occupations; — c'est elle qui nous fait chasser toute crainte, modérer toute audace excessive, pratiquer toute douceur, réprimer toute colère, mépriser toute persécution, envisager sans terreur la mort elle-même, dès là qu'il s'agit de remplir notre devoir!

Cette énumération vous fait voir combien la force est nécessaire, et aussi, hélas ! combien elle est rare. C'est peut-être la vertu la plus exceptionnelle, à l'époque que nous traversons ! Au Saint-Esprit, en cette Pentecôte, demandez la force.

II. *Vertus dérivant de la force.* — Demandez-la d'autant plus, qu'elle amènera avec elle ses « filles », je veux dire les vertus qui dérivent d'elle.

C'est à la *force* que vous devrez la *patience :* il faut être fort pour se conserver dans la paix au milieu de l'affliction; — c'est à elle que vous devrez la *persévérance :* il faut être fort pour poursuivre jusqu'au bout le bien qu'on a commencé de faire.

Si vous êtes vraiment *forts*, vous chasserez la *témérité* qui n'est qu'une force mal entendue et quelquefois un accès de rage de la lâcheté; — vous chasserez la *lâcheté* elle-même, cette timidité excessive que Jésus reprochait parfois à ses apôtres; — vous chasserez la *pusillanimité*, cette petitesse d'âme qui nous fait trembler devant des devoirs qui ne sont pas supérieurs à nos forces; — vous chasserez l'*inconstance*, qui nous porte à nous désister si facilement de nos bonnes résolutions !

Les dons du Saint-Esprit peuvent se ramener à ces deux principaux : la *lumière* et la *force;* que faut-il en effet pour se sauver? Connaître son devoir (c'est le rôle de la lumière), et avoir le courage de l'accomplir : c'est là qu'intervient, — ou que devrait intervenir ! — le don de force. A vous en particulier, n'est-ce pas surtout la force qui manque? Vous savez bien que vous devriez fuir telle compagnie, éviter telle fréquentation... Mais c'est le courage qui vous manque. Demandez-le à l'esprit de force!

VIII. — Avis aux jeunes filles

La langue.

C'est à pareil jour que l'Esprit-Saint donna aux apôtres le don des langues; et ce don fut figuré par la forme même sous laquelle apparut le « Paraclet » envoyé par le Père et le Fils : il se montra sous la forme de langues de feu qui se posèrent sur chacun des apôtres.

N'est-ce pas le jour de parler de la langue?... Et pourquoi pas? L'apôtre saint Jacques nous en parle bien, dans son Epître catholique !

Il nous dit en particulier ceci : « C'est par la langue que nous bénissons Dieu, et c'est par elle que nous disons du mal des hommes, qui ont été faits à l'image de Dieu. »

L'idéal serait de se servir de la langue à la fois pour *bénir Dieu*, — et pour *bien dire de l'homme*.

I. *Bénir Dieu.* — La langue, ce petit membre du corps, est appelé à remplir cette grande fonction, bénir Dieu ! C'est elle qui prononce les formules de prière, c'est elle qui chante les cantiques et les psaumes, c'est elle qui nous associe à la prière commune, si recommandée par Notre-Seigneur ! Quelle belle fonction est dévolue à la langue !

... Mais comment la remplit-elle? Comment prononce-t-elle ces formules qui sont les plus belles paroles de ce monde?... Il y a certaines langues que l'on qualifie de « moulins à paroles ». Notre langue n'est-elle pas un « moulin à paroles » quand elle parle à Dieu?... Et si vous voulez une comparaison

plus moderne, n'est-elle pas un phonographe, qui répète tout ce qu'on lui fait dire, sans *savoir*, sans *choisir*, sans *profiter*?...

II. *Bien dire des hommes.* — Dans le Talmud des Juifs, nous voyons un rabbin, convaincu de la noblesse du rôle dévolu à la langue, lorsqu'elle chante les louanges de Dieu, s'exprimer en ces termes : « Si j'avais été sur le Sinaï avec Moïse, j'aurais demandé à Dieu de donner à l'homme deux langues, l'une pour parler des choses saintes, l'autre pour traiter des choses profanes. »

Mais presqu'aussitôt il se ravise et il dit : « Si avec une seule langue donnée à l'homme, le monde se soutient à peine contre les calomniateurs, qu'arriverait-il si les hommes en avaient deux ! »

Ne trouvez-vous pas qu'il avait quelque peu raison, ce rabbin?... Mais pourquoi chercher des autorités en dehors de nos Saints Livres, et n'avons-nous point la parole de saint Jacques que je citais tout à l'heure : « La langue nous sert à dire du bien à Dieu et à dire du mal de l'homme ! » ... Et parfois, la transition est bien brusque : c'est en sortant de l'église que nous disons du mal du prochain... quand ce n'est pas dans l'église même !

Que l'Esprit-Saint nous donne à tous, en ce jour, le don des langues... ou plutôt le don d'une langue. Nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, et notre prochain pour Dieu : telle est la loi de la charité. Ayons la langue de notre charité : qu'elle traduise par des louanges l'amour que nous devons à Dieu!... qu'elle traduise par de la « biendisance » — ce mot devrait être français, — l'amour que nous devons au prochain!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du dimanche de la Pentecote..... 289

I. Explication de l'Evangile..... 290

II. *Dogme.* Le Saint-Esprit et la Pentecote.... 294

III. *Morale.* La charité envers Dieu..... 297

Cf. *la Générosité dans le service de Dieu*, 8e dim. ap. Pent., t. III, p. 42; — *la Générosité de Dieu appelle la nôtre*, 2e dim. ap. Epiph., t. I, p. 236.

IV. *Grâce.* La grace habituelle..... 300

Cf. *La Vie surnaturelle*, Passion, t II, p. 60; 3e dim. ap. Pâq., t. II, p. 180; — *la Grâce actuelle*, Septuag., t. I, p. 348.

V. *Apologétique.* « Le devoir est trop difficile ». 303

VI. *Avis aux enfants.* Les trois demeures de Jésus 306

VII. *Avis aux jeunes gens.* La vertu de force.... 308

VIII. *Avis aux jeunes filles.* La langue..... 310

Cf. *l'Esprit de dénigrement*, 3e dim. de Car., t. II, p. 18; — *le temps de parler et le temps de se taire*, 3e dim. de Car , t. II, p. 22; — *Il faut savoir être et muet*, 11e dim. ap. Pent., t. III, p. 114

Autres sujets :

IX. Le sacrement de confirmation. — Il accomplit en nous une œuvre analogue à celle que produisit pour les apôtres la descente du Saint-Esprit.

X. Les marques de l'Eglise · — Elles commencent déjà à ressortir dans les faits de cette première journée de l'histoire de l'Eglise. Elle est *une* dans son enseignement, donné par saint Pierre; — elle est *sainte* par le don des miracles; — elle est *catholique*, car Pierre convertit des gens venus de toutes les parties du monde connu; — elle est évidemment *apostolique.*

Ier DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile du Dimanche.

JÉSUS RECOMMANDE LA CHARITÉ A SES DISCIPLES

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ;

Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés ;

Pardonnez, et l'on vous pardonnera ;

Donnez, et l'on vous donnera : on versera dans votre sein une bonne mesure, pressée, tassée et débordante, car on usera pour vous de la mesure dont vous aurez usé envers les autres. »

Il leur proposa aussi cette comparaison :

« — Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le fossé ? Le disciple n'est pas au-dessus du maître, mais tout disciple sera parfait s'il est comme son maître.

Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, et n'apercevez-vous pas la poutre qui est dans

le vôtre ? Comment pouvez-vous dire à votre frère : « Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans « votre œil », alors que vous ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre ? Hypocrites, ôtez d'abord la poutre de votre œil, et ensuite vous verrez à enlever la paille de l'œil de votre frère !

(Luc, VI, 36-42.)

Evangile de la fête de la Sainte Trinité.

La Sainte Trinité

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.

Et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. »

(Matthieu, XXVIII, 18-20.)

I. — *Explication de l'Evangile du dimanche.*

Cette page évangélique est extraite du discours connu sous le nom de *sermon sur la montagne*. Jésus, ayant déclaré qu'il était venu, non pour détruire la Loi, mais pour la compléter, promulgua, sur ce nouveau Sinaï, le code de la Loi nouvelle.

La page que nous en lisons aujourd'hui concerne la charité envers le prochain. Notre-Seigneur y fait deux choses : il proclame le *précepte*, et il en promulgue la *sanction*.

I. *Précepte de la charité envers le prochain.* — Nous savons, — Jésus l'a dit ailleurs, — que nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes et pour l'amour de Dieu. La conséquence, c'est que nous devons pratiquer à son égard les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle, c'est-à-dire, s'adressant à son âme et à son corps.

Ici, Notre-Seigneur indique, à titre d'exemples, quatre manières d'être miséricordieux, — et ces quatre préceptes sont deux *défenses* et deux *ordres*.

Deux défenses, d'abord : ne *jugez* pas, ne *condamnez* pas; défenses qui se complètent mais sans se confondre.

Ne jugez pas : cela se rapporte surtout aux bonnes actions. Ne les interprétons pas en mal. Si vous voyez qu'une personne reste longtemps à l'église, ne dites pas que c'est « pour se faire remarquer ». Si vous en voyez une autre faire une aumône, ne dites pas que c'est par ostentation. Nous ne sommes pas juges: ne jugeons donc pas, d'autant plus qu'ordinairement nous jugeons fort mal.

Ne condamnez pas : cette défense se rapporte aux mauvaises actions dont nous sommes les témoins ou qu'on nous rapporte Même quand le mal est évident, pourquoi accabler celui qui s'en est rendu coupable? Détestons le péché, mais non le pécheur. Dieu déteste infiniment le péché : mais où serions-nous, s'il n'avait eu pitié du pécheur !... Le plus possible, évitons de condamner.

Après ces deux défenses, viennent les deux *ordres*

Pardonner : c'est là un précepte essentiellement chrétien, et dont Notre-Seigneur a maintes fois signalé l'importance : rappelez-vous surtout la

demande du *Pater* : « Notre Père... pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ! »

Enfin, *donner*. Souvent aussi Notre-Seigneur a parlé de l'aumône, pour nous en faire un précepte formel, et, afin de nous y exciter davantage, il a déclaré que ce que nous ferions pour les pauvres, il le regarderait comme fait à lui-même.

Telles sont les principales formes de la charité envers le prochain, telle qu'elle nous est imposée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

II. *Sanction de la charité envers le prochain.* — Aux charitables, Jésus fait des *promesses* de récompense; aux autres, il adresse des *reproches* où l'on doit sous-entendre des menaces.

Promesses, d'abord, à ceux qui se refuseront à juger ; ils éviteront eux-mêmes d'être jugés ; — à ceux qui ne se résoudront pas à condamner : ils échapperont à la condamnation. Il s'agit ici, non des jugements de la terre, mais de celui qui suivra notre mort. Et puisque nulle âme paraissant devant Dieu en état de péché grave ne peut échapper à la condamnation, il y a là une promesse par laquelle Dieu s'engage, envers les charitables, à les aider dans leur vie et au moment de leur mort, pour qu'ils paraissent à son tribunal, absous et pardonnés !

Même promesse à ceux qui pardonneront : il leur sera pardonné. Même promesse à ceux qui donneront : Dieu versera dans leur sein des grâces si abondantes, que Jésus accumule les épithètes pour en faire comprendre la richesse : « Une bonne mesure, dit-il, pressée, tassée et débordante ! »

Quant à ceux qui se refusent au précepte de la

charité, quant à ceux surtout qui se plaisent à juger et à condamner, Jésus leur fait un triple reproche.

Tout d'abord, ce sont des *orgueilleux :* ils prennent les autres pour des aveugles, ils se mêlent de vouloir les conduire. Hélas, ils ne sont pas meilleurs que les autres, et ils ne pourraient les conduire... qu'au fond du fossé! Aveugles eux-mêmes!...

En second lieu, Jésus leur reproche de s'ériger en *maîtres.* Bien tristes maîtres, en vérité ! car celui qui se mettra à leur école ne pourra que les imiter, le disciple n'étant pas au-dessus du maître et sachant que ce qu'il a de mieux à faire est de l'écouter et de le suivre. Mais. dans le cas présent, quelle triste école! Le disciple, au lieu d'apprendre la perfection à l'école de tels maîtres, ne recueillera auprès d'eux que des leçons funestes, puisqu'ils ignorent la charité, partie essentielle du christianisme!

Enfin Jésus reproche à ces maîtres manqués d'être des *hypocrites.* En effet, tous leurs jugements sont des comparaisons à leur propre avantage; s'ils disent : « Tel homme n'est pas juste », ils ajoutent ou sous-entendent : « Tandis que, moi, je le suis. » Toutes les vertus qu'ils reprochent aux autres de ne pas avoir, ils les constatent en eux-mêmes, ils posent pour les posséder!... Or, en réalité, ils sont moins vertueux que ceux qu'ils accusent : ceux-ci ont une *paille* de défaut, eux, ils en ont une *poutre!* Et voilà les hommes qui posent à la sainteté et surtout à la sévérité! « *Hypocrites!* » Tel est le jugement que porte Jésus sur ces « juges », et qui est l'indice d'une condamnation qui viendra, s'ils ne s'amendent point... Pour nous, ne condamnons pas, et nous ne serons pas condamnés!

II. — Dogme. — *Le mystère de la Sainte Trinité.*

Comment pourrions-nous, aujourd'hui, parler d'un autre article de foi que du mystère de la Sainte Trinité, puisque nous en célébrons la fête? Après avoir rappelé la *notion* de ce mystère, nous parlerons de sa *révélation*, et de la *fête* que nous en célébrons aujourd'hui.

I. *Notion de la Sainte Trinité.* — La définition même de la sainte Trinité est une image de ce mystère : cette unique notion s'exprime, en effet, en *trois* vérités que nous allons énoncer.

1re *Vérité : il n'y a qu'un Dieu.* — La saine raison nous le dit, il ne peut exister plusieurs Dieux : supposez, par exemple, deux Dieu tout-puissants : la toute-puissance de l'un fera évidemment obstacle à la toute-puissance de l'autre, et ces deux Dieu « tout-puissants » ne le seront pas!

La révélation divine fait d'ailleurs écho à la voix du bon sens : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que *lui seul.* » Il n'y a qu'un seul Dieu.

2e *Vérité :* en ce Dieu unique, *il y a trois personnes distinctes.* — Ces trois personnes sont : le *Père*, qui existe de toute éternité et, de toute éternité également, engendre le *Fils*, — et le *Saint-Esprit* qui, de toute éternité lui aussi, procède du Père et du Fils

Qu'il puisse y avoir trois personnes subsistant en l'unité d'une seule nature divine, c'est évidemment un mystère dont nous ne percevons pas le « comment »; mais nous n'y percevons non plus aucune

impossibilité : à elle seule notre raison ne l'aurait pu trouver, mais, dès là que Dieu le lui révèle, elle ne peut faire que de se soumettre à l'autorité de la parole divine, remplie de science et de véracité.

3° *Vérité : les trois personnes divines sont égales en toutes choses.* — Elles sont aussi anciennes l'une que l'autre, puisqu'elles existent de toute éternité. Elles ont la même et identique toute-puissance, la même et identique ubiquité, bref, la même et identique perfection. En conséquence, elles ont droit, de notre part, à la même et identique adoration.

Tel est le mystère de la Sainte-Trinité.

II. *Révélation de la Sainte Trinité.* — Avant Jésus-Christ, la Sainte Trinité fut peu connue; Dieu ne fit, sous l'ancienne Loi, qu'esquisser la connaissance de ce mystère, dont il réservait la pleine révélation à Jésus-Christ. Au baptême de Jésus, on vit ou l'on entendit les trois Personnes; le Père qui parlait, le Fils qui sortait du Jourdain, l'Esprit-Saint qui planait sur lui sous la figure d'une colombe.

Mais la révélation précise et positive du mystère fut faite en la circonstance que rappelle l'Evangile de cette fête. Avant de remonter au ciel, Jésus envoie ses apôtres instruire toutes les nations, les chargeant de donner le baptême *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* La révélation du saint mystère était alors achevée.

Aux premiers siècles de l'Eglise, les hérésies s'attaquèrent souvent à ce dogme, niant tantôt la distinction, tantôt l'égalité des trois personnes. Toujours l'Eglise intervint, précisant la vérité sur les points contestés, — éclairant le mystère autant qu'il est possible, par des raisonnements et des compa

raisons, — condamnant les hérésies, — et constituant, autour du mystère de la Trinité, tout une théologie qui est le plus haut essor qu'ait pris l'intelligence humaine, appuyée sur la foi.

III. *Fête de la Sainte Trinité.* — La fête de ce jour est l'aboutissement d'une liturgie qui dure depuis le début de l'année ecclésiastique, et qui nous fait distinguer d'abord les trois personnes divines, pour les réunir ensuite dans la même adoration.

L'année liturgique débute par le temps de l'Avent, consacré surtout au *Père*, qui avait promis d'envoyer sur la terre le Messie ou le Sauveur.

Avec Noël, commence le temps consacré surtout au *Fils* de Dieu, fait homme pour notre salut : nous honorons successivement les principales circonstances de sa vie terrestre, depuis sa naissance jusqu'à son retour au ciel, le jour de l'Ascension.

Alors commence le temps consacré au *Saint-Esprit :* pendant dix jours, avec les apôtres, nous attendons sa venue, qui se réalise le jour de la *Pentecôte*, et dont nous célébrons le souvenir pendant toute une Octave.

Et maintenant que cette Octave se termine, réunissant le Père, le Fils et le Saint-Esprit dans le même hommage, nous célébrons la fête de la Sainte-Trinité et nous ouvrons le temps consacré à son honneur, — qui va se prolonger jusqu'à la fin de l'année ecclésiastique.

C'est ainsi que toute l'année est un mémorial et comme une fête de la Sainte-Trinité.

Adorons la Trinité sainte, sanctifions nos actions en les offrant à la gloire de Dieu, *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il*

III. — MORALE. — *La charité envers le prochain.*

Dimanche dernier, l'Evangile nous amenait à parler de l'amour de Dieu; aujourd'hui il nous invite à parler de l'amour du prochain.

Aimer le prochain, c'est lui désirer et lui procurer, autant que nous le pouvons, les mêmes biens qu'à nous-mêmes. Il existe un amour du prochain qui est purement naturel : c'est la philanthropie; mais ce n'est pas de la charité. Pour qu'il y ait charité, il faut que le motif de notre amour soit d'ordre surnaturel. Il est donc important d'étudier les *raisons* de notre charité envers le prochain, avant d'en énumérer les diverses *pratiques*.

I. *Raisons de la charité envers le prochain.* — La raison fondamentale pour laquelle nous devons aimer le prochain, c'est *la volonté de Dieu*, qui nous en fait un précepte formel. Mais pourquoi Dieu nous l'impose-t-il? Il est aisé d'en dégager les motifs.

Tout d'abord, le prochain a une âme qui, comme la nôtre, a été créée à l'image de Dieu : pouvons-nous, en toute conscience, haïr l'image de Dieu... alors surtout que Dieu aime cette image qui est sienne?

J'ajoute que sur cette âme, aussi bien que sur la nôtre, a coulé le sang de Jésus-Christ !... Quand il n'y aurait eu sur terre que cette âme, pour laquelle nous sommes tentés d'avoir de la haine, Jésus-Christ l'aurait regardée avec amour et serait mort pour elle... Et nous ne l'aimerions pas !...

Enfin, si nous sommes appelés au ciel, cette âme

aussi y a sa place marquée. Nous sommes destinés par Dieu à vivre ensemble, près de lui, sous son regard, et à nous aimer durant l'éternité... Et donc, que devons-nous faire sur terre, sinon l'apprentissage de cet amour?... Or, c'est précisément en cela que consiste la charité.

II. *Pratiques de la charité envers le prochain.* — Les diverses manières dont nous pouvons accomplir, à l'égard du prochain, le précepte de la charité, ont été cataloguées sous deux chefs, selon qu'il s'agit de son âme ou de son corps. Ce sont les œuvres de miséricorde spirituelle ou temporelle, qu'avec les théologiens nous allons énumérer.

Les œuvres de miséricorde temporelle sont au nombre de sept. Parmi elles, quelques-unes pouvaient sembler « périmées » : que signifiait le *rachat des captifs?* comment pouvait-on *loger les voyageurs sans abri?* quel intérêt y avait-il à *visiter les prisonniers?*... Et voici que la grande guerre a redonné à ces choses, qui semblaient caduques et d'un autre âge, une actualité poignante et dont longtemps on gardera le souvenir. N'y eut-il pas des captifs à racheter à prix d'or, parce qu'on les avait pris pour otages d'une contribution ou d'une amende de guerre?... N'y eut-il pas des prisonniers à visiter? et comme nous ne pouvions le faire par nous-mêmes, nous envoyions des vivres, des vêtements, des douceurs. N'y eut-il pas des sans-abri à loger? et ce furent ces milliers de réfugiés, dont la misère était navrante, et qu'il fallait abriter et aussi *vêtir.* Ah ! tout était bien prévu !..

Prévu aussi, le soin d'*ensevelir les morts !*... Prévue, la double obligation de *donner à boire* à ceux

qui ont soif, et à *manger* à ceux qui ont faim ! En temps de paix, nous résumions ces sept œuvres en une seule, l'aumône. La guerre nous a obligés à décomposer l'aumône, à nouveau, en ses « facteurs premiers », et à réapprendre cette énumération perdue dans nos manuels de théologie... et que, nous du moins, nous n'oublierons plus !

Quant aux œuvres de miséricorde spirituelle, elles aussi sont au nombre de sept. Je ne parlerai pas ici du *pardon des offenses*, qui mérite une instruction spéciale. Mais en voici d'autres : *donner de bons conseils* à ceux qui en ont besoin; il est moins utile peut-être d'insister sur ce point, car, a-t-on dit, on ne donne rien plus libéralement que ses conseils... Mais sont-ils bons? — *Redresser ceux qui tombent :* c'est le zèle, dont nous parlerons un jour tout spécialement. — *Consoler les affligés :* encore une œuvre que la grande guerre a rendue d'une plus prenante actualité ! — *Supporter les injures*, sans manquer à la charité par colère ou par ressentiment. — *Prier pour les vivants et pour les morts :* le faisons-nous assez? en particulier, prions-nous pour ceux que nous avons fait pécher?...

J'ai gardé pour la fin cette œuvre de miséricorde : *enseigner les ignorants.* Combien d'enfants ignorent Dieu et la religion ! Pour instruire ces ignorants et aider le prêtre dans cette œuvre, des milliers de catéchistes volontaires ont surgi. Quelle belle œuvre ils remplissent là, de quelle miséricorde ils — et elles — entourent ces chères petites âmes d'enfants ! Au prix de quels labeurs, de quels sacrifices !... Mais aussi, quelle belle moisson de mérites ils amassent pour le ciel !...

IV. — Grace. — *Le pardon en Jésus-Christ.*

Jésus veut que nous pardonnions, et il a fait du pardon un des actes principaux de la miséricorde que nous devons exercer à l'égard de nos frères. Il le redit dans l'Evangile de ce jour : « Pardonnez, et vous obtiendrez le pardon. »

Jésus, vous le savez, ne nous a pas donné seulement le précepte, mais aussi l'exemple. En matière de pardon, il a été d'une largesse et d'une bonté sans mesure; il a été le distributeur et le semeur du pardon; il a passé sa vie à pardonner, et l'on peut dire aussi qu'il y a occupé et consacré sa mort, car ses dernières paroles ont été pour pardonner, et son dernier soupir a payé notre dette jusqu'à la dernière obole.

Il est utile, quand on se dispose à s'approcher du tribunal de la pénitence, de méditer le pardon en Jésus-Christ. Faisons-le, l'Evangile nous y invite : le pardon, Jésus l'a *promis*, Jésus l'a *donné*.

I. *Jésus a promis le pardon.* — Vous connaissez ces paraboles où, de toutes manières et à l'aide de tous les symboles, Jésus promet le pardon à qui le lui demandera. Tantôt, il se compare à un berger qui possède un troupeau de cent brebis; l'une d'elles s'est égarée : aussitôt il se met à sa recherche, n'épargnant ni la fatigue ni la peine, et quand enfin il l'a retrouvée, il la rapporte triomphalement sur ses épaules et invite ses amis à se réjouir avec lui. C'est ainsi, conclut-il, qu'il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fera pénitence.

Tantôt, il prend les traits d'un maître qui a deux serviteurs; le premier lui doit une somme énorme : mais dès qu'il a avoué sa dette son maître la lui remet. Si plus tard il la revendique de nouveau, c'est parce que celui-ci, de son côté, a refusé de pardonner : tant il tient au pardon !

Autre comparaison : la parabole de l'enfant prodigue. Vous savez les crimes de ce jeune égaré : mais quand il revient trouver son père, c'est à peine si celui-ci le laisse achever sa confession : il le relève, l'embrasse et le traite avec tant de faveur, que l'aîné, resté fidèle à son père, en conçoit de la jalousie !

Voulez-vous enfin une promesse formelle de pardon? Elle se trouve dans le *Pater*. Nous y disons à Dieu : « Pardonnez-nous nos offenses. » Or, qui nous a enseigné et prescrit cette formule? C'est Jésus lui même, qui par ailleurs nous a dit : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez : demandez, et vous recevrez ! » Pourrions-nous désirer une promesse plus positive?

II. *Jésus a donné le pardon.* — Le fabuliste a pu dire : « Promettre est un, et tenir est un autre. » Mais pour Jésus, promettre et tenir, c'est tout un ! Aussi, le voyons-nous, au cours de sa vie publique, semer le pardon tout autour de lui.

Il pardonne à deux pécheresses : à Madeleine, sur laquelle il prononce cette sentence d'absolution : « ses nombreux péchés lui sont remis, parce qu'elle m'a beaucoup aimé. » — Il pardonne aussi à la femme adultère, qu'il trouve le moyen d'absoudre en confondant et en faisant fuir ses accusateurs.

Il pardonne à deux voleurs : Zachée obtient son pardon, or c'était un publicain concussionnaire; et

Jésus va au-devant de lui, s'invite chez lui, et lui offre pour ainsi dire le pardon. — Huit jours plus tard, le vendredi saint, c'est le larron qui, sur une simple prière sortie de ses lèvres, obtient de Jésus le pardon et la promesse du paradis !

Il pardonne à deux apôtres : Pierre, à qui il ne demande qu'une déclaration d'affection pour expier son reniement, et qu'il laisse à la tête de son Eglise; — Paul, qu'il va chercher sur la route de Damas.

Je le sais, Judas n'a pas été pardonné... Mais c'est parce qu'il n'a pas demandé pardon, parce qu'il a désespéré de la miséricorde de Jésus !...

Jésus a tellement prodigué le pardon, que l'on en prenait occasion de se scandaliser : on lui reprochait de loger chez un pécheur, on s'étonnait de le voir parler à la Samaritaine, etc. Si bien, qu'il était obligé d'expliquer sa conduite, de déclarer qu'il était le médecin des âmes, et que le médecin est fait pour les malades, et non pour les bien portants !

Mais où triomphe en Jésus le pardon, c'est au Calvaire. Certains monarques d'Orient, lorsqu'ils ont à signer un décret de grâce, montent sur leur trône, comme pour montrer que le droit de grâce est, à leurs yeux, le plus grand privilège d'un souverain. Or Jésus veut promulguer le pardon de l'humanité, et il monte au Calvaire comme il monterait sur son trône, pour y prononcer la suprême parole : « Mon Père, pardonnez-leur !... » C'est cette parole qu'en sa qualité de Médiateur il prononce à tout instant dans le ciel : il veut pardonner, il aime à pardonner, il pardonne incessamment, puisqu'à tout instant, sur terre, il y a quelque endroit où un prêtre prononce sur un pénitent la formule de l'absolution!

V. — Apologétique. — *La morale chrétienne est-elle égoïste?*

A chacun des préceptes que Notre-Seigneur promulgue dans cette page évangélique, il attache une sanction : « Ne jugez pas, *et vous ne serez pas jugés*... pardonnez, *et il vous sera pardonné*, etc. » C'est l'application d'une règle générale de la morale chrétienne : à toute bonne action, la promesse d'une récompense; — à toute faute, la menace d'un châtiment.

« Mais, dans ces conditions, que devient votre morale? nous disent nos adversaires. Vous ne faites pas le bien parce qu'il est le bien, vous le faites parce qu'il vous vaudra une récompense. Où donc alors est votre mérite? Vous n'agissez pas par vertu, mais bien par intérêt : votre morale est égoïste. »

Ne vous laissez pas impressionner par ce reproche, et apprenez à y répondre.

I. Remarquez tout d'abord que, s'il était fondé, *il faudrait en conclure que les plus grands bienfaiteurs de l'humanité étaient des égoïstes.* Quand on parle de charité, le premier nom qui vient aux lèvres est celui de saint Vincent de Paul. Or, à en croire nos adversaires, saint Vincent était un parfait égoïste: il travaillait en vue du ciel !

Déjà vous devinez l'absurdité d'un principe qui mène à des conclusions aussi absurdes !

II. Nos adversaires supposent ce qui n'est pas, quand ils nous disent que nous travaillons uniquement pour le ciel, quand nous faisons le bien. La vérité, c'est que *nous faisons le bien, tout d'abord*

et principalement, parce que c'est la volonté de Dieu. Cela est si vrai que, même s'il n'y avait pas de ciel pour nous récompenser, nous n'en serions pas moins obligés à rechercher le bien et à fuir le mal.

Il y a en France des millions de citoyens qui sont d'honnêtes gens et qui respectent le bien d'autrui. Or il y a un article du Code pénal français qui punit le vol de prison et d'amende. Direz-vous à ces millions de Français : « Vous ne volez pas, pour éviter la prison ! » Eh non ! vous ne le direz pas ! Vous savez fort bien, en effet, que s'ils ne volent pas, c'est pour faire leur devoir. Il se trouve que, par surcroît, ils éviteront la prison : c'est fort bien, et même cette pensée pourra aider ceux qui en auraient besoin à rester honnêtes. Mais, n'y eût-il pas de prison, le précepte n'en existerait pas moins ! Et l'honnêteté des Français n'est pas une honnêteté d'égoïstes !

Il est des millions de Français qui, durant la grande guerre, ont combattu pour la patrie, Dieu sait au prix de quelles peines, de quelles fatigues et de quels périls !... Le gouvernement les a honorés de la croix de guerre, de la Légion d'honneur, des régiments entiers ont reçu la fourragère, le retour de ces héros a été salué d'acclamations enthousiastes. Dirons-nous qu'ayant combattu avec l'espoir de mériter et d'obtenir ces récompenses, ce sont des égoïstes, et qu'à ce titre nous ne leur devons aucune gratitude?... Ce serait absurde, nous le sentons bien. Mais c'est un reproche analogue, — et donc d'une semblable absurdité, — que nous adressons aux grands et aux petits saints, quand nous les accusons d'égoïsme, sous prétexte que l'espoir du ciel les a

soutenus dans les rudes combats de la vie d'ici-bas !

III. Pourquoi reprochons-nous à la religion ce que nous trouvons fort bien dans le cours de la vie profane? L'homme est ainsi fait, que l'espoir du salaire le soutient au milieu d'une tâche parfois rude.

Est-ce que, par exemple, l'ouvrier qui peine toute la journée n'est pas soutenu par la perspective du salaire?... Et les mêmes journaux qui reprochent à la morale chrétienne son égoïsme emploient tout le reste de leur temps à réclamer pour les ouvriers des augmentations de salaires : ce qui revient, paraît-il, à les traiter aussi en égoïstes!

Voyez l'enfant soutenu dans sa classe par l'espérance d'un prix à la fin de l'année scolaire; — l'apprenti, poussé à bien faire par l'espoir de devenir vite ouvrier; — l'ouvrier désireux de gagner plus en travaillant mieux : c'est la règle universelle, qui découle de la nature même de l'homme. Le christianisme le prend tel qu'il est et lui promet des récompenses. Mais celles-là, du moins, ne sont ni présentes, ni visibles, ni tangibles et pour les attendre il faut, tout d'abord, y croire : et c'est déjà un premier et solide mérite !

IV. Enfin, ce n'est pas seulement *pour nous* que Dieu nous promet la sanction de nos efforts et de nos mérites. C'est pour lui. En admettant qu'il ne nous doive pas de récompense, il se doit à lui-même, si j'ose parler ainsi, de nous en donner une : car il est infiniment juste, et il ne peut pas offrir le même sort final au fidèle et au révolté, à celui qui l'aime et à celui qui le hait.

Si nous sommes immortels, et s'il y a deux immortalités, c'est surtout parce que Dieu est juste !

VI. — Avis aux enfants

Le signe de la croix.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ces paroles, qui sont celles du signe de la croix, se trouvent dans la petite page évangélique que nous lisons aujourd'hui, à la messe en l'honneur de la Sainte Trinité. N'est-ce pas une excellente occasion de parler du signe de la croix? *Comment* et *quand* faut-il le faire? Répondons à ces deux questions.

I. *Comment faire le signe de la croix?* — Il faut le faire en chrétiens. Supposez que vous soyez au régiment et qu'un jour on vous confie le drapeau à porter. Comment vous acquitterez-vous de cette noble fonction? Noblement, j'en suis sûr.

Eh bien, la croix, c'est le drapeau du chrétien. Quend l'Eglise vous invite à faire le signe de la croix, c'est en réalité la croix, le drapeau qu'elle vous invite à porter et à montrer. Peut-il être drapeau plus noble? Sûrement non !... Et donc, il faut faire noblement le signe de la croix.

Pour cela, il faut faire un geste qui *signifie* réellement la croix, c'est-à-dire qui la dessine véritablement sur vous. Le geste doit aller, tout d'abord, du front à la poitrine, et non du nez au cou; puis un autre geste doit couper ce premier, de l'épaule gauche à l'épaule droite : ce qui n'a rien de commun avec le petit cercle que tracent quelques enfants, si bien, — ou plutôt si mal ! — qu'en les voyant on serait tenté de croire qu'ils chassent une mouche

importune, et non qu'ils font le geste distinctif du chrétien !

Vous savez que, pour être complet, le signe de la croix doit être accompagné de paroles qui en précisent le sens religieux. Elles aussi, elles méritent le plus grand respect, puisqu'elles ont été prononcées pour la première fois par Jésus lui-même ; ce sont celles que je vous citais en commençant et qui se trouvent dans l'Evangile de ce jour : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » On y ajoute *ainsi soit-il*, formule par laquelle se terminent les principales prières de la liturgie catholique.

II. Et maintenant, *quand devons-nous faire le signe de la croix?* — Je n'hésite pas à dire que ce doit être, chaque jour, la première et la dernière action du chrétien, même avant la prière du matin, et même après la prière du soir. C'est le moyen de mettre Dieu avec nous et d'attirer sur nous sa bénédiction pour la journée ou pour la nuit.

Mais entre ces deux signes de croix *extrêmes*, il y a place pour beaucoup d'autres. Faites le signe de la croix au début et à la fin de vos principales occupations : le travail, le repos, la récréation. En quelques écoles ou en quelques familles, vous pourrez le faire ostensiblement. Ailleurs, il vaudra mieux le faire en votre privé, pour ne pas paraître vouloir donner des leçons à vos parents ou à vos maîtres.

Un signe de croix, grand ou petit, au début de vos voyages, — et aussi au début d'une tentation : une tentation est souvent un voyage dans l'inconnu ; le diable est là qui vous guette à quelque détour : par le signe de la croix vous faites de Jésus votre compagnon de voyage; avec lui, rien à craindre !...

VII. — Avis aux jeunes gens

Le pardon et la vengeance.

Le pardon nous est ordonné par Notre-Seigneur en maintes circonstances, et particulièrement dans l'Evangile d'aujourd'hui. Or le *pardon*, auprès des hommes surtout, n'a pas une « bonne presse », comme l'on dit familièrement. Il est un mot, au contraire, qui sonne mieux à vos oreilles, et c'est le mot « vengeance » : quel plaisir, que de rendre aux autres le mal qu'ils nous ont fait !... Eh bien, c'est précisément de ce plaisir qu'il faut vous priver : la vengeance est interdite, le pardon est obligatoire.

Je voudrais, à ce sujet, vous prémunir contre un préjugé dont vous risquez d'être les victimes. Les hommes sont portés à croire qu'il y a dans le pardon une sorte de faiblesse, et dans la vengeance, au contraire, quelque chose de noble et de grand, ou tout au moins un témoignage de force morale.

Or, la vérité est tout le contraire de ce préjugé. Non, le pardon n'est pas une faiblesse, et vous n'avez pas à vous insurger contre le précepte du pardon comme si l'on vous demandait là une lâcheté. En réalité, il faut être fort pour pardonner une offense, une vraie et grave offense !... Le premier mouvement est d'en tirer vengeance : toutes les passions nous y sollicitent : l'orgueil, la colère, la jalousie, l'affection outragée parfois dans toutes ses délicatesses. Se venger, c'est céder à tout cela, c'est obéir à tous ces tyrans, et pour cela il n'y a pas besoin d'être fort ! La faiblesse y suffit largement !

Mais refuser d'écouter ces passions, d'obéir à ces ordres, de suivre ces impulsions désordonnées, reprendre en ses mains l'empire de toutes ces forces déchaînées, leur imposer le pardon alors qu'elles crient vengeance, ah ! pour cela, il faut être fort, très fort !... Et voilà pourquoi, en fait, on se venge plus souvent qu'on ne pardonne...

Puisque je parle à des jeunes gens, laissez-moi vous dire un mot d'une déplorable et sotte manière de vengeance, qui a nom le *duel*.

Le duel est un crime : tel est l'enseignement formel de la sainte Eglise, qui frappe d'excommunication, non seulement ceux qui se battent en duel, mais ceux qui leur prêtent aide et assistance et se font ainsi les complices du crime.

Je sais bien que l'on proteste contre ce mot de *crime*, en disant qu'aujourd'hui les duels sont bien bénins, et qu'à mesure qu'ils augmentaient en nombre ils diminuaient en gravité. Mais en fait, quelles que soient les intentions des duellistes et de leurs témoins, il y a danger de mort dans tout duel, et l'expérience de chaque année le prouve, — ou du moins le prouvait avant la grande guerre, qui a porté un coup au duel en en faisant ressortir davantage le caractère nuisible à la patrie même. — Or il n'est pas permis de s'exposer au péril de la mort sans un motif sérieux, et le motif de la vengeance ne peut vraiment pas être invoqué comme une excuse, puisque la vengeance elle-même est un mal !

On a fait de justes réflexions sur la sottise du duel, qui ne prouve rien. Je me contente de vous signaler son caractère odieux, et je vous conjure de ne jamais participer à ce crime !

VIII. — Avis aux jeunes filles

Assurances contre les risques du jugement.

Dans la vie profane, règne le système des assurances ; on s'assure contre tous les risques : risque d'incendie, d'accident, de mort prématurée et même de vie trop longue !... Vos parents ont reçu les offres de courtiers d'assurances contre ces risques divers, et ils ont signé des polices pour se garantir, sinon contre les accidents eux-mêmes, du moins contre leurs fâcheuses conséquences pécuniaires.

Mais il est un risque que l'on peut appeler le risque des risques : c'est le risque de l'enfer. Ah ! si l'on pouvait s'assurer contre les risques du jugement qui décidera de notre éternité !...

Eh bien ! cette assurance existe : un divin Assureur se présente à nous et nous offre, dans la page même de l'Evangile de ce jour, une assurance contre les risques du jugement. Quelle sera notre attitude à ce jugement? Y serons-nous trouvés dignes de pardon ? Notre Juge prendra-t-il pour nous juger la mesure de la rigueur ou celle de la bonté? Serons-nous finalement absous ou condamnés? Que de risques ces questions envisagent!... Or, contre ces risques, encore une fois, Jésus nous offre une assurance dans l'Evangile d'aujourd'hui.

Voulez-vous ne rien avoir à craindre du jugement qui suivra votre mort? *ne jugez point* ici-bas

Voulez-vous ne pas être condamnés, lorsque la sentence sera prononcée qui terminera ce jugement? Sur terre, *ne condamnez pas.*

Voulez-vous que le souverain Juge vous donne le pardon définitif, celui qui décidera pour vous le bonheur du ciel? Ici-bas, commencez par *pardonner*.

N'y a-t-il pas là, je vous le demande, une véritable police d'assurance?... Et votre Assureur, ici, c'est Notre-Seigneur lui-même, celui qui ne manque jamais à ses promesses et qui jamais n'oublie sa parole !

Vous me direz peut-être : « L'enseignement du catéchisme, c'est qu'on va au ciel si l'on meurt en état de grâce, et qu'on en est à jamais exclus si la mort nous jette en état de péché grave au tribunal de Dieu. Voilà la règle, il n'y en a pas d'autres. Et dès lors, comment peut-on dire qu'il suffit de ne pas condamner ici-bas, pour n'être pas condamné plus tard? »

Certes, je connais l'enseignement du catéchisme!... Mais je connais aussi l'enseignement de Jésus, inscrit dans l'Evangile d'aujourd'hui. Comment Jésus fera-t-il pour les concilier tous deux? C'est son secret... Mais il les conciliera ! Quand il verra une âme bonne, indulgente, sans fiel, aimant à pardonner, il aimera cette âme d'un amour particulier; lorsque par ailleurs elle sera coupable de quelque faiblesse, il aura pour elle une pitié qu'accompagneront de plus fortes grâces : il la relèvera, il la remettra sur le droit chemin, il la soutiendra, il la portera s'il le faut. Mais il ne manquera pas à sa promesse ! Elle a pardonné : il lui pardonnera. Il ne peut le faire après la mort?... Eh bien, il le fera avant ! Il la mettra, par sa grâce, en état de mériter le pardon, et il le lui accordera sur terre, pour pouvoir lui ouvrir le ciel !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU 1er DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE..... 313

EVANGILE DE LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ..... 314

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE DU DIMANCHE..... 314

II. *Dogme.* LE MYSTÈRE DE LA SAINTE TRINITÉ.... 318

Cf. le Mystère, Quinquag., t. I, p. 390; — *Obscurités et clartés de la foi*, 2e dim. de Car., t. I, p 452; — « *Je ne crois que ce que je comprends* », Sexag., t. I, p. 375.

III. *Morale.* LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN..... 321

Cf. le Droit doit être tempéré par la charité, 21e dim. ap. Pent., t. III, p. 356; — *le Pardon des offenses*, 21e dim. ap. Pent., t. III, p. 345; — *le Zèle*, Noël, t. I, p 132; — *l'Aumône*, Pâques, t. II, p. 105.

IV. *Grâce.* LE PARDON EN JÉSUS-CHRIST..... 324

V. *Apologétique.* LA MORALE CHRÉTIENNE EST-ELLE ÉGOISTE ? 327

VI. *Avis aux enfants.* LE SIGNE DE LA CROIX..... 330

Cf. même sujet, 24e dim ap. Pent., t III, p. 420.

VII. *Avis aux jeunes gens.* LE PARDON ET LA VENGEANCE 332

Cf. le Pardon des offenses, 1re dim. ap. Pâq., t. II, p. 138; 21e dim. ap. Pent., t. III, p 345

VIII. *Avis aux jeunes filles.* ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DU JUGEMENT 334

Cf. la Charité envers le prochain, id., p. 321.

Autres sujets :

IX. LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE. — Sur ces paroles de N.-S. J.-C. : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés. »

X. L'HYPOCRISIE. — Notre-Seigneur appelle « hypocrites » les pharisiens.

FÊTE-DIEU

Jésus annonce la sainte Eucharistie

En ce temps-là, Jésus dit à la foule des Juifs :

« — Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et moi je demeure en lui.

Comme mon Père qui vit m'a envoyé, et que je vis par mon Père, de même celui qui me mange vivra, lui aussi, par moi.

Le pain dont je parle est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangé dans le désert : elle ne les a pas empêchés de mourir; mais celui qui mange ce pain vivra éternellement. »

(Jean, VI, 56-59.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Il semble étonnant, au premier abord, que l'Eglise n'ait pas choisi, pour nous la faire lire en cette fête du très saint Sacrement, la page évangélique

où est racontée, par saint Matthieu, par saint Marc ou par saint Luc, l'institution du sacrement de l'Eucharistie, au soir du jeudi saint.

Mais ce n'est étonnant qu'en apparence. En fait, cette institution a été également racontée par l'apôtre saint Paul, dans une de ses épîtres. Sans doute, saint Paul n'avait été ni témoin ni acteur dans cette auguste scène; mais, outre qu'il l'avait souvent entendu raconter par les apôtres, il l'avait aussi apprise « par le Seigneur », comme il l'écrit lui-même. Aussi, l'Eglise a inséré cette page de saint Paul dans l'*épître* de ce jour, et vous pourrez la lire dans vos *paroissiens*. Ne voulant pas répéter le même récit dans l'Evangile de cette messe, l'Eglise a choisi un extrait du célèbre discours connu sous le nom de « promesse de l'Eucharistie ». C'est de ce discours que nous avons à parler. Le plan de cet entretien s'impose de lui-même : nous dirons d'abord ce que fut le discours de la promesse, — puis nous en étudierons spécialement le fragment que l'Eglise, aujourd'hui, propose à nos méditations, et qui constitue la conclusion du discours.

I. *Le discours de la promesse.* — Le discours dont nous parlons est d'une importance capitale : il est, en effet, la préparation voulue par Notre-Seigneur à l'institution de la divine Eucharistie. Jésus allait demander à ses fidèles un acte de foi qui devait leur coûter, mais qui devait aussi leur être méritoire : il voulut préparer, disposer les âmes à la foi qu'il allait requérir d'elles; il voulut leur annoncer l'institution du sacrement qu'il avait décidé de nous laisser.

Mais cette annonce même et cette promesse avaient

besoin d'une préparation : *durus est hic sermo*, « cela est bien dur à admettre! » devaient s'écrier un certain nombre après l'avoir entendue. Or Jésus sait notre faiblesse, il ne veut pas que l'épreuve soit plus forte pour nous que notre force de résistance. Il voulut donc donner une préparation, même à ce discours préparateur de la sainte Eucharistie.

Cette préparation préalable, vous la connaissez : ce fut le miracle de la multiplication des pains, dont nous avons lu le récit dans l'évangile du quatrième dimanche de Carême. Ce miracle devait disposer les Juifs, comme tous les miracles du Christ, à écouter plus docilement ses leçons; mais il était encore, dans ce sens, plus efficace que les autres. En effet, de ce miracle, des milliers d'hommes n'avaient pas été uniquement les témoins, mais aussi les bénéficiaires : le prodige accompli *devant* eux, l'avait été *pour* eux; il était plus logique qu'ils en fussent plus frappés que des autres!...

La conséquence en fut toute naturelle : les bénéficiaires du miracle, et les nombreuses personnes auxquelles ils racontèrent la merveille, devinrent de plus en plus curieux de Jésus-Christ. Celui-ci ayant traversé miraculeusement le lac de Génésareth pour revenir à Capharnaüm, toutes les barques disponibles furent envahies par la foule, se mettant ainsi à la poursuite du divin Maître, qu'elles finit par rejoindre dans la synagogue de Capharnaüm.

L'occasion était propice : les auditeurs étaient nombreux et bien disposés... et Jésus leur parla.

Son discours peut se ramener à ces trois idées dominantes, s'enchaînant l'une à l'autre pour préciser de plus en plus la pensée du Maître : Jésus

donnera un autre pain qui sera, celui-là, un aliment spirituel; — ce pain spirituel, ce sera Jésus même; — et enfin, ce ne sera pas seulement Jésus spirituellement reçu par sa grâce, mais ce sera Jésus lui-même, corps et sang.

Le miracle opéré par Jésus avait rappelé aux Juifs le souvenir de la manne, et eux-mêmes le rappellent à Jésus, en lui parlant de ce « pain du ciel » que Dieu leur avait accordé à la prière de Moïse.

C'est cette expression, *pain du ciel*, que Jésus saisit sur les lèvres des Juifs pour y prendre l'occasion de son discours. Non, leur dit-il, la manne ne méritait pas le nom de « pain du ciel », car elle n'alimentait que le corps. Le vrai pain du ciel, le pain de Dieu, c'est celui qui fait vivre le monde... Mais les Juifs ne comprennent pas qu'il s'agit ici de la vie surnaturelle, et croyant qu'il s'agit d'un aliment matériel encore plus étonnant que la manne, ils s'écrient : « Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain! »

C'est alors que Jésus, avançant toujours dans son sujet, leur fait faire à eux-mêmes un pas de plus en leur déclarant : « Ce pain de vie, c'est moi-même!... Celui qui croira en moi, celui-là aura la vie, et il l'aura pour l'éternité. Ce ne sera pas seulement son âme qui en jouira, mais je ressusciterai son corps pour qu'il participe, lui aussi, à la vie éternelle ! »

II. *La conclusion du discours.* — Mais, si Jésus est le pain de vie, comment ses fidèles pourront-ils se nourrir de ce pain? Est-ce seulement par la foi en lui qu'ils alimenteront la vie de leur âme? Ne sera-ce qu'une âme se nourrissant d'une autre? N'y aura-t-il, à cet acte, aucune participation du corps? En d'autres termes, y aura-t-il entre Jésus et nous une

communion dans le sens où l'entendent les protestants, ou notre communion catholique?

Ecoutez la réponse à cette question, — réponse que seul Jésus pouvait donner... mais qu'il ne pouvait donner plus nette : « Le pain que je donnerai c'est ma chair. » Et il explique cette promesse, il la commente... et c'est l'Evangile de cette fête.

« Ma chair, dit Jésus, est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. »

Comment pourrons-nous manger cette chair et boire ce sang divin? Ici Jésus ne l'explique pas encore : il s'est contenté de dessiner une ombre de son projet dans le miracle de la veille, dans la multiplication des pains. Nous serons nourris de lui, mais son corps sera caché sous les apparences du pain : il n'en est pas moins vrai que, ainsi qu'il le déclare, « nous mangerons sa chair et nous boirons son sang. » Il demande, il exige la foi à cette assertion : il laisse partir ceux qui se refusent à l'admettre. Pour le moment, il ne fait plus qu'une chose : décrire l'union merveilleuse, la « communion » qui résultera de cette manducation miraculeuse : de même que le Fils vit par le Père, de même celui qui communiera vivra par Celui à qui il aura communié; c'est à la vie divine elle-même que Jésus doit emprunter une comparaison, pour nous donner quelque intelligence de ce qui se passe en l'âme qui communie : elle participe à la vie du Fils de Dieu comme le Fils de Dieu participe à la vie de son Père. Une telle vie ne peut que rejaillir sur la vie éternelle : et c'est la raison de cette dernière parole qui devrait nous pousser tous à la table sainte : « Celui qui mange ce pain vivra éternellement! »

II. — Dogme. — *Les dogmes eucharistiques.*

L'Eucharistie est un sacrement que nous devons recevoir, un sacrifice auquel nous devons participer, mais elle est avant tout un *dogme* que nous avons l'obligation de croire.

Un dogme, ai-je dit; il serait plus exact de dire : un ensemble de dogmes, car nous trouverons un dogme en réponse à chacune des questions que nous avons à nous poser, sur le *fait* de la présence réelle; sur le *comment* de la présence réelle; sur le *mode* de la présence réelle.

I. *Le fait de la présence réelle.* — Nous devons croire que Jésus est présent dans l'Eucharistie, *vraiment*, *réellement* et *substantiellement*, pour employer les termes mêmes du concile de Trente. Ce ne sont pas là, simplement, trois synonymes destinés à renforcer, par leur répétition, l'affirmation du Concile. Non : ces trois termes ont pour but de condamner chacun quelque erreur des protestants, dans leurs négations au sujet de la sainte Eucharistie.

Les uns prétendaient que Notre-Seigneur n'est dans l'Eucharistie que de la manière dont nous sommes dans notre portrait ou dans un signe, comme par exemple la France est dans un drapeau tricolore. Le Concile répond : Jésus est dans l'Eucharistie *en toute vérité.*

Calvin enseignait que Jésus n'est pas réellement dans l'Eucharistie, mais que c'est notre foi qui l'y met. Singulier système, qui attribue plus d'efficacité à la foi de l'homme qu'à la parole de Dieu !... Le Concile répond : Jésus y est *réellement.*

Enfin, les calvinistes enseignent que la substance du corps de Jésus n'est que dans le ciel, uniquement dans le ciel : s'il est dans l'Eucharistie, ce n'est que par sa force et sa bonté qui y résident, à peu près comme elles résident dans l'eau du baptême... Le Concile répond : Jésus est *substantiellement* dans la sainte Eucharistie.

II. *Le « comment » de la présence réelle.* — Nous devons croire que Jésus est dans l'Eucharistie par ce qu'on appelle la *transsubstantiation*. Ce mot veut dire : le changement d'une substance en une autre.

Luther avait bien admis la présence réelle, mais, d'après lui, Jésus se rendait présent dans le pain et dans le vin, qui n'étaient pas changés, pas plus qu'une maison n'est changée quand elle reçoit des habitants.

Il n'en est pas ainsi. A la sainte messe, au moment de la consécration, la substance du pain et celle du vin sont changées en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Seuls les *accidents* du pain et du vin demeurent ; les accidents, c'est-à-dire ces propriétés qui n'ont rien de substantiel et qui peuvent être changées sans que la substance elle-même soit modifiée : tels le goût, la forme, la couleur du pain et du vin. Voilà pourquoi à nos sens rien n'est changé : nous voyons toujours la ronde et blanche hostie; seule la foi nous avertit qu'elle n'est plus du pain, mais le corps de Jésus-Christ.

III. *Le mode de la présence réelle.* — Plusieurs vérités s'imposent encore à nous. La plus importante, c'est que Jésus-Christ est tout entier, aussi bien sous les espèces ou apparences du pain que sous celles du vin. Sans doute, les paroles mêmes de l'acte consé-

crateur n'appellent que le corps du Christ à la consécration du pain : « Ceci est mon corps », et son sang dans le calice. Mais Jésus ne peut plus mourir, et donc son corps, son sang, son âme, sont à tout jamais inséparables. Le corps de Jésus vient donc dans l'Eucharistie quand le prêtre l'y appelle, mais le sang et l'âme l'accompagnent : l'humanité tout entière de Jésus est là. De plus, et depuis l'Incarnation, la divinité est en Jésus inséparable de l'humanité : dans le tombeau même, elle habitait avec son corps sans vie. Dans l'Eucharistie, la divinité accompagne donc l'humanité, si bien que Jésus est tout entier sous chacune des deux espèces.

Ce n'est pas tout. Lorsqu'une hostie est partagée en deux ou en plusieurs parties, nous devons croire que, si les *accidents* ou les *espèces* ont été divisés, Jésus ne l'a pas été : il est tout entier sous chacune des parcelles, — comme il serait tout entier dans une gouttelette du sang précieux jaillie du calice.

Enfin, nous devons croire que Jésus n'est pas seulement présent dans les saintes hosties pendant la messe ou au moment où l'on communie, mais qu'il y reste présent tant que subsistent les espèces du pain et du vin, c'est-à-dire jusqu'à ce que celles-ci soient consommées ou corrompues.

Ces trois vérités nous expliquent : que le fidèle reçoit autant que le prêtre, bien qu'il communie seulement sous l'espèce du pain; — que le prêtre rompt les hosties s'il n'en a pas assez pour communier tous les fidèles qui se présentent à la sainte table; — et enfin, que ceux qui aiment vraiment Jésus-Christ aiment aussi à lui rendre *visite* dans les églises, où il réside nuit et jour.

III. — Morale. — *Les préceptes eucharistiques.*

L'Evangile de ce jour renferme un précepte eucharistique, celui de la communion. Il en est un autre, celui de l'assistance à la messe. Nous parlerons de ces deux préceptes eucharistiques.

I. *Le précepte de la messe.* — L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement, elle est un sacrifice : le grand sacrifice de la loi nouvelle, destiné à représenter et à continuer parmi nous le sacrifice de la croix, en nous en appliquant les fruits salutaires.

Au sujet de ce sacrifice deux préceptes existent : aux prêtres incombe le devoir de l'offrir, — aux fidèles, celui d'y assister.

Je n'ai pas à insister ici sur le devoir des prêtres, qui résulte de cette parole du Christ : « Faites ceci en mémoire de moi. » Vous savez combien les prêtres sont fidèles à ce devoir : non seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine vous les voyez célébrer le saint sacrifice... ou plutôt, vous les verriez si vous veniez assister à la messe, même les jours où elle n'est pas d'obligation pour vous !

J'ajoute que, tous les dimanches et à certains jours de fête, le prêtre qui a charge de vos âmes, votre curé, votre Evêque, doit offrir la messe *pour vous*. Puisse cette pensée vous exhorter davantage à remplir votre devoir... car j'arrive au devoir des fidèles.

Il y a obligation, pour les fidèles, d'assister à la messe tous les dimanches, et de plus, aux plus grandes fêtes de l'Eglise, c'est-à-dire en fait, pour les fidèles de France, à Noël, à l'Ascension, à l'Assomption et à la Toussaint.

Ce précepte ne se trouve pas en toutes lettres dans l'Evangile. Mais nous y lisons ces mots de Jésus à son Eglise : « Qui vous écoute, m'écoute ». Ecoutons donc l'Eglise : que nous dit-elle?

Elle nous dit que Jésus n'a pas institué le sacrifice de la messe pour que les fidèles n'y assistent pas; — elle nous dit que Dieu nous impose la sanctification du dimanche; — elle nous dit qu'il n'y a rien de plus saint que la messe; — elle nous dit, en conséquence, qu'elle veut nous voir prendre ce moyen de sanctifier le jour du Seigneur.

Elle nous dit aussi que nous ne pouvons laisser passer les grandes fêtes du Seigneur sans les célébrer; — elle nous dit qu'aimant Jésus nous devons aimer Marie et donc célébrer sa fête; — elle nous dit que nous devons honorer les amis de Jésus que sont les saints; — elle nous dit, en conséquence, qu'aux plus grandes fêtes de Jésus, de Marie et des saints, nous devons assister à l'acte religieux par excellence, qui est le sacrifice de la messe. — Elle nous dit enfin que tout cela est de précepte grave.

II. *Le précepte de la communion* — Le précepte de la communion, je le disais tout à l'heure, est inscrit dans l'Evangile de ce jour. Sans doute il peut sembler, au premier abord, qu'il n'y ait qu'une *invitation* et non une *obligation* dans cette parole du Sauveur : « Celui qui mange ma chair demeure en moi, et moi en lui. » Mais pour en comprendre toute la portée, il faut la rapprocher de cette autre sentence, qui précède celle-là de quelques lignes seulement : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Il s'agit bien d'un précepte for

mel ! Car enfin, de quelle vie peut-il être ici question, sinon de la vie surnaturelle? Il est des peuples entiers qui ne communient pas, et pour qui la vie naturelle n'offre aucune différence avec la nôtre. La vie dont nous prive l'absence de communion, c'est donc bien la vie de l'âme, la vie spirituelle, celle qui est la condition de notre salut. La mise en demeure est donc formelle : ou la communion, ou la mort éternelle.

Qui doit communier? Tous les chrétiens. Ils ont tous besoin d'alimenter en eux la vie surnaturelle reçue au baptême, et, vous le savez, dans cette vie la communion joue le même rôle que l'alimentation dans la vie naturelle.

A quel âge doit-on être admis à communier? A l'âge de discernement ou de « discrétion », c'est-à-dire dès qu'on peut discerner le pain de vie d'un pain vulgaire. Or tout le monde admettra que cela est possible de bonne heure et que dès l'âge de raison, puisque l'on peut discerner le bien du mal, il n'est pas difficile de distinguer le pain de l'âme d'avec le pain du corps !

Quand doit-on communier? Rigoureusement, au temps de la fête de Pâques, et quand on est dangereusement malade... Avouez que c'est bien peu ! Quand on songe que l'Eucharistie est un *aliment*, on se dit que c'est bien peu alimenter la vie surnaturelle, que de la réduire à une réfection annuelle. Mais nous n'avons pas à être plus rigoureux que la sainte Eglise. Toutefois, quand il s'agit de « mesurer » vos communions, songez à la parole de Notre-Seigneur : « Celui qui mange ce pain vivra éternellement. »

IV — Grace. — *Les grâces eucharistiques.*

Notre-Seigneur, dans la page évangélique que l'Eglise nous fait lire aujourd'hui, nous décrit les effets que produit en notre âme la sainte communion. C'est de ces grâces eucharistiques que nous allons nous entretenir, sans oublier toutefois que l'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement mais un sacrifice, et que, s'il convient d'étudier les *grâces* du *sacrement*, il convient aussi d'énumérer les *fruits* du *sacrifice*.

I. *Grâces du sacrement.* — En dehors de la grâce habituelle, dont la communion nous donne un accroissement, comme tous les sacrements appelés « des vivants », l'Eucharistie apporte à celui qui la reçoit une « grâce sacramentelle » particulière. Quelle est cette grâce? que produit-elle en nous? Pour le savoir, écoutons Notre-Seigneur.

« Ma chair, dit-il, est vraiment une *nourriture*. » Il ne peut s'agir ici de la nourriture de notre corps, à laquelle les espèces sacramentelles ne peuvent contribuer que dans une proportion absolument négligeable. Il s'agit de la nourriture de l'âme; et de cela nous devons conclure, ainsi que le fait l'Eglise, que l'Eucharistie agit en l'âme à la manière dont les aliments agissent dans le corps.

Quel est donc l'effet de la nourriture matérielle? Elle est le *soutien* de notre vie, et elle remplit ce rôle, d'une part, en *réparant* les pertes journalières de notre organisme, d'autre part, en *accroissant* nos forces, si bien qu'elle nous aide à *agir*.

Ainsi agit en notre âme la sainte communion : elle

est le *soutien* de la vie surnaturelle, qui sans elle reste languissante et molle, comme languit un organisme insuffisamment alimenté.

Dans le « combat spirituel » de chaque jour, nos forces s'usent et finiraient par succomber, à la suite de la déperdition amenée par nos concessions au mal : concessions qui peuvent être petites, il est vrai, mais qui sont nombreuses. Il faut à notre âme une *réparation* de force : c'est dans la communion qu'elle la trouvera.

L'idéal serait que nos forces fussent plus vite réparées que perdues, si bien qu'au total elles pussent marquer du progrès plutôt que du recul... Cet idéal est aisément réalisable : cela ne dépend que de nous, car cela tiendra à la fréquence et à la ferveur de nos communions : deux choses dont nous restons les maîtres. Et ainsi la communion nous apportera, non seulement la réparation, mais l'*accroissement* de nos forces

Mais qu'est-ce qu'une force inactive? La force ne se comprend que pour l'action, à laquelle elle est ordonnée et sans laquelle elle perd toute sa raison d'être. Le corps se nourrit pour rester fort et pour agir : l'âme se nourrit de l'Eucharistie pour demeurer forte et pour *agir*. Et toute l'action de l'âme se résume en ceci : travailler à la gloire de Dieu et à son propre salut.

Un dernier mot sur ce sujet : le corps se nourrit pour *vivre*, et ce mot résume ceux que nous avons prononcés jusqu'ici, de soutien, de réparation, d'accroissement et d'action. Or la communion, c'est également la condition et la gage de la vie : « Celui qui me mange vivra par moi », dit Jésus, et cette vie

n'est pas de celle qui finissent, car « celui qui mange ce pain vivra éternellement ». Le corps même participera à cette vie : marqué d'un sceau divin par la visite de Jésus-Christ, il sera ressuscité par Jésus lui-même au dernier jour !

Tels sont les merveilleux effets de la communion.

II. *Fruits du sacrifice.* — Merveilleux également sont les fruits de l'Eucharistie, envisagée en tant que sacrifice. L'auteur de l'*Imitation* les résume en une phrase bien connue : « Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'Eglise, il secourt les vivants, il procure le repos aux morts, et se rend participant de toutes sortes de biens. »

Il honore Dieu : tout sacrifice est un acte d'adoration et donc un honneur rendu à la majesté divine; il est aussi une action de grâces à Dieu pour ses bienfaits.

Il réjouit les anges et les saints, et particulièrement ceux en l'honneur desquels le sacrifice est offert, dont le nom est prononcé dans les oraisons, dont l'intercession est réclamée auprès du Seigneur.

Il édifie l'Eglise : c'est toujours au nom de l'Eglise que le prêtre célèbre, et il y a dans chaque messe un *fruit général* dont profitent tous les fidèles.

Il secourt les vivants, et particulièrement ceux à l'*intention* desquels la messe est dite, et auxquels va le *fruit spécial* du sacrifice.

Il procure le repos aux morts; c'est-à-dire : à toutes les âmes du Purgatoire un soulagement, et spécialement à celles pour lesquelles la messe est offerte.

Enfin, *il se rend lui-même participant de toutes sortes de biens*, car un *fruit très spécial* du sacrifice est la part inaliénable du prêtre qui dit la messe.

V. — Apologétique. — *Objections contre la présence réelle.*

Que Jésus puisse être caché sous l'apparence d'un peu de pain ou de vin, c'est une chose contre laquelle le rationalisme n'a pu manquer de s'insurger. Le dogme de la présence réelle a donc, comme tous les autres dogmes, ses « objections », et il sera utile d'énoncer et de réfuter les principales.

I. Tout d'abord, nous dit-on, « le Dieu de vérité ne peut tromper. Or *il tromperait nos sens*, s'il leur laissait croire qu'il y a du pain et du vin, là où il n'y en a pas réellement. »

Il n'y a, quoi qu'en disent nos adversaires, aucune tromperie dans l'Eucharistie. Les sens n'ont pas à connaître les substances des corps, mais seulement leurs propriétés sensibles, leurs *accidents*, leur forme, leur grandeur, leur couleur, leur goût, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas la substance. Quant à la substance elle-même, c'est à l'intelligence qu'il appartient d'en connaître, selon les données qui lui sont fournies par le témoignage des sens ou par tout autre témoignage autorisé.

Or que se passe-t-il lorsque nous sommes en contact, par quelqu'un de nos sens, avec la sainte Eucharistie? Nos sens en perçoivent l'extérieur, les apparences, les accidents; ces accidents nous paraissent bien ce qu'ils sont réellement : pour nos sens, ce sont les *accidents* du pain et du vin; en réalité ce sont les mêmes *accidents*.

Or, maintenant il s'agit de passer de l'extérieur à l'intérieur, de ce qui se montre à ce qui se cache, de

l'apparence à la réalité, des accidents à la substance. Ici, ce n'est plus aux sens à percevoir, c'est à l'intelligence. Elle ne peut juger sans être informée : mais voici deux agents qui l'informent, deux témoignages qu'elle entend. Le premier, c'est le témoignage des sens, qui lui disent qu'il y a là les accidents du pain et du vin. Le second témoignage, c'est celui de Dieu et de l'Eglise, qui lui disent qu'il y a là la substance de Jésus-Christ. L'intelligence reçoit ces deux témoignages et conclut que, dans l'Eucharistie, Jésus est substantiellement, sous les apparences du pain et du vin... Rien de plus légitime!

II. Nos adversaires insistent. La présence réelle, nous disent-ils, suppose *des choses qui sont impossibles*. Elle suppose, par exemple, que des substances soient détruites sans que leurs apparences subissent de changement; — elle suppose que des propriétés ou des accidents existent sans aucun sujet auquel ils soient adhérents et qui les soutienne; — qu'un corps humain soit enfermé dans les dimensions d'une petite hostie; — qu'il puisse se trouver à la fois dans une multitude de lieux différents. Tout cela, nous dit-on, est impossible!

Impossible?... Qu'en savez-vous? dirai-je à ces négateurs obstinés. Vous argumentez sur la matière et ses « possibilités », comme si vous en connaissiez pleinement l'essence. Or cette essence vous échappe. En vain, depuis des siècles, vous cherchez à la pénétrer : vous n'avez obtenu que des *peut-être*...

Quand on ne connaît pas mieux une chose, il est imprudent de porter sur elle des décrets de possibilités ou d'impossibilités. Vous ne connaissez pas l'essence de la matière, et vous décidez qu'une subs-

lance ne peut disparaître sans ruiner en même temps ses accidents. Pourquoi est-ce impossible? Vous savez bien que la substance et les accidents sont choses distinctes, que les apparences peuvent changer sans que change la substance. Pourquoi, réciproquement, ne pourrait-il y avoir changement de substance sans que les apparences soient modifiées? C'est impossible... à vous, à moi et à tout homme. Mais à Dieu? Lui, l'auteur et le créateur des substances et des accidents, ne pourrait pas faire subsister les accidents après la disparition des substances? Qu'y a-t-il donc là de contradictoire ou d'absurde? car c'est seulement l'absurde que Dieu ne peut réaliser !... Vous dites que les propriétés ont besoin d'être soutenues par le corps auquel elles appartiennent. Avec vous, je reconnais que ces propriétés ont besoin d'avoir un support, un soutien. Mais, à défaut de la substance qui les supporte à l'état naturel, pourquoi la puissance de Dieu ne les soutiendrait-elle pas? Croyez-vous que cela la fatiguerait?

Je répondrai de même à toutes vos autres difficultés Un corps humain, dites-vous, ne peut être réduit aux dimensions d'une hostie; il ne peut être en plusieurs lieux. En disant cela, vous oubliez que l'étendue extérieure d'un corps n'en est pas du tout la substance intérieure, que votre corps a grandi sans cesser d'être votre corps, que les lois physiques ne régissent pas la substance des choses, qu'un même objet se trouve bien à la fois dans des milliers d'yeux, et une même parole dans des milliers d'oreilles. Vous oubliez enfin, et surtout, que Dieu est à la fois tout puissant et tout vrai, et que, lorsqu'il a dit : *Cela est*, nul n'a le droit de dire : *Cela n'est pas!*

VI. — Avis aux enfants.

Les trois « fêtes-Dieu ».

C'est aujourd'hui la « fête-Dieu ». Ce nom est le titre populaire français de la fête du Très Saint-Sacrement, et à lui seul il est un acte de foi, puisqu'il proclame la présence réelle de *Dieu*, c'est-à-dire, ici, de Jésus-Christ vrai *Dieu* et vrai homme, dans le sacrement de l'Eucharistie

Ce n'est pas la seule circonstance de l'année où nous fêtons solennellement la sainte Eucharistie : il y a pour ainsi dire trois « fêtes-Dieu »; et nous allons les énumérer, en les rattachant chacune à l'un des trois aspects sous lesquels l'Eucharistie se présente à nous, et qui nous rappellent, à leur tour, chacune des trois parties du catéchisme.

I. L'Eucharistie est tout d'abord, vous le savez, un *dogme* qu'il faut croire : elle pourrait figurer, à ce titre, dans la *première partie* du catéchisme.

Dans la plupart des paroisses de France existe une fête que l'on appelle l'*adoration perpétuelle*, et qui est, à proprement parler, la fête du dogme eucharistique. Que signifie, en effet, ce mot *adoration*, sinon que dans l'Eucharistie nous avons Dieu même, puisqu'il s'agit d'*adorer* et que l'on n'adore que Dieu?

Sachez toujours la date de l'adoration perpétuelle en votre paroisse, prenez-y part, venez adorer Notre-Seigneur posé sur l'autel, et faire acte de foi au *dogme* eucharistique de la *présence réelle*.

II. L'Eucharistie est aussi un *précepte* que nous devons remplir, en assistant au sacrifice de la *messe*

et en accomplissant ainsi l'obligation qui résulte du second commandement de l'Eglise. Nous sommes ici, vous le voyez, dans la *deuxième partie* du catéchisme.

La *fête-Dieu*, que nous célébrons aujourd'hui, peut être considérée comme la fête particulière de l'Eucharistie, en tant que sacrifice. La messe y est plus solennelle, elle comporte la magnifique prose du *Lauda Sion*, où est superbement exalté le divin sacrement; c'est à la suite de la messe que doit liturgiquement se faire la procession solennelle du Très-Saint-Sacrement. Bref, c'est autour de la messe que se concentre, aujourd'hui plus particulièrement, la dévotion à la Sainte Eucharistie.

III. Enfin, l'Eucharistie est un de ces « moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier », et qui sont exposés dans la *troisième partie* du catéchisme : c'est un sacrement, et le plus auguste des sacrements, que l'on reçoit lorsqu'on fait la sainte *communion*.

Ici encore nous avons à mentionner une solennité eucharistique, et c'est le *jeudi saint*. Ce jour-là est bien la fête par excellence de la communion ! C'est l'anniversaire du jour où eut lieu la première de toutes les premières communions, à la suite d'un catéchisme fait, pendant trois ans, par Notre-Seigneur à ses apôtres ! C'est le jour où les prêtres d'une paroisse reçoivent la communion des mains du pasteur, comme les apôtres des mains de Jésus ! C'est, pour de nombreux fidèles, le jour de la communion pascale! Oui, c'est vraiment la fête de la sainte communion !

Chrétiens « complets », vous célébrerez dignement ces trois « *fêtes-Dieu !* »

VII. — Avis aux jeunes gens

L'Eucharistie et la jeunesse.

Vous avez vu plus d'une fois la messe célébrée par un vieillard. Il a descendu péniblement les degrés de l'autel où il vient de préparer le calice et d'ouvrir le missel; il a fait une génuflexion que l'âge a rendu hésitante; d'une main tremblante il a fait le signe de la croix, d'une voix chevrotante il commence les prières liturgiques... et voici la première qui s'offre à lui : « Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui donne la joie *à ma jeunesse.* »

C'est ce vieillard qui parle de jeunesse !... A-t il raison? Oui, parce qu'il est resté en contact avec l'Eucharistie, et que l'Eucharistie est le *sacrement des jeunes.* Pourquoi et comment? Je vais essayer de vous le dire.

I. Tout d'abord, *l'Eucharistie s'odresse aux jeunes* Le baptême, je le sais, est destiné à être reçu dès la première enfance, dès les premiers jours. Mais le baptême est un sacrement qu'on ne reçoit qu'une fois; dès qu'il a passé, il n'en est plus question. Il en est de même de la confirmation.

Quant à la pénitence, si elle s'adresse aux jeunes, ce n'est qu'accidentellement et parce qu'ils ont péché. Mais l'Eucharistie s'adresse à eux d'elle-même et en les considérant en eux-mêmes et non dans leurs défaillances : elle veut être leur compagne. Elle leur dit dans un sens mystique ce que Dieu disait de l'homme à l'origine de l'humanité : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ! » Et Jésus s'offre au

jeune homme pour le conduire, pour être son compagnon de lutte et son aide en vue de la victoire.

Oui, vraiment, voilà bien le sacrement des jeunes ! L'extrême-onction suppose les infirmités qui d'ordinaire accablent surtout la vieillesse, le mariage ou l'ordre attendent la seconde jeunesse. Mais à la première il faut l'Eucharistie.

Voyez, d'ailleurs, avec quel soin l'Eglise a pourvu à ce que rien n'empêchât la jeunesse de prendre contact, dès sa première fleur, avec l'Eucharistie. Des disciplines trop sévères, plus soucieuses du respect de l'Eucharistie que du besoin de l'homme, retardaient à l'excès le moment où l'Eucharistie et la jeunesse pourraient se réunir . d'un seul coup l'Eglise a renversé cette barrière, et jeté l'enfance dans les bras de Jésus-Eucharistie !

II. Par un retour merveilleux, quand les jeunes se donnent à l'Eucharistie, l'Eucharistie les garde jeunes. Et voilà pourquoi le vieux prêtre dont je vous parlais tout à l'heure peut saluer, au début de sa messe, le Dieu qui en toute vérité réjouit sa jeunesse, parce que tout d'abord il la lui a conservée.

Oui, jeunes gens, où mettrez-vous, pour la conserver, la fraîcheur de votre jeunesse? dans l'Eucharistie. Elle vous conservera dans la pureté et vous évitera ces vieillesses prématurées que le vice amène trop souvent avec lui. Mais ce n'est pas seulement la jeunesse du corps que l'Eucharistie vous prolongera ; elle vous conservera la jeunesse de l'âme; votre vie surnaturelle sera un éternel printemps : de la jeunesse elle gardera la force ardente, la confiance inébranlable, le défi à l'adversité, le zèle conquérant. Votre corps vieillira : votre âme restera jeune!

VIII. — Avis aux jeunes filles

La vie eucharistique de Jésus-Christ.

C'est vraiment Jésus qui est là, présent dans la sainte hostie ! Dans l'Évangile d'aujourd'hui il nous l'affirme : c'est sa chair et son sang, c'est lui tout entier !

Ainsi Jésus vit encore au milieu de nous; nous n'avons pas à être jaloux des Juifs qui l'ont vu et l'ont entendu et au milieu desquels il séjournait ; aussi réellement qu'eux nous le possédons, et autant qu'eux nous pouvons dire : « Il a pris habitation parmi nous ! »

Cela est si vrai, que Jésus reproduit, en quelque sorte, parmi nous, et sous les voiles eucharistiques sa vie mortelle d'autrefois : il y a sa *vie cachée*, — sa *vie souffrante*, — *sa vie glorieuse*.

I. La *vie cachée* de Jésus prit le plus grand temps des trente-trois années qu'il passa sur la terre. Ainsi en est-il de sa vie cachée au tabernacle. Les triomphes d'aujourd'hui sont exceptionnels; la plupart du temps, Jésus est caché dans le tabernacle, indiqué seulement par la petite veilleuse qui brûle auprès de lui, et qui nous dit que « son cœur veille ». Même quand il sort de son tabernacle, il continue à être le Dieu caché, — plus caché encore qu'il y a dix-neuf siècles, car en Judée il ne cachait que sa divinité, tandis qu'ici son humanité elle-même se recouvre d'un voile !...

II. Certes, Jésus ne peut plus souffrir. Mais, s'il le pouvait, n'est-ce pas l'Eucharistie qui lui attire

rait le plus de douleurs, et qui constituerait sa *vie souffrante?* L'Eucharistie est d'ailleurs un sacrifice où Jésus s'immole, mystiquement cela est vrai. Dans l'Eucharistie, Jésus se réduit aux dimensions d'une petite hostie : quel abaissement !... Il obéit à l'ordre du prêtre qui l'appelle par les paroles sacramentelles; il obéit même à la « convocation » que lui adresse le pécheur, s'approchant de la table sainte pour le recevoir : quelle humiliation !... Il reçoit dans l'Eucharistie des outrages, il y entend des blasphèmes, il y supporte des sacrilèges : ah ! s'il pouvait encore souffrir, quelles souffrances!...

III. Enfin, Jésus a dans l'Eucharistie une *vie glorieuse*, et celle-là du moins il l'a réellement, et non pas seulement dans un sens mystique, car il est désormais « entré dans sa gloire ».

Oui, dans l'Eucharistie, Jésus est vraiment Roi! Il est le roi de la nature, dont les lois ordinaires suspendent leur cours, à son ordre, pour qu'il opère les miracles qu'exige la présence réelle.

Il est le Roi des anges, qui sont prosternés tout autour de l'autel où il réside.

Il est le Roi des hommes; il règne sur les intelligences, auxquelles il impose des dogmes à croire; il règne sur les cœurs, auxquels il réclame l'amour; il règne sur les volontés qu'il courbe sous son joug — si doux! — et sous le fardeau — si léger! — de son empire.

Ah! puisse-t-il régner sur nos cœurs, à nous! Quand il vient dans vos âmes, recevez-le comme un Roi, et donnez-lui dans vos cœurs la première place, la seule qui soit digne de lui, la seule qu'il consente à accepter!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile de la Fête-Dieu..... 337

I. Explication de l'Evangile..... 337

II. *Dogme.* Les dogmes eucharistiques..... 342

Cf. *l'Eucharistie en général*, 4e dim. de Car., t. II, p. 36; — *la Présence réelle*, 3e dim. d'Av., t. I, p. 84.

III. *Morale.* Les préceptes eucharistiques..... 345

Cf. *la Sanctification du dimanche*, 16e dim ap. Pent., t. III, p. 225; — *les Pâques*, 4e dim. de Car., t. II, p. 33; — *la Communion pascale*; Pâques, t. II, p 108.

IV. *Grâce.* Les graces eucharistiques..... 348

Cf. *la Communion : ses effets*, 6e dim ap. Epiph., t. I, p. 324.

V. *Apologétique.* Objections contre la présence réelle..... 351

Cf. plus haut, *Dogme.*

VI. *Avis aux enfants.* Les trois « fêtes-dieu ».. 354

VII. *Avis aux jeunes gens.* L'Eucharistie et la jeunesse 356

VIII. *Avis aux jeunes filles.* La vie eucharistique de Jésus-Christ..... 358

Autres sujets :

IX. La Visite au T. S. Sacrement.

X. L'Eucharistie et le Sacré-Coeur.

IIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

PARABOLE DES INVITÉS AU FESTIN

En ce temps-là, Jésus dit aux Pharisiens cette parabole :

Un homme fit un grand festin et y invita de nombreux convives.

L'heure du repas venue, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, parce que tout était prêt. Mais tous, d'un commun accord, se mirent à s'excuser :

« — J'ai acheté une terre, dit le premier, et il faut que j'aille la voir : je vous en prie, excusez-moi. »

« — J'ai acheté cinq paires de bœufs, dit le second, et je vais les essayer : je vous en prie, excusez-moi. »

« — Je viens de me marier, dit un autre, je ne puis donc venir. »

Le serviteur revint et rapporta ces réponses à son maître. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur :

« — Va vite sur les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. »

Le serviteur dit ensuite :

« — Maître, j'ai fait selon vos ordres, mais il y a encore de la place. »

Alors le maître dit à son serviteur :

« — Va dans les chemins et le long des haies, et pousse les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie : car, je vous le dis, aucun de ceux que j'avais invités ne goûtera à mon festin. »

(Luc, XIV, 16-24.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Quand Jésus proposa cette parabole, il prenait part à un festin. C'était la dernière année de sa vie publique, et sans doute à Capharnaüm; on fêtait le sabbat, et un des chefs de la synagogue avait invité Jésus à sa table. Les convives étaient hostiles au divin Maître, et l'avaient déjà laissé voir à diverses reprises.

Les Juifs avaient l'habitude de comparer les joies du ciel à un festin, et l'un des convives, au cours du repas, fit entendre cette exclamation : « Heureux celui qui prendra part au festin dans le royaume des cieux. » Jésus prit thème de cette sentence pour proposer sa parabole, où le royaume des cieux est en effet assimilé à un festin. Le « royaume des cieux », c'est là-haut le paradis, et ici-bas l'Eglise, où il faut entrer sur terre pour entrer plus tard au ciel.

Quelle vérité Notre-Seigneur veut-il inculquer dans cette parabole? Il faut le savoir pour la bien comprendre. Voici les faits qu'il met en scène sous le voile de l'allégorie. L'Evangile a d'abord été offert aux Juifs : parmi eux, les chefs l'ont repoussé, et si

un certain nombre d'Israélites ont répondu à l'appel divin, ce sont des pauvres et des simples. Maintenant l'Evangile va être prêché aux païens, et ce sont eux qui, accourus en foule pour répondre à l'invitation du Père céleste, formeront les rangs pressés des fidèles... En deux mots, la réprobation des Juifs infidèles et la conversion des païens, voilà ce que Notre-Seigneur annonce dans cette parabole.

Et maintenant, relisons-la, en nous arrêtant à chacune des trois invitations qu'elle comporte.

1re *Invitation.* — Un père de famille prépare un grand festin : les détails nous montrent qu'il s'agit d'un riche... Et ce n'est pas étonnant, car il s'agit de Dieu même : le festin auquel il convie est celui de la vérité et de la vertu ici-bas, du bonheur là-haut.

Le père de famille lance de nombreuses invitations, et il les renouvelle d'une manière pressante par l'intermédiaire de son serviteur. Lisez : Dieu nous voulait dans son Eglise; lorsque le moment fut venu de la fonder, il envoya son Fils sur la terre, et sa première invitation fut adressée, comme il convenait, à ceux qu'il était en droit de considérer comme ses meilleurs amis : aux chefs de la synagogue, aux docteurs de la loi, aux prêtres juifs. C'est à eux que s'adresse le Fils de Dieu, qui, par son incarnation, s'est abaissé et a pris, selon le mot de saint Paul, la « forme d'un serviteur. »

Mais tous, comme à la suite d'un commun accord, refusent l'invitation du Père de famille. Parmi leurs excuses, Jésus en choisit trois à titre d'exemples, pour stigmatiser les trois vices qui empêchent le

plus souvent les hommes d'obéir à la volonté de Dieu : l'orgueil, la cupidité et la sensualité.

L'orgueil : « J'ai acheté une terre et il faut que j'aille la voir ». Il a acheté un petit château à la campagne. Certes, il ne l'a pas fait sans le visiter. Mais il faut qu'il y retourne : après avoir admiré le château, il voudrait bien admirer le châtelain, et le contenu après le contenant!... Sot *orgueil*, qui amène le refus de l'invitation du père de famille.

La cupidité : « J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les essayer. » Il faut qu'il voie, tout de suite, s'ils feront son affaire... et ses affaires!... si le placement est bon!... Que vient-on lui parler de perdre son temps à un souper? que vient-on lui rappeler sa promesse?... Sa *cupidité* avant tout!

Enfin, *la sensualité* : « Je viens de me marier, je ne puis donc venir ». Il ne prend même pas, comme l'avaient fait les deux premiers, la peine de s'excuser. C'est qu'il est sujet à une passion qui tyrannise plus encore que les deux précédentes : la *sensualité*.

Bref, tous les invités s'excusèrent... ou s'abstinrent sans même s'excuser!... De fait, les chefs du peuple juif furent quasiment unanimes à repousser Jésus-Christ.

II[e] *Invitation.* — Le père de famille fut irrité, et cela se conçoit : Dieu a bien le droit de s'irriter, lorsqu'il appelle les hommes à s'occuper de leur éternité et qu'ils lui répondent : « Je ne peux pas, car j'ai à m'occuper de la vie présente. »

Alors le père de famille envoie chercher, pour tenir la place des riches qu'il avait invités, les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux... L'Evangile, rejeté par les Pharisiens superbes et des scribes

aveuglés, fut offert par Notre-Seigneur aux petits et aux humbles de son pays : et de fait, c'est parmi la foule des Juifs que Jésus a conquis ses apôtres et ses premiers disciples. Mais hélas, tous n'ont pas répondu à l'invitation : « Il y a encore de la place ! »

IIIe *Invitation.* — Mais cette fois, le serviteur va sortir de la ville, et parcourir les chemins qui y mènent. Il s'agit d'une troisième et dernière invitation, car il faut que la maison soit remplie.

En réalité, il s'agit ici des païens : une fois de plus, Jésus annonce qu'il est venu pour eux comme pour les Juifs, et prédit leur conversion, c'est-à-dire leur entrée dans l'Eglise, symbolisée par l'entrée des étrangers à la ville dans la salle du festin.

« Pousse-les à venir », a dit le père de famille à son serviteur, c'est-à-dire : « Exhorte-les avec instance, presse-les d'accepter mon invitation, réponds aux objections qu'ils peuvent tirer de leur défaut de toilette ou de quelque autre prétexte. »

Vous le voyez, il ne s'agit pas là de « forcer les gens à entrer » dans la salle du festin, ni les incrédules à entrer par la violence dans l'Eglise. Non certes !... Car la violence, surtout en matière de foi, n'est pas un bon moyen. Il s'agit ici d'employer la persuasion, d'être pressant dans ses conseils, de faire comprendre les graves responsabilités qui pèsent sur les âmes et qui auront leur retentissement sur leur destinée éternelle. Cela s'appelle *presser*, cela ne s'appelle pas *forcer*.

Nous sommes les descendants des païens convertis. Plaignons ceux qui n'ont pas répondu à l'invitation du Maître, félicitons nos aïeux d'y avoir répondu... et sachons y répondre nous-mêmes !

II. — Dogme. — *Nécessité de la religion.*

Le père de famille fut irrité, nous dit l'Evangile, de voir que l'on refusait son invitation. Or cette invitation que le Père céleste nous adresse à tous, c'est celle d'entrer dans sa maison, de le servir, de lui appartenir ici-bas, pour lui appartenir dans le ciel. En d'autres termes, l'invitation à laquelle nous devons répondre, c'est celle de pratiquer la *religion*.

La religion est nécessaire, parce qu'elle est *un droit pour Dieu* et *un besoin pour l'homme*.

I. *La religion, droit de Dieu.* — Nous sommes les créatures de Dieu. Or un objet quelconque appartient à celui qui l'a fait : une statue est au sculpteur, un tableau est au peintre, le monde est à Dieu.

Regardez le monde : tout y est soumis à Dieu. Les objets inanimés, les plantes, les animaux, tout suit les règles, les lois que Dieu a voulues de toute éternité; le domaine de Dieu, sur les plus petits insectes comme sur les astres immenses, est incontesté.

Reste l'homme : créature de Dieu comme tout le reste, il doit, comme tout le reste, être soumis au domaine et à la volonté du Créateur. Seulement, l'homme est un être intelligent et libre; et donc, il doit user de son intelligence pour connaître la suprématie divine, et de sa liberté pour s'y soumettre. La soumission des autres êtres de la nature est aveugle et donc sans mérite; la sienne doit être raisonnable, acceptée librement, et par conséquent méritoire.

Dieu ne peut pas se désintéresser de l'homme, il ne peut pas admettre que l'homme reste indépendant de lui, — et il ne l'admet pas. Il n'a pas admis que

le plus beau des anges puisse dire impunément : « Je ne servirai pas ». Il n'a pas admis que le premier homme puisse dire à son gré : « Je serai semblable à Dieu et donc indépendant de lui. » Il n'admet pas qu'un fils d'Adam puisse dire : « Je n'ai que faire de Dieu ! je n'ai pas à tenir compte de ses volontés pour diriger les miennes. »

Or la religion, c'est précisément la volonté de Dieu sur nous : vous voyez bien qu'elle est un droit pour Dieu !

II. *La religion, besoin de l'homme.* — Vous devez être honnêtes, vous voulez être heureux : or, pour être l'un et l'autre, vous avez besoin de religion.

Comment, tout d'abord, pourrait-on sans religion être *honnête* et le rester en tout et toujours? Sans cesse nous sommes tentés : entre nous et le mal il y a la barrière du devoir, mais toujours la passion nous dit : Saute !... Un jour ou l'autre, et plus tôt que nous ne pensons et que nous ne voudrions, nous finirons par « sauter », c'est-à-dire par franchir la barrière et par tomber... dans le mal.

Puisque quelque chose nous y pousse, il faut bien que quelque chose nous retienne. Que sera-ce? Le sentiment de l'honneur? Mais le jour où « l'honneur » nous ennuiera, nous le considérerons aisément comme un gêneur. — Sera-ce la conscience? Mais qu'est-ce que la conscience, sinon la voix de Dieu qui parle en nous, et donc déjà quelque chose de religieux? — Sera-ce le sentiment du devoir? Mais qui dit *devoir* dit *dette* : quelle dette avons-nous si nous ne reconnaissons pas Dieu comme notre créancier? Non, non, sans religion pas d'honnêteté complète !... du moins en règle générale : il peut y avoir

d'honorables et illogiques exceptions, mais pour la masse des hommes, tout coup porté à la religion est une atteinte portée à l'honnêteté !

Je vais plus loin et j'affirme que l'homme irréligieux est, même à son insu, incomplètement honnête, puisqu'il y a tout au moins une dette qu'il oublie de payer, dont il nie ou dont il ignore l'existence : c'est sa dette envers Dieu. Il dit parfois : Je ne dois rien à personne ! — Il se trompe : il a envers Dieu une dette, et il ne la paie pas...

Enfin, comment peut-on être, sans religion, suffisamment heureux? « Malgré nous l'infini nous tourmente », et il est impossible qu'au moins de temps en temps un homme ne se pose pas ces questions : « Que suis-je? d'où viens-je? où vais-je? quelle est ma destinée? J'ai vu mourir et je sais que je mourrai. Et après?... Est-ce pour moi le dernier mot? Mon instinct me fait haïr la mort et la destruction : est-ce pourtant mon sort à venir? Ne reverrai-je pas ceux que j'ai aimés ici-bas? Après cette vie n'y en a-t-il pas une autre? Quelle sera-t-elle? Et n'ai-je rien à faire pour la prévoir et m'y préparer? »

A ces questions le croyant possède des réponses certaines, simples et claires, qui le satisfont, et qui lui apportent aide et secours dans la douleur et dans les épreuves. Mais l'incroyant !... A lui comme aux autres les questions se posent : l'incertitude des réponses le plonge dans l'angoisse... et s'il n'est pas ému ni attristé de l'absence de réponse à ces interrogations anxieuses, c'est pis encore pour lui ! c'est qu'il est bien malade !...

Pour vous comme pour Dieu, pratiquez la religion !

III. — MORALE. — *La gourmandise et la tempérance.*

Puisque dans la parabole de ce jour il s'agit d'un repas, et que ce fut au cours d'un festin qu'elle fut proposée par Jésus-Christ, l'occasion nous est favorable pour parler d'un défaut qui se range parmi les péchés capitaux, et qui est la gourmandise. Nous dirons successivement quelques mots de la *gourmandise*, de l'*ivrognerie*, et enfin de la vertu de *tempérance*, qui leur est opposée.

I. *La gourmandise.* — La gourmandise est l'amour déréglé du boire et du manger. Je dis « déréglé », car il ne faut pas croire que l'on soit coupable par le fait que l'on mange, ou même que l'on mange *avec plaisir :* Dieu nous a faits de telle sorte, que l'alimentation est nécessaire à notre vie, et pour nous pousser à cette manducation qui, par certains côtés, avait de quoi nous déplaire, Dieu a mis dans les aliments une saveur qui les rend attrayants, et qu'il ne nous est nullement défendu de goûter.

Mais il y a un amour *déréglé* de la nourriture. Manger plus que la nature ne le demande, — le faire avec avidité et uniquement ou principalement en vue du plaisir et non plus du besoin, — rechercher des aliments d'un trop grand prix, eu égard à notre condition, — violer les lois de l'abstinence et du jeûne, — nuire à notre santé par l'excès de la nourriture, — en un mot, « faire un dieu de notre ventre », selon l'énergique expression de saint Paul : tout cela est vraiment coupable !

II. *L'ivrognerie.* — Il est une sorte de gourmandise encore plus coupable, c'est l'ivrognerie. Manger

avec excès nuit surtout au *corps;* boire avec excès produit sur la *raison* des effets désastreux. Vous avez vu des hommes en état d'ivresse : quel spectacle déplorable ils donnent! On voit des spectateurs rire des incohérences de l'ivrogne : il faudrait plutôt en pleurer ! A voir sa démarche chancelante, à entendre ses propos incohérents... et à se souvenir qu'il y a là une âme créée à l'image de Dieu, on éprouve une sorte de honte pour notre humanité, et une pitié profonde pour qui se dégrade jusque-là!...

Il est un autre vice qu'il faut ici stigmatiser, c'est l'*alcoolisme*. Ce vice est un parent du précédent, mais ce n'est pas exactement le même. Il consiste moins dans l'abus du vin que dans l'abus des liqueurs fortes, beaucoup plus alcoolisées que le vin. Les effets n'en sont pas toujours aussi visibles que ceux de l'ivresse, mais ils sont peut-être plus pernicieux encore. L'alcool est un poison lent qui s'infiltre peu à peu dans les veines et y dépose son virus. Le corps s'affaiblit, des organes essentiels à la vie digestive s'altèrent et se corrompent, l'intelligence peu à peu cède du terrain, le tempérament devient irascible à l'excès, la volonté cesse d'être maîtresse d'elle-même : l'épouse d'un alcoolique est vouée à une triste existence ! ses enfants sont mal venus et mal élevés. Que de tristesses !

Vous savez que, dans notre chère France, une campagne a été entreprise contre le fléau de l'alcoolisme. Par la leçon et par l'image, les enfants sont prévenus contre les dangers de l'alcool. L'Eglise ne peut que s'associer de tout cœur à cette bienfaisante campagne.

III. *La tempérance.* — Le catéchisme nous apprend

que la vertu opposée à la gourmandise est la *tempérance*. Mais la tempérance ne s'oppose pas seulement à la gourmandise : son champ d'action est plus vaste; c'est d'ailleurs une des principales vertus morales, une de ces quatre vertus que l'on appelle *cardinales* et dont beaucoup d'autres dépendent.

La tempérance a pour objet de nous faire user, conformément à la raison et à la conscience, des choses qui flattent les sens.

Nous sommes, en effet, composés d'un corps et d'une âme. Chacun de nous est comme une petite société composée de ces deux éléments si disparates. Or, dans une société, la direction doit appartenir au plus digne : en conséquence, dans la société « homme », c'est l'âme qui doit commander et le corps qui doit obéir.

Le corps est donc un subordonné... mais qui a la révolte facile ! Il veut la première place, et il saisit toutes les occasions pour essayer de la prendre. En voici une qui se présente naturellement : pour aider l'homme à entretenir et à prolonger la vie corporelle, Dieu y a attaché certains attraits, tel, par exemple, que celui que nous trouvons dans la nourriture. Mais, précisément parce que certains actes offrent de l'attrait, nous sommes exposés à les produire sans besoin, sans droit et sans règle... C'est ici qu'intervient la vertu de tempérance : elle règle tout selon la raison de l'homme et la volonté de Dieu, elle respecte les besoins du corps mais elle maintient les droits de l'âme; avec elle et grâce à elle, l'ordre règne dans le composé humain; selon le mot de Bossuet, « l'âme reste la maîtresse du corps qu'elle anime », et Dieu reste le Maître du corps et de l'âme.

IV. — Grace. — *La communion fréquente.*

L'Evangile de ce dimanche coïncide providentiellement avec la Fête-Dieu dont nous célébrons aujourd'hui la solennité. Il y est question d'un repas auquel tous sont invités par le père de famille; or, précisément, le Père de la grande famille chrétienne nous convie tous à la table sainte, où il nous offre un aliment divin. Parlons aujourd'hui de cet aliment, de ce Pain de vie, et comme le sujet est vaste, restreignons-nous à parler de la *communion fréquente :* nous en dirons l'*utilité* et les *conditions.*

I. *Utilité de la communion fréquente.* — Comme il ne faut rien exagérer, rappelons d'abord que, *rigoureusement*, la communion annuelle, faite au temps de Pâques, est seule obligatoire. Mais rappelons aussi que c'est là un strict minimum, et que l'Eglise considère, non comme impossible, mais comme bien difficile, la persévérance d'un chrétien qui se contente de communier une fois par an. Aussi nous recommande-t-elle de communier plus souvent; aussi va-t-elle jusqu'à nous conseiller la communion hebdomadaire, la communion plusieurs fois répétée dans la semaine, et même la communion quotidienne! Quelle qu'en soit la mesure, qui varie selon les dispositions, les facilités et les besoins de chaque fidèle, j'affirme que la communion fréquente est le moyen le plus utile que puisse employer le chrétien pour persévérer dans le bien et arriver au ciel.

Que nous faut-il, en effet, pour mériter le ciel? Il nous faut la vie surnaturelle. Or la vie doit s'alimenter, la vie de l'âme comme les autres... et son

aliment est l'Eucharistie. En conséquence, plus nous communierons, et plus notre âme s'alimentera : la vie sera soutenue en elle, fortifiée, réparée, et, dans ces conditions, elle pourra plus aisément se défendre contre les assauts que lui livrera le démon.

Trop longtemps, en France surtout, on a regardé la communion comme une sorte de récompense offerte à nos efforts : dans certains pensionnats religieux, les élèves les plus méritants de la semaine étaient gratifiés de la croix, le samedi soir, et de la communion, le dimanche matin. Dans d'autres maisons, pour un manquement à la règle on était parfois « privé de communion ».

C'était une erreur : erreur respectable en un sens, car elle était inspirée par un très profond respect pour le divin Sacrement... Mais erreur, néanmoins!... Jésus sera, en effet, notre récompense au ciel, où nous communierons avec lui sans voiles; mais sur terre, il est notre secours, et l'Eucharistie n'est pas une récompense, elle est un aliment.

Lisez à la suite, dans votre *Paroissien*, un certain nombre de ces oraisons qui varient pour chaque messe et qu'on appelle les *secrètes*, — non qu'elles contiennent quoi que ce soit de secret, mais simplement parce que le prêtre les prononce à voix basse. Vous serez étonnés, peut-être, des noms que l'Eglise donne à l'Eucharistie : elle est un aliment, un pain, un remède, un secours, un moyen de purification, un instrument de salut, jamais elle n'est présentée comme une récompense.

Et donc, la fréquence de nos communions doit être mesurée, non à l'abondance de nos mérites, mais à la grandeur de nos besoins. Il faut à vos défauts un

remède? communiez. Il faut à votre pauvreté une aumône abondante? communiez. Il faut à votre faiblesse un « fortifiant »? communiez. Il faut à votre vie surnaturelle un aliment? communiez ! communiez sans crainte !

II. *Conditions de la communion fréquente.* — « Sans crainte », ai-je dit. En effet, vous n'auriez à craindre quelque chose de la communion fréquente. que si vous n'y apportiez pas les conditions requises.

Mais quelles sont ces conditions? La première, cela va sans dire, est l'état de grâce. Mais que vous demande en plus la sainte Eglise? Une *intention droite*. Qu'est-ce à dire?... C'est-à-dire que vous ne communierez point, par exemple, pour vous faire remarquer, pour attirer sur vous l'attention de vos égaux et l'estime de vos supérieurs. C'est-à-dire que vous ne communierez pas avec le parti-pris — ou la résignation — de ne tirer aucun fruit de vos communions. Non. Mais vous viendrez à la table sainte comme le mendiant va au riche, comme l'enfant va à son père, comme le malade va au médecin; vous y viendrez avec l'intention de profiter de votre communion pour résister plus facilement au mal et mieux pratiquer le bien.

Or c'est cela précisément qui constitue l'*intention droite*. Dès lors que vous l'avez, vous pouvez, sans crainte aucune, vous approcher de la table sainte et recevoir votre Dieu... — « Même tous les jours?... » — Oui, même tous les jours ! Est-ce que Jésus n'a pas dit : « Venez à moi, vous tous qui peinez et qui souffrez, et je vous soulagerai. » N'est-ce pas tous les jours le « jour de peine »? Pourquoi ne serait-ce pas tous les jours le « jour de la communion! »....

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *Je n'ai pas le temps, il faut que je travaille.* »

« J'ai acheté des bœufs, je dois les essayer » : ainsi répond un des invités du père de famille au serviteur qui le presse de venir au festin. Autrement dit : « Je n'ai pas le temps. »

C'est là la réponse de beaucoup aux invitations de la grâce, aux conseils de leur mère, de leur épouse, du prêtre de leur première communion : « Pratiquer la religion? Je le voudrais bien. Mais je n'ai pas le temps. Il faut que je travaille. Et d'ailleurs, qui travaille prie. »

Répondons à ces objections, et montrons l'inanité de ces prétendues excuses.

I. « Je n'ai pas le temps », dites-vous. Eh bien, *il faut le prendre.* Quand le temps manque pour faire deux choses, on choisit la plus nécessaire. Or il n'y a rien de plus nécessaire que de sauver son âme et assurer son salut éternel. Si le temps vous manque il faut en trouver... Comment? Vous pourrez bien prendre sur votre travail les quelques instants nécessaires pour remplir vos devoirs à l'égard de Dieu. Soyez tranquilles : ce ne sera pas du temps perdu. En règle avec Dieu, vous n'en serez que plus allègres et plus alertes au travail, et ce sera tout bénéfice.

Si vous ne pouvez rien prendre à votre travail, prenez quelque chose à votre sommeil, à vos heures de repas, de repos, de récréation : mais ne refusez pas à Dieu le si peu de temps qu'il vous demande !

II. « Je n'ai pas le temps », dites-vous. Mais *quel temps faut-il* donc? Une demi-heure de messe le di-

manche, — quelques quarts d'heure pour les préceptes de la confession et de la communion, — chaque jour quelques instants pour élever votre âme à Dieu : c'est tout... et vous prétendez n'avoir pas le temps !... Vous vous trompez : l'accomplissement du devoir religieux n'est pas une question de temps, c'est une question de cœur. Et tel qui se plaint de n'avoir pas le temps de servir Dieu, dépense à pécher beaucoup plus de temps qu'il ne lui en faudrait pour se sauver !...

III. « Il faut que je travaille », dites-vous encore, sans doute pour expliquer que vous n'ayez pas le temps d'accomplir vos devoirs religieux.

Vous travaillez? c'est très bien, et vous remplissez une des nobles fonctions dévolues à l'homme. « Noble fonction », ai-je dit, et non pas « châtiment ». Vous ne partagez pas, je l'espère bien, le préjugé de ceux qui se figurent que le travail est la punition du péché. Non, le travail est trop beau pour être un châtiment ! Aussi lisons-nous, dans la Bible, que lorsque Adam sortit innocent des mains du Créateur, Dieu le mit dans le Paradis terrestre « pour qu'il y travaillât et le gardât ».

Ce qui est la peine du péché, c'est la fatigue et parfois la douleur qui accompagnent ou qui suivent le travail; c'est la dure nécessité de gagner son pain à la sueur de son visage : ce sont les mots mêmes employés par Dieu, lorsqu'il infligea ce châtiment à Adam tombé. Mais le travail lui-même, encore une fois, n'est pas une punition : c'est un devoir imposé par Dieu à l'homme, pécheur ou innocent. Vous le remplissez, c'est fort bien... Mais si c'est *un* devoir, ce n'est pas *tout* le devoir ! *Il en est d'autres* : et

parmi ceux-là figure en première ligne le devoir d'honorer notre Créateur et d'obéir à notre Dieu.

IV. Vous dites enfin : « Qui travaille prie ». Loin de moi la pensée de vous dire que vous avez tort !... Mais je ne dirai pas non plus que vous avez raison... sans savoir exactement ce que vous voulez dire.

Voulez-vous dire que le travail remplace la prière? qu'il n'est pas nécessaire, pas même utile de prier pourvu que l'on travaille?... C'est bien cela, remarquez-le, que vous avez l'air de dire. Mais s'il en est ainsi, vous avez tort : non, *en lui-même*, le travail n'est pas une prière.

Ce qui est vrai, c'est que *l'on peut transformer le travail en prière*... Mais pour cela, précisément, il faut prier ! Oui, le bon chrétien *qui travaille, prie*. Pourquoi? parce qu'au début de sa journée il a offert à Dieu, pour le glorifier et pour lui obéir, toutes les actions que le devoir lui ferait accomplir. Il a ainsi répandu un parfum surnaturel sur ses occupations les plus intimes. Oui, cette pauvre balayeuse des rues, qui a prié ce matin, qui de temps en temps élève son cœur vers Dieu et lui offre son cœur, elle travaille à un métier bien humble... mais Dieu la regarde et l'écoute : il regarde ce qu'elle fait, avec plus d'attention que nous ne contemplons un artiste réalisant un beau tableau ; il l'écoute, parce que de tous ces gestes monte comme une musique céleste le chant de la prière. Oui Dieu, de là-haut,

Se penche, respirant la bonne odeur d'une âme,

Et cette âme est celle de la pauvre balayeuse...

Si vous travaillez ainsi, oui, votre travail est une prière! Seulement, travaillez-vous vraiment ainsi?...

VI. — Avis aux enfants.

La communion.

C'est aujourd'hui la solennité de la Fête-Dieu. Un certain nombre d'entre vous participeront sans doute à la belle procession du Très Saint-Sacrement. Parlons donc de la sainte Eucharistie. Nous ne nous éloignerons pas, pour cela, de l'Evangile du dimanche. Il y est question d'un grand banquet offert par un seigneur à ses amis. N'est-ce pas le banquet eucharistique, auquel nous sommes invités par Dieu?

Il y en eut qui refusèrent l'invitation du Père de famille. Vous ne serez pas de ceux-là. Il y en eut qui s'y rendirent : vous serez parmi ceux-là.

« Mais, me direz-vous peut-être, ce n'est pas très flatteur pour nous ! L'Evangile les désigne, ceux qui répondirent à l'invitation du seigneur et remplirent la salle du festin : ce furent « les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux ». Est-ce donc à ceux-là que nous ressemblons? »

Eh ! oui, nous leur ressemblons !... Oui, nous devons répondre à l'invitation de Jésus et aller communier, précisément parce que nous sommes *pauvres*, *infirmes*, *aveugles* et *boiteux !*... Expliquons-nous.

Pauvres. Vous ne l'êtes peut-être pas des biens de la terre. Mais il y a des biens plus importants que ceux-là, ce sont les biens de l'âme : les *vertus* surnaturelles et les *mérites* qu'elles nous font acquérir. En sommes-nous si riches?... Le prétendre serait un acte d'orgueil ! En réalité nous sommes pauvres : à ce premier titre, répondons à l'invitation du Seigneur.

Infirmes. — « Infirme » veut dire « sans forces ». Etes-vous donc si forts contre le mal? Etes-vous si forts que le démon soit convaincu qu'il perd son temps à vous tenter?... Eh non ! vous êtes faibles, — et quand vous aurez grandi, vous vous sentirez encore faibles. Faites donc ce que font les faibles et les infirmes : ils se font aider et soutenir. L'aide est dans la communion : vous irez la chercher là où le bon Dieu l'a mise.

Aveugles. Grâce à Dieu, vous n'êtes pas aveugles de corps. Mais ne l'êtes-vous pas un peu dans les affaires de votre âme? Un aveugle, sur le chemin, ne voit pas le but vers lequel il se dirige, et il est exposé, soit à s'égarer en route, soit à trébucher contre quelque obstacle. Il lui faut un guide.

Or, nous sommes sur le chemin qui mène à l'éternité. Le voyons-nous bien, ce but vers lequel nous marchons? Ne fermons-nous pas les yeux pour ne le pas voir? C'est si ennuyeux de voir la fin de la vie présente !... On écarte cette pensée, on l'éloigne comme inutile ou gênante : on ne veut pas voir... Ou bien l'on voit mal, on prend un chemin pour un autre .. Un guide nous serait bien nécessaire !

Nous l'avons, il est dans l'Eucharistie. Celui qui communie va chercher son guide. Communiez !

Les *boiteux*, enfin, ont, eux aussi, besoin d'être aidés, car plus que d'autres ils sont exposés à tomber, plus que d'autres ils se fatiguent à marcher.

Nous allons « clopin-clopant » sur la route du ciel. Bossuet dit que nous y grimpons plutôt que nous n'y marchons. Oui, nous grimpons... et en boitant ! Jésus nous portera comme le pasteur porte son agneau fatigué. Faisons la route avec lui : communions!

VII. — Avis aux jeunes gens

Les trois « excuses » de l'indifférent.

Nous sommes tous les invités de Dieu, qui nous « presse » d'entrer chez lui afin de le servir, et de mériter ainsi notre part au « festin » céleste.

Cette invitation à servir Dieu est parfois repoussée. Quand elle l'est, c'est toujours pour un de ces trois motifs : l'*orgueil*, la *cupidité* ou la *sensualité*. Nous colorons sans doute de beaux prétextes ces trois vilaines choses : elles n'en sont pas moins, l'une ou l'autre et quelquefois toutes les trois, au fond des « raisons » que nous mettons en avant pour nous dispenser de servir Dieu.

I. *L'orgueil.* — Au paradis terrestre, l'orgueil intervint dans la chute d'Adam et d'Eve : « Vous serez comme des dieux ! » — Au désert de la Quarantaine, le démon tenta Jésus par l'orgueil : l'ayant pris et transporté sur le sommet du temple : « Jetez-vous en bas ! les anges accourront pour vous soutenir », et la foule assemblée vous acclamera !... — Lorsque le père de famille réclame ses invités, l'un d'eux lui répond : « Impossible !... J'ai un château ! Je suis maintenant un seigneur ! Je n'ai pas le temps de vous servir, il faut que je me voie en propriétaire et en châtelain ! »

... Et, parfois, quand à un jeune homme de votre âge Dieu demande de continuer à le servir, il répond: « Impossible ! Je suis maintenant un savant, je suis ou je vais être bachelier. Servir Dieu, c'est bon pour les enfants. Mais un bachelier !... un savant !... Vous ne voudriez pas ! » Fatal et sot orgueil !

II. *La cupidité.* — A l'Eden, ce fut aussi la cupidité qui poussa Adam et Eve à la désobéissance. Dieu leur avait tout livré... Mais quoi ! « il se réservait un fruit ! il leur défendait d'y toucher !... » Et leurs désirs, insatisfaits de ce qu'ils avaient, se portaient uniquement sur la petite chose qu'ils n'avaient pas ! — Au désert, c'est une tentation de cupidité qui sert de thème au dernier assaut du démon : « Je te donnerai tout cela, ces royaumes avec leur gloire, si tu te prosternes pour m'adorer ». — Et au père de famille de la parabole un invité fait répondre : « J'ai acheté des bœufs, il faut que je les fasse travailler; j'aurais moins, si je répondais à votre invitation. »

... Jeunes gens, la cupidité n'est-elle pas au fond de quelques désertions de jeunes hommes? Il leur faut arriver, s'enrichir : et ils oublient Dieu!

III. *La sensualité.* — Elle agit au paradis terrestre. Eve regarde le fruit défendu : il est beau à voir, il doit être bon à manger !... Et elle désobéit. A son tour, Adam désobéit. Pourquoi? Ce n'est pas le fruit, peut-être, qui est beau à ses yeux : c'est Eve qui est belle. Lui aussi, « il vient de se marier », comme le troisième invité de notre parabole, et à lui aussi cela semble une raison suffisante pour oublier le service de Dieu ! — Au désert, enfin, la sensualité joue son rôle... ou plutôt, essaie de le jouer : « Dites que ces pierres se changent en pains ! »

Hélas ! si elle échoua au désert, la sensualité n'échoue pas toujours parmi nous! C'est la plus terrible faucheuse d'âmes que je connaisse. Ah! vous du moins, n'écoutez pas ses appels séduisants. Le Père céleste vous appelle et vous invite : c'est Lui seul qu'il faut écouter !

VIII. — Avis aux jeunes filles

Maîtresses et servantes.

I. *Les serviteurs et les servantes.* — Quel admirable serviteur, que celui dont il est question dans l'Evangile de ce dimanche ! On ne pense guère à lui, toute l'attention se concentrant sur le maître de la maison. Parlons de lui, cependant, et demandons-lui quelques leçons dont pourront profiter les serviteurs... et même les maîtres et maîtresses.

Première qualité de ce serviteur : il fait tout ce qui lui est ordonné; il le fait sans protester, exactement, intégralement et rapidement. On l'envoie faire « le tour » des premiers invités : il y va. On l'envoie dans les rues de la ville : il y va encore. On l'envoie sur les routes qui mènent à la ville : il y va toujours ! Quel bon serviteur !... Serviteurs et servantes, prenez-le pour modèle.

Autre qualité du serviteur : il rend compte à son maître de ce qu'il a fait. On le charge, une première fois, d'excuses : il les rapporte fidèlement. On l'a ensuite chargé de remplir la salle du banquet : il vient dire que, malgré ce qu'il a pu faire, sa mission n'est pas exactement remplie et qu'il reste de la place. Remarquez-le, ce compte-rendu fidèle va lui valoir un surcroît de besogne : ce n'est pas une raison pour qu'il ne s'en acquitte pas.

Dernière qualité : il trouve le moyen de rendre ses comptes sans se vanter lui-même. Il ne dit même pas : « *J'ai fait* comme vous m'avez dit », mais simplement : « Ce que vous avez dit est fait », comme

si c'était un autre qui avait pris la peine et qui devait avoir le mérite... Oh! oui! l'admirable serviteur!

Je vous souhaite d'avoir chez vous des servantes conformes à ce modèle!...

II. *Les maîtres et les maîtresses.* — Je vous souhaite aussi d'être des maîtresses dignes d'avoir de telles servantes!

Bon serviteur, disais-je tout à l'heure, est celui qui fait tout ce que lui commande son maître ou sa maîtresse. La conséquence, c'est que pour être une bonne maîtresse, il ne faut pas donner d'ordres exagérés, superflus, injustes. Vous exigez à bon droit l'obéissance; vous surveillez l'exécution de vos ordres : vous faites bien; mais surveillez aussi... vos ordres eux-mêmes, afin qu'ils soient toujours en règle avec la justice et avec la charité. Vous pouvez exiger des comptes sur la manière dont vous êtes obéies, — mais Dieu vous demandera compte de la manière dont vous aurez commandé...

Commencez donc par exiger de vous-mêmes ce compte personnel. Je vantais le serviteur de l'Evangile parce qu'il rendait compte de la manière dont il avait obéi. Quand un compte de ce genre vous est rendu, sachez reconnaître la peine qui a été prise; ne cherchez pas uniquement ce qui est défectueux pour en faire le thème d'un reproche, recherchez aussi ce qui est bien fait pour le remarquer tout haut et en féliciter votre subordonnée : vous-même n'aurez qu'à gagner, à l'avoir encouragée.

« On ne trouve plus de bonnes servantes! » J'entends répéter cela tous les jours. S'il y avait plus de bonnes maîtresses, il y aurait peut-être plus de bonnes domestiques!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU IIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE..... 361

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE..... 362

II. *Dogme.* NÉCESSITÉ DE LA RELIGION..... 366

Cf. *l'Indifférence religieuse*, Noël, t. I, p. 140; *l'Etude de la religion*, Epiph., t. I, p. 198.

III. *Morale.* LA GOURMANDISE ET LA TEMPÉRANCE.. 369

Cf. *les Repas*, 2e dim. ap. Epiph., t. I, p. 234.

IV. *Grâce.* LA COMMUNION FRÉQUENTE..... 372

Cf. *même sujet*, 3e dim. ap. Epiph., t. I, p. 262; — *l'Abandon de la communion*, 4e dim. de Car., t. II, p. 44.

V. *Apologétique.* « JE N'AI PAS LE TEMPS, IL FAUT QUE JE TRAVAILLE »..... 375

VI. *Avis aux enfants.* LA COMMUNION..... 378

Cf. *la Communion, ses effets*, 6e dim. ap Epiph., t. I, p. 324; — *la Communion des enfants*, 6e dim. ap. Pent., t. II, p. 468.

VII. *Avis aux jeunes gens.* LES TROIS « EXCUSES » DE L'INDIFFÉRENT 380

Cf. ci-dessus, *Apologétique.*

VIII. *Avis aux jeunes filles.* MAITRESSES ET SERVANTES 382

Cf. *Devoirs des supérieurs et des inférieurs*, 20e dim. ap. Pent., t. III, p 321.

Autres sujets :

IX. LA COLÈRE. — A propos de ces paroles ; « le père de famille fut irrité ».

X. LE CIEL : — C'est le grand « festin » auquel nous sommes invités.

IIIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

PARABOLES DE LA BREBIS ET DE LA DRACHME PERDUES

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter ; et les pharisiens et les scribes murmuraient :

« — Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. »

Mais Jésus leur proposa cette parabole :

« — Quel est l'homme, parmi vous, qui ayant cent brebis et en ayant perdu une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller à la recherche de celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ? Et quand il l'a trouvée, il la met tout joyeux sur ses épaules, il revient chez lui, il appelle ses amis et ses voisins et il leur dit : « Réjouissez-« vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. »

Ainsi, je vous le dis, il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.

Ou bien encore, quelle est la femme qui, ayant dix

drachmes et en ayant perdu une, n'allume pas sa lampe, ne balaie pas la maison, et ne cherche pas avec soin, jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et quand elle l'a trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines et leur dit : « Réjouissez-vous avec moi, car j'ai « retrouvé la drachme que j'avais perdue. »

Ainsi, je vous le dis, il y aura de la joie, parmi les anges de Dieu, pour un seul pécheur qui fait pénitence. »

(Luc, xv, 1-10.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Ces deux paraboles sont plus consolantes que celle de dimanche dernier : celle-là était la parabole de la *justice*, celles-ci sont les paraboles de la *miséricorde*. Nous allons voir comment Jésus agit à l'égard des pécheurs, comment il les sollicite de revenir à lui et les accueille lorsqu'ils reviennent.

Vous savez, — l'Evangile le dit, — à quelle occasion ces paraboles furent proposées par Jésus. Les pécheurs venaient à lui pour l'entendre, ainsi que les *publicains* ou percepteurs d'impôts *publics*. Ceux-ci étaient partout haïs et traités de pécheurs, car ils abusaient trop souvent de leurs fonctions, en percevant plus qu'ils n'en avaient le droit. Un autre motif de les haïr était qu'ils représentaient l'étranger, car ils levaient les impôts pour l'empereur.

Aussi les pharisiens, qui se prétendaient plus purs que les autres, et les scribes, qui représentaient la loi, murmuraient de voir Jésus entouré de pécheurs et acceptant même leurs invitations.

A ces reproches, Jésus répond, au témoignage de saint Matthieu : « Le Fils de l'homme est venu pour

sauver ce qui était perdu. » Telle est la vérité qu'il veut inculquer dans l'esprit de ses auditeurs, et il le fait au moyen des deux paraboles que raconte l'Evangile d'aujourd'hui et que nous allons relire.

Ire *Parabole.* — Jésus met tout d'abord en scène un pasteur, qui vient de perdre une brebis sur cent qu'il possédait. Certes, s'il ne pensait qu'à lui-même, il ne s'en mettrait pas en peine : une perte de un pour cent, c'est un déficit à peu près négligeable... Mais ce n'est pas à lui qu'il songe, c'est à sa brebis : elle est exposée à mourir bien vite et bien tristement, il veut lui éviter ce sort, et il va la chercher.

N'est-ce pas là une bonté mal entendue, qui va nuire peut-être aux brebis restées fidèles?... Non, car s'il les laisse dans le désert, selon ce que nous dit l'Evangile, il faut entendre ici, par désert, un endroit non fréquenté mais tout de même fertile, où le troupeau fut mis dans quelque abri ou laissé à la garde de quelque auxiliaire... Mais ce n'est pas ce mercenaire que le pasteur envoie à la recherche de l'égarée : il y va lui-même et il marche et il peine jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée.

Et alors que fait-il? Va-t-il la maltraiter, comme pour la punir de lui avoir causé tant de peines? Non : il la met tout joyeux sur ses épaules et la rapporte ainsi chez lui. Et là... Les grandes douleurs sont muettes, dit-on, mais à coup sûr les grandes joies ne le sont pas! Elles sont communicatives, on éprouve le besoin de les faire partager. Aussi notre pasteur s'empresse d'appeler ses voisins, ses amis, et de les inviter à se réjouir avec lui.

Ainsi, conclut Jésus, — et c'est la moralité qu'il tire de cette parabole, ainsi il y aura plus de joie dans

le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. »

Il s'agit ici de l'*expression de la joie*, plutôt que de la *joie* elle-même; car, dans l'estime des anges du ciel comme dans celle des justes de la terre, le salut de 99 âmes est bien préférable au salut d'une seule. Mais la conversion d'une âme perdue y produit comme une explosion de joie, que nous comprendrons aisément, si nous réfléchissons à ce qui se passe sur terre.

Voici, par exemple, un enfant qui n'a jamais été malade; sa mère en est heureuse, mais *paisiblement*... Supposez maintenant qu'il tombe gravement malade, qu'il reste plusieurs jours en danger de mort... Le péril diminue peu à peu, disparaît, la santé revient, les forces reparaissent, l'enfant redevient *tel qu'il était* avant sa maladie : ce n'est plus, chez la mère, le bonheur paisible de naguère, c'est une exaltation de joie, qu'elle ne connaîtrait pas si elle avait eu le bonheur, pourtant plus grand en lui-même, que son enfant ne tombât point malade.

Ainsi en est-il dans le ciel pour la guérison d'une âme malade, pour la résurrection d'une âme morte!

II° *Parabole*. — C'est la même vérité que Jésus va mettre en évidence à l'aide d'une comparaison différente. Ici il ne s'agit plus d'un homme, mais d'une femme. Celle-ci possédait en tout dix drachmes, bien peu de chose, car cette somme représente à peine dix francs de notre monnaie. Aussi la perte d'une drachme, pour cette femme, était beaucoup plus grave que la perte d'une brebis pour le berger dont nous parlions tout à l'heure.

Que fait donc la Juive que Jésus met en scène? Elle allume sa lampe, en plein jour, car en Orient les maisons pauvres ne reçoivent qu'un peu de lumière par la porte. Elle prend son balai et elle nettoie sa demeure : c'est un moyen resté classique dans les recherches de ce genre, car il oblige à déplacer les meubles et à fouiller dans les recoins. Ainsi fait la femme, jusqu'à ce qu'elle retrouve enfin la drachme égarée...

Et maintenant, c'est encore la « joie communicative » de tout à l'heure. Quand la femme a trouvé sa pièce, elle appelle ses amies et ses voisines et elle leur dit : « Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue ! »

Evidemment, cette femme aurait préféré ne pas perdre sa drachme !... Et pourtant, si elle avait eu ce bonheur, elle n'y aurait même pas pensé. Mais elle l'a perdue, elle la retrouve, et elle exulte!...

Hélas, quand nous sommes heureux et que rien ne nous manque, nous ne nous en apercevons pas, — surtout pour en remercier Dieu ! Mais dès que la moindre chose va moins bien, nous sommes tout de suite portés à nous plaindre et à murmurer... Si du moins, quand tout est remis en bonne voie, nous pensions à communiquer notre joie, sous forme d'action de grâces, au bon Dieu à qui nous la devons !...

« Ainsi, conclut Notre-Seigneur, il y aura de la joie, parmi les anges de Dieu, pour un seul pécheur qui fait pénitence. » Travaillons à procurer cette joie au ciel, en nous convertissant s'il est nécessaire, ou en travaillant, par la prière, le bon exemple et le bon conseil, à la conversion des pécheurs !

II. — Dogme. — *Le culte du Sacré-Cœur.*

Nous célébrons aujourd'hui la solennité du Sacré-Cœur de Jésus; et vraiment l'Evangile de ce dimanche est bien en rapport avec cette fête, car c'est la miséricorde de Dieu qui a décrété l'Incarnation ; or *miséricorde* veut dire *cœur plein de pitié* pour les misérables, et c'est bien la miséricorde divine qui nous est dépeinte dans l'Evangile, où nous voyons le divin Pasteur parti à la recherche de la brebis égarée.

Parlons donc de la dévotion au Cœur de Jésus, et disons-en l'*objet* et l'*utilité*.

I. *Objet de cette dévotion.* — La foi nous enseigne que le Fils de Dieu, en s'incarnant, a pris un corps semblable au nôtre, ayant par conséquent un *cœur*.

Nous savons également qu'en Jésus-Christ la divinité est unie inséparablement à son humanité. Aussi le corps *humain* de Notre-Seigneur mérite l'adoration et doit être adoré, puisque c'est le corps de Jésus-Christ, qui est Dieu.

Or le cœur de Jésus fait partie de son corps : il mérite donc d'être adoré par nous.

Mais cela suffit-il pour que nous rendions au cœur un hommage *distinct* qui n'existe pas, dans le culte public, pour les mains de Notre-Seigneur, par exemple, ou pour telle autre partie de son corps?

Evidemment, si le culte du Sacré-Cœur a été établi, c'est parce que Notre-Seigneur l'a voulu, et a notifié sa volonté dans des révélations dont l'Eglise a constaté le caractère authentique. Mais je ne veux pas me contenter de cette réponse, et je tiens à recher-

cher humblement, avec vous, pourquoi Notre-Seigneur a voulu qu'un culte spécial fût rendu à son divin cœur.

Le cœur, vous le savez, est le symbole de l'amour. Des savants nous disent, je le sais, que le cœur n'est pas réellement l'organe des affections. Mais je sais aussi que, si le cœur n'influe pas sur le sentiment, les sentiments, eux, influent sur le cœur; je sais qu'en conséquence le cœur a toujours été pris comme symbole de l'amour. Quand Dieu nous dit : « Tu aimeras le Seigneur *de tout ton cœur*, » nous savons ce que cela veut dire !

Et donc, en nous demandant d'honorer son Cœur, Jésus nous a demandé de célébrer son amour pour nous ; en nous mettant sous les yeux son cœur, il a voulu nous rappeler qu'il nous avait aimés, lui aussi, *de tout son cœur*, et jusqu'à en mourir[e] !

Au fond, la dévotion au Sacré-Cœur, c'est donc la dévotion à l'amour de Jésus pour nous. Et comme à toute dévotion il faut un symbole, une image, un objet sensible, le symbole de la présente dévotion, c'est le *Cœur de Jésus*, choisi dans ce dessein par Jésus lui-même !

II. *Utilité de cette dévotion.* — La grande utilité de la dévotion au Sacré-Cœur, c'est d'exciter notre amour envers Jésus-Christ. L'amour appelle l'amour. Or Jésus veut que nous l'aimions; il veut que, dans nos actions, nous soyons guidés par cette crainte de Dieu qui est le commencement de la sagesse, mais aussi et surtout par cet amour de Dieu qui en est la perfection. Et pour appeler notre amour, Jésus nous montre son cœur, qui nous rappelle son amour!

La dévotion au Sacré-Cœur a un autre but, qui se

rattache au précédent. Nous possédons le cœur de Jésus, non plus seulement en image mais en réalité, dans la sainte Eucharistie, puisqu'elle renferme *vraiment*, *réellement* et *substantiellement* le corps de Notre-Seigneur, dont le cœur est partie essentielle. Or, dans l'Eucharistie, Notre-Seigneur, réduit à un état d'impuissance volontaire, est exposé aux outrages de l'indifférence, du blasphème et du sacrilège : cela dure depuis dix-neuf siècles, cela durera jusqu'à la fin du monde. Vous savez que ces outrages se sont produits et, hélas, se reproduisent, çà ou là, tous les jours. Jésus les prévoyait, le jeudi saint : malgré cela il a institué l'Eucharistie. Il a accepté de subir du mal, pour faire du bien.

Mais cette constatation faite par nous, chrétiens, ne fait-elle pas de nous, à un nouveau titre, les débiteurs de Jésus-Christ? Puisque c'est pour nous qu'il a accepté de subir ces outrages, n'est-ce pas à nous de les réparer, de l'en consoler, de lui en faire amende honorable, et, s'il était possible, de les lui faire oublier, par un redoublement d'hommages et d'amour?

C'est là, n'en doutez pas, le désir de Notre-Seigneur, et l'histoire de ses révélations nous permet toute certitude à cet égard. Il ne s'agit plus seulement d'aimer Notre-Seigneur *pour nous* et pour payer notre dette d'amour et de gratitude; il s'agit de l'aimer pour ceux qui ne l'aiment pas, de le prier pour ceux qui ne le prient pas. Ah ! la belle dévotion, qui nous permet, en faisant acte d'amour envers Dieu, de faire, en même temps, acte de charité pour le prochain !

III. — Morale. — *La conscience*

Cette petite lampe qu'allume la femme dont nous parle l'Evangile de ce jour, afin de voir clair chez elle, est l'image de notre conscience. Il s'agit de voir clair *chez nous*, en nous, dans notre âme enténébrée parfois par l'ignorance, par les préjugés ou par les passions. Nous devons allumer notre lampe, et regarder à l'aide de notre conscience.

Nous parlerons aujourd'hui de la conscience : qu'est-ce que la conscience? comment former sa conscience? deux questions de haute importance !

I. *Qu'est-ce que la conscience?* — Nous sommes tenus, *liés*, selon le mot de Notre-Seigneur, par des lois divines et humaines, qu'il est de notre devoir d'observer. Or les lois sont *générales*, tandis que nos actions sont *particulières*. A tout instant se présente, pour chacun de nous, un *cas*, c'est-à-dire une occasion *individuelle* d'obéir à une loi *générale*.

Il faut donc, de toute nécessité, qu'il y ait à notre disposition, à tout instant, un moyen d'adapter le précepte universel à notre cas particulier : on légifère en général, on n'agit pas en général.

Quel est ce moyen? j'allais dire : quel est cet instrument? Il se trouve en nous, et il s'appelle la *conscience*.

La conscience agit ainsi : d'une part, elle est instruite de la loi générale; d'autre part, elle est instruite du cas particulier qui se présente et des circonstances dans lesquelles il se présente. Munie de ces deux connaissances, elle applique la *loi* au *cas* et porte un jugement sur ce que nous devons faire.

Elle est, vous le voyez, d'essence *pratique*. La loi me dit ce qu'*on* doit toujours faire; la conscience me dit ce que *je* dois faire au moment précis où je me trouve.

La conscience agit *avant* et *après* l'action. *Avant l'action*, elle prononce que l'acte que nous allons faire est bon ou mauvais, permis ou défendu, et en conséquence, elle nous conseille ou nous ordonne de le faire ou de l'éviter. Elle fait acte de pouvoir législatif.

Après l'action, au contraire, elle exerce un pouvoir judiciaire. Elle nous condamne ou nous absout, selon que nous avons bien ou mal agi; elle nous loue ou nous blâme; elle nous met dans un sentiment de satisfaction ou de remords... Et, comme la justice ne va pas sans la sanction, elle nous fait entrevoir la récompense ou le châtiment.

De ce que nous venons de dire vous conclurez aisément qu'il n'est jamais permis d'agir contre sa conscience. En effet, le jugement de la conscience revient à celui-ci : « Si tu agis ainsi, tu commettras une faute. » Agir contre ce jugement, c'est accepter la faute, c'est réellement la commettre !... Même si ma conscience se trompe, — car elle n'est pas infaillible, — même si elle considère comme fautive une action qui en elle-même serait permise, du moment qu'elle m'a dit : « C'est une faute » et que, par conséquent, je crois commettre une faute en agissant de telle manière, je la commets réellement.

Vous voyez, par là, toute l'importance qu'il y a à avoir une conscience *droite* et saine, c'est-à-dire jugeant les actes selon la vérité. Aussi n'est-il pas

sans intérêt d'indiquer les moyens de former ou de fortifier en soi la droiture de conscience.

II. *Comment former sa conscience?* — Tout d'abord, il faut connaître la *loi* morale, puisqu'il s'agit de l'appliquer à chaque cas particulier. Vouloir agir moralement sans connaître la loi, c'est vouloir juger sans connaître le Code.

Vous devez d'abord étudier la loi chrétienne, et pour cela ne pas négliger les instructions qui ont pour but d'entretenir, d'augmenter ou de rectifier en vous la science de la loi divine.

Il peut se présenter des *cas* où votre conscience est embarrassée. parce que votre science est insuffisante pour les résoudre. Dans ce cas-là, sachez *consulter*... et consulter celui qui a grâce d'état pour vous conseiller, c'est-à-dire le prêtre.

Autre conseil. Il est difficile de se diriger et bien facile de se perdre dans le brouillard. Les passions sont des brouillards. Il faut les dissiper : je veux dire il faut réprimer, réfréner, contenir ses passions, en combattant ses défauts ou ses vices.

Enfin, n'oublions pas que la prière est utile à tout. Dans les cas difficiles surtout, sachons prier. Demandons à Dieu de nous éclairer, à Marie de nous guider : elle a guidé les pas de Jésus enfant, pourquoi ne dirigerait-elle pas les nôtres?

Vous êtes tous, je l'espère, des confirmés : invoquez l'Esprit de sagesse, l'Esprit d'intelligence, l'Esprit de conseil, l'Esprit de science, qui s'est donné à vous le jour de votre confirmtaion; il s'est alors engagé à vous éclairer : demandez-lui de maintenir allumée la lampe divine qui vous fera voir clair dans votre âme !

IV. — Grace. — *L'examen de conscience avant la confession.*

L'Eglise nous demande, lorsque nous nous disposons à nous confesser, de faire notre examen de conscience, c'est-à-dire d' « allumer notre lampe », comme la femme dont nous parle l'Evangile, mais pour voir clair dans nos actions et rechercher les fautes que nous avons commises.

Nous parlerons de l'examen de conscience, ou mieux, de la préparation *complète* au sacrement de pénitence, qui comprend une double préparation : à la *confession* et à la *contrition*.

I. *Préparation à la confession.* — C'est l'examen de conscience proprement dit. Nous sommes obligés de déclarer, en confession, nos péchés, du moins tous nos péchés graves, « sans en excepter un seul ».

Sans doute, nous ne pouvons être regardés par Dieu comme coupables, si nous omettons l'aveu d'une faute, pour la simple raison que nous l'avons *oubliée*. Mais encore faut-il que cet oubli lui-même ne soit pas coupable : et il ne le sera pas, si nous avons pris la peine de rechercher nos fautes; or c'est précisément à cette besogne que nous nous livrons, quand nous faisons notre examen de conscience : nous allumons notre lampe, pour reprendre la comparaison évangélique, et nous en éclairons les méandres de notre mémoire, pour voir s'il n'y a pas là « un de nos vieux péchés »...

Par ailleurs, nous n'ignorons pas que, sans Dieu, nous ne pouvons guère faire quelque chose de bien!... Nous invoquerons donc, avant tout, son secours,

pour qu'il nous guide dans nos recherches. Je vous disais tout à l'heure d'allumer votre lampe... Faites mieux : faites-la allumer par Dieu !

Il y a, vous le savez, plusieurs méthodes préconisées pour nous aider dans la recherche de nos fautes. L'une consiste à passer en revue nos créanciers, — je veux dire les créanciers de nos devoirs, puisque *devoir* veut dire *dette*, — et à rechercher les péchés que nous avons pu commettre envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes.

Une autre méthode consiste à revoir nos journées dans l'ordre chronologique de nos occupations. Une autre, à nous réciter à nous-mêmes les commandements de Dieu, les préceptes de l'Eglise, les péchés capitaux, en nous examinant successivement sur chacun d'eux. Une autre méthode est de se servir d'un de ces catalogues de péchés qui figurent dans les *Paroissiens* et les *Manuels* de piété, sous le titre d'*examen de conscience :* méthode qui peut avoir ses avantages lorsqu'il s'agit d'une confession générale, mais qui n'est guère à conseiller pour les confessions ordinaires; il y a bien un livre où sont inscrits nos péchés, mais c'est le livre de notre conscience.

Employez la méthode qui vous réussit le mieux, celle qui, mieux que d'autres, vous évite les oublis. Mais quelle que soit votre méthode, apportez-y la *sincérité* la plus complète : sincérité envers Dieu, sincérité envers vous-même; ce sera une excellente préparation à la sincérité qui tout à l'heure va s'imposer à vous : la sincérité envers le confesseur.

II. *Préparation à la contrition.* — Il ne servirait de rien que la confession fût sincère, si la contrition

ne l'était pas. Sans contrition, le pardon est impossible, et cent absolutions n'y feraient rien. On peut imaginer des cas où la confession, exceptionnellement, cesse d'être obligatoire; on n'en saurait imaginer dès qu'il s'agit de la contrition.

La conséquence de cette vérité, c'est que, si la confession doit être préparée, la contrition doit l'être aussi; il faut la *demander* et s'y *exciter*.

D'abord, la *demander* à Dieu. La contrition, en effet, est un acte surnaturel et donc, par sa notion même, dépassant les forces humaines. Nous ne nous donnons pas la contrition, c'est Dieu qui nous la donne. Il est donc nécessaire de la lui demander.

Et puis, il faut nous y *exciter*, car s'il est vrai que nous ne l'aurons pas sans Dieu, il est vrai aussi que Dieu ne nous la donnera pas sans nous, je veux dire : sans notre effort personnel.

En quoi donc consistera notre effort? A nous représenter les motifs surnaturels qui doivent nous faire détester le péché, à nous en convaincre, à les appliquer à notre cas personnel, afin d'en faire jaillir, Dieu aidant, une contrition véritable.

Ces motifs, vous les connaissez. Il y en a d'intéressés : la honte d'avoir commis le péché, la crainte de l'enfer ou du purgatoire; il y en a de plus nobles et de plus désintéressés : l'offense faite à Dieu, si grand, si bon et si digne d'être aimé !... la participation à l'œuvre de ceux qui ont cloué Jésus à la croix !... Que de tous ces motifs surgisse un acte de contrition sincère, un repentir surnaturel de nos fautes, — accompagné, comme il est nécessaire, d'une ferme et ardente résolution de ne plus les commettre, — et nous serons prêts pour le pardon.

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *Toujours des nouveautés dans l'Eglise !* »

L'Evangile d'aujourd'hui met en action le Cœur de Jésus, si miséricordieux pour les pécheurs, si joyeux de leur conversion !... Or, contre cette dévotion du Sacré-Cœur, dont nous célébrons aujourd'hui même la solennité, on a accumulé des objections, dont la principale consiste dans le reproche de « nouveauté » fait à l'Eglise. On nous dit : « Pourquoi des nouveautés dans le dogme? pourquoi des dévotions nouvelles, dans une Eglise immuable? »

Répondons à cette difficulté, en parlant des « dogmes nouveaux » et des « dévotions nouvelles ».

I. *Dogmes nouveaux.* — Dieu nous a révélé un certain nombre de vérités, qui se trouvent consignées dans l'Ecriture sainte et dans la tradition. C'est là que l'Eglise doit aller les chercher pour nous les enseigner, et même les imposer à notre croyance. Jésus ne lui révèle plus de nouveaux dogmes : il se contente d'assister l'Eglise dans le travail de recherche que je viens de dire, pour empêcher qu'elle ne se trompe et qu'elle ne nous trompe en nous présentant comme révélée une affirmation qui ne le serait pas. Cette assistance, vous le voyez, est purement négative : c'est ce que l'on appelle le privilège de l'*infaillibilité*.

Cela étant, peut-il y avoir des *dogmes nouveaux*? En un sens, *non*, puisque, encore une fois, le dépôt de la révélation est clos, et que l'Eglise l'a en mains depuis son origine. Mais, de fait, elle n'a pas terminé, oserai-je dire, l'inventaire de ce dépôt : il y a

là des vérités que ses recherches ne lui ont pas encore montrées comme indubitablement *révélées* de Dieu, au point de pouvoir les imposer à notre croyance. Dans ces conditions, l'Eglise, sagement, ne prononce pas : elle nous laisse notre liberté de croyance, jusqu'à ce que, ayant plus minutieusement fouillé le trésor de la Bible et celui de la tradition, elle soit assurée d'y avoir trouvé telle ou telle autre vérité, et de pouvoir, en conséquence, la définir comme article de foi.

Une comparaison fera mieux saisir ma pensée. Dans tel coin du ciel, que vous déterminez en contemplant le firmament, vous comptez dix étoiles. Mais si vous fouillez le ciel plus attentivement, en vous servant d'instruments qui ajoutent à votre puissance de vision, vous finissez, dans le même coin, par compter plusieurs centaines d'étoiles. Celles que vous découvrez ainsi, grâce au télescope, sont-elles des étoiles nouvelles? Oui et non. Elles sont nouvelles pour vos yeux, mais non pour le firmament, mais non dans leur réalité. Leur existence est ancienne, leur découverte est nouvelle.

Ainsi en est-il des dogmes. Leur existence, en tant que vérités, n'est pas nouvelle : ce qui peut être nouveau, c'est leur existence en tant que *dogmes*, c'est-à-dire en tant que vérités *imposées à notre foi.*

II. *Dévotions nouvelles.* — Il faut aussi qu'il y ait des dévotions nouvelles.

En effet, il peut se présenter des conditions nouvelles, des états nouveaux, qui nécessitent ces dévotions. J'en citerai un exemple. Vous savez que les anciennes corporations de métiers avaient leurs saints patrons, et que cet usage a continué malgré la sup-

pression des corporations Or le progrès amène de nouveaux métiers : pourquoi ceux qui les exercent ne se choisiraient-ils pas des saints patrons? De là ces nouveautés : tel saint choisi comme patron par les automobilistes, tel autre par les aviateurs; de là, des médailles, des fêtes, des pèlerinages nouveaux.

Par ailleurs, il peut se produire telle apparition de Notre-Seigneur, comme celle où, à Paray-le-Monial, il manifesta son divin Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Il peut y avoir telle apparition de la Très Sainte Vierge, comme celle de Lourdes. De là encore, des dévotions nouvelles. Vous trouverez dans vos *Paroissiens* récents, au 11 février, une fête de l'Apparition de Notre-Dame à Lourdes, qui ne se trouvait pas, — et pour cause ! — dans les *Paroissiens* antérieurs à 1858. Dévotion nouvelle, soit, mais légitime !... A moins qu'on interdise à Jésus ou à Marie de se montrer désormais à la terre!...

Enfin, il peut y avoir des saints nouveaux, et, grâce à Dieu, chaque siècle en produit : signe merveilleux de la constante et toujours jeune vitalité de l'Eglise !... Mais la conséquence nécessaire de ce fait, ce sont des dévotions nouvelles, ce sont des insertions dans le *Martyrologe*, ce sont des additions au *Missel* et au *Bréviaire*. La dévotion à Jeanne d'Arc est une dévotion nouvelle, parce qu'elle a été béatifiée récemment. La dévotion au curé d'Ars est une dévotion nouvelle, parce qu'il est mort sous le second empire et qu'il a fallu du temps pour le béatifier, car tout dans l'Eglise se fait avec sagesse.

Qu'y faire? Au lieu de vous en plaindre, essayez d'être un saint nouveau, pour obliger plus tard la sainte Eglise à une dévotion nouvelle...

VI. — Avis aux enfants.

Les murmures.

Comme Jésus laissait les pécheurs et les publicains s'approcher de lui, dans l'intention de leur parler et de les convertir, les pharisiens et les scribes, nous dit l'Evangile, *murmuraient* entre eux.

Ce n'est pas la seule circonstance où nous voyons Jésus en butte aux murmures. Guérissait-il un malade le jour du sabbat? Tandis qu'on l'admirait les pharisiens *murmuraient :* « Il ferait bien mieux de respecter le jour du Seigneur ! »

Disait-il au paralytique : « Vos péchés vous sont remis! » Ils *murmuraient* : « Cet homme blasphème! Dieu seul peut remettre les péchés! »

Chassait-il le démon du corps d'un possédé? Tandis que la foule était dans l'enthousiasme, les pharisiens *murmuraient :* « Ce n'est pas étonnant qu'il chasse les démons! C'est que le prince des démons lui a communiqué son pouvoir sur eux! »

Je pourrais vous citer encore d'autres exemples. Ceux-là suffisent, je pense, pour vous convaincre que Jésus a eu à souffrir des murmures, — et pour vous exhorter à ne jamais murmurer. Si, au motif que je viens de dire, il fallait en ajouter d'autres, je vous en donnerais deux.

I. *Le murmure est une injustice.* Il l'est souvent dans le fond, il l'est toujours dans la forme.

Dans le fond : rappelez-vous quelques-uns des murmures auxquels vous vous êtes laissés aller, dans

ces dernières semaines, soit contre vos parents, soit contre vos maîtres... et posez-vous cette question : *Avais-je raison?...* Si vous êtes sincères, aujourd'hui que votre colère est calmée et que vous jugez sainement, je suis sûr que vous vous répondrez : *Non.*

En tout cas, si parfois un murmure s'appuie sur une réalité, si vous aviez raison *dans le fond*, vous aviez sûrement tort *dans la forme.* Nos supérieurs ne sont pas infaillibles, je le sais. Mais quand ils se trompent et qu'ils commettent une injustice, c'est sans le vouloir, et nous n'avons pas le droit de leur prêter de mauvaises intentions qu'ils n'ont pas eues. Et puis, le murmure ne corrigera pas l'injustice. Si nous désirons qu'elle soit réparée, nous pouvons soumettre nos remarques respectueusement et loyalement, plaider notre bonne cause, et arriver à faire réparer une injustice, sans en commettre une nous-mêmes!

II. *Le murmure enlève le mérite à notre obéissance.* — Il est des enfants qui ne se croient pas faits pour obéir. Ils ont une tendance, selon une expression familière mais très juste, à « enrégimenter » tout le monde, même leurs supérieurs, même leurs parents!... Seulement, ceux-ci, et je les en félicite! — ne sont pas toujours d'humeur à se laisser « enrégimenter »; ils veulent se faire obéir.

... C'est alors que l'enfant, réduit à l'obéissance, se venge par des murmures et des récriminations. Le résultat est très net : par là, il se prive du bénéfice de son obéissance, car Dieu ne récompense pas l'obéissance des mains, quand elle n'est pas jointe à l'obéissance du cœur.

Conclusion... et résolution : ne murmurez jamais.

VII. — Avis aux jeunes gens

Le zèle chez les fidèles.

Dans sa recherche de ces brebis perdues que sont les âmes des pécheurs, Dieu veut être aidé par nous. « Par nous », ai-je dit. Ce qui ne veut pas dire seulement : « par nous, prêtres », mais par nous tous : par vous qui m'écoutez comme par moi qui vous parle.

Vous savez comment se nomme ce sentiment, cette vertu qui nous pousse à travailler à la conversion des pécheurs et à ramener à Jésus-Christ des âmes égarées: on l'appelle le *zèle*... Eh bien! le zèle n'est pas seulement l'affaire du prêtre, c'est aussi l'affaire des fidèles. Sans doute, ils ont, pour y travailler, moins de moyens que le prêtre, et aussi moins de temps. Mais ils ne doivent pas s'en désintéresser complètement. « *A chacun*, est-il dit dans l'Ecriture sainte, à chacun Dieu a confié le soin de son prochain », et par conséquent *chacun* de nous, au tribunal de Dieu, devra rendre des comptes sur ce point précis de sa gestion des intérêts divins.

Pourquoi lisons-nous aujourd'hui, dans une même page du saint Evangile, deux paraboles différentes et s'appliquant toutes deux au même objet, le zèle pour la conversion des pécheurs?... J'imagine qu'entre autres motifs il a pu y avoir celui-ci :

Si nous n'avions eu sous les yeux que la parabole du berger, nous aurions certes admiré la bonté de ce pasteur, sa mansuétude, sa sollicitude pour le salut de la brebis égarée. Mais peut-être vous seriez-

vous dit : « C'est l'image du bon *prêtre;* ainsi court-il à la recherche des pécheurs perdus, pour les ramener au bercail. » Et vous n'en auriez rien conclu de personnel *pour vous-mêmes.* Vous auriez vu là, en d'autres termes, une leçon de zèle *sacerdotal,* mais non une leçon de zèle *chrétien.*

C'est ici qu'intervient la seconde parabole. Il y est toujours question de rechercher ce qui est perdu, et d'y consacrer du temps et de la peine, parce qu'on y consacrera son cœur. La comparaison n'est plus la même, la drachme remplace les brebis, mais la « moralité » est identique : il faut du zèle, — et ce zèle doit s'appliquer à la conversion des pécheurs.

Mais *qui* est obligé à ce zèle? qui doit travailler à ramener à Dieu les égarés?... Le *prêtre* seulement? ou bien le prêtre et les *fidèles?*... Ici la seconde parabole nous donne une réponse précise. En effet, c'est une *femme* qui est mise en scène, c'est elle qui allume sa lampe pour rechercher la drachme perdue, c'est elle qui balaie et fouille toute la maison... et finalement c'est elle qui la retrouve!

Ici, pas d'équivoque possible! Ce ne sont pas les prêtres que seuls Jésus-Christ a eu en vue, car dans ce cas il n'aurait pas mis en scène une femme. C'est sûrement aux fidèles que Jésus fait ici appel, après avoir requis, si vous le voulez, dans sa première parabole, la collaboration des prêtres.

Vous travaillerez donc à la conversion des pécheurs : quelques-uns parmi vous y consacreront peut-être leur vie et en feront leur occupation principale. Mais les autres, à leur place de fidèles, n'oublieront pas ce devoir, et leur amour pour Dieu les excitera à le remplir.

VIII. — Avis aux jeunes filles

La fidélité aux petites choses

Qu'était-ce qu'une brebis dans un troupeau aussi nombreux que celui dont il est question dans l'Evangile? Bien peu de chose!... et cependant le berger quitte tout pour la retrouver.

Qu'était-ce qu'une drachme? Bien peu de chose! quatre-vingt-dix-sept centimes... Et cependant la femme qui l'a perdue allume sa lampe, balaie toute sa maison et dérange tous ses meubles pour la retrouver.

Je souhaite que ces deux épisodes vous apprennent la fidélité aux petites choses; et de cette fidélité je vous proposerai trois motifs.

I. *Les petits préceptes sont des préceptes.* — Il est des chrétiens et des chrétiennes qui, dans cette expression : *petits préceptes*, ne remarquent que le mot *petits*, sans faire attention au mot *préceptes*. Et pourtant c'est un mot important : car, là où il y a précepte, si petit qu'il soit, il y a *péché* à négliger le précepte et à lui désobéir.

« Péché véniel ! » direz-vous. Je le sais bien, et il ne faut rien exagérer. Mais tout de même, *péché* : péché, c'est-à-dire désobéissance à Dieu; — péché, c'est-à-dire offense au Seigneur; — péché, c'est-à-dire châtiment. Et ce n'est rien?... Vous êtes trop chrétiennes pour le penser, et vous diriez plutôt avec une grande chrétienne, à qui l'on représentait, pour la consoler d'une petite faute qu'elle avait

commise, qu'elle était seulement vénielle : « Ah ! elle est mortelle pour mon cœur ! »

II. *Les petites choses composent à peu près toute notre vie.* — Ce n'est pas souvent que l'on a, dans la vie, occasion de faire de grands sacrifices, de pratiquer les vertus héroïques, de repousser de formidables tentations. Non. De même que la vie physique se décompose en minutes et en secondes, de même la vie morale se compose d'une foule de petites choses à faire et de petits péchés à éviter.

Si donc vous attendez les « grandes occasions » pour témoigner de votre fidélité à la loi de Dieu, vous risquez d'attendre longtemps, — ce qui, après tout, ne serait pas bien grave, — mais vous risquez aussi de faire attendre Dieu!...

Je ne doute pas que vous soyez toutes disposées et résolues à mourir pour votre foi et à donner votre vie pour Jésus-Christ, *s'il le fallait*... Seulement, en réalité, il ne le faut pas, et il est plus que probable que cette éventualité ne se présentera jamais pour vous. Mais si vous n'avez pas à *mourir* pour Jésus, il y a quelque chose que vous pouvez certainement faire : c'est de *vivre* pour lui, heure par heure, instant par instant, en faisant selon sa volonté les petites actions que chaque minute vous demande.

III. Enfin, — et cette raison est décisive pour vous *c'est Jésus lui-même qui vous demande cette fidélité* et qui promet de la récompenser. Vous savez ce qu'il dira au serviteur « bon et fidèle » : « C'est bien! puisque vous avez été fidèle dans les petites choses, je vais vous donner une grande récompense : entrez dans la joie de votre Seigneur! »

Petites choses, grandes choses!...

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU IIIe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE..... 385

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE..... 386

II. *Dogme.* LE CULTE DU SACRÉ-CŒUR..... 390
Cf ci-dessous, *Apologétique.*

III. *Morale.* LA CONSCIENCE..... 393
Cf. *les Consciences faussées*, dim. dans l'Oct., de l'Ascens., t. II, p. 282.

IV. *Grâce.* L'EXAMEN DE CONSCIENCE AVANT LA CONFESSION 396
Cf. *la Sincérité dans la confession*, 3e dim. d'Av., t. I, p. 90.

V. *Apologétique.* « TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS DANS L'ÉGLISE ! » 399
Cf. *les Dogmes « nouveaux »*, Imm.-Conc., t. I, p 466.

VI. *Avis aux enfants.* LES MURMURES..... 402
Cf. *l'Obéissance*, Epiph., t I, p. 190; Ascens., t. II, p. 249.

VII. *Avis aux jeunes gens.* LE ZÈLE CHEZ LES FIDÈLES 404
Cf. *le Zèle*, Noël, t. I. p. 132; — *le Zèle pour la conversion des pécheurs*, 2e dim. ap. Pâq., t. II, p. 166; — *le Zèle doit être prudent*, 5e dim. ap. Epiph., t. I, p. 310.

VIII. *Avis aux jeunes filles.* LA FIDÉLITÉ AUX PETITES CHOSES 406
Cf. *le Péché véniel*, 6e dim. ap. Epiph., t. I, p 321.

Autres sujets :

IX. LA MISÉRICORDE DE DIEU : — Elle est admirablement mise en relief dans ces deux paraboles

X. LE JUGEMENT TÉMÉRAIRE : — A propos des murmures des pharisiens et des scribes.

IVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

LA PÊCHE MIRACULEUSE

En ce temps-là, les foules accouraient vers Jésus pour entendre la parole de Dieu.

Or, Jésus se trouvait sur les bords du lac de Génésareth. Il vit là deux barques arrêtées au bord du lac : les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Montant dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, il le pria de s'éloigner un peu de terre : et s'étant assis, de la barque il instruisait les foules.

Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon :

« — Pousse au large, et jetez vos filets pour pêcher.

— Maître, lui répondit Simon, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris : mais, sur votre parole, je vais jeter le filet. »

Ils le firent, et ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait. Ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ceux-ci vinrent, et on remplit les deux barques, au point qu'elles étaient presque sub-

mergées. Ce que voyant, Simon-Pierre tomba aux pieds de Jésus, en disant :

« — Seigneur, éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur. »

La stupeur, en effet, s'était emparée de lui et de tous ceux qui étaient avec lui, à la vue de la pêche qu'ils venaient de faire. Il en était de même pour Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon.

Jésus dit à Simon :

« — Ne crains rien : désormais tu seras pêcheur d'hommes. »

Ils ramenèrent alors les barques au rivage, quittèrent tout, et le suivirent.

(Luc, v, 1-11.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Suivant l'ordre du récit évangélique, nous méditerons, d'abord les circonstances qui amenèrent le miracle, puis la pêche miraculeuse, et enfin la vocation des apôtres qui en fut la suite.

I. *Circonstances qui préparent le miracle.* — C'était la première année du ministère de Jésus. Déjà le Maître avait choisi ses premiers apôtres, mais ceux-ci ne l'avaient accompagné que d'une manière intermittente. Le moment était venu où ils devraient tout quitter pour s'attacher définitivement au Messie. C'est à cette seconde vocation que nous allons assister, mais Jésus la fera précéder d'un miracle destiné à en faire comprendre la signification et l'importance.

Jésus se voyait, à Capharnaüm, entouré de foules qui accouraient vers lui pour entendre tomber de

ses lèvres la parole de Dieu. Recherchant un peu de solitude, il avait suivi les bords du lac en remontant vers le nord jusqu'à Bethsaïde, où habitait saint Pierre, le pêcheur. Mais la foule en ayant été vite informée, on l'avait suivi et rejoint, on voulait qu'il parlât encore... Et il parla. Pour être mieux vu et entendu, il monta dans une barque arrêtée au bord du lac, et qui appartenait à Simon-Pierre. Près d'elle s'en trouvait une autre appartenant, celle-là, aux deux fils de Zébédée, Jacques et Jean.

Les deux barques étaient depuis peu revenues au rivage. Toute la nuit les pêcheurs avaient travaillé, mais inutilement, et au moment où Notre-Seigneur leur fit appel, ils nettoyaient leurs filets, enlevant les pierres et les herbes qu'ils avaient accrochées... au lieu de poissons.

Lorsque Jésus eut fini de parler, il voulut montrer aux disciples de son choix que leur travail ne serait plus inutile, lorsqu'enfin ils travailleraient avec lui et pour lui à une autre pêche, — celle à laquelle, définitivement, il allait les appeler.

II. *La pêche miraculeuse.* — « Pousse au large. » dit Jésus à Pierre. Plus tard aussi il devait le dire à ses apôtres : Au large ! Ce n'est pas en restant au rivage, dans sa ville, dans son pays, que l'on fait des conquêtes assez nombreuses, une pêche d'âmes suffisamment fructueuse. Au large ! allez dans toutes les nations !

« Et jetez vos filets pour pêcher », ajoute le Maître, comme il devait dire plus tard : « Enseignez toutes les nations, baptisez-les, prenez-les dans les filets de la divine grâce! »

« Maître, répond Simon, qui ne voyait dans les

paroles de Jésus que leur sens littéral et pour ainsi dire matériel, nous avons travaillé toute la nuit, et sans résultat. » Après cet échec on venait demander aux pêcheurs de recommencer ! Si cette invitation leur était venue d'un autre, ils l'auraient repoussée : fatigués comme ils l'étaient, à quoi bon se remettre à une besogne qui devait être inutile, car le poisson se prend plus facilement la nuit que le jour, et si la nuit avait été infructueuse, à plus forte raison le jour devait l'être !... Mais c'est le Maître qui a parlé, et Pierre n'hésite pas : « Sur votre parole, je vais jeter le filet. »

C'est ce que firent les pêcheurs, et leur obéissance fut récompensée : leurs filets se rompaient, tant était grande l'abondance des poissons capturés, et il leur fallut le secours des fils de Zébédée, dont la barque avait accompagné celle de Pierre, pour embarquer le poisson pris : les deux barques en furent comblées.

Au point de vue de la pêche des âmes, à laquelle allaient être appelés les Apôtres, il y avait, dans cette pêche opérée en plein jour après une nuit sans résultat, une circonstance qui allait être un encouragement pour eux. La *nuit*, c'était le temps écoulé depuis la chute jusqu'à l'Incarnation : pendant ce temps, les prophètes avaient converti bien peu d'âmes. Mais avec Jésus-Christ le *jour* avait enfin lui, et c'était en plein jour que les Apôtres allaient faire la pêche des âmes, qui serait, elle aussi, miraculeuse !...

III. *La vocation des apôtres.* — Pierre, d'ailleurs, ne se trompa point sur le caractère miraculeux de cette pêche. Saisi de stupeur, comme d'ailleurs tous

les témoins de cette scène, il tomba aux pieds de Jésus en s'écriant : « Seigneur, éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur ! » Pourquoi? voulait-il donc réellement quitter le Sauveur? Evidemment non, mais, comme nous l'apprend l'Evangile, « la stupeur s'était emparée de lui à la vue de la pêche qu'il venait de faire », et cette stupéfaction produisait en lui son effet ordinaire : la parole de Pierre ne rendait pas exactement sa pensée. Parlant déjà au nom de tous, il voulait simplement indiquer qu'ils étaient indignes de l'honneur que leur faisait Jésus, en les favorisant de son amitié.

Quelque chose d'analogue se passe à la messe. Avant de communier, les fidèles prononcent, par la bouche du prêtre, cette parole : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi ! » La conséquence de cette déclaration, ce devrait être de s'éloigner; et pourtant, après l'avoir répétée trois fois, les fidèles s'approchent de la sainte table pour communier : en résumé, ils répondent à l'appel de Jésus, tout en s'en reconnaissant indignes... C'est ce que firent les apôtres.

Vous connaissez la réponse de Jésus à Pierre : « Ne crains rien, désormais tu seras pêcheur d'hommes. »

Cet appel ne s'adressait pas seulement à Pierre, mais à André, à Jacques et à Jean, comme nous l'apprennent d'autres évangélistes. « Vous serez pêcheurs d'hommes », c'est-à-dire : vous irez prendre en masse les hommes pour les amener à Jésus.

Cette vocation fut décisive : ils quittèrent tout et suivirent Jésus. Belle leçon pour nous : quel que soit sur nous l'appel divin, répondons-y loyalement!

II. — Dogme. — *La papauté et l'épiscopat.*

Il y avait là deux barques amarrées sur la rive du lac de Génésareth. L'une était celle de Simon-Pierre : Notre-Seigneur y monte. L'autre appartenait à Jacques et Jean, fils de Zébédée : elle accompagne la première, et aide ceux qui s'y trouvent à embarquer les nombreux poissons qu'ils viennent de prendre.

Les Pères ont attribué à ces détails une signification mystérieuse. La barque de Pierre, c'est la papauté : elle appartient au chef des apôtres, et c'est dans celle-là que Jésus prend place; qui est avec le Pape est avec Notre-Seigneur. L'autre barque est celle des apôtres, ou de l'épiscopat : ceux qui s'y trouvent sont les collaborateurs de la papauté dans la pêche des âmes.

C'est sur la papauté et l'épiscopat que repose le pouvoir au sein de l'Eglise. Disons ce que sont, par la volonté de Dieu, ces deux organes du gouvernement de l'Eglise.

I. *La Papauté.* — Notre-Seigneur est toujours le chef de l'Eglise. Mais il est reparti au ciel, et il a voulu avoir sur terre un délégué, un représentant, un lieutenant ou vicaire, qui fût le *chef visible* de tous ceux dont lui-même demeurerait le *chef invisible*. Ainsi serait assurée l'unité de l'Eglise.

Parmi ses douze apôtres, le choix de Jésus se porta sur Pierre. Vous connaissez la formule de l'investiture de cet apôtre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Une autre fois Jésus lui dit : « Tu affermiras tes frères »;

une autre fois encore : « Pais mes agneaux, pais mes brebis », et la tradition nous dit que par les agneaux il faut entendre les fidèles, et voir, dans les brebis, les pasteurs qui conduisent les simples fidèles comme les brebis conduisent leurs agneaux.

De tout cela il résulte que l'Eglise est tellement bâtie sur Pierre, que quiconque n'est pas avec Pierre n'est pas avec l'Eglise de Jésus-Christ. Il en résulte, également, que Pierre n'a pas reçu une simple primauté d'honneur sur les apôtres; sa primauté est une suprématie de juridiction : il est chargé de mener ceux qui mènent les autres. Et tout est tellement lié dans les paroles de Notre-Seigneur, que si Pierre n'avait pas de pouvoir sur les apôtres, ceux-ci n'en auraient pas sur les fidèles !

Continuons à faire sortir de ces paroles ce qu'elles contiennent. Comment Pierre fera-t-il paître les agneaux et les brebis de Notre-Seigneur, quand il ne sera plus de ce monde? car enfin Jésus ne lui a pas donné le privilège de l'immortalité !... Il est donc nécessaire que Pierre ait des successeurs, qui après lui continueront son œuvre et seront, à leur tour, les vicaires de Jésus-Christ.

Enfin, comment les Papes pourront-ils affermir leurs frères dans la foi, comme Jésus le leur demande, s'ils ne sont pas, eux-mêmes les tout premiers, affermis dans la foi par Jésus-Christ, de manière qu'ils ne puissent mener leurs frères dans les chemins de l'erreur? C'est la promesse de l'*infaillibilité* pour les successeurs de saint Pierre.

II. *L'Episcopat.* — La primauté de Pierre ne détruit pas l'existence ni l'autorité du collège apostolique. Il sera soumis à Pierre, mais avec lui il sera

chargé de conduire et de gouverner l'Eglise. Telle est la volonté de Jésus-Christ. Aussi les Evêques, successeurs des apôtres, forment-ils, en union avec le Pape, l'Eglise enseignante. Nul ne peut être évêque sans le pape, mais le pape ne peut pas ne point nommer d'évêques.

Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles, a dit Notre-Seigneur aux apôtres; cette parole l'engage à être, jusqu'à la fin du monde, avec les évêques, pourvu que les évêques soient avec le pape, comme les apôtres étaient unis à saint Pierre.

Voilà pourquoi, lorsque les Evêques du monde catholique sont réunis, sur la convocation du pape, en concile universel ou œcuménique, ils sont dépositaires du privilège de l'infaillibilté. Toutefois, ce grand privilège suppose que les évêques sont unis au pape. Aussi les définitions des conciles généraux ne sont-elles infaillibles que lorsqu'elles ont été sanctionnées par le Souverain Pontife.

Indépendamment de leur collaboration à l'enseignement et au gouvernement de l'Eglise universelle, les Evêques sont ordinairement chargés chacun du gouvernement d'un diocèse, c'est-à-dire d'un territoire déterminé dans le domaine de l'Eglise. Là aussi, l'Evêque est envoyé par le pape et soumis au pape; mais cela, loin de nuire à son autorité, ne fait que la relever et lui donner la consécration divine, puisque, — Jésus l'a ainsi voulu, — là où est Pierre, là est l'autorité dans l'Eglise.

Pour vous, fidèles, par le Prêtre, qui représente l'Evêque auprès de vous, vous êtes unis à cet Evêque, — par l'Evêque, au Pape, — et par le Pape, à Jésus-Christ !

III. — MORALE. — *La paresse et le travail.*

Quel admirable exemple de travail nous donne l'apôtre saint Pierre! Il a travaillé toute la nuit et Jésus lui dit : « Pousse au large et jette tes filets. » Que va faire l'apôtre? Va-t-il faire valoir sa fatigue et son échec comme deux motifs de ne pas reprendre son travail? Non. Il dit : « Je vais jeter le filet. »

Ce bel exemple nous invite à parler du péché de paresse ou d'oisiveté, qui conduit à l'abandon du travail. Nous en dirons la *nature* et les *remèdes*.

I. *Notion de la paresse.* — La paresse est un amour déréglé du repos. De même que l'homme doit manger pour vivre et non pas vivre pour manger, de même le travail doit être l'élément principal de sa vie, et non pas le repos.

Dans le travail, en effet, il faut distinguer deux choses : le travail lui-même, et la peine qui l'accompagne. Or, sous ces deux aspects, le travail s'impose à l'homme. C'est une loi de sa nature. Lorsque Dieu eut créé Adam, notre premier père, sorti innocent des mains du Créateur, fut placé par lui dans un jardin de délices, pourquoi? Ecoutez l'Ecriture : « Pour y travailler et pour le garder. » Même dans l'état d'innocence, le travail s'imposait donc à l'homme. Survint le péché... L'homme tombé dut travailler encore, mais cette fois avec peine, avec l'obligation de gagner son pain à la sueur de son visage. Et donc, celui qui par paresse tente de se soustraire à la loi du travail méconnaît doublement l'obligation qui lui incombe : il oublie que l'homme doit travailler, il oublie que l'homme coupable doit

accepter les peines et les souffrances qui aujourd'hui accompagnent le travail.

Il résulte de ces réflexions que la paresse est coupable, même quand elle ne fait que se dérober au travail profane, manuel ou intellectuel. Mais il est une paresse plus coupable encore : c'est celle qui nous empêche de remplir nos devoirs envers Dieu. Plutôt que de se faire violence, on néglige son service : on manque à la sainte messe le dimanche, parce que cela dérangerait; on ne va pas se confesser, parce qu'il faudrait rechercher ses fautes et surtout s'en repentir; on ne communie pas, parce qu'il faudrait changer de vie. Voilà une paresse grave, en comparaison de laquelle vos petites paresses d'écoliers, d'apprentis, d'ouvriers, d'employés ou de serviteurs ne sont pas grand'chose... Et pourtant ne vous y trompez pas : l'une mène à l'autre; l'enfant paresseux sera un chrétien indigne de ce nom; il deviendra ce « serviteur inutile » que blâme Notre-Seigneur et auquel il prédit un funeste sort!

La paresse, vous le voyez, figure parmi les péchés capitaux, parce qu'elle est la source d'un grand nombre de fautes. On l'a même appelée familièrement « la mère de tous les vices ». Et cela se comprend aisément : elle met l'âme, en effet, dans un état de torpeur et d'hébétude, où il lui est bien difficile de se défendre contre les tentations du démon : d'ailleurs, se défendre, ce serait agir, travailler, lutter, et le paresseux n'aime pas cela; il préfère se déclarer vaincu d'avance.

Ainsi, c'est par paresse que souvent on tombe dans l'*indifférence* pour le service de Dieu. C'est aussi la paresse qui amène les tentations et les fautes

contre le sixième commandement de Dieu. Quand arrive le moment de la mort, c'est elle qui fait tomber dans le *désespoir*, car on n'a même pas le courage d'espérer le pardon et de faire ce qu'il faut pour le mériter.

II. *Remèdes à la paresse.* — Paresseux, voulez-vous essayer de vous guérir de ce vice, avec la grâce de Dieu sans laquelle on ne peut rien faire? Pénétrez-vous tout d'abord de la vérité que je vous rappelais tout à l'heure, que le travail est la loi de l'homme. Il est écrit dans l'Ancien Testament : « L'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler », — et dans le Nouveau : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange point! »

Pénétrez-vous, en second lieu, de cette vérité que la paresse est une honte. L'Ecriture emploie une image qui vous en convaincra, lorsqu'elle dit que la pierre avec laquelle il faudrait lapider le paresseux devrait être couverte de boue !

Pénétrez-vous aussi de cette vérité que la mort est prochaine, qu'elle sera pour nous « la nuit où l'on ne peut rien faire », que chacun de nous est un arbre qui doit produire de bons fruits et qu'il est grand temps qu'il s'y mette, car « la cognée est déjà à la racine de l'arbre ».

Pensez enfin aux labeurs, aux travaux et aux peines de Jésus-Christ. S'est-il ménagé pour nous? Non. De quel droit nous ménagerions-nous donc, lorsqu'il s'agit de le servir? Prenez n'importe quelle vie de saint : si l'Eglise a canonisé un saint paresseux, alors je vous permets de l'être. Mais vous n'en trouverez pas un. Travaillez donc !... et surtout travaillez pour le ciel !... Vous aurez l'éternité pour vous reposer.

IV. — Grace. — *Les qualités de la prière.*

Pierre nous donne aujourd'hui un bel exemple de ce que peut la persévérance. Une nuit de labeur inutile aurait dû, semble-t-il, le décourager... Pas du tout. Jésus en ayant manifesté la volonté, de nouveau il jette le filet, il *persévère* à vouloir pêcher, et son obstination confiante est enfin récompensée : il fait une pêche miraculeuse !

La *persévérance* nous est recommandée dans les œuvres de religion, et en particulier dans la prière. Puisque la circonstance que je viens de dire nous invite à parler de la persévérance dans la prière, nous en prendrons occasion pour examiner, d'une manière générale, les quatre qualités de la prière, telle que les énumère le catéchisme : l'*attention*, l'*humilité*, la *confiance* et la *persévérance*.

I. Il faut prier avec *attention*. Ce n'est pas seulement, en effet, notre corps qui doit hommage à Dieu, c'est encore et surtout notre âme. Or, l'attention, c'est pour ainsi dire la prière de l'âme. Combien de fois, tandis que nos yeux suivent des formules dans notre *Paroissien* et que nos lèvres les prononcent, combien de fois notre âme est-elle loin, occupée de toute autre chose que de rendre gloire à Dieu ! Dans ces cas notre corps prie, — et encore !... — mais non pas notre âme. Or la prière du corps ne compte aux yeux de Dieu que lorsqu'elle accompagne la prière de l'âme.

Sans doute, il arrive souvent que nos *inattentions* ou distractions sont involontaires : dans ce cas, nous n'avons pas à nous inquiéter, mais seulement à reve-

nir à la pensée de la prière, dès que nous nous apercevons qu'à notre insu nous l'avions abandonnée. Dans le cas contraire, n'oublions pas que, dans la prière, une distraction volontaire est une distraction coupable.

II. Il faut prier avec *humilité*. Nous sommes les pauvres et les mendiants de Dieu. Lorsqu'un mendiant nous aborde sans respect, nous interpelle avec insolence et nous demande avec arrogance, nous ne sommes pas disposés à lui accorder l'objet de sa prière... précisément parce qu'une pareille demande n'est pas une prière.

Ainsi en est-il de Dieu. La prière hautaine lui déplaît. C'est Jésus lui-même qui nous l'a dépeinte dans la scène du pharisien et du publicain. La prière arrogante du pharisien ne lui obtint pas la justification, tandis que celle du publicain lui valut ce résultat, parce qu'elle fut faite humblement.

Voyez l'enfant : lorsqu'il demande humblement, — gentiment, comme l'on dit, — ses parents sont tout disposés à l'écouter. Le *s'il vous plaît* est un acte d'humilité, le *merci* également. Sachons dire à Dieu « s'il vous plaît », sachons aussi lui dire « merci » : c'est la prière d'action de grâces.

III. Il faut prier avec *confiance*. Voyez la confiance des apôtres, dans l'épisode que l'Evangile propose aujourd'hui à nos méditations. Toute la nuit ils avaient travaillé inutilement. Ils devaient donc présumer qu'un nouveau labeur serait inutile... Mais Jésus leur demande une nouvelle pêche : aussitôt leur confiance renaît. A leurs yeux, l'invitation du Maître renferme une promesse, et les voilà qui, de confiance,

se remettent au travail : « *Sur votre parole*, je jetterai le filet. »

Nous aussi, nous avons cette parole de Notre-Seigneur : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera... Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit complète. » Quand donc nous prions, nous avons le droit de dire à Notre-Seigneur : « C'est *sur votre parole* que j'énumère mes besoins au Père céleste. »

Jésus, du reste, a promis ses plus larges bénédictions à la prière confiante : « Si vous aviez de la confiance, gros comme un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Retire-toi et jette-toi dans la mer, elle le ferait ! » Et la *Vie des saints* est pleine de récits qui nous montrent la toute-puissance de la confiance en Dieu.

IV. Enfin, il faut prier avec *persévérance*. Ici encore, comme je vous l'indiquais au début de cet entretien, nous voyons agir et triompher la persévérance. La persévérance, c'est le recommencement. Or les apôtres recommencent... Et ce qu'ils n'ont pas obtenu une première fois, ils l'obtiennent une seconde, parce qu'ils ont persévéré. Sans la persévérance, ils n'auraient eu aucun poisson ; avec la persévérance, ils ont fait une pêche miraculeuse !

Voyez l'enfant qui veut obtenir une faveur : si sa première demande a été écartée, il revient à la charge, une fois, deux fois, dix fois; s'il ne se lasse point, sa mère, elle, finit par se lasser et par lui accorder ce qu'il désire.

Dieu est notre Père : il nous fait répéter nos demandes pour voir si nous y tenons beaucoup. Montrons-lui que nous y tenons... et il nous exaucera.

V. — Apologétique. — « *Il devrait y avoir des Eglises nationales.* »

La barque de Pierre !... Depuis longtemps, dès l'origine du christianisme, la barque de Pierre a symbolisé l'Eglise de Jésus-Christ. Le Sauveur est monté dans la barque de Pierre, il a préservé de la tempête, ou plutôt de ses conséquences nuisibles, ceux qui s'y trouvent assemblés, et il a guidé la pêche miraculeuse que Pierre y a faite, aidé de ses compagnons de pêche et d'apostolat. De tout temps, disais-je, on a vu là le symbole de l'unité de l'Eglise : hors de la barque de Pierre on ne rencontre pas Jésus, on ne trouve pas le salut.

Contre l'unité de l'Eglise on a soulevé plusieurs difficultés. Il en est une que je voudrais aborder aujourd'hui. On dit : « Il devrait y avoir des Eglises nationales. Il est impossible de grouper sous une même direction des hommes de langues différentes, de tempéraments si divers, de mœurs si contraires. Si tous les habitants d'un pays étaient groupés dans un même culte, sous la même direction spirituelle, ce serait bien préférable : réunis par de plus grandes et plus nombreuses affinités, les hommes s'aimeraient davantage... »

Tout cela est bien beau... en théorie! Mais en pratique? Voyons ce qu'il en est.

I. Tout d'abord, il ne s'agit pas de savoir ce qui *pourrait* être, mais ce qui *doit* être. Or, évidemment, ce qui doit être, c'est ce que Dieu a voulu. Ce n'est pas à nous qu'il incombe de construire une Eglise, et nous n'avons donc pas à nous préoccuper des

meilleures conditions dans lesquelles cet édifice pourrait être réalisé. Ce soin incombait à Jésus-Christ. Remettons-nous-en à lui, et soyons assurés qu'il savait ce qui convenait à son Eglise!

Or Jésus a voulu que son Eglise fût *une* : c'est un fait indéniable et qui, je crois, n'est sérieusement nié par personne. Il n'a parlé que d'un seul bercail, le sien, auquel il fallait ramener les brebis égarées dans quelque autre. Il a demandé pour nous à son Père : « Qu'ils soient un, comme vous et moi, mon Père, nous ne sommes qu'un! » On pourrait accumuler d'autres témoignages; contentons-nous d'un dernier : c'est Pierre qui est chargé de conduire à la fois agneaux et brebis, fidèles et pasteurs.

Lisez tout l'Evangile : jamais vous n'y verrez la trace d'Eglises particulières, voire d'Eglises nationales, voulues par Jésus-Christ; partout il s'agit d'une Eglise supra-nationale, destinée à grouper tous les chrétiens sous la conduite d'un pasteur suprême.

II. Si maintenant vous me demandez *pourquoi Jésus n'a voulu qu'une Eglise* pour toutes les nations, je vous répondrai d'abord qu'il est parfois téméraire de scruter les desseins de Dieu; mais en le faisant avec confiance, respect et dévotion, on peut éviter la témérité et trouver la lumière. Essayons.

En premier lieu, si Jésus était resté sur la terre, croyez-vous qu'il n'aurait pas voulu demeurer le Maître de son Eglise, quelle qu'en fût l'étendue, et de quelques nations qu'elle fût composée? S'il n'avait fondé qu'une Eglise nationale, il eût sans doute eu plus de succès auprès des Juifs, mais quelle eût été la déception de l'humanité, sur ce Sauveur qui ne serait venu sauver qu'une petite partie du

monde!... Non, non; Jésus aurait été, s'il était resté visiblement parmi nous, le Pontife d'une Eglise, universelle et ne connaissant pas de frontières.

Jésus, il est vrai, est parti. Mais il a voulu se faire représenter sur terre. Va-t-il morceler son « Vicariat » et n'être représenté que par des fragments d'autorités? Cela serait-il digne de lui? Nous avons peine à le croire. Le *Pontife invisible* de l'Eglise est un : il ne doit y avoir qu'un *Pontife visible!*

Et maintenant, supposez l'Eglise morcelée en fragments qui seraient des peuples. Comment s'y conservera l'unité de doctrine? et l'unité morale? et l'unité disciplinaire qui préside à la distribution des sacrements? Si les peuples divers instituent une Ligue catholique des nations et y envoient leurs représentants, que sera ce conseil, — s'il est quelque chose, — sinon un organe d'unité de l'Eglise?... Et si cet organe manque, ce sera la multitude et la confusion des croyances, des préceptes, des défenses! Mais alors, où sera la vérité qui est une?

Vous me direz : « Mais alors, chacun pourra suivre les offices dans sa propre langue! » A quoi je réponds : Tout d'abord il n'y a pas besoin de morceler l'Eglise pour atteindre ce résultat; il y suffirait d'une décision pontificale. Si cette décision n'est pas prise, c'est tout simplement parce qu'elle serait plus nuisible qu'utile, les langues vivantes étant trop variables, trop remuantes pour exprimer définitivement des dogmes qui doivent rester inébranlables.

Je pourrais vous donner beaucoup d'autres motifs. J'aime mieux en revenir à celui-ci : « Dieu l'a voulu... Je crois à l'Eglise qui est une... »

VI. — Avis aux enfants

L'aide au prochain

Lorsque Pierre et ses compagnons virent qu'ils ne pourraient, à eux seuls, remonter les filets dans leur barque, tant ils étaient remplis, ils firent signe à Jean, à Jacques et à leurs compagnons qui se trouvaient dans une autre barque, leur demandant ainsi de venir à leur aide. Les fils de Zébédée n'étaient sans doute pas tout près, puisqu'il fallut leur faire signe au lieu de les appeler de vive voix. Ils n'hésitèrent pas, néanmoins, à franchir la distance pour venir aider leurs camarades.

Il y a là une leçon pour nous : ***on nous aide***, — ***nous devons aider.***

I. *On nous aide.* — Où seriez-vous, enfants, si depuis votre naissance vous n'aviez pas été aidés et secourus? Vos parents, fort heureusement, étaient là pour « aider » à votre faiblesse!

Mais croyez-vous qu'à mesure que vous grandirez vous aurez moins besoin de l'aide des autres? Ce serait une profonde erreur. Dieu nous a constitués de telle sorte, que jamais nous ne puissions nous passer les uns des autres. Les autres, sous certains rapports, auront besoin de vous, et vous, à tout instant vous aurez besoin d'eux. Si vous êtes cordonniers, vous aurez besoin des boulangers; si vous êtes employés, vous aurez besoin des cordonniers; si vous êtes chefs d'industrie, vous aurez besoin de vos ouvriers. La patrie est une grande société, oui, mais c'est aussi une grande société de secours mutuels!

Entre les peuples eux-mêmes l'aide est nécessaire Les uns produisent beaucoup de blé, par exemple, mais ils manquent de vignes; chez d'autres, c'est le contraire : il s'ensuit une habitude d'échanges qu'on appelle exportations et importations, mais qu'on pourrait aussi appeler l'*aide* mutuelle.

II. *Nous devons aider.* — Puisque nous vivons grâce à l'aide des autres, nous devons aussi notre aide au prochain. Vous avez plus d'une fois songé à votre avenir, et à la profession que vous exercerez plus tard. Vous y avez songé, peut-être, en recherchant l'état qui vous plairait davantage, qui vous procurerait plus d'honneur, ou qui vous rapporterait plus d'argent... Y avez-vous pensé en vous demandant quel serait l'état qui vous rendrait le plus apte à venir en *aide* au prochain?... Ce serait une vue bien charitable, — mais c'est une vue bien négligée !

Mais n'attendez pas d'être grand pour venir en aide au prochain ! Dès maintenant prenez-en l'habitude, faites-en l'apprentissage. Aimez-vous à rendre service à un jeune ami, à une petite camarade?.. Et à la maison, « papa » et « maman » vous trouvent-ils prêts à leur venir en aide à l'occasion ? Quand ils vous demandent un petit service, le rendez-vous tout de suite, joyeusement, sans récrimination et sans bouderie? Il y a des parents qui n'osent pas demander *aide* à leur petit garçon ou à leur fillette, pour éviter des cris et des tempêtes. . Ces enfants, j'en suis sûr, ne sont pas ici ! Vous tous, vous trouvez que vos parents vous ont rendu assez de grands services, pour avoir droit à ce que vous leur en rendiez quelques petits !

VII. — AVIS AUX JEUNES GENS

L'état de péché.

Deux passages de cet évangile ont servi de thème aux auteurs ecclésiastiques pour parler du péché, et du misérable état où il met l'âme. Parlons-en après eux : le péché, — j'entends par ce mot, dans cet entretien, le péché mortel, — n'est-il pas votre ennemi le plus redoutable?

I. « Seigneur, éloignez-vous de moi, car je suis un pécheur ! » Dans cette exclamation, saint Pierre nous dévoile un des plus pernicieux effets du péché : l'éloignement, l'absence, la privation de Dieu.

« Que le diable est pauvre ! il n'a pas Dieu ! » dit un proverbe russe. On pourrait le dire également du pécheur : Dieu lui manque. En effet, dans le moment même où il a commis une faute grave, Dieu s'est retiré de lui; par sa grâce, il habitait dans son cœur; mais la grâce est incompatible avec le péché... et Dieu s'est retiré.

Je ne sais si vous vous faites une idée suffisante de la tristesse de cet état : Dieu parti de l'âme où il était entré triomphant par le baptême, Dieu chassé, pour ainsi dire, de l'âme par le péché... Et pourquoi? pour laisser la place au démon, qui établit son empire sur cette âme ! Je ne sais pas comment un chrétien peut vivre avec cette pensée : Dieu n'est plus en moi, « il s'est éloigné de moi, parce que je suis un pécheur ! » Et ceci n'est pas seulement, comme sur les lèvres de saint Pierre, une exclamation d'humilité. Non, c'est la vérité. Dieu s'est éloigné, et j'ai

rendu hommage à son irréconciliable ennemi !... Si je mourais ainsi, je serais stabilisé dans cet état pour l'éternité : sans fin je serais loin de Dieu, sans fin je serais avec les ennemis de Dieu !...

Oh ! quel triste état !...

II. Bien plus triste encore il vous apparaîtra, si vous réfléchissez à cette autre parole de saint Pierre : « Nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris. » Voyez ici un autre symbole. Le péché plonge notre âme dans les ténèbres. L'enfer a été plusieurs fois désigné, sur les lèvres de Jésus, par les « ténèbres extérieures »; or l'enfer a sur terre son précurseur, et c'est le péché. Déjà donc le péché plonge l'âme dans les ténèbres, dans « la nuit où l'on ne peut rien faire », pour employer une expression de Notre-Seigneur.

En effet, le signe de la vie, c'est l'action. Or, quand l'âme est engloutie dans la nuit du péché, elle est morte à la grâce et elle ne peut plus rien faire d'utile pour le salut : elle s'agite dans le vide, « elle travaille sans rien prendre » et sans rien produire.

Tous les mérites que l'âme avait acquis jusque-là sont tués par le péché; tous les mérites qu'elle pourrait acquérir par ses bonnes œuvres ne lui sont pas comptés. Elle jette le filet sur ces mérites, — indispensables pourtant pour obtenir le ciel ! — mais elle les ramène vides : c'est la nuit, pendant laquelle le travail est impossible ou superflu.

Bien triste, n'est-il pas vrai, est l'état du pécheur. Et il y a des milliers et des milliers d'hommes, de jeunes gens qui vivent ainsi !... si cela peut s'appeler vivre... Ah ! fuyez le péché, « comme on fuit à la vue d'un serpent » !

VIII. — Avis aux jeunes filles

La vocation.

« Venez avec moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » Cet appel de Jésus se nomme la *vocation*, et d'ailleurs ce mot vient d'un terme latin qui signifie précisément *appel*.

Souvent, lorsqu'on parle de vocation, lorsqu'on dit, par exemple : « Ce jeune homme, cette jeune fille a la vocation », on entend ce mot de la vocation religieuse ou sacerdotale. Mais, en lui-même, le mot *vocation* n'a pas ce sens particulier et exceptionnel. Tout homme a une vocation, c'est-à-dire que Dieu l'appelle à remplir dans la société tel ou tel rôle; ce qu'il faut donc à chacun de nous, c'est *connaître* sa vocation, — et la *suivre*.

I. *Il faut connaître sa vocation.* — Quelle est la volonté particulière de Dieu sur chacun de nous? Voilà ce que chacun doit se demander. Notre vocation n'est pas écrite sous nos yeux en caractères visibles, elle ne retentit pas, non plus, à nos oreilles : le prodige opéré en faveur du jeune Samuel ne se reproduira pas pour vous.

Comment donc connaître sa vocation? Dieu la manifeste, ordinairement, par un *attrait* particulier pour tel ou tel état de vie. Les circonstances de notre vie, nos relations de famille ou d'amitié font aussi, parfois, naître des particularités, des coïncidences, qui nous ouvrent les yeux et nous montrent assez clairement où Dieu veut nous voir aller.

Sur ce point délicat, les conseils d'un directeur

sage et expérimenté n'auront rien de superflu. Une jeune fille chrétienne aimera aussi à ouvrir son cœur à sa mère, et celle-ci guidera son enfant, non selon ses préférences à elle-même, mais selon les volontés de Dieu.

Tout en employant ces moyens, il faut bien se garder de négliger l'essentiel, qui est la prière. N'êtes-vous pas des confirmées? N'avez-vous pas droit aux dons du Saint-Esprit, à l'Intelligence, à la Science, à la Sagesse, au Conseil? Demandez-les à Dieu, il vous les donnera en abondance, dans une affaire qui intéresse toute votre vie et qui ne peut manquer d'influer sur votre éternité.

II. *Il faut suivre sa vocation.* — Chacun de nous ayant une place particulière à occuper dans la société, un rôle à y jouer, notre devoir est d'y être à la place où Dieu nous veut, et d'y remplir la fonction qu'il veut nous y voir exercer.

C'est donc une obligation pour nous, notre vocation une fois connue, de la suivre, et de répondre ainsi à l'appel de Dieu. A une autre place qu'à celle où Dieu nous veut voir, nous n'aurions pas les mêmes grâces abondantes à notre disposition, nous n'aurions pas les mêmes garanties pour notre salut éternel.

N'oublions pas, enfin, qu'il ne suffit pas d'entrer dans l'état où Dieu nous veut, mais qu'il faut en remplir les devoirs, — ces devoirs qui, précisément, s'appellent les devoirs d'état. Il ne suffit pas d'être épouse, il faut être une épouse vraiment chrétienne; il ne suffit pas d'être religieuse, il faut s'acquitter des obligations qui incombent à une âme consacrée à Dieu. Cela aussi, c'est de la vocation!

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du IVe dimanche après la Pentecote..... 405

I. Explication de l'Evangile..... 411

II. *Dogme.* La papauté et l'épiscopat..... 415

Cf. la Papauté, Saint-Pierre, t. II, p 484; — *l'Autorité dans l'Eglise*, 3e dim. d'Av., t I, p. 78.

III. *Morale.* La paresse et le travail..... 417

Cf. Règles chrétiennes du travail, Septuag., t. I, p. 354.

IV. *Grâce.* Les qualités de la prière..... 422

Cf. Même sujet, Quinquag., t. I, p. 402; — *le Recueillement dans la prière*, 4e dim. d'Av., t. I, p. 114.

V. *Apologétique.* « Il devrait y avoir des Eglises nationales » 423

Cf. l'Eglise est une, 2e dim ap. Pâq. t II, p. 150.

VI. *Avis aux enfants.* L'aide au prochain..... 426

Cf. l'Aumône, Pâques, t. II, p. 105; 6e dim. ap. Pent., t. II, p. 478; — *l'Aumône de l'enfant*, 4e dim. de Car., t II, p. 42.

VII. *Avis aux jeunes gens.* L'état de péché..... 428

Cf le Péché mortel, 13e dim. ap. Pent., t. III, p. 153; 24e dim. ap. Pent., t. III, p. 426; — *le Péché est une lèpre*, 3e dim. ap. Epiph., t. I, p. 260

VIII. *Avis aux jeunes filles.* La vocation..... 430

Autres sujets

IX. La catholicité de l'Eglise : — A propos de ce mot de Notre-Seigneur : « Pousse au large, et jetez vos filets pour pêcher ».

X. L'obéissance : — Sur cette réponse de saint Pierre « *Sur votre parole* je jetterai le filet. »

V[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

LA PRATIQUE DE LA CHARITÉ

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples :

« — Si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

Vous savez qu'il a été dit à vos ancêtres : « Vous « ne tuerez pas : et celui qui aura tué sera traduit « devant le tribunal. »

Mais moi je vous dis :

Quiconque se met en colère contre son frère sera traduit devant le tribunal.

Celui qui dira à son frère : « Raca », sera traduit devant le grand conseil.

Celui qui l'appellera : « Insensé », sera condamné au supplice du feu.

Si donc, présentant votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère : ensuite vous reviendrez présenter votre offrande. »

(MATTHIEU, V, 20-24.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

C'est du sermon de la montagne qu'est extraite la page évangélique que nous lisons aujourd'hui, et c'est encore de la charité à l'égard du prochain qu'il y est question. Nous y distinguons 1° un principe général sur la perfection de la loi chrétienne comparée à la morale mosaïque; — 2° une application de ce principe à la loi de charité; — 3° enfin, un précepte relatif au pardon des injures.

I. *Principe général.* — Jésus l'a déclaré dans ce même discours, il n'est pas venu sur terre pour abolir la Loi ancienne, mais pour la perfectionner. Il suit de là que les disciples de la loi nouvelle devront être plus parfaits que ceux de l'ancienne loi. A plus forte raison, devront-ils être plus parfaits que les scribes, c'est-à-dire les docteurs de la loi, et que les pharisiens, hypocrites qui rendaient la pratique de la loi difficile pour les autres, et se contentaient eux-mêmes d'en observer l'extérieur, laissant l'intérieur de leur âme dans la corruption du péché.

II. *Application du principe général à la charité.* — Du perfectionnement qu'il était venu apporter à la loi, Jésus va nous donner un exemple. Le cinquième commandement de Dieu disait : « *Vous ne tuerez pas.* » Or les scribes et les pharisiens ne s'occupaient que de la lettre de ce précepte : il ne fallait pas tuer... et c'était tout. Quant aux sentiments de colère ou de haine qui sont dans le cœur et qui parfois amènent le meurtre, ils ne s'en occupaient pas; quant aux paroles méchantes qui percent le cœur

et tuent la charité, ils ne s'en souciaient nullement.

C'est tout cela que Jésus va reprendre et perfectionner. « Mais moi je vous dis... », prononce-t-il; c'est-à-dire de par l'autorité que je possède, je vais perfectionner tout cela; je ne défends pas seulement le meurtre, mais tout ce qui peut y conduire et tout ce qui, sans tuer, *blesse*, que ce soit le corps ou même que ce soit l'honneur.

Parmi ces manquements au cinquième précepte, Jésus en indique trois, à titre d'exemples. Il semble d'ailleurs qu'il y ait une gradation entre eux, car il paraît y avoir aussi une gradation dans leur châtiment. Passons en revue les trois articles de ce nouveau Code.

Voici le premier : « Quiconque se met en colère contre son frère sera traduit devant le tribunal. »

Il y avait, dans toutes les bourgades de quelque importance, un tribunal composé de sept membres, et qui jugeait les causes petites ou graves, jusqu'à l'homicide. Il pouvait donc prononcer même la peine du glaive, puisqu'ordinairement le meurtre volontaire était puni de la peine capitale.

C'est devant ce tribunal que Jésus cite celui qui se mettra en colère contre son prochain. En réalité, il ne s'agit ici que du tribunal de Dieu. Mais la comparaison est très heureuse, car le tribunal urbain dont nous parlions pouvait décréter des peines légères ou graves et la sentence dépendait de chaque cas, examiné en particulier. Or il en est ainsi de la colère : quelquefois elle est irréprochable : c'est la sainte colère, dont Jésus lui-même fut parfois animé; mais souvent elle est coupable... et pourtant elle est loin de l'être toujours au même degré : elle pourra

n'être qu'une faute vénielle, mais parfois aussi elle sera un péché grave. Qui en jugera? le *tribunal* de Dieu, devant lequel le coupable sera renvoyé.

Passons au second article de la loi nouvelle : « Celui qui dira à son frère : *Raca*, sera traduit devant le grand conseil. » La juridiction est ici plus élevée : il ne s'agit plus d'un simple tribunal urbain, mais du tribunal central, le sanhédrin, qui jugeait les causes plus graves, comme les crimes de lèse-majesté divine ou humaine. Les peines qu'il prononçait avaient un caractère plus sévère encore et plus infamant que celles décernées par les tribunaux simples. Non content de décréter la mort, il ordonnait que le condamné serait lapidé : mort plus lente et plus douloureuse que la mort par le glaive !

En réalité, ce n'est pas devant le sanhédrin que Jésus cite ceux qu'ici il incrimine : c'est devant son propre tribunal; mais il veut, par cette allégorie, nous faire comprendre que le péché dont il s'agit maintenant est plus coupable que le premier. C'est l'injure, en effet, et l'injure suppose la colère en y ajoutant quelque chose d'extérieur.

Le mot *raca*, que Jésus prend ici pour exemple, signifie à peu près « tête vide ! » ou « homme de rien! » On ne peut être flatté de s'entendre appeler *racaille* : or, *raca* et *racaille*, c'est le même mot.

Toutes les insolences ne sont pas également coupables : souvent elles peuvent avoir échappé à notre vivacité. Mais en elles-mêmes elles sont toujours coupables, plus coupables que la colère purement intérieure, et c'est le « grand conseil » divin qui prononce sur leur gravité et sur le châtiment qu'elles méritent.

Enfin, « celui qui appellera son prochain *insensé* sera condamné au supplice du feu ». Voilà une peine encore plus terrible que les deux autres; elle était, dans des cas très rares, infligée chez les Juifs par l'indignation publique : celui qui la subissait était ainsi jugé par une sorte de tribunal populaire, plus redoutable que les deux premiers et devant qui le procès ne s'instruisait même pas, tant le forfait était évident et monstrueux !

Il nous arrive parfois de traiter de *fous* ceux à qui nous parlons, sans que nous ayons l'intention de leur dire une injure grave, mais simplement pour marquer que nous ne sommes pas du même avis qu'eux. Mais l'injure dont parle Notre-Seigneur est beaucoup plus grave. Pour bien comprendre le terme que nous traduisons par *insensé*, à défaut d'autre, il faudrait savoir l'hébreu. La *folie* dont il est question, dans l'injure que cite Jésus, n'est pas une simple aliénation mentale : c'est une sorte de folie irreligieuse, impie, révoltante, poussant à la fois à nier Dieu et la vertu, à blasphémer et à mener une conduite infâme. On comprend qu'une telle injure soit une faute grave, puisqu'elle mérite le feu... de l'enfer !

III. *Le pardon des injures.* — Avant même d'offrir votre sacrifice à Dieu, réconciliez-vous avec votre frère !... Tel est, en substance, le précepte de Notre-Seigneur qui conclut cet Evangile. Si nous n'y insistons pas davantage aujourd'hui, c'est que, dans quelques semaines, la parabole des deux serviteurs nous invitera à parler plus longuement de ce précepte essentiel de la loi évangélique. En attendant, « pardonnons, et il nous sera pardonné! »

II. — Dogme. — *L'Eglise est sainte.*

Deux faits s'imposent à nous : d'une part Jésus n'a voulu et établi qu'une seule Eglise, à laquelle il nous fait une obligation d'appartenir; — d'autre part, il y a, sur la terre, plusieurs communautés chrétiennes qui se réclament du Christ et se présentent chacune comme la véritable Eglise.

Dans ces conditions Jésus a dû donner, — et en réalité il a donné — à son Eglise des marques, des notes, des signes auxquels on pourrait sûrement la reconnaître et la distinguer des communions religieuses qui ne seraient pas de fondation divine.

Un de ces caractères est la *sainteté*. Nous sommes amenés à en parler aujourd'hui par cet avis de Notre-Seigneur adressé à ses vrais disciples : « Votre sainteté doit être plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens ! » Voyons quelle est la sainteté de l'Eglise catholique : il nous sera aisé de constater que seule elle est d'une sainteté incomparable.

I. Tout d'abord, l'Eglise catholique n'admet comme *fondateur* que Jésus-Christ, qui est le Saint des saints et la Sainteté même. Les protestants se réclament d'un Luther ou d'un Calvin, les anglicans d'un Henri VIII, les schismatiques d'un Photius ou d'un Michel Cérulaire : or lisez l'histoire de ces fondateurs, et vous avouerez que la sainteté et eux, ce sont choses bien distinctes ! Calvin le tyran, Henri VIII le « Barbe-Bleue » anglais, Luther aux cyniques « propos de table », ne sont vraiment pas des garanties suffisantes pour la sainteté des églises dont ils se sont faits les fondateurs !

En regard de pareilles vies mettez celle de Jésus, notre unique fondateur : quelle garantie de sainteté !

II. Il faut encore, et surtout, examiner la *doctrine* d'une religion, pour se rendre compte si elle est de nature à provoquer et à favoriser la sainteté chez ceux qui la mettent en pratique. Sous ce rapport, l'Eglise catholique est incomparablement sainte. Dans son dogme, tout est irréprochable. Dans ses préceptes et ses défenses, tout est de nature à éloigner de nous le mal et à nous porter à la pratique de la vertu. Enfin, l'Eglise ne nous montre pas seulement le chemin du bien, elle nous y fait entrer, elle nous y accompagne, elle nous y soutient, elle nous y relève quand nous sommes tombés, elle nous y ramène quand nous nous sommes égarés : elle fait tout cela, grâce aux *sacrements* dont elle est la dépositaire et qu'elle met à notre disposition, nous faisant même un devoir d'y recourir.

Etudiez la doctrine des autres communions : vous ne trouverez rien qui soit à la hauteur de la sainteté transcendante de la doctrine catholique ! Tout ce que vous y trouverez de bien, vous le verrez aussi dans le catholicisme; tout ce que ces sectes ont retranché au dogme, à la morale ou aux sacrements catholiques, constitue chez elles des lacunes qui les mettent en état de réelle infériorité. Pour n'en citer qu'un exemple, le protestantisme admet le divorce, que condamne le catholicisme : de ce seul fait, quelle transcendance de sainteté en notre faveur!

III. A cette preuve il faut la *contre-épreuve de l'expérience*. En effet, si véritablement le catholicisme offre à ses fidèles d'incomparables moyens de sanctification, le résultat doit être qu'on trouvera, chez

ceux-ci, une *sainteté réalisée* beaucoup plus grande que dans toute autre religion.

Or c'est précisément ce qui arrive. Prenez un homme qui observe fidèlement les commandements de Dieu et de l'Eglise : ce sera forcément un homme bon et vertueux, un homme de « justice », pour employer le terme dont s'est servi Notre-Seigneur.

Prenez un homme qui, à l'observation des préceptes, joint celle des *conseils* que donne l'Eglise, après Notre-Seigneur, à ceux « qui veulent être parfaits », le résultat en est certain : cet homme sera un saint. Et il y a de ces saints en foule, à n'importe quelle date et en n'importe quelle région de l'Eglise catholique!... Bien plus : Dieu certifie la bonne qualité de cette sainteté, par les miracles qu'il fait faire à ceux qui la possèdent.

De ce point de vue, comme des précédents, l'Eglise ne craint aucune comparaison avec les autres religions, car là encore brille sa transcendance.

Ce ne sont pas seulement des individus que l'Eglise a sanctifiés : c'est la société elle-même qu'elle a régénérée, en purifiant, non pas seulement les nations, mais les familles. Elle a aboli le divorce et la polygamie, elle a relevé la place de la femme au foyer domestique, elle a sauvegardé la dignité et préservé la vie de l'enfant, elle a condamné l'esclavage, elle a maudit la tyrannie, elle a sanctifié le travail, elle a réprimé les abus du luxe et les entreprises du vice, elle a eu le souci du pauvre et a montré en lui le représentant de Jésus à qui l'on fait l'aumône quand on la fait au malheureux. Bref, elle est *sainte* par excellence, elle est bien l'œuvre du Saint des saints!

III. — MORALE. — *L'homicide*

« Tu ne tueras point ». Dans la page évangélique que l'Eglise nous propose aujourd'hui, Notre-Seigneur rappelle ce texte du cinquième commandement de Dieu, et ce nous sera une occasion de parler de l'*homicide*, ainsi que de ces deux formes d'homicide, le *suicide* et le *duel*.

I. *L'homicide*. — L'homicide consiste à donner volontairement la mort au prochain. Sauf dans les cas de légitime défense dont nous parlerons tout à l'heure, l'homicide est un crime, l'un des plus grands qui se puissent commettre. Il est attentatoire, en effet, aux droits de *Dieu*, seul maître de la vie des hommes, et que l'on frustre, par l'homicide, d'un droit qui lui appartient. De plus, l'assassin viole d'une manière irréparable le droit de sa victime à la vie que Dieu lui avait donnée et que seul Dieu devrait lui reprendre; — il nuit gravement à la *famille* de celui qu'il a frappé, par la douleur qu'il lui cause et souvent par le grand dommage dont il la frappe; — il attente, enfin, aux droits de la *société*, pour qui la victime était un citoyen qui pouvait contribuer à la soutenir et à la défendre. Tous ces titres se réunissent pour faire de l'homicide un crime énorme.

Il est toutefois trois cas où il est permis de donner la mort à autrui, et ces trois cas, je l'ai fait entendre, se ramènent à celui de légitime défense.

Légitime défense pour le particulier qui se voit attaqué injustement, en danger d'être tué, et qui tue son agresseur pour sauver sa propre vie;

Légitime défense pour la société qui fait mettre

à mort un malfaiteur, tant pour l'empêcher de nuire désormais, que pour détourner de l'imiter ceux qui en seraient tentés;

Légitime défense, enfin, pour un peuple qui se défend contre un autre dans une guerre qu'il avait le droit de faire : ses soldats tuent, non seulement pour n'être pas tués eux-mêmes, mais pour protéger leur patrie, leur territoire, leurs foyers, leurs femmes et leurs enfants, contre une injuste agression, effectuée ou menaçante.

Ce sont les seuls cas où il soit permis de donner la mort. En dehors de là, l'homicide est un crime. C'est un crime que de tuer quelqu'un pour l'empêcher de souffrir plus longtemps. C'est un crime que de condamner à mort un petit enfant même avant sa naissance. « La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi », disait Dieu à Caïn, meurtrier de son frère. Que de « voix d'Abel » crient vers le ciel!...

II. *Le suicide.* — Le suicide est le crime de ceux qui se donnent volontairement la mort. « Crime », ai-je dit, et il ne faut jamais l'oublier. Notre vie, en effet, appartient à Dieu, je l'ai dit à propos de l'homicide et je le répète ici : seul Dieu a le droit de fixer le terme de notre existence.

Non seulement le suicide est un crime, mais c'est aussi la plus épouvantable des imprudences. Vous le savez, nul ne peut aller au ciel s'il meurt en état de péché grave. Or, se donner la mort, c'est commettre un péché mortel au moment même où l'on meurt, c'est transformer l'acte même de sa mort en une faute grave et digne de l'enfer; c'est donc, de propos délibéré, se jeter tête baissée dans l'enfer!

Pour mieux marquer son horreur de ce crime, l'Eglise refuse aux suicidés les honneurs de la sépulture chrétienne. Sans doute, il y a des exceptions à cette règle. Le suicide, en effet, est excusé lorsqu'il a été commis dans un accès de folie, sous l'empire d'une fièvre furieuse qui a privé momentanément sa victime de l'usage de la raison. De cela l'Eglise ne peut juger : c'est aux médecins à se prononcer, et à certifier, s'il y a lieu, que ce cas s'est réellement produit. On dit que certains médecins le certifient trop facilement; c'est affaire à leur conscience! Quant à l'Eglise, mère indulgente, elle ne peut qu'accepter leur témoignage et, lorsqu'il existe, se départir de sa sévérité. Elle n'a pas le droit de se montrer plus sévère que Dieu, qui ne regarde pas comme coupables les actes d'un homme privé de raison. Elle laisse à Dieu le soin de juger l'âme, parce que seul il voit les âmes, — et elle permet au corps l'entrée de l'église. Qui pourrait l'en blâmer?..

III. *Le duel.* — Je ne dirai que quelques mots du duel, de ce combat singulier qui est un singulier combat, où deux adversaires se rencontrent pour essayer mutuellement de se donner la mort, ou du moins en risquant de le faire. Et pourquoi? pour prouver qu'ils avaient raison. Comme si l'offenseur devait nécessairement être tué ou blessé!... Pour être vainqueur dans un duel, il n'est pas nécessaire d'être l'offensé, il suffit d'avoir de l'expérience, du sang-froid, de l'habileté et de la « chance ».

Grâce à Dieu, cette coutume barbare paraît avoir été atteinte par la guerre. Espérons qu'elle ne renaîtra pas, et que, sous ce rapport du moins, Dieu ne sera plus offensé comme il le fut autrefois!

IV. — Grace. — *La satisfaction*

« Si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, allez vous réconcilier avec lui. » Ce devoir de la réconciliation avec le prochain est une des manières que nous indique le catéchisme, de *satisfaire* pour le tort que nous lui avons fait. Mais ce n'est pas la seule, et il n'est pas le seul envers qui nous devions satisfaire. Traitons donc ce sujet complètement, quoique brièvement, en disant ce qu'est la satisfaction, — et comment nous devons l'accomplir.

I. *Ce qu'est la satisfaction.* — Quand nous sommes en état de péché, il y a deux choses qui pèsent sur notre âme : la *tache* du péché, et la *dette* qu'il nous a fait contracter à l'égard de la justice divine. Lorsque nous nous présentons au tribunal de la pénitence et que, le cœur *contrit*, nous avons fait la *confession* de nos fautes, le prêtre nous en donne l'*absolution*.

Quel est l'effet de cette sentence? Pour ce qui est de la tache du péché, elle l'enlève, et rend à notre âme la blancheur de l'innocence. Mais pour ce qui concerne notre *dette* envers la justice divine, l'absolution ne nous la remet pas entièrement, du moins dans la plupart des cas; remise nous est faite de la peine éternelle due aux péchés graves; mais à cette peine se substitue une peine « temporelle », c'est-à-dire temporaire; et de même, la rémission des péchés véniels entraîne avec elle une diminution, mais non une abolition complète de la peine qu'ils ont méritée...

Ici intervient la *satisfaction*. Il s'agit, en effet, une fois l'absolution reçue, de « *faire assez* » pour que la dette du péché soit abolie, comme l'a été le péché lui-même. Il s'agit de réparer l'injure que le péché a faite à Dieu, et éventuellement le tort qu'il a pu faire au prochain, de manière que, après notre mort, nous ne soyons plus redevables d'expiation au tribunal de la justice divine.

II. *Comment nous devons satisfaire.* — La manière de satisfaire au paiement de notre dette diffère, cela va sans dire, selon qu'il s'agit d'une réparation *envers Dieu* ou *envers le prochain*.

Envers Dieu, la première satisfaction à accomplir est celle de la *pénitence sacramentelle*. Le confesseur, en effet, a mission de Dieu pour nous diriger dans l'accomplissement *total* du devoir de la réparation envers Dieu pour nos offenses à son égard. Après l'absolution l'essentiel de sa tâche est fait, mais celle-ci n'est pas encore *parfaite*. Pour la compléter, il nous indique et nous impose une satisfaction envers Dieu : c'est une prière, ou une pénitence, ou une aumône, ou quelque autre pratique de piété, qui devient, dans la circonstance, partie intégrante du sacrement. Quelque minime que soit cette « pénitence », elle prend ainsi une efficacité toute particulière, et son effet est beaucoup plus considérable que ne le laisserait supposer la facilité avec laquelle elle peut être accomplie.

Il résulte de ce que je viens de vous rappeler que la pénitence est obligatoire, qu'il y a donc faute à l'omettre, et que, pour n'être pas exposé à l'oublier, il faut s'en acquitter au plus tôt.

Dieu se charge, d'ailleurs, de nous aider à satis-

faire, et à compléter ce qui manque, dans cette fin, à la pénitence sacramentelle. En effet, la vie ne va pas sans peines, tantôt lourdes, tantôt légères, mais presque continuelles. Ce sont là des « pénitences » que le bon Dieu nous impose... Et ne soyez pas étonnés que je dise « le *bon* Dieu », précisément à l'instant où je parle des peines que Dieu permet que nous ayons à subir ! Elles nous sont utiles, en effet, en nous aidant à réparer nos fautes, à satisfaire à la justice divine, et à réduire considérablement notre dette d'outre-tombe.

Enfin, nous pouvons nous-mêmes choisir des œuvres de satisfaction. Que nous recourions à la *prière*, en récitant le chapelet, en faisant le chemin de croix, etc., — ou à l'*aumône*, — ou à la *mortification*, le champ est vaste qui s'ouvre à notre désir et à notre besoin de satisfaire à Dieu !

Envers le prochain il faut aussi satisfaire, dans les cas où nos péchés lui ont fait du tort. Pour prendre un exemple des plus « matériels », un voleur ne pourrait se tenir pour quitte du devoir de la satisfaction, en faisant sa « pénitence » et en gagnant quelques indulgences. Il lui faut aussi réparer le tort fait au prochain, et cela se traduit par le mot *restituer*.

Mais si c'est l'honneur qu'on a pris au prochain?... Eh bien, là encore il faut *restituer :* démentir une calomnie; — après une médisance, plaider les circonstances atténuantes, publier les qualités de celui dont on a publié les défauts; — après une querelle, se réconcilier : « Allez vous réconcilier avec votre frère, puis vous viendrez présenter votre offrande au Seigneur. »

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *Il faut toujours payer à l'église.* »

La fin de cette page évangélique met en scène un fidèle qui vient apporter son offrande à l'autel... Et cette circonstance me rappelle un reproche qui est souvent fait au catholicisme : « Il faut toujours payer à l'église. » Voyons si c'est vrai, et dans le cas où ce serait vrai, si c'est juste.

I. Tout d'abord, que payez-vous pour l'administration des sacrements? Vous fait-on payer quand vous présentez vos enfants au *baptême*? Non. — Et à la *confirmation*? Pas davantage.

Vous fait-on payer l'absolution, quand vous vous présentez au tribunal de la *pénitence*? Non. Je sais bien que quelques plaisantins assurent avoir payé un billet de confession, la veille de leur mariage. Mais je sais aussi que c'est une calomnie.

Vous fait-on payer la sainte *communion*? Le prêtre emploie de longues heures à y préparer vos enfants par les catéchismes. Payez-vous? Non.

Et pour l'*extrême-onction*? pour la visite de vos malades, le jour et la nuit, par n'importe quel temps, à n'importe quelle heure, avec n'importe quel danger, a-t-on jamais rien exigé de vous? Non.

Et pour votre *mariage*? Rien non plus. Ah ! je le sais, si vous désirez des « cérémonies », du chant, des fleurs, des instruments de musique, on vous les fait payer : mais avez-vous le droit de vous en plaindre? Non. Et vous auriez mauvaise grâce à le faire!... Par ailleurs. vous profitez de quelques-unes des occasions que je viens de dire, d'un baptême, d'une

première communion solennelle, etc., pour faire au prêtre une offrande destinée à subvenir à ses besoins. Mais il ne l'a jamais exigée de vous. La question d'argent ne commence à se poser, — et justement ! — qu'au moment précis où vous désirez ajouter aux rites religieux une pompe extérieure.

II. En second lieu, payez-vous pour l'assistance à la messe, aux vêpres? Non. « Mais les chaises? Mais la quête? » Entendons-nous bien.

Vous voulez à l'église une *chaise*? Pourquoi n'en paieriez-vous point la location? Elle représente un capital qui rapporte intérêt. Sans doute on pourrait vous la prêter gracieusement. Mais qui en paie l'achat? Qui en solde la réparation ou le remplacement? Qui paie le chaisier ou la chaisière chargée du rangement perpétuel (car vous en faites le dérangement perpétuel) des centaines de chaises qui se trouvent dans l'église? C'est Monsieur le Curé. — Pourquoi voudriez-vous que ces frais fussent couverts par lui, qui ne se sert pas de chaise à l'église, et non par vous, qui en profitez?...

Je le sais, votre minime contribution, à force d'être renouvelée, finira par couvrir plus que suffisamment les frais occasionnés par les chaises elles-mêmes. Mais le surplus en sera affecté à des dépenses que l'on ne vous demande point de compenser et qu'il est juste, néanmoins, que vous supportiez, au moins en partie : le vin et le pain nécessaires au sacrifice, les cierges et les lampes qui brûlent devant le Très Saint Sacrement, les linges d'autel qui doivent être souvent blanchis et de temps en temps renouvelés, etc., etc. Est-ce que vous ne bénéficiez pas du culte? Contribuez donc à ses frais!

Dans les parcs de nos villes, il existe des chaises à la disposition du public. Mais dès que vous en avez pris une, vous voyez s'approcher une tenancière qui vous présente un ticket, en échange duquel vous lui payez dix, quinze ou vingt centimes. Et jamais vous ne vous plaignez ! Vous trouvez cela tout naturel et parfaitement légitime. Dès lors, pourquoi le trouveriez-vous mauvais dès qu'il s'agit de l'église?...

Reste la question de la *quête*. Mais il me semble qu'elle est tranchée par ce que je viens de vous dire. Il vous ennuie que l'on quête? A la rigueur, vous pouvez faire comme si l'on ne quêtait pas. Mais demandez-vous, à supposer que tous fassent comme vous, comment l'on pourrait pourvoir à l'éclairage de votre église, à son chauffage, à son entretien, à celui des employés, etc. Cette simple réflexion vous aidera sans doute à extraire de votre bourse les quelques sous qui ne demandent qu'à en sortir pour faire bsogne utile.

III. Il y a enfin le *denier du culte*. C'est un principe que le travailleur doit recevoir le fruit de son travail, et le recevoir de ceux à qui son travail profite. Pourquoi en serait-il autrement du prêtre? Saint Paul, dans ses épîtres, proclame, de la part de Dieu, que le prêtre a droit, comme tout autre, à vivre de son travail. Jusqu'à ces derniers temps, l'Etat français reconnaissait ce droit et demandait aux citoyens la minime part d'impôts nécessaire au trop modeste traitement des ministres du culte. Si aujourd'hui l'Etat vous a déchargés de ce soin, Dieu ne vous en décharge pas : c'est une dette de justice, payez-la de bon cœur : ici, sûrement, « qui paie ses dettes s'enrichit », car il gagne des mérites devant Dieu.

VI. — Avis aux enfants.

La rancune et la bouderie.

I. *La rancune.* — « Allez vous réconcilier avec votre frère, s'il a quelque chose contre vous », nous dit Notre-Seigneur. Avez-vous, mes enfants, du ressentiment contre quelqu'un? Etes-vous sujets à ce mal qu'on appelle la *rancune?*

La colère n'est pas louable, mais parfois, souvent même, elle est quelque peu excusable, parce qu'elle n'a pas été préméditée : l'obstacle s'est présenté devant nous à notre insu, nous avons reçu une injure, un coup, au moment où nous ne nous y attendions pas, — et une explosion s'est produite en nous, sans que nous ayons pu la prévoir ni nous prémunir contre elle. Cette explosion, c'est la colère.

Mais la rancune, c'est pire que la colère. C'est de la colère voulue, entretenue, persévérante, entêtée, tenace, obstinée. C'est de la colère « mijotée » et « recuite »... Il y a un très beau conseil donné dans la Bible : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère ! » C'est-à-dire : « Dès que votre colère est apaisée, réconciliez-vous avec celui contre qui vous avez quelque chose. Qu'il n'en reste plus rien lorsque vous vous couchez! »

La rancune, c'est précisément le contraire de ce que Dieu nous recommande. C'est la colère avec laquelle on a dormi, qu'on retrouve en se réveillant et qu'on a soin de réveiller elle-même.

« Mais un tel est mon ennemi! » Peut-on avoir des ennemis à votre âge? Non, on n'en a pas, mais on

s'en fait... Eh bien, il faut s'en défaire, — en se réconciliant avec eux.

II. *La bouderie.* — La bouderie est une petite rancune, que l'on réserve ordinairement à ses parents, à ses frères ou sœurs : c'est, vous le voyez, une rancune familiale !... Vous savez en quoi elle consiste. Vous avez reçu un reproche qui vous semblait injuste (naturellement !...), on vous a refusé une promenade, un dessert, que sais-je? Vous voilà mécontent, et vous traduisez votre mécontentement par une bouderie. Votre visage prend un air sévère, vos lèvres se ferment, votre regard traduit la résolution implacable de ne rien dire, vous vous retirez dans votre coin : vous boudez. On vous interpelle, vous ne répondez pas. On vous fait des avances, vous les dédaignez... Une visiteuse survient-elle? Vite on lui montre un visage sombre, on la salue à peine : on se pose auprès d'elle en victime de la sévérité maternelle, on croit se rendre intéressant... et l'on n'est que ridicule.

Combien de temps dure la bouderie?... C'est très variable. Parfois l'heure du dîner sonne en même temps la fin de la bouderie, car, comme dit le proverbe, on n'aime pas « bouder sur son... estomac ». Parfois, le boudeur emporte avec lui sa bouderie à table : il ne mangera pas, ou presque pas. Qu'espère-t-il? inquiéter ses parents sur sa santé, et les amener ainsi à pardonner sans qu'il ait demandé pardon ? Cela s'est vu. Espère-t-il même, dans un vilain calcul, faire naître entre son père et sa mère un désaccord dont il profitera? Cela aussi s'est vu. Et ce que je viens de dire vous montre que la bouderie est toujours une sottise, et quelquefois une méchanceté!

VII. — Avis aux jeunes gens

Les scribes et les pharisiens d'aujourd'hui.

C'est la condamnation des scribes et des pharisiens du judaïsme que cet avertissement de Notre-Seigneur : « Si votre justice n'est pas meilleure que la leur, vous n'entrerez pas au ciel. » En beaucoup d'autres circonstances Jésus stigmatisa les pharisiens : les reproches qu'il leur faisait sont précisément ceux que l'on peut faire aux sectaires de nos jours, à ceux que recèlent les loges maçonniques et à ceux qui s'inspirent de l'esprit des loges pour attaquer le christianisme, vieux de bientôt vingt siècles, comme les pharisiens attaquaient le christianisme naissant.

Ecoutez plutôt ces quelques exemples.

I. Jésus constate que *la justice*, ou la morale, des pharisiens, *est tellement imparfaite, qu'elle ne peut mener au royaume des cieux.* Ainsi en est-il de la morale de nos sectaires. C'est, disent-ils, une morale *indépendante*, c'est-à-dire construite en dehors de toute croyance en Dieu, de toute attente d'une rétribution future. Ils nous traitent d'égoïstes pour attendre une récompense de nos bonnes actions, et de naïfs pour y croire... Et ils essaient de remplacer notre morale par la leur. Les résultats de la tentative sont effrayants : ils enlèvent à la morale sa base nécessaire, et elle s'écroule...

II « *Amateurs des premières places* », tels Jésus nous présente les pharisiens de son temps. Ceux d'aujourd'hui sont de même : à la ruée des honneurs.

C'est même, trop souvent, l'ambition démesurée qui les a jetés dans le pharisaïsme, qui fut toujours un moyen d'arriver.

III. « *Spoliateurs du bien des veuves* » et des faibles. L'histoire trop récente est là pour nous montrer que le procédé n'a pas été oublié. Le respect du bien d'autrui n'a jamais été la vertu des pharisiens, dès lors que ce bien n'était gardé que par le droit et non par la force.

IV. « *Hypocrites* », disait Jésus aux pharisiens... Et je ne sais pas si jamais reproche fut plus mérité que celui-là par les pharisiens de notre temps. On se demande parfois, en lisant dans notre histoire certaines pages des persécutions, comment notre peuple, si loyal, si foncièrement juste et bon, a pu approuver des exactions, des spoliations et des violences comme celles dont le souvenir n'est pas encore effacé parmi nous... C'est que, pour réussir dans leurs desseins, les pharisiens modernes les ont enveloppés de beaux prétextes et décorés de belles couleurs. Il ne s'agit pas, à les entendre, de vols ou de confiscations, par exemple, mais seulement de liquidations, d'attributions, de retour à la nation. On ne vote pas, du premier coup, l'expulsion de toute une catégorie de citoyens; on décide seulement qu'ils auront à demander l'autorisation de rester; puis, quand ils la demandent, on la leur refuse, et ce n'est qu'alors qu'on les expulse en les présentant comme des rebelles...

Je m'arrête. Si j'ai rappelé ces tristes souvenirs, ce n'est pas pour me livrer à de vaines récriminations. C'est pour vous faire haïr l'hypocrisie, et pour vous décider, vous, les citoyens de demain, à n'écrire que de belles pages sur notre Histoire de France.

VIII. — Avis aux jeunes filles

La vraie et la fausse piété.

Le début de l'Evangile de ce jour nous apprend qu'il y a deux justices, c'est-à-dire deux morales. Et de même il y a deux piétés : la *vraie* et la *fausse*. Combien de gens se croient pieux et ne le sont pas ! Pourquoi ? parce qu'ils mettent la piété là où elle n'est pas.

Mettez-la où elle est vraiment, et, pour y réussir, pénétrez-vous des quelques vérités que je vais vous rappeler.

I. *La piété est quelque chose d'intérieur.* C'est la perfection de la charité, c'est le sentiment qui nous pousse à agir par amour de Dieu plutôt que par crainte, à ne pas nous contenter du strict nécessaire dans l'accomplissement de nos devoirs, et à donner à Dieu plus qu'il n'exige rigoureusement.

Pour employer une comparaison que vous puissiez facilement saisir, la piété n'est pas un *acte* spécial : c'est un *parfum* qui se répand sur nos actes, et les rend ainsi plus agréables à Dieu.

II. *La piété s'acquiert par l'exercice.* On n'est pas pieux tout d'un coup, parce qu'on en a pris la résolution. Non. C'est un état d'âme et de cœur qui ne s'acquiert qu'à la longue, par l'apprentissage, — et qui ensuite peut se perdre s'il n'est pas entretenu en nous. Voilà pourquoi il y a des *exercices de piété*.

Mais il ne faut pas confondre ces *exercices de piété* avec la *piété même*. Il y a quelques personnes qui font leurs « exercices de piété » et qui ne sont

pas « pieuses ». Pourquoi? parce qu'elles ne profitent pas de leurs « exercices », — comme on voit des soldats qui font l'*exercice*, autant que leurs camarades, et restent néanmoins de mauvais soldats.

Ne l'oubliez pas : les exercices de piété sont un *moyen*, — moyen nécessaire, mais moyen tout de même, — pour acquérir et entretenir la piété, qui, elle, est le but.

Le monde crie quelquefois contre certaines « dévotes » qu'il appelle « bigotes », et trouve que la dévotion n'est pas aimable, pratiquée par ces chrétiennes !... Le monde a tort, et ces femmes aussi. Le monde a tort, parce qu'il attribue à la dévotion des travers, des défauts de caractère, qui sont étrangers à la dévotion, et que ces chrétiennes possèdent, non parce qu'elles sont dévotes, mais malgré qu'elles le soient... ou qu'elles croient l'être !... Quant à elles, elles ont tort de voir la dévotion où elle n'est pas, de croire qu'un chapelet peut remplacer la charité, alors qu'au contraire il ne doit être qu'un moyen de plus de nous aider à la charité !... Elles font des exercices de piété, elles n'ont pas la piété.

III. *La piété peut se concilier avec tout état de vie honnête.* Or tout état de vie entraîne des devoirs particuliers, que l'on appelle précisément des devoirs d'état. Ne sacrifiez jamais un devoir d'état à une pratique de piété purement facultative. On ne saurait trop vous recommander l'assistance à la sainte messe, par dévotion, un jour de semaine; mais si d'aventure votre devoir d'état vous voulait à la maison, Dieu ne vous voudrait pas ce jour-là à l'église. La piété consiste quelquefois à quitter Dieu... pour trouver Dieu !

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

EVANGILE DU V^e^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE..... 433

I. EXPLICATION DE L'EVANGILE..... 434

II. *Dogme.* L'EGLISE EST SAINTE..... 438

Cf. *diverses objections contre la sainteté de l'Eglise* dim. dans l'Oct., de l'Asc., t. II, p. 279; 5^e^ dim. ap. Pent., t. II, p. 447; 6^e^ dim. ap. Pent., t. II, p. 471; 9^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 63; 10^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 87.

III. *Morale.* L'HOMICIDE 441

IV. *Grâce.* LA SATISFACTION 444

Cf. *les Indulgences*, 1^re^ dim. ap. Pâq., t. II, p. 132.

V. *Apologétique.* « IL FAUT TOUJOURS PAYER A L'EGLISE » 447

Cf. *le Denier du culte*, 10^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 78.

VI. *Avis aux enfants.* LA RANCUNE ET LA BOUDERIE.. 450

Cf. *la Colère*, 19^e^ dim. ap. Pent., t. III, p. 297.

VII. *Avis aux jeunes gens.* LES SCRIBES ET LES PHARISIENS D'AUJOURD'HUI 452

VIII. *Avis aux jeunes filles.* LA VRAIE ET LA FAUSSE PIÉTÉ 454

Cf. *la Dévotion*, dim. dans l'Oct. de Noël, t. I, p. 166.

Autres sujets :

IX. L'ENFER. — A propos de cette parole : « ... Sera condamné au supplice du feu. »

X. LES CHRÉTIENS DOIVENT ÊTRE MEILLEURS QUE LES AUTRES. — « Si votre justice n'est pas plus parfaite..., vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

VI[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

LA DEUXIÈME MULTIPLICATION DES PAINS

En ce temps-là, Jésus étant suivi d'une grande foule qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit :

« — J'ai pitié de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger. Si je les renvoie à jeun chez eux, les forces leur manqueront en route, car parmi eux plusieurs sont venus de loin. »

Ses disciples lui répondirent :

« — Comment pourrait-on les nourrir de pain dans ce désert ?

— Combien avez-vous de pains ? leur demanda-t-il.

— Sept, répondirent-ils. »

Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis il prit les sept pains, rendit grâces, les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer : et ceux-ci les distribuèrent au peuple.

Ils avaient aussi quelques petits poissons : il les bénit de même et les fit distribuer.

Ces hommes mangèrent donc et furent rassasiés, et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés : or ceux qui avaient mangé là étaient au nombre d'environ quatre mille !

Et Jésus les congédia.

(MARC, VIII, 1-9. — Passage parallèle : MATTHIEU, XV, 32-39.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Il y eut deux miracles de multiplication des pains. Notre-Seigneur les distingue expressément : « Ne vous rappelez-vous pas, dit-il un jour à la foule, les cinq pains distribués à cinq mille hommes, et combien de paniers vous avez remportés? et les sept pains distribués à quatre mille hommes, et combien de corbeilles vous avez remportées? »

C'est de cette seconde multiplication des pains qu'il est question dans l'Evangile de ce jour, qui nous raconte les *préparatifs du miracle*, — puis le *miracle* lui-même.

I. *Préparatifs du miracle.* — La seconde multiplication des pains eut lieu quelques semaines après la première et à peu près dans les mêmes parages, à l'est du lac de Génésareth. Dans l'intervalle, Jésus était allé jusqu'en Phénicie, au nord de la Galilée et chez les païens, chercher un peu de paix dans la région de Tyr et de Sidon. Quand il était revenu, par la rive gauche du Jourdain, jusqu'à la Décapole, que bornait à l'ouest le lac de Tibériade, une grande foule de ces païens l'avaient suivi, attirés par les miracles qu'ils lui avaient vu faire. A eux s'étaient d'ailleurs mêlés un certain nombre d'Israélites. Tous ces gens n'avaient pas de quoi manger, ayant épuisé

leurs provisions de voyage avant de se décider à quitter Notre-Seigneur.

Alors Jésus tint conseil. Il appela ses apôtres et commença par leur déclarer : « J'ai pitié de cette foule. » Parole qui a traversé les siècles, en suscitant partout et toujours des œuvres admirables, pour le soulagement moral et matériel « de la foule ».

Ici il s'agit d'un soulagement matériel : ces hommes ont faim, — et ils ont faim pour être venus entendre et voir Jésus; c'est pour eux un titre de plus à la pitié du Maître. Que faut-il faire? Il expose la situation à ses apôtres : « Si je les renvoie à jeun chez eux, les forces leur manqueront en route. »

En parlant ainsi, Jésus laissait deviner aux apôtres son intention de recommencer, en faveur de ces païens, le prodige accompli quelques semaines plus tôt pour les Israélites. Mais les apôtres n'osent pas le demander eux-mêmes : avec une touchante délicatesse, ils lui en laissent l'initiative; ils se contentent de signaler le mal, sans parler ouvertement du remède; ils posent la question : à Jésus de la résoudre ! Et la question est celle-ci : « Comment pourrait-on les nourrir de pain dans ce désert? »

Marie avait agi d'une manière analogue aux noces de Cana : elle n'avait pas demandé à Jésus de changer l'eau en vin, elle s'était contenté de lui signaler la pénurie du vin, laissant à sa miséricorde le soin de résoudre le problème.

Vous savez comment, au désert, la même miséricorde résolut le problème de la disette. « Combien avez-vous de pains? — Sept. » Le réponse ne dut pas suivre immédiatement la question : il fallut faire une enquête parmi la foule, et c'est en revenant

auprès de Jésus que les apôtres purent dire : « Il y a sept pains. » D'ailleurs ils rapportaient en même temps les pains eux-mêmes, que leurs propriétaires avaient généreusement abandonnés.

Ce sont ces sept petits pains qui vont servir à nourrir tout un peuple.

II. *Le miracle.* — Relisons le texte sacré. « Alors Jésus ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis il prit les sept pains, rendit grâce, les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer : et ceux-ci les distribuèrent au peuple », ainsi que les quelques poissons desséchés qu'on avait pu trouver en possession de l'un ou de l'autre.

Que de leçons dans cette simple phrase ! Un bon chrétien ne prend pas un repas sans remercier Dieu qui le lui donne, et ici encore il suit l'exemple de Jésus. — Autre leçon : ces sept pains vont servir à la nourriture de la multitude. Or nous avons à alimenter, non seulement notre vie naturelle, mais aussi notre vie surnaturelle; nous le faisons au moyen des sacrements, qui sont précisément au nombre de sept : et Dieu les multiplie toujours et partout, de manière à produire et à soutenir la vie surnaturelle dans le monde.

L'Evangile nous fait remarquer que les pains de la vie naturelle furent distribués à la foule par les apôtres. De même ce sont les prêtres qui sont les dispensateurs et les distributeurs des sacrements de la vie surnaturelle.

Terminons le récit évangélique : tous les détails qu'il donne maintenant paraissent destinés à mieux faire ressortir le miracle. Tout d'abord, on ne rationna personne : chacun mangea à sa faim, jusqu'à

être *rassasié !* Il ne s'agit pas d'une illusion : on ne se nourrit pas d'une illusion!

Autre détail : on remporta sept corbeilles pleines de restes. Il restait donc plus de pain après le miracle qu'il n'y en avait avant, car un pain ne remplit pas une corbeille... D'autant plus qu'il s'agissait ici de corbeilles très grandes, d'une corbeille semblable à celle dont se servirent les chrétiens de Damas pour faire descendre saint Paul le long des remparts, afin de le faire échapper au gouverneur de la ville.

Enfin, un dernier détail rehausse encore le prodige; c'est le nombre de ceux qui en profitèrent : quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants!...

« Et Jésus les congédia », tel est le dernier mot de cette page. Remarquez la simplicité de cette conclusion. Quelques mois auparavant, les Juifs qui avaient bénéficié du miracle s'étaient écrié : « C'est le Prophète ! faisons-le roi ! » Et Jésus avait dû se soustraire à leurs ovations bruyantes... Seulement, ces mêmes Juifs devaient l'abandonner et le trahir.

Aujourd'hui ce sont des païens : ils obéissent simplement à Notre-Seigneur. Jésus les congédie, ils s'en vont : mais ils ne crient pas. ils réfléchissent... et plus tard ils se convertiront.

Les premiers ont *parlé*, les seconds ont *agi*.

Ne perdez pas de vue ce contraste, et dimanche prochain vous comprendrez mieux la maxime qui terminera l'Evangile de ce jour : « Tous ceux qui me disent : *Seigneur ! Seigneur !* n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, voilà celui qui entrera dans le royaume des cieux. »

II. — Dogme. — *Les attributs de Dieu : attributs d'amour.*

Quand nous voulons connaître Dieu et répondre, autant que nous le pouvons, à cette question du catéchisme : « Qu'est-ce que Dieu? » nous ne pouvons guère nous en faire une idée qu'en étudiant les créatures. Tout ce qu'en elles nous voyons de borné, de défectueux, nous refusons de le voir en Dieu, la perfection sans limites. Mais tout ce que nous voyons en nous de bon, de beau, de vrai, nous l'*attribuons* à Dieu, à condition qu'en lui ces qualités soient des perfections. C'est parce que nous attribuons à Dieu ces qualités que nous les nommons ses *attributs*.

On pourrait ranger les attributs divins en deux classes, selon qu'ils se rapportent à sa puissance ou à sa bonté, à son amour pour ses créatures. Aujourd'hui, où nous voyons, dans l'Evangile, un cœur divin s'apitoyer sur les misères des hommes et jeter ce cri : « J'ai pitié de cette foule », étudions en Dieu les *attributs d'amour*.

J'en nommerai quatre: Dieu est *Créateur*, Dieu est *Juste*, Dieu est *Bon*, Dieu est *Providence*.

I. *Dieu est créateur.* — Sans doute, la création dénote la toute-puissance de Dieu, mais elle est aussi le triomphe de son amour. Dieu se suffisait de toute éternité à lui-même, et il n'avait pas besoin de nous pour être parfaitement heureux. Pourquoi donc nous a-t-il créés? par bonté. Sa nature divine veut qu'il nécessairement il agisse pour sa gloire, mais en nous créant, il a mis sa gloire à manifester sa bonté et à donner à son amour un champ d'exercice.

Nous autres hommes, nous devrions d'autant plus être persuadés de cette vérité, que, si nous sommes créés pour Dieu, il semble que le reste du monde visible ait été créé pour nous : c'est à nous directement que servent beaucoup de créatures inférieures, et comme elles ne peuvent ni connaître ni louer leur Auteur, c'est à nous, intelligents et libres, que revient cet office : nous sommes comme les prêtres de la création.

J'ajoute que ce n'est pas seulement notre création, notre premier instant, que nous devons à Dieu. Créateur du monde, il en est aussi le conservateur. S'il détournait de nous son regard tout puissant et tout bon, nous rentrerions dans le néant. L'existence du monde, celle de chacun de nous, est donc une « création continuée »; et c'est à tout moment, en conséquence, que nous sommes redevables à l'amour de Dieu d'un nouveau bienfait, venant s'ajouter à tant d'autres !

II. *Dieu est Juste.* — A l'énoncé de cet attribut divin, vous vous demandez peut-être si c'est bien aujourd'hui l'occasion d'en parler, et si je n'aurais pas mieux fait de le ranger parmi ces « attributs de puissance », dont j'ai l'intention de vous parler un autre dimanche.

Si je parlais à des pécheurs, vous auriez peut-être raison. Mais je m'adresse à des chrétiens, — à des chrétiens logiques puisque vous voici à la messe du dimanche, — et dès lors j'aime mieux vous proposer la justice de Dieu comme un motif d'espérer plutôt que comme une raison de craindre. Oui, chrétiens, c'est parce que Dieu est juste que le mal sera puni, mais c'est aussi parce que Dieu est juste que la

vertu sera récompensée. Dieu est juste, et il ne voudra pas que vos efforts restent stériles. Dieu est juste, et il ne voudra pas que ses ennemis aient le dernier mot. Dieu est juste, et si votre persévérance à son service vous vaut ici-bas des épreuves et des tribulations, il ne voudra pas qu'elles restent sans aucune sanction.

III. *Dieu est Bon*, et pour nous, quand nous avons péché, sa bonté prend le nom de *Miséricorde*. C'est la bonté divine qui vient aujourd'hui au secours des milliers d'affamés au désert. C'est la Bonté qui fait appel à la Toute-Puissance pour multiplier les quelques pains ramassés parmi la foule... Cette divine bonté ne nous abandonnera jamais. Ne craignons donc jamais de recourir à elle. Ne redoutons pas de la fatiguer par nos prières, par nos demandes, par nos supplications réitérées et incessantes. Il n'est rien d'impossible à la prière, parce que rien ne saurait fatiguer la toute-puissante Bonté de Dieu.

IV. Enfin, *Dieu est Providence*, — c'est-à-dire qu'il ne s'est pas contenté de créer le monde pour le laisser ensuite abandonné à lui-même. Non : il continue à s'en occuper, à le gouverner, avec sagesse, avec bonté, et par sa toute-puissance, qui fait que « l'homme s'agite et que Dieu le mène ».

Ce sujet est si important, si consolant aussi, qu'à plusieurs reprises nous en avons parlé ou en parlerons, au cours de l'année ecclésiastique. Je me contente donc, aujourd'hui, de nommer la Providence divine. Comment aurais-je pu la passer sous silence, dans un entretien consacré à énumérer en Dieu les attributs d'amour? La Providence de Dieu, c'est l'Amour qui veille...

III. — Morale. — *La question sociale.*

« J'ai pitié de la foule ». Ce mot a révolutionné le monde; il a créé des ordres religieux dont il a été le mot d'ordre; il a poussé des saints à se consacrer au soulagement des multiples misères de leurs semblables. Aujourd'hui même il n'a rien perdu de son efficacité. Le monde entier se préoccupe de ce que l'on appelle la *question sociale*. Disons brièvement en quoi elle consiste, — et constatons qu'elle ne sera résolue complètement que par « la pitié », c'est-à-dire par la charité.

I. La *question sociale* se pose en ces termes. Il y a des hommes qui vivent de leur fortune, et d'autres qui vivent de leur travail. Cela est-il juste? Et n'y aurait-il pas lieu de rétablir l'égalité entre ces deux classes, en partageant le capital entre tous, et en imposant aussi à tous le travail?

Résoudre de cette manière la question sociale, c'est une façon de procéder qui ne résoudrait rien.

Rappelons-nous d'abord que le travail sera toujours nécessaire. Sans doute, quand il fait froid, il est plus agréable d'extraire la houille de son coffre à charbon et de la mettre dans sa cheminée, que d'aller la chercher à grand'peine au fond d'une mine. Mais supposez le partage de toutes les richesses fait entre tous les hommes : l'hiver d'après il fera aussi froid, et il faudra qu'on redescende au fond des mines. Tout le monde, évidemment, n'y descendra pas : il y aura donc, ici encore, des sacrifiés. Ils iront aux mines à cause de l'argent qu'ils auront reçu; ils y vont aujourd'hui pour l'argent qu'ils rece-

vront : la différence n'est pas bien grande... et elle est à l'avantage de la situation présente, car on travaille mieux pour une récompense à venir que pour une récompense... passée !

Me dira-t-on que les mineurs, outre la part qu'ils auront reçue, comme tout le monde, le jour du partage, auront un salaire proportionné à leur peine? Je le veux bien : mais alors nous nous acheminons vers l'inégalité des fortunes. Quand des générations de mineurs auront acquis une aisance supérieure, à leur tour elles voudront délaisser ce travail, — et nous en serons au même point qu'aujourd'hui.

J'ajoute que le travail des mains ne suffit pas à la découverte, à l'agencement et à l'exploitation d'une mine. Il y faut le travail de l'intelligence. Le mineur est essentiel à la mine, soit; mais l'ingénieur ne lui est pas moins nécessaire... Mais il y a cette différence, que l'ingénieur ne s'improvise pas, qu'il lui faut des années d'études, pendant lesquelles il dépense sans gagner, alors que ceux de son âge, qui travaillent de leurs mains, peuvent déjà gagner leur vie. De là résulte, pour l'ingénieur, le droit à une compensation, laquelle ne peut se trouver que dans un salaire plus élevé.

Je conclus : la question sociale ne peut se résoudre à la manière « égalitaire », par le partage des biens. Outre que ce serait contraire à la justice, — car le bien de chacun représente son travail ou celui de ses ancêtres, — ce serait contraire au bon sens, et l'inégalité supprimée par la force des hommes reparaîtrait le lendemain par la force des choses.

II Quelle est donc la vraie *solution de la question sociale?* Elle trouve son fondement dans la

justice, — et elle a son couronnement dans la *charité*.

Oui, il faut que la *justice* soit chez tous, chez le riche et chez le pauvre, chez le patron et chez l'employé, chez le maître et chez le serviteur.

Il est du devoir du patron de donner à son employé un salaire qui soit la *juste* rémunération de ses peines. Le patron sait ce que lui laisse de bénéfices l'affaire qu'il a entreprise : ces bénéfices, il ne les doit pas uniquement à ses ouvriers, mais il les leur doit en très appréciable partie. Il faut donc que l'ouvrier en retire, lui aussi, une part appréciable.

De son côté, l'ouvrier doit savoir que le patron contribue, pour sa bonne part, lui aussi, au succès d'une entreprise, et qu'il a le droit d'en retirer avantage et d'y « gagner sa vie ». La justice exige donc que les revendications ouvrières ne se transforment pas en prétentions excessives. L'ouvrier a parfois raison de ne pas se trouver assez *payé;* qu'il échappe au danger de ne pas être assez *payeur !*

A cet édifice de justice, mettez le couronnement de la charité. Maîtres, aimez ceux qui vous servent. Travailleurs, aimez ceux qui vous emploient. Sachez que Dieu vous aime tous, qu'aux uns et aux autres il a fait une place en ce monde, et que votre collaboration *nécessaire* sera d'autant plus *utile* qu'elle sera plus *aimante*. Au lieu de vous regarder en ennemis, en perpétuels compétiteurs, faites donc alliance! Cela aidera à diminuer les distances, à éliminer les abus, à supprimer les misères. Vous êtes, dans le même *corps* social, les uns la *tête* et les autres les *bras*. Que la même vie vous anime ! que le même cœur vous inspire de vous aimer mutuellement!

Mais cela, Dieu seul peut vous le donner!

IV. — Grace. — *La communion des enfants.*

Un évangéliste nous fait remarquer, en citant le chiffre de *quatre mille* hommes, bénéficiaires du miracle de la multiplication des pains, que dans ce nombre ne figurent pas les femmes et les enfants.

Les enfants ! Ils furent pourtant nourris par Notre-Seigneur, comme tous les autres. Quand Jésus eut pitié de cette foule affamée, il eut aussi pitié des enfants. S'ils furent exclus du dénombrement officiel, ils ne le furent pas du cœur de Jésus.

Or, il est un autre aliment, dont le pain du désert n'était que la figure : c'est le « Pain de vie », descendu du ciel pour nourrir notre vie surnaturelle, c'est la divine Eucharistie, c'est la sainte communion ! Est-ce que, de cet aliment, les enfants doivent rester exclus? Dans quelles conditions peuvent-ils être admis à s'en nourrir? Telles sont les deux questions auxquelles nous allons répondre.

I. *Les enfants peuvent-ils être admis à communier?* Ainsi posée, la question ne comporte aucun doute; en principe, elle a toujours été résolue de la même manière, c'est-à-dire par l'affirmative : oui, les enfants peuvent être admis à communier.

Il y a moins de vingt ans, de fait les enfants ne pouvaient communier pour la première fois avant onze ou douze ans. Mais le principe était celui que je viens d'énoncer. Les enfants pouvaient communier, dès qu'ils avaient ce que nos catéchismes appelaient l'âge de *discrétion*. Qu'est-ce à dire?

Le mot *discrétion* était pris ici dans son sens latin. La discrétion, c'est le *discernement*. Or, comme dans

la communion on reçoit Notre-Seigneur sous les apparences du pain, le discernement consiste ici à distinguer l'apparence de la réalité, à discerner le « pain eucharistique » d'un pain ordinaire. Quand on en est capable, on a l'*âge de discrétion.*

Mais quand peut-on le faire? C'est une question d'âge, et c'est aussi une question d'instruction.

C'est une *question d'âge...* Il y a un âge où l'on est capable de discerner le bien du mal, et d'agir librement dans un sens ou dans l'autre : c'est l'âge de raison. Mais quand on commence à pouvoir faire cette distinction entre le bien et le mal, on a l'intelligence assez formée pour pouvoir faire cette autre distinction, entre l'aliment de la vie surnaturelle et un aliment quelconque. Evidemment, on ne la fera que si quelqu'un nous a appris à la faire : c'est aussi, ai-je dit, une *question d'instruction.*

Mais vous avouerez que cette instruction ne nécessite pas de longues études. Quand l'enfant sait qu'il y a un Dieu, — qu'il connaît les trois principaux mystères de la religion, et donc Notre-Seigneur Jésus-Christ, — quand il sait qu'il faut faire le bien et éviter le mal, — que Jésus est réellement présent dans l'Eucharistie, — que donc on le reçoit en la recevant, — qu'il est nécessaire de la recevoir dans une âme pure, — qu'il existe dans la confession un moyen de purifier son âme, — il sait l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour faire une bonne et fructueuse communion.

II. Mais, si les enfants peuvent et doivent être admis à communier, dans quelles conditions peuvent-ils l'être? C'est une autre question, qui mérite, elle aussi, d'être examinée.

Je n'ai pas à insister sur l'état de grâce requis des enfants comme des adultes, — ni, pour ce qui regarde le corps, sur le jeûne eucharistique, et sur la tenue décente dont il est bon de faire mention, surtout à une époque où certaines mères croient pouvoir dispenser leurs enfants des convenances de toilette dont leurs mères à elles ne les ont pas dispensées au temps de leur enfance.

Mais, pour en venir à ce qui concerne spécialement la communion des petits, je dirai : il faut y admettre les enfants dans les conditions fixées, pour la France, par les évêques de France. Je sais qu'il est de mode, dans certains milieux, de critiquer ces règlements, et d'*essayer* de les mettre en opposition avec les règles pontificales. Cette opposition n'existe pas; d'ailleurs, si elle existait, il ne faudrait pas oublier que nos règlements ont été approuvés par le Souverain Pontife comme faisant loi chez nous, et qu'à ce titre ce sont nos règles pontificales, à nous.

Elles ont, d'ailleurs, pour but d'assurer l'exécution de la pensée du Pape. Le Pape a voulu placer la communion dans les débuts, et non à la fin de l'instruction religieuse. Or il y avait en France un abus à éviter : c'était que certaines familles n'en vinssent à regarder la communion de l'enfant comme une conclusion, et non comme un début. Il fallait donc prendre les précautions nécessaires pour que le catéchisme, ne *précédant* plus comme jadis la première communion, la *suivît* sûrement. Ce sont ces précautions que les Évêques ont prises, que les Papes ont approuvées, et auxquelles nous avons le devoir de nous conformer.

V. — APOLOGÉTIQUE. — « *L'Eglise devrait bien s'occuper de la terre !* »

« J'ai pitié de la foule ! » s'écrie Notre-Seigneur, et il s'agit bien ici d'une miséricorde d'ordre temporel, puisque ces foules ont faim.

Il est des hommes qui rappellent ce cri à l'Eglise, — comme si elle l'avait oublié ! — et qui disent : « Au lieu de regarder toujours au ciel, l'Eglise devrait bien, comme Jésus, s'occuper de la terre! »

C'est à ce reproche que j'entreprends de répondre.

I. Quand on allègue ainsi Jésus-Christ, il faut, si j'ose dire, l'alléguer tout entier. Oui, Jésus a dit : « J'ai pitié de cette foule » qui a faim, mais il a dit aussi : « Cherchez *avant tout* le royaume de Dieu et sa justice »; et c'est précisément pour mener les hommes au royaume de Dieu dans le ciel, par les sentiers de la justice sur la terre, que Jésus a fondé l'Eglise. Elle doit donc, la toute première, s'occuper *avant tout* du royaume de Dieu et de sa justice.

Je le reconnais volontiers avec nos adversaires, cela ne dispense pas l'Eglise de « s'occuper de la terre », et de venir en aide aux souffrants et aux affamés d'ici-bas. Mais, si je reconnais que c'est un devoir pour l'Eglise, j'affirme que de ce devoir elle s'est toujours acquittée!... Ecoutez plutôt.

II. Il y a deux manières de combattre le mal; la première est d'en adoucir les souffrances, la seconde est d'en détruire les causes. C'est ce que fait le médecin : il soulage la souffrance, mais il remonte à la source du mal, et c'est là que véritablement il place le terrain de la bataille engagée contre lui.

L'Eglise fait de même. Certes il y a des misères ici-bas. Mais pour les combattre, *elle remonte à leurs causes* et elle frappe celles-ci à mort par des *défenses* et des *condamnations*.

L'intempérance est une source de misère pour les corps qu'elle altère, pour les richesses qu'elle dilapide... L'Eglise condamne l'intempérance et règle l'usage des richesses.

Le goût effréné du luxe jette le trouble dans les familles, empêche d'adoucir comme on le devrait les derniers jours des parents âgés, ferme aux besoins du pauvre le cœur et la bourse du riche... L'Eglise prêche la mortification, établit des trêves au plaisir, fait une obligation de l'aumône.

L'immoralité déshonore les individus, divise les familles, engendre des ruines matérielles et morales... L'Eglise la condamne, et elle réserve aux cœurs purs l'entrée du royaume des cieux.

Tous ceux qui écoutent l'Eglise combattent les tentations, se relèvent de leurs chutes, se perfectionnent, et contribuent ainsi, grâce à l'Eglise, à ce qu'il y ait autour d'eux, — *sur terre!* — un peu plus de bonheur.

III. Quant au *soulagement immédiat des misères terrestres*, de cela, non plus, l'Eglise ne se désintéresse pas !... Notre-Seigneur fit distribuer du pain à la foule *par ses apôtres*. L'Eglise aussi a suscité des apôtres de la charité. C'est à ses inspirations que nous devons la fondation des hôpitaux, des asiles, des hospices, des « hôtels-Dieu » : nom qui indique bien la pensée religieuse qui a suscité toutes ces œuvres... *de la terre*, bien que bénies du ciel !

Voyez tout ce qu'a fait saint Vincent de Paul; con-

templez ce que font les petites Sœurs des Pauvres : croyez-vous qu'elles le font par snobisme, par dilettantisme? Non, non ! demandez-leur qui les a envoyées au poste de secours où elles se tiennent avec un si admirable dévoûment. Toutes vous diront: « C'est l'Eglise !... et sans l'Eglise nous ne serions pas ici ! »

IV. Enfin, l'Eglise ne se contente pas de faire travailler ses enfants au soulagement des misères, *elle y travaille elle-même.* Croyez-vous que les pauvres et les travailleurs ne soient pas, malgré leurs peines, dans un état bien supérieur à celui des pauvres de l'époque païenne? L'homme peut encore être assujetti à des travaux pénibles : mais il en sera ainsi tant que la houille, par exemple, restera enfouie dans les profondeurs du sol et ne viendra pas se ranger d'elle-même dans les foyers industriels et domestiques... Mais du moins, le travailleur pauvre est un homme libre, ce n'est plus un esclave, — et c'est à l'Eglise qu'il doit la condamnation des principes sur lesquels reposait l'esclavage ! Du moins, la femme du travailleur est sa compagne à son foyer, elle n'est plus sa chose ! Du moins, si peu que possède le travailleur, ce peu est bien à lui, et l'Eglise protège son bien, par ses prohibitions morales, plus efficacement que l'Etat par ses gendarmes !... Qui a proclamé, pour l'ouvrier, le droit au juste salaire? Un pape, Léon XIII. Qui a, la première, réclamé pour l'ouvrier le repos hebdomadaire? L'Eglise.

On serait infini sur ce sujet. Oui, l'Eglise recherche avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Mais ensuite, et par surcroît, elle s'occupe de la terre, pour sécher nos larmes et apaiser nos gémissements !

VII. — Avis aux jeunes gens

Les œuvres sociales.

Misereor super turbam . « j'ai pitié de la foule » : c'est en méditant cette parole de Notre-Seigneur qu'un illustre catholique contemporain, Albert de Mun, trouva sa vocation; c'est en elle qu'il puisa la force de se soustraire au monde où il vivait heureux pour aller chercher les ouvriers et leur tendre une main amicale et fraternelle. Cette parole fut son inspiratrice : puisse-t-elle être la vôtre !

Les jeunes chrétiens de nos jours ont leur attention attirée vers les œuvres sociales. Je vous dirai donc : *soyez des hommes d'œuvres.* Et pour cela :

I. Persuadez-vous bien que *les autres ont besoin de vous* comme vous avez besoin des autres. Cela est vrai sous le rapport matériel, et la société des humains est une grande « coopérative »; mais cela est vrai, tout autant, du point de vue spirituel. Vos âmes ont besoin d'autres âmes; mais les âmes des autres ont besoin de votre âme à vous. Il y a une coopérative des âmes aussi bien que des corps. C'est la grande loi de *solidarité*, que l'on prône aujourd'hui comme si l'on venait de la découvrir... Il y a longtemps que la découverte est réalisée; seulement, la chose portait un autre nom : c'était tout simplement la *charité.* Voilà des siècles et des siècles que la Bible porte cette maxime : « A chacun Dieu a confié le soin de son prochain ! »

II. Les hommes se partagent, du point de vue qui nous occupe, en deux classes, ceux qui guident et

ceux qui sont guidés, — les *meneurs* et les *menés*...

Eh bien, je vous demande à tous ici d'être des meneurs, de bons meneurs. Vous avez assez d'intelligence et de connaissances pour prendre ce rôle : il n'y faut plus, pour vous, que de la *volonté*.

Un prédicateur de retraite disait à des jeunes gens, au début même des exercices : « Dans le monde il n'y a que des bergers et des moutons. Voulez-vous être des moutons? Dans ce cas, je pars tout de suite, n'aimant pas la perte du temps. Mais si vous voulez être des bergers, alors je reste, et nous allons nous entendre. » Et ils s'entendirent...

Vous ne serez pas des moutons qu'on mène; vous serez des bergers qui mènent.

III. Enfin soyez des hommes d'*œuvres catholiques*. Entendons-nous : je ne vous demande pas seulement d'être des hommes catholiques d'œuvres; mais des hommes — d'œuvres catholiques. La philanthropie, la solidarité, l'altruisme, tout cela peut être beau, mais tout cela n'est pas chrétien. Au fond, ce qu'il faut, en vous occupant des autres, c'est de leur faciliter la vie sur la terre, mais *en direction du ciel*. Or vous n'y réussirez que par les œuvres catholiques.

Et puis, dans les œuvres purement humaines, si belles soient-elles, vous rencontreriez des intentions moins belles, chez quelques-uns de ceux qui s'en occupent, — des préoccupations électorales, — des arrière-pensées de laïcisme. Que les œuvres *catholiques* dont vous ferez partie contractent alliance, dans certains cas et pour certains buts, avec d'autres œuvres, soit. Mais vous, personnellement, soyez membre des œuvres catholiques, servez *Jésus pour lui* ; il en vaut la peine !

VIII. — Avis aux jeunes filles

L'aumône.

Quelle belle aumône Jésus fait à ces milliers d'affamés ! Il leur donne du pain. Il venait, trois jours durant, de leur donner sa parole. Il leur avait donné des miracles de bienfaisance. Il leur donne toute la pitié de son cœur plein de compassion : « J'ai pitié de ce peuple. » Imitez Jésus : que votre aumône soit complète !

I. Tout d'abord, faites au pauvre l'aumône de votre *cœur*. C'est-à-dire *aimez-le*. Aimez-le, non pas seulement parce que c'est un homme et que vous devez aimer votre prochain, mais aimez-le aussi, spécialement, parce qu'il est pauvre : à ce titre, il est auprès de vous le représentant de Jésus-Christ : c'est l'enseignement de Jésus lui-même.

II. Ce n'est pas assez d'aimer le pauvre avec votre cœur : vous ne lui donneriez pas autant que Jésus lui a donné. Lui aussi, il a eu pitié de ces pauvres du désert *avec son cœur*, mais ce cœur vaut infiniment plus que le nôtre.

Aimez donc le pauvre avec le cœur de Jésus !... Comment faire pour cela ? Aimez-le pour l'amour de Jésus. Aimez-le parce qu'en l'aimant vous donnez à Jésus un signe et une preuve d'amour. Aimez-le parce que Jésus l'aime, et en essayant de le regarder avec les yeux de Jésus !

III. *Aimez l'âme du pauvre.* Si les milliers d'hommes du désert avaient faim, c'est parce que, depuis plusieurs jours, ils avaient suivi Jésus, ne se lassant

pas de l'écouter, et que Jésus ne s'était pas lassé de les instruire. Pourquoi? parce qu'il aimait leur âme. Il cherchait en eux « le royaume de Dieu et sa justice », et le reste ne vint que par surcroît.

Aimez l'âme du pauvre. Faites-lui l'aumône de la parole qui éclaire, du conseil qui guide, de l'encouragement qui réconforte. Aidez-le à perdre une mauvaise habitude, à gagner une vertu, à observer un commandement. Vous travaillerez ainsi à l'enrichir pour le ciel.

IV. Et voici le « surcroît » dont je parlais tout à l'heure : aimez à secourir le pauvre *dans ses besoins matériels*. Donnez-lui... Que vais-je vous dire de lui donner? Votre argent? oui, mais vous n'en avez pas encore beaucoup. Vous le dites quelquefois à ceux qui vous conseillent l'aumône : « Mais je n'ai pas d'argent ! »

Vous n'avez pas d'argent? Mais vous avez du *temps;* vous en auriez, tout au moins, si vous saviez l'économiser. Eh bien, donnez un peu de votre temps au pauvre.

Vous n'avez pas d'argent? Mais vous avez des *yeux* : regardez le pauvre avec bonté, au lieu de détourner les yeux d'un air dédaigneux. Ne l'aurez-vous pas déjà un peu soulagé, s'il se voit regardé avec compassion? C'est un peu de sa misère qui semblera le quitter, parce que vous l'aurez prise à votre compte.

Vous n'avez pas d'argent? Mais vous avez des *mains* : employez-les à travailler pour le pauvre.

Faites ainsi l'apprentissage de l'aumône. Et quand vous aimerez ainsi le pauvre, je suis sûr que vous trouverez pour lui, par surcroît, un peu d'argent...

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile du VI[e] dimanche après la Pentecote..... 457

I. Explication de l'Évangile..... 458

II. *Dogme.* Les attributs de dieu : Attributs d'amour 462

Cf. *les Attributs de Dieu : attributs de grandeur*, 19[e] dim. ap. Pent., t. III, p. 294.

III. *Morale.* La question sociale..... 465

Cf. *le Droit de propriété* 8[e] dim. ap Pent., t. III, p 33; — *la Question sociale et la charité*, 12[e] dim. ap. Pent., t. III, p. 140; — *les Œuvres sociales*, 6[e] dim. ap. Pent., t. II, p. 456

IV. *Grâce.* La communion des enfants..... 468

Cf. *la Communion*, 6[e] dim. ap. Epiph., t. I, p. 324; 2[e] dim. ap. Pent., t. II, p. 378.

V. *Apologétique.* « L'Eglise devrait bien s'occuper de la terre ! » 471

VI. *Avis aux enfants.* La prière de remercîment. 474

Cf. *la Prière d'action de grâces*, 18[e] dim. ap. Pent., t. III, p. 276

VII. *Avis aux jeunes gens.* Les œuvres sociales.. 476

Cf. plus haut, III, *Morale.*

VIII. *Avis aux jeunes filles.* L'aumone..... 478

Cf. *Même sujet*, Pâques, t. II, p 105; — *l'Aumône de l'enfant*, 4[e] dim. de Car., t. II, p. 42.

Autres sujets :

IX. La miséricorde de dieu. — A propos de ce mot de N.-S. : *Misereor super turbam*, « J'ai pitié de cette foule ».

X. Les sept dons du Saint-Esprits : — Des auteurs spirituels les voient symbolisés dans les sept pains dont il est question dans l'Evangile.

FÊTE DES SAINTS PIERRE ET PAUL

(29 *juin.*)

POUVOIRS DONNÉS PAR JÉSUS A SAINT PIERRE

En ce temps-là, Jésus vint du côté de Césarée de Philippe.

Là il posa cette question à ses disciples :

« — Que dit-on au sujet du Fils de l'homme ?

— Les uns, lui répondirent-ils, disent que c'est Jean Baptiste ; d'autres, Elie ; d'autres encore, Jérémie, ou quelqu'un des prophètes.

— Et vous, leur dit Jésus, que dites-vous que je suis ?

Simon-Pierre prit la parole et dit :

« — Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant !

— Tu es bien heureux, Simon, fils de Jonas, lui répondit Jésus : car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'a révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. »

(MATTHIEU, XVI, 13-19.)

I. — *Explication de l'Evangile.*

Dans cette belle et importante page de l'Evangile, nous voyons Jésus instituer la papauté en la personne de Pierre. Mais avant de conférer aucun privilège à son apôtre, Jésus veut d'abord qu'il proclame sa foi et sa soumission à Lui-même, qui entend bien rester le chef réel, quoique invisible, de l'Eglise qu'il est venu fonder. Voilà pourquoi cette page peut se diviser en deux parties : la confession de Pierre à Jésus, et les promesses de Jésus à saint Pierre.

I. *Confession de Pierre.* — C'était à Césarée de Philippe, de l'autre côté du Jourdain. Jésus savait bien ce que le peuple disait de lui; mais il veut le faire dire par les apôtres, afin de provoquer une déclaration de Pierre sur ce point. « Que dit-on au sujet du Fils de l'homme? » telle est la question qu'il leur pose... Et alors les réponses de pleuvoir : « *On dit* que vous êtes Jean-Baptiste ressuscité; *on dit* que vous êtes Elie; *on dit* que vous êtes *Jérémie.* »

— Mais vous, que dites-vous? questionne Jésus... Et c'est alors que Simon prend la parole : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Cette profession de foi jaillit aussitôt de son cœur, sans préparation, sans hésitation, parce que depuis longtemps il y avait réfléchi, parce qu'il avait demandé, non la lumière des hommes, — celle de la chair et du sang, comme on disait chez les Juifs, — mais la lumière de Dieu, qui l'avait illuminé et lui avait révélé la vérité : Jésus n'est pas seulement le Messie, l'Oint, le *Christ* et l'envoyé de Dieu, il est Dieu lui-même, le

Fils du Dieu vivant ! Telle est la double déclaration qui jaillit des lèvres et du cœur de l'Apôtre, « bien heureux, comme va le lui dire le Maître, d'avoir appris cela de Dieu ! »

II. *Promesses de Jésus.* — Et maintenant voici la récompense : Pierre a donné à Jésus sa foi, Jésus va confier à Pierre son Eglise. Tu t'appelleras Pierre, lui dit-il, car tu seras la pierre sur laquelle j'édifierai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ! — « Portes », c'est-à-dire « puissance » : qui tient les *portes* d'une cité tient la cité entière en sa *puissance*. Et voilà deux cités opposées l'une à l'autre, ces deux cités dont parle saint Augustin : la cité de l'enfer, avec sa puissance, symbolisée par ses portes, — dirigée contre l'Eglise du Christ; et la cité de Dieu, le royaume des cieux, avec sa puissance mise à la disposition de Pierre : car ici encore nous retrouvons des portes, — les portes du ciel, — dont Pierre tiendra les clés : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux ».

Quel formidable privilège ! C'est par Pierre qu'il faudra passer pour entrer au ciel, puisque c'est lui qui en détiendra les clés : c'est lui qui nous apprendra ce qu'il faut faire et croire pour mériter le paradis, c'est lui qui nous y conduira, c'est lui qui, dispensateur des grâces célestes au moyen des sacrements, nous distribuera les secours nécessaires le long de notre route. Là où il nous imposera un lien, une obligation, nous serons liés par Dieu même ; quand il nous en délivrera, c'est Dieu lui-même qui nous délierai... Tel est saint Pierre!... Restons-lui fidèle, en la personne de son successeur : c'est pour nous une question de salut éternel.

II. — Dogme. — *La papauté.*

Si les catholiques, en France, ne sont pas obligés de célébrer la fête de saint Pierre par le chômage et par l'assistance à la messe, dans l'Eglise universelle elle est une fête d'obligation. Et c'est justice. La lecture de l'Evangile suffit à nous en convaincre, car il n'est pas un homme sur la terre qui ait reçu de Dieu une situation comparable à celle qui fut faite à Pierre par Jésus-Christ.

Pour nous, d'ailleurs, la fête d'aujourd'hui n'est pas seulement la fête de saint Pierre, c'est celle de la papauté. Pour nous y associer, méditons ces deux pensées : saint Pierre, dans la pensée de Jésus, devait avoir des successeurs; — ces successeurs sont les évêques de Rome.

I. Un fait est bien certain : c'est que Jésus a établi son Eglise pour toute la suite des temps. S'il a envoyé ses prédicateurs dans le monde entier, ce n'est pas pour une conquête provisoire; s'il a annoncé qu'une fois élevé au-dessus de terre il attirerait tout à lui, ce n'est pas pour laisser en dehors de cette attirance les générations à venir !... D'ailleurs, ne l'a-t-il pas dit lui-même : « Je suis avec vous tous les jours, et jusqu'à la consommation des siècles ! »

Quand même nous ne trouverions pas dans l'Evangile ces promesses du divin Maître, en serait-il besoin? Ne savons-nous pas que Jésus est mort pour tous les hommes? Ne savons-nous pas qu'il n'a pu se désintéresser de ce que deviendrait le monde après lui? Comprendrions-nous qu'il n'eût créé que la papauté de Pierre, et non la papauté tout court? Non:

sans la perpétuité de l'Eglise, nous ne comprendrions pas l'Eglise elle-même ! Tout amour réclame la perpétuité... Et en fondant son Eglise, en donnant à l'humanité cette marque d'amour, Jésus ne l'aurait donnée que pour une génération et se serait désintéressé des autres ! Non, cela est trop absurde pour mériter une plus longue discussion !

II. Il y a donc quelqu'un, à l'heure actuelle, qui est à la fois le successeur de saint Pierre et l'héritier des magnifiques promesses que lui a faites Notre-Seigneur!... Il y a quelqu'un de vivant, qui est la pierre sur laquelle repose l'Eglise ! Il y a quelqu'un qui a le droit de lier, de délier, et à la parole duquel le ciel est attentif, pour lier et délier à son tour ! Il y a quelqu'un pour qui Jésus a prié afin que sa foi n'ait pas de défaillance ! Il y a quelqu'un dont la mission est de confirmer ses frères dans la foi !...

Quel est celui-là?... Tous les siècles ont répondu de la même manière à cette question, et il n'y avait pas deux réponses possibles. L'*héritier* de Pierre, c'est le *successeur* de Pierre.

Or quel est le successeur de Pierre? Il est mort *évêque de Rome*, après avoir porté la foi dans cette ville, alors la capitale du monde, après avoir fait de cette capitale politique la capitale religieuse du genre humain. Après lui, quelqu'un est devenu *évêque de Rome :* le successeur de Pierre, le voilà. Et donc, l'héritier de Pierre, c'est l'évêque de Rome!

Tournons-nous donc aujourd'hui vers Rome... Et tandis que le Pape prie auprès du tombeau de Pierre, envoyons au successeur de Pierre le tribut de notre obéissance et de notre amour !

III. — Morale. — *L'obligation d'obéir à l'Eglise.*

« Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. » Chaque loi qui nous est imposée, chaque ordre qui nous est donné est un *lien* qui attache notre volonté, qui nous *oblige*, c'est-à-dire qui nous *lie*, car c'est là le sens étymologique du verbe obliger, *ob-ligare*.

Nous nous savons liés par les commandements de Dieu, et cela ne nous étonne nullement : Dieu est le Maître... Mais il y a aussi des lois, des commandements de l'Eglise. Sommes-nous liés par eux? Oui. Cela étonne quelques-uns. Ils se demandent si l'Eglise a bien le droit de lier notre conscience, — si, en lui désobéissant, nous sommes seulement coupables envers elle et non pas envers Dieu.

Il en est d'autres qui, sans nier en théorie le pouvoir de l'Eglise, le négligent en fait : ils se flattent d'être les observateurs scrupuleux des préceptes divins; mais quant aux préceptes purement ecclésiastiques, ils les oublient volontiers, ou n'y attachent qu'une importance tout à fait secondaire : faire maigre le vendredi, par exemple, est-ce bien la peine? ce n'est qu'un commandement de l'Eglise.

Ils se trompent, et ils se trompent gravement, au grand péril de leur âme !... Je leur dis... — ou plutôt ce n'est pas moi qui leur dis, c'est Jésus-Christ lui-même : — Il n'y a pas de préceptes « purement ecclésiastiques » : il y a des commandements de l'Eglise, mais dont Jésus a fait des commandements divins quand il a dit au pape : Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. C'est-à-dire : quand

tu créeras une obligation, je la créerai également, et, à mon tribunal de Juge suprême, je m'informerai de la manière dont cette obligation aura été remplie. Celui qui vous écoutera, — c'est-à-dire qui vous obéira, — c'est moi qu'il aura écouté; mais celui qui méprisera vos lois, c'est moi-même qu'il aura méprisé !

Et qu'on ne me dise pas : « Mais alors, la conquête du ciel va devenir plus difficile, puisqu'au poids des préceptes divins va s'ajouter celui des commandements de l'Eglise !... » Non ! l'Eglise, précisément, ne se sert de son pouvoir que pour nous guider dans l'accomplissement des préceptes de Dieu. Elle a lu l'Evangile, elle connaît les obligations *divines* que Jésus y impose à ses disciples, elle sait qu'elle est instituée pour nous diriger dans le chemin qui mène au ciel... Et alors elle fait ce qu'elle doit faire, ce pour quoi elle est faite elle-même : elle nous indique la manière de nous y prendre pour observer les lois divines, elle les explique, elle les éclaire, elle les précise, elle nous aide ainsi à les observer. Jésus a été notre « professeur » : elle, elle est notre « répétitrice »; elle ne fait que nous *répéter* les enseignements du Christ en nous aidant à les comprendre, — et les lois du Christ en nous aidant à les mettre en pratique.

Dans une autre circonstance que celle qui fait l'objet de l'Evangile d'aujourd'hui, Jésus dit à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » C'est ce que fait le successeur de saint Pierre : il nous conduit comme un pasteur conduit son troupeau. De notre côté, soyons-lui obéissants, comme les agneaux le sont à leur pasteur !

IV. — Grace. — *Le pouvoir des clés.*

C'est aujourd'hui que Notre-Seigneur remet à saint Pierre ce qu'on appelle communément le *pouvoir des clés*. Ces clés sont celles du ciel : Pierre en est constitué le gardien; c'est-à-dire que c'est lui qui nous ouvre le ciel et que, pour y entrer, il faut être avec Pierre et obéir à Pierre.

En pratique, vous savez ce que cela veut dire : il faut être avec le Pape et obéir au Pape.

Ce pouvoir des clés, l'Eglise l'exerce de deux manières ou, si vous voulez, en deux moments différents : *avant* l'action, et *après* l'action.

I. *Avant l'action.* — C'est l'Eglise qui nous apprend ce que nous devons croire, *liant* ainsi notre raison par l'obéissance due à la foi. C'est elle qui nous apprend ce que nous devons faire, *liant* ainsi notre volonté par l'obéissance due à la loi.

N'oublions pas que ces « liens » imposés par l'Eglise sont regardés par Dieu comme des liens réels : « tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. »

L'Eglise est donc, somme toute, notre conscience extérieure : là où elle nous déclare liés ou obligés, nous sommes liés; là où elle décide que nous sommes déliés, nous ne sommes plus liés.

II. *Après l'action.* — Si nous avons passé outre à la volonté de l'Eglise et rejeté un lien qu'elle nous imposait, un nouveau lien nous enchaîne... et c'est le lien du péché.

Qui nous en déliera ? Dieu seul le peut, car c'est lui qui a été offensé par notre faute, et seul l'offensé

peut pardonner à l'offenseur. Mais Dieu a voulu que son pardon passât, pour arriver aux âmes des chrétiens, par l'intermédiaire de la sainte Eglise : « Tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel... Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Ici donc fonctionne encore le pouvoir des clés. Le péché nous a fermé la porte du ciel : qui pourra nous la rouvrir? *Pierre*. Nous voulons que Dieu nous pardonne? Allons trouver Pierre, ou son représentant; en ses mains sont les clés du ciel : il les fera jouer par la sentence d'absolution.

« Mais quoi ! la contrition parfaite, qui efface les péchés d'un infidèle, n'effacerait pas les miens?... » Eh ! oui, si vous avez ce repentir parfait, votre péché vous est déjà pardonné. Mais il vous reste l'obligation de vous soumettre au *pouvoir des clés* : vous irez en trouver le détenteur et avouer votre faute, même si elle a été pardonnée : elle ne peut se soustraire à la juridiction « des clés ».

Même après le pardon, le péché a laissé dans l'âme une trace, un *lien* : nous sommes liés envers la justice de Dieu, qui a besoin de recevoir satisfaction pour l'offense faite à la majesté divine... Ici encore le pouvoir des clés fonctionne; ici encore s'applique la sentence divine : « tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel... » Et voilà pourquoi l'Eglise, usant d'*indulgence*, nous déclare, moyennant quelques faciles pratiques de pénitence, quittes envers la justice divine : nous avons payé un peu de notre dette, l'Eglise paie le reste en puisant dans le trésor des mérites de Jésus-Christ : elle a délié sur terre, Dieu délie dans le ciel.

TABLE DES SUJETS TRAITÉS

RÉFÉRENCES ET INDICATIONS

Pages

Evangile de la fête des ss. Pierre et Paul..... 481

I. Explication de l'Evangile..... 482

II. *Dogme.* La papauté..... 484

Cf. *l'Autorité dans l'Eglise*, 3e dim. d'Av., t. I, p. 78; — *la Papauté et l'Episcopat*, 4e dim. ap Pent., t. II, p. 414.

III. *Morale.* L'obligation d'obéir a l'Eglise..... 486

Cf. *les Commandements de Dieu et de l'Eglise*, 17e dim. ap. Pent., t. III, p. 249.

IV. *Grâce.* Le pouvoir des clés..... 488

Cf. *le Sacrement de pénitence*, 13e dim ap. Pent., t. III, p. 164; — *les Indulgences*, 1re dim. ap. Pâq., t. II, p. 132.

Autres sujets :

V. Ce que Jésus a fait pour Pierre, ce que Pierre a fait pour Jésus.

VI. L'Eglise est indestructible. — Sur ces paroles « Les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle ».

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME II

IIIe DIMANCHE DE CARÊME

Pages

Evangile. Guérison d'un possédé..... 1
I. Explication de l'Evangile..... 2
II. *Dogme.* Les mauvais anges..... 6
III. *Morale.* L'impureté..... 9
IV. *Grâce.* La famille chrétienne..... 12
V. *Apologétique.* La peur de la confession..... 15
VI. *Avis aux enfants.* L'esprit de dénigrement.. 18
VII. *Avis aux jeunes gens.* La rechute dans le péché 20
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Le temps de parler et le temps de se taire..... 22
Table, références et indications..... 24

IVe DIMANCHE DE CARÊME

Evangile. La première multiplication des pains.... 25
I. Explication de l'Evangile..... 26
II. *Dogme.* La communion des saints..... 30
III. *Morale.* Les pâques..... 33
IV. *Grâce.* Le sacrement de l'Eucharistie..... 36
V. *Apologétique.* « Il n'y a pas de miracles dûment constatés » 39
VI. *Avis aux enfants.* L'aumône de l'enfant..... 42

VII. *Avis aux jeunes gens.* L'abandon de la communion 44
VIII. *Avis aux jeunes filles.* L'humilité..... 46
Table, références et indications..... 48

DIMANCHE DE LA PASSION

Evangile. Les Juifs veulent lapider Jésus-Christ.... 49
I Explication de l'Evangile..... 50
II. *Dogme.* La divinité de Jésus-Christ prouvée par sa sainteté..... 54
III. *Morale.* Le mensonge..... 57
IV. *Grâce.* La vie surnaturelle : sa notion..... 60
V. *Apologétique.* Jésus-Christ a-t-il affirmé sa divinité ? 63
VI. *Avis aux enfants.* L'argument des injures.... 66
VII. *Avis aux jeunes gens.* Deux difficultés contre la confession 68
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Conduite à tenir à l'égard de la calomnie..... 70
Table, références et indications..... 72

DIMANCHE DES RAMEAUX

Evangile. Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem.. 73
I. Explication de l'Evangile..... 74
II. *Dogme.* Jésus-Christ a affirmé sa divinité.... 78
III. *Morale.* L'adoration ou le culte de Dieu..... 81
IV. *Grâce.* Manière d'entendre la messe..... 84
V. *Apologétique.* Possibilité de la prophétie.... 87
VI. *Avis aux enfants.* La douceur..... 90
VII. *Avis aux jeunes gens.* La persévérance..... 92
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Le travail pour l'Eucharistie 94
Table, références et indications..... 96

DIMANCHE DE PAQUES

Evangile. La résurrection de Notre-Seigneur..... 97
I. Explication de l'Evangile..... 98

II. *Dogme.* Le miracle de la résurrection de Jésus-Christ 102
III. *Morale.* L'aumône 105
IV. *Grâce.* La communion pascale..... 108
V. *Apologétique.* La résurrection générale est-elle impossible? 111
VI. *Avis aux enfants.* Le respect humain..... 114
VII. *Avis aux jeunes gens.* La conversion..... 116
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La femme chrétienne, privilégiée de Jésus-Christ..... 118
Table, références et indications..... 120

I^er^ DIMANCHE APRÈS PAQUES

Evangile. Incrédulité de saint Thomas..... 121
I. Explication de l'Evangile..... 122
II. *Dogme.* L'Eglise : son but, sa fondation divine 126
III. *Morale.* Le péché d'incrédulité..... 129
IV. *Grâce.* Les indulgences 132
V. *Apologétique.* « Je ne crois que ce que je vois. » 135
VI. *Avis aux enfants.* Le pardon des offenses.... 138
VII. *Avis aux jeunes gens.* Jésus exige et facilite la foi..... 140
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La retraite..... 142
Table, références et indications..... 144

II^e^ DIMANCHE APRÈS PAQUES

Evangile. Le bon Pasteur..... 145
I. Explication de l'Evangile..... 146
II. *Dogme.* L'Eglise est une et apostolique..... 150
III. *Morale.* Les devoirs d'état..... 153
IV. *Grâce.* Les calomnies contre le prêtre..... 156
V. *Apologétique.* Faut-il travailler à la conversion des infidèles? 159
VI. *Avis aux enfants.* Importance du catéchisme.. 162
VII. *Avis aux jeunes gens.* Soyez des missionnaires! 164

VIII. *Avis aux jeunes filles.* Le zèle pour la conversion des pécheurs 166
Table, références et indications..... 168

III[e] DIMANCHE APRÈS PAQUES

Evangile. Jésus console ses apôtres de son prochain départ 169
I. Explication de l'Evangile 170
II. *Dogme.* Les difficultés du dogme de la Providence 174
III. *Morale.* Le serment et le vœu..... 177
IV. *Grâce.* La vie surnaturelle : ses joies..... 180
V. *Apologétique.* Le « triomphe » des méchants.. 183
VI. *Avis aux enfants.* Le patronage de saint Joseph 186
VII. *Avis aux jeunes gens.* Ceux qui ne vont pas au Père 188
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Dieu lit dans nos cœurs 190
Table, références et indications..... 192

IV[e] DIMANCHE APRÈS PAQUES

Evangile. Jésus promet le Saint-Esprit à ses apôtres. 193
I. Explication de l'Evangile..... 194
II. *Dogme.* L'Ecriture sainte et la tradition..... 198
III. *Morale.* La vertu de justice..... 201
IV. *Grâce.* Le sacrement de confirmation..... 204
V. *Apologétique.* Quelques objections contre le dogme de l'enfer..... 207
VI. *Avis aux enfants.* Il faut agir pour plaire à Dieu 210
VII. *Avis aux jeunes gens.* La perte de la foi est-elle coupable ? 212
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Les affections..... 214
Table, références et indications..... 218

Vᵉ DIMANCHE APRÈS PAQUES

Evangile. Sur la prière..... 217
I. Explication de l'Evangile..... 218
II. *Dogme.* Le ciel 222
III. *Morale.* Les motifs de la foi..... 225
IV. *Grâce.* La prière au nom de Jésus-Christ.... 228
V. *Apologétique.* « J'ai prié et n'ai rien obtenu ». 231
VI. *Avis aux enfants.* La prière du matin..... 234
VII. *Avis aux jeunes gens.* Le délaissement de la prière 236
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Les distractions dans la prière 238
Table, références et indications..... 240

FÊTE DE L'ASCENSION

Evangile. Apparitions et départ de Notre-Seigneur. 241
I Explication de l'Evangile 242
II. *Dogme.* La vie glorieuse de Jésus-Christ..... 246
III. *Morale.* L'obéissance 249
IV. *Grâce.* Le sacrement de baptême..... 252
V. *Apologétique.* « On ne voit plus de miracles ». 255
VI. *Avis aux enfants.* Les grandes fêtes nous entr'ouvrent le ciel 258
VII. *Avis aux jeunes gens.* La fidélité..... 260
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Toujours plus haut!.. 262
Table, références et indications..... 264

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENCION

Evangile. Jésus prédit la persécution à ses disciples 265
I. Explication de l'Evangile..... 265
II. *Dogme.* La divinité du christianisme, prouvée par le témoignage des martyrs..... 270
III. *Morale.* Le respect humain..... 273
IV. *Grâce.* Les devoirs du confirmé..... 276
V. *Apologétique.* « L'Eglise a brûlé Jeanne d'Arc » 279

VI. *Avis aux enfants.* Les consciences faussées.... 282
VII. *Avis aux jeunes gens.* L'ignorance religieuse. 284
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Jeanne d'Arc et la jeune fille chrétienne 286
Table, références et indications..... 288

DIMANCHE DE LA PENTECOTE

Evangile. Jésus promet le Saint-Esprit à ses disciples 289
I. Explication de l'Evangile..... 290
II. *Dogme.* Le Saint-Esprit et la Pentecôte..... 294
III. *Morale.* La charité envers Dieu..... 297
IV. *Grâce.* La grâce habituelle..... 300
V. *Apologétique.* « Le devoir est trop difficile »... 303
VI. *Avis aux enfants.* Les trois demeures de Jésus 306
VII. *Avis aux jeunes gens.* La vertu de force..... 308
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La langue..... 310
Table, références et indications..... 312

Ier DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile du dimanche. Jésus recommande la charité à ses disciples 313
Evangile de la fête de la sainte Trinité. La sainte Trinité 314
I. Explication de l'Evangile du dimanche..... 314
II. *Dogme.* Le mystère de la sainte Trinité..... 318
III. *Morale.* La charité envers le prochain..... 321
IV. *Grâce.* Le pardon en Jésus-Christ..... 324
V. *Apologétique.* La morale chrétienne est-elle égoïste ? 327
VI. *Avis aux enfants.* Le signe de la croix..... 330
VII. *Avis aux jeunes gens.* Le pardon et la vengeance 332
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Assurances contre les risques du jugement 334
Table, références et indications..... 336

FÊTE-DIEU

Evangile. Jésus annonce la sainte Eucharistie.... 337
I Explication de l'Evangile..... 337
II. *Dogme.* Les dogmes eucharistiques..... 342
III. *Morale.* Les préceptes eucharistiques..... 345
IV. *Grâce.* Les grâces eucharistiques..... 348
V. *Apologétique.* Objections contre la présence réelle 351
VI. *Avis aux enfants.* Les trois « fêtes-Dieu »... 354
VII. *Avis aux jeunes gens.* L'Eucharistie et la jeunesse 356
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La vie eucharistique de Jésus-Christ 358
Table, références et indications..... 360

II° DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile. Parabole des invités au festin..... 361
I. Explication de l'Evangile..... 362
II. *Dogme.* Nécessité de la religion..... 366
III. *Morale.* La gourmandise et la tempérance... 369
IV. *Grâce.* La communion fréquente..... 372
V. *Apologétique.* « Je n'ai pas le temps, il faut que je travaille »..... 375
VI. *Avis aux enfants.* La communion..... 378
VII. *Avis aux jeunes gens.* Les trois « excuses » de l'indifférent 380
VIII. *Avis aux jeunes filles.* Maîtresses et servantes. 382
Table, références et indications..... 384

III° DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile. Paraboles de la brebis et de la drachme perdues 385
I Explication de l'Evangile..... 386
II. *Dogme.* Le culte du Sacré-Cœur..... 390
III. *Morale.* La conscience..... 393

IV. *Grâce.* L'examen de conscience avant la fession 396
V. *Apologétique.* « Toujours des nouveautés dans l'Eglise ! » 399
VI. *Avis aux enfants.* Les murmures..... 402
VII. *Avis aux jeunes gens.* Le zèle chez les fidèles. 404
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La fidélité aux petites choses 406
Table, références et indications..... 408

IVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile. La pêche miraculeuse..... 409
I. Explication de l'Evangile..... 410
II. *Dogme.* La papauté et l'épiscopat..... 414
III. *Morale.* La paresse et le travail..... 417
IV. *Grâce.* Les qualités de la prière..... 420
V. *Apologétique.* « Il devrait y avoir des Eglises nationales » 423
VI. *Avis aux enfants.* L'aide au prochain..... 426
VII. *Avis aux jeunes gens.* L'état de péché..... 428
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La vocation..... 430
Table, références et indications..... 432

Ve DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile. La pratique de la charité..... 433
I. Explication de l'Evangile..... 434
II. *Dogme.* L'Eglise est sainte..... 438
III. *Morale.* L'homicide 441
IV. *Grâce.* La satisfaction..... 444
V. *Apologétique.* « Il faut toujours payer à l'église » 447
VI. *Avis aux enfants.* La rancune et la bouderie.. 450
VII. *Avis aux jeunes gens.* Les scribes et les pharisiens d'aujourd'hui 452
VIII. *Avis aux jeunes filles.* La vraie et la fausse piété 454
Table, références et indications 456

VI[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile. La deuxième multiplication des pains.... 457
I. Explication de l'Evangile 458
II. *Dogme.* Les attributs de Dieu : attributs d'amour 462
III. *Morale.* La question sociale..... 465
IV. *Grâce.* La communion des enfants..... 468
V. *Apologétique.* « L'Eglise devrait bien s'occuper de la terre! »..... 471
VI. *Avis aux enfants.* La prière de remercîment.. 474
VII. *Avis aux jeunes gens.* Les œuvres sociales... 476
VIII. *Avis aux jeunes filles.* L'aumône..... 478
Table, références et indications..... 480

FÊTE DES SS. PIERRE ET PAUL
(29 *juin.*)

Evangile. Pouvoirs donnés par Jésus à saint Pierre. 481
I. Explication de l'Evangile..... 482
II. *Dogme.* La papauté..... 484
III. *Morale.* L'obligation d'obéir à l'Eglise..... 486
IV. *Grâce.* Le pouvoir des clés..... 488
Table, références et indications..... 490
TABLE DES MATIÈRES DU TOME II..... 491

IMP. P. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD, PARIS.

DOMINICALES

Abbé DUPLESSY. — Les Dominicales. 3 in-12 de 504 pages : 30 fr.; franco, 33 fr.; étranger..... 42 »

Ouvrage original et qui rendra d'incomparables services aux prêtres. Voici quelques-uns de ses mérites ; I. Sur chaque évangile il y a 8 instructions : 1° Explication de l'évangile; 2° Instructions catéchistiques sur le dogme ; 3° Instructions morales ; 4° Sacrements, 5° Apologétique; 6° Avis aux enfants; 7° Avis aux jeunes gens; 8° Avis aux jeunes filles. — Pas de vaines phrases, mais des enseignements solides et des conseils pratiques. — III. Pour chaque dimanche, il y a juste 24 pages (un cahier du livre) : peut donc être détaché et mis en poche. — IV. Chaque série se rapportant à un évangile est suivi d'une table des matières aux références et indications utiles.

Chanoine TURCAN. — Cours d'instructions dominicales. 3 in-12 30 fr.; franco, 33 fr.; étranger..... 42 »

Le tome I^er renferme 62 instructions sur le Symbole; — le tome II, 52 instructions sur les Vertus, le Péché et les Commandements de Dieu et de l'Église; — le tome III, 54 instructions sur les Sacrements et la Prière.

Abbé PAILLER. — Instructions d'un quart d'heure, fruits de quarante années de ministère paroissial. 14^e mille. In-8° de 556 pages; franco 16 fr. 50; étranger..... 18 »

Une instruction pour chaque dimanche de l'année, deux pour chaque dimanche de l'Avent, trois pour chaque semaine de Carême, ainsi qu'une trentaine pour différentes fêtes de dévotion et pour diverses circonstances particulières. Un texte tiré de l'épître ou de l'évangile du jour fournit le plus souvent le thème des instructions dominicales. Les grandes vérités de notre sainte religion, les principaux points du dogme et de la morale sont traités selon l'à propos fourni par les indications de l'année liturgique. (Semaine Religieuse de Québec.)

La Prédication populaire. In-12; franco 11 fr.; étranger. 12 50

Il y a un sermon d'après les Saints pour chaque dimanche de l'année (saint Alphonse, saint Charles Borromée, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire-le-Grand, saint Augustin, saint Léon, saint Jérôme, saint François de Sales, etc.).

Abbé JAROSSAY. — Un Missionnaire du XX^e siècle : Sermons et Panégyriques pour le temps actuel. 2 in-12; franco 22 50; étranger ..... 26 »

Le premier volume contient des sujets de retraites et de missions paroissiales, sept entretiens sur l'Eucharistie et trois sur l'Église. Le second nous présente sept instructions sur les vertus chrétiennes et les œuvres de zèle, six sur la très sainte Vierge, onze panégyriques de différents saints et quatre allégoriques. Doctrine qui convainc, onction qui persuade, telles sont les qualités qui permettent au pieux apôtre d'espérer que ses travaux ne seront pas inutiles aux prédicateurs.

PLANS DE SERMONS

DEUX MISSIONNAIRES — Le Vade-Mecum des prédicateurs. Pour dominicales, fêtes, sermons, panégyriques, avent, carême, adoration, missions, retraites diverses, mois de Marie et du Rosaire. In-12 de 800 pages, 5e édition; franco, 14 50 ; étranger ..... 19 »

Série de plans sur tous les sujets de prédication, notes, canevas, extraits des Ecritures et des Pères. La doctrine de l'Eglise se trouve condensée et il suffira de quelque préparation immédiate pour donner sur les Dominicales, les fêtes de Notre-Seigneur, de la Vierge et des Saints, des sermons très substantiels et très goûtés. Tout prédicateur trouvera donc dans ce volume une mine riche et inépuisable, pour toutes les circonstances possibles.

DUPLESSY (Abbé). — Plans d'allocutions matrimoniales. In-12. Prix : franco 11 fr.; étranger..... 12 50

LELONG (Mgr). — Recueil de plans d'instructions, en usage dans le diocèse de Nevers. — Le Symbole, la Grâce, la Prière et les Sacrements: les Commandements, les Fêtes de l'année et les Evangiles du dimanche constituent les cinq parties de cet ouvrage substantiel. Prix : 10 fr.; franco 11 fr.; étranger 12 50

Cinq années consacrées respectivement aux dogmes, aux sacrements, à la morale, à la liturgie, et aux Evangiles. Sommaires excellents, références nombreuses ; somme toute, livre utile à tout prédicateur.

Chanoine MILLOT. — Plans de Sermons pour les Fêtes de l'année. 2 in-12; franco 22 fr.; étranger..... 24 »

M. le Chanoine Millot est habitué à produire des ouvrages de réelle valeur et de grande utilité pratique. Ses **Plans de Sermons pour les fêtes de l'année** fournissent une manne précieuse, substantielle... qui ne tombera pas dans le désert !...

Ses plans ne sont pas des **sermons** tout faits : Ils aident, mais ne dispensent pas du travail. Les idées maîtresses aboutissent à une conclusion qui tourne au bien des âmes et à l'amour de Dieu. La Sainte Vierge occupe dans ces plans comme dans la liturgie une place importante, et qui se résume dans la glorification et l'imitation de son divin Fils.

Abbé Henri PERREYVE. — Sermons. Sermons inédits. Une station à la Sorbonne. 4e édit. In-12, franco 9 fr.; étranger. 10 »

Cette nouvelle édition conforme aux précédentes contient dix-sept sermons tout imprégnés de cette piété et de cette onction qui caractérisaient l'abbé Perreyve.

MÉDITATIONS

BAUDUIN (R. P. E.). — **Preparation à la mort, à faire chaque mois.** In-32. 1 fr. 50 ; franco 1 fr. 75 ; étranger.... 2 »

Douze bonnes petites méditations préparatoires à la mort.

R. P. BOURGOING (François). — **Méditations sur les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur.** 33^e^ édition revue par le P. Ingold, 3 in-18, 15 fr.; franco, 18 fr.; étranger ..... 21 »

Le P. Bourgoing est un des meilleurs auteurs de spiritualité du XVII^e^ siècle, et ses « Méditations », son principal ouvrage, faisaient les délices du cardinal de Richelieu et de Bossuet. Les nombreuses rééditions qui en ont été faites depuis sont le signe qu'elles n'ont pas cessé d'être appréciées.

Aussi ne saurait-on trop louer le R. P. Ingold d'avoir fait réimprimer cet excellent ouvrage, aujourd'hui introuvable. Une piété forte, toujours basée sur une théologie sûre, le recommande aux âmes qui désirent vraiment progresser dans la vie chrétienne. Elles y trouveront un aliment solide et un guide sûr.

R. P. DUMAS, S. M. — **L'Imitation de Jésus-Christ. Introduction à l'union intime avec Dieu,** 16^e^ édition, XXXII-556 pp. 18 1/2×12. Prix : 13 fr.; franco, 14 fr. 50 ; étranger.... 16 50

Cette œuvre, fruit d'un long ministère auprès des âmes religieuses et sacerdotales, veut aider ces âmes, aider les âmes d'oraison, les âmes de bonne volonté à avancer plus sûrement dans la vie intérieure parfaite, auxquelles elle offre un solide commentaire du livre sublime de l'**Imitation**, et un guide lumineux de la vie spirituelle.

E. DUNAC (abbé). — **L'Heure du Matin, ou Méditations sacerdotales.** 7^e^ édition. 2 volumes de 450 pages. 20 fr.; franco 22 fr.; étranger..... 24 »

Cet ouvrage, très spécialement adapté à la vie sacerdotale, offre, sous forme de méditations courtes, simples, substantielles et pratiques, un plan de doctrine et de vie embrassant tout ce qui concerne et intéresse la vie du prêtre. Chers confrères dans le sacerdoce, vous surtout qui, selon la parole de Mgr Douais, « recherchez la vie austère et grave dans l'application à tous les devoirs du saint ministère », ces pages vous parleront au cœur. Elles ont été écrites « au courant de la plume, au battement du cœur, à la lueur discrète d'une petite lampe aux heures solitaires du matin » et surtout dans l'effusion de la plus ardente charité.

J. M. TEXIER (Abbé). — **L'Oraison et la Messe avec Marie, Reine des Cœurs.** Lettre-préface de S. E. le card. Mercier. In-12. Prix : 10 fr.; franco, 11 fr. 50 ; étranger..... 14 »

Sujets d'oraison mariale, — suivis d'une méthode d'oraison et de célébration du Saint-Sacrifice, en union avec Marie. Ce livre est destiné spécialement au clergé. Il sera goûté surtout par ceux qu'un acte de consécration a rendus « esclaves de Marie ». Les méditations dont il se compose sont tout imprégnées de l'esprit du B. de Montfort, et pleines de sa doctrine. Le bon goût du style, sa clarté, sa simplicité, donnent à ce livre un charme spécial.

VOCATION

Ch. GRIMAUD (abbé). — **Futurs Prêtres.** Au clergé, aux parents, aux éducateurs chrétiens. Prix : 10 fr.; franco, 11 50; étranger ..... 13 »

C'est l'auteur de **Futurs Epoux** et de **Futures Epouses** qui, avec sa verve étincelante et son bons sens marqué par le vrai surnaturel, nous indique là où il faut aller chercher les âmes sacerdotales et comment les diriger vers la plus belle des vocations.

— **Prêtre ?... Pourquoi pas ?** In-12. Prix : 5 fr.; franco, 5 60 ; étranger 6 50

Cette brochure est d'une lecture facile et consiste presque uniquement en anecdotes. Destinée plutôt aux milieux populaires, elle est faite pour éveiller chez les enfants et jeunes gens l'amour et le désir du sacerdoce. Elle peut éclairer aussi les âmes trop nombreuses auxquelles on n'a parlé du prêtre qu'en en disant du mal. Jacques de BELAING.

LE CAMUS (Abbé). — **La Vocation Ecclésiastique.** Prix : 3 fr.; franco, 3 fr. 75 ; étranger..... 4 »

Etude pratique sur le discernement et la culture des vocations sacerdotales, suivie de plusieurs appendices (controverse sur la sainteté de la vocation, la communion fréquente et le recrutement sacerdotal, règlement des séminaires d'Italie).

R. P. LE FLOCH. — Les Elites sociales et le Sacerdoce, In-12, 2 fr.; franco, 2 fr. 50 ; étranger..... 3 »

L'auteur étudie le grave problème de la pénurie des vocations sacerdotales, en montre les causes, redresse des idées fausses au sujet de la vocation, indique les devoirs des parents et des classes dirigeantes dont la défection est grosse de conséquences pour la société tout entière. Brochure à répandre et à méditer.

MILLOT (Vicaire général de Versailles). — **L'Œuvre des Vocations.** In-18 de 338 pages. Prix : 4 fr.; franco, 4 50 ; étr. 5 »

M. Millot, dans ce volume, expose ce qui s'est fait à Versailles depuis dix ans. Versailles jadis l'un des plus pauvres diocèses de France en fait de vocations religieuses, est devenu aujourd'hui l'un des plus riches.

— **Jésus-Christ veut des Prêtres !** 8^e^ édition. In-12. Prix : 4 fr.; franco, 4 fr. 50 ; étranger..... 5 »

ROUZIC (Abbé). — **Les Saints Ordres,** Doctrine et actions. In-12. 12 fr.; franco 12 fr. 75; étranger..... 14 »

Voici les chapitres du volume : La Vocation — Le Séminaire — La Soutane — Le Surplis — La Tonsure — Le Sacrement de l'Ordre — Les Ordres Mineurs — Le Sous-diaconat — La Chasteté — Le Bréviaire — Le Diaconat — La Prêtrise — La Sainte Messe — La Confession — La Direction — La Prédication — Le Catéchisme — La Bénédiction — La Présidence — Le Professorat.

Ce livre portera la lumière dans bien des âmes. Nos séminaires et nos noviciats ressentiront certainement les effets de sa diffusion.

ARNAULD D'AGNEL (Abbé). — **Saint Vincent de Paul, Directeur de Conscience.** In-12. 10 fr.; franco, 11 fr. 50; étr. 13 »
Etude consciencieuse et riche de faits sur la psychologie et la spiritualité de saint Vincent de Paul. Mine précieuse de renseignements sur la direction de la conscience, sur le gouvernement des hommes, sur l'éducation de soi-même et des autres.
L'ouvrage a reçu une chaleureuse approbation de M. le Supérieur général des Prêtres de la Mission.

CIOLLI (Chanoine). — **Directoire pratique du jeune Confesseur,** traduit de l'italien par l'abbé Ph. Mazoyer, du clergé de Paris, 11^e^ édition conforme au Code canonique et aux décisions récentes du Saint-Siège, 2 in-12. 20 fr.; franco 22 fr.; étranger ..... 25 »
« La doctrine de ce livre est claire, sage, actuelle, méthodiquement exposée; à peu près toutes les questions pratiques sont abordées; c'est un parfait résumé de théologie pastorale, il rendra de très précieux services aux confesseurs jeunes et vieux. J'ai non seulement signalé, mais fortement recommandé cet ouvrage à mes élèves : Je n'en connais pas de meilleur dans l'espèce. »

Jacques GERBER (S. J.). — **La Sainte Eucharistie, le Sacrement et le Sacrifice.** In-12. Prix : 5 fr.; franco, 6 fr.; étranger 7 50
Ce volume, destiné aux prêtres occupés dans le saint ministère, a pour but de leur faciliter la répétition de la théologie morale. L'auteur y a condensé ce qu'il a trouvé de meilleur sur ce sujet, dans les principaux moralistes contemporains, en particulier dans Noldin, Génicot-Salsmans, Lehmkuhl et Arregui. Autre avantage, l exposé est court, clair, précis.

E. JOMBART. — **Le Mariage. Rappel de quelques notions canoniques et morales.** In-12. 3 fr.; franco 3 fr. 50; étranger 4 50
On sait que le nouveau Code a apporté beaucoup de modifications à la législation du mariage. M. Jombart les a condensées dans cette brochure. Les prêtres du ministère, même les professeurs de théologie morale et leurs élèves la consulteront avec grand profit. Elle leur sauvera beaucoup de temps.

Vénérable Louis DU PONT (S. J.) — **De la Perfection du Chrétien dans la Vie Ecclésiastique.** 3 in-12. Prix : 18 fr.; franco, 21 fr.; étranger ..... 26 »
Le premier et second traité de ce livre ont pour objet le principal ministère du prêtre. Le troisième traité examine un autre ministère, commun à tous ceux qui sont dans les ordres sacrés, le quatrième traité contient les offices et les fonctions qui aident au salut et à la perfection du chrétien. Le cinquième traité est consacré aux divers offices des confesseurs. Le sixième traité expose les devoirs spéciaux aux divers professeurs de lettres et de sciences, etc, etc.

VIE RELIGIEUSE

DEMORE (Abbé François). — **La vraie Politesse.** Petit traité sous forme de lettres à des religieuses. In-12. 5 fr.; franco 6 fr.; étranger 7 50

Ce livre contient d'excellents conseils pratiques : politesse dans le maintien, dans le cloître, dans la conversation, dans le repas et dans les lettres.

COPPIN (R. P.), C. SS. R. — **La Vocation au Mariage, au Célibat et à la vie religieuse.** 10 fr.; franco 11 fr.; étranger 12 50

La première partie de ce volume, et la moins importante, traite du mariage. On dirait qu'elle ne se trouve en tête du livre que pour mieux faire ressortir les beautés des autres vocations dont parle l'auteur.

DE FRESSENCOURT, S. J. (R. P.). — **Les Secrets de la Vie religieuse,** découverts à une novice fervente. 1 fr. 50; franco 1 fr. 80; étranger ..... 2 »

Ces secrets de la vie religieuse sont la pure crème de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui poressent la religion, pour vivre dignement en leur vocation.

LELONG (Mgr). — **La Sainte Religieuse.** 6^e^ édit. In-12. 10 fr.; franco 11 fr.; étranger..... 12 50

Ce livre ne s'adresse pas seulement aux religieuses auxquelles il rappelle les grandeurs et les obligations de leur vie ; les prédicateurs, aumôniers et confesseurs de communautés le consulteront avec fruit : il a les mêmes qualités de solidité théologique, de clarté, de sens pratique et de forme classique qu'on trouve dans tous les écrits de Mgr Lelong.

Catéchisme de la Vie religieuse. 3^e^ édition revue et corrigée d'après le nouveau code canonique. In-32 de 216 pages. 3 fr.; franco 3 fr. 50; étranger..... 4 »

Excellent manuel pratique pour les noviciats, traitant, sous forme de questions et réponses, de la vie religieuse, de la perfection, de la Règle, des obligations qui naissent des vœux, des vertus à pratiquer spécialement par les religieuses, et de leurs pratiques de piété.

Chanoine MILLOT. — Mariage, Célibat, Vie Religieuse. 3^e^ édit. In-12. 9 fr.; franco 10 fr.; étranger..... 10 50

M. le chanoine Millot envisage successivement les différentes vocations : Mariage, Célibat, Vie Religieuse. C'est une suite d'entretiens, à la fois élevées et pratiques, suivis de traits intéressants, se rapportant au sujet. Les lectrices de ce livre seront nombreuses, parce qu'elles trouveront dans ces pages la lumière dont elles ont besoin pour s'éclairer dans la grave affaire de leur vocation.

Manuel de la Vie religieuse, par une ancienne Supérieure générale. In-12. 4 fr.; franco 4 fr. 65; étranger..... 5 25

Ce livre traite de la perfection et vocation religieuse, noviciat, profession, vœux, vertus chrétiennes, obligations spéciales de la vie religieuse, écueils, vigilance, etc.

252.1
D 927

9169

DUPLESSY, E.
AUTHOR

Dominicales II, St Joseph -
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER

9169